

Ce document est extrait de la base de données textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la Langue Française (InaLF)

Mémoires [Document électronique]. T. 4. 1651-1654 / Cardinal de Retz ; éd. par A. Feillet et J. Gourdault

PARTIE 2

p1

Je vous supplie très-humblement de ne vous pas étonner si, dans la suite de cette narration, vous ne trouvez pas la même exactitude que j' ai observée jusqu' ici, en ce qui regarde les assemblées du parlement.

p2

La cour s' étant éloignée de Paris aussitôt après la majorité, qui fut le 7 du mois de septembre, pour aller en Berri et en Poitou, et M Le Duc D' Orléans y agissant également entre la reine et monsieur le prince, le théâtre du palais se trouva ainsi beaucoup moins rempli qu' il n' avoit accoutumé ; et l' on peut dire que, depuis le jour de la majorité, qui fut, comme je viens de dire, le 7 de septembre, jusques à l' ouverture de la Saint-Martin suivante, qui fut le 20 de novembre, il n' y eut aucune scène considérable que celles du 7 et du 14 d' octobre, dans lesquelles monsieur dit à la compagnie

p3

que le roi lui avoit envoyé un plein pouvoir pour traiter avec monsieur le prince, et qu' il avoit nommé, pour le suivre et le servir dans cette négociation, Mm D' Aligre et De La Marguerie, conseillers d' état, et Mm De Mesme, Mainardeau et Cumont, du

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

parlement. Cette députation n' eut point de lieu, parce que monsieur le prince, à qui M Le Duc D' Orléans avoit offert d' aller conférer avec lui à Richelieu, avoit refusé la proposition comme captieuse du côté de la cour et faite à dessein pour ralentir l' ardeur de ceux qui s' engageoient

p5

avec lui. Il étoit arrivé à Bordeaux le 12, l' on en eut nouvelle le 26 à Paris, et ce même jour le roi partit pour Fontainebleau, où il ne séjourna que deux ou trois jours. M De Châteauneuf et M Le Maréchal De Villeroi pressèrent la reine au dernier point de ne pas donner le temps au parti des princes de se former.

Leurs majestés marchèrent à Bourges. Elles en chassèrent M Le Prince De Conti avec toute sorte de facilité ; les habitants s' étant déclarés pour leur service, ils rasèrent, avec beaucoup de joie, la grosse tour, qui se rendit sans coup férir. Palluau fut laissé, avec trois ou quatre mille hommes, au blocus de Mouron, défendu par Persan ; et M Le Prince De Conti et Mme De Longueville se retirèrent à Bordeaux en grande diligence. M De Nemours les accompagna dans ce voyage, dans le cours duquel il s' attacha à Mme De Longueville plus que Mme De Châtillon et M De La Rochefoucauld ne l' eussent souhaité. Monsieur le prince crut qu' il avoit engagé dans son parti M De Longueville, dans la conférence qu' il eut avec lui à Trie : ce qui n' eut pourtant aucun effet, M De Longueville étant demeuré

p6

en repos à Rouen. Le mouvement que les troupes commandées par M Le Comte De Tavannes, du côté de Stenai, donnèrent par l' ordre de monsieur le prince, aussitôt qu' il eut quitté la cour, ne fut guère plus considérable, le Comte De Grampré, qui avoit quitté, par son mouvement, le service de monsieur le prince, leur ayant donné une même crainte auprès de Villefranche, et une autre auprès de Givet. La désertion de Marsin dans la Catalogne fut, en récompense, d' un très-grand poids. Il commandoit dans cette province lorsque monsieur le prince fut arrêté. Comme on le connoissoit pour être son serviteur très-particulier, l' on ne jugea pas à la cour qu' il fût à propos d' y prendre confiance ; l' on envoya ordre à

l' intendant

p7

de se saisir de sa personne. Il fut remis en liberté aussitôt après celle de monsieur le prince, et fut rétabli même dans son emploi. Quand monsieur le prince se retira de la cour après sa prison, et qu' il prit le chemin de Guienne, la reine pensa à gagner Marsin et elle lui envoya les patentes de vice-roi de Catalogne, qu' il avoit passionnément souhaitées, en y ajoutant toutes les promesses imaginables pour l' avenir. Comme il avoit été averti à temps de la sortie et de la marche de monsieur le prince, il appréhenda le même traitement qu' il avoit reçu l' autre fois. Il quitta la Catalogne devant qu' il eût reçu les offres de la reine ; et il se jeta dans le Languedoc avec Baltasar,

p8

Lussan, Mont-Pouillan, la Marcousse, et ce qu' il put débaucher de ses troupes. Cette défection donna un merveilleux avantage aux espagnols dans cette province, et l' on peut dire qu' elle en a coûté la perte à la France.

Monsieur le prince ne s' endormoit pas du côté de Guienne. Il engagea toute la noblesse dans son parti. Le vieux Maréchal De La Force se déclara même pour lui ; et le Comte Daugnon, gouverneur de Brouage, qui tenoit toute sa fortune du Duc De Brezé, crut être obligé

p9

d' en témoigner sa reconnaissance à madame la princesse, qui étoit soeur de son bienfaiteur.

L' on n' oublia pas de rechercher l' appui des étrangers. Lesné fut envoyé en Espagne, où il conclut le traité de Monsieur Le Prince avec le roi catholique, et monsieur l' archiduc, qui commandoit dans le pays-bas et qui venoit de prendre Bergues-Saint-Winox, faisoit de son côté des préparatifs qui coûtèrent dans la suite Dunkerque et Gravelines à la France, et qui obligèrent, dès ce temps-là, la cour à tenir sur la frontière une partie des troupes, qui eussent été d' ailleurs très-nécessaires en Guienne. Ces nuées ne firent pas tout le mal, au moins

p10

pour le dedans du royaume, que leur grosseur et leur noirceur en pouvoient faire appréhender. Monsieur Le Prince ne fut pas servi, dans ses levées, comme sa qualité et sa personne le méritoient. Le Maréchal De La Force n' en usa pas, en son particulier, d' une manière qui fût conforme au reste de sa vie. Les tours de La Rochelle, qui étoient entre les mains du Comte Daugnon, ne tinrent que fort peu de temps contre M Le Comte D' Harcourt, qui commandoit l' armée du roi. Les espagnols, auxquels il remit Bourg, place voisine de Bordeaux, entre les mains, ne le secoururent qu' assez foiblement. Monsieur Le Prince ne put faire d' autres conquêtes que celle d' Agen et celle de Saintes. Il fut obligé de lever le siège de Cognac ; et le plus grand capitaine du monde, sans exception, connu, ou plutôt

p11

fit connoître, dans toutes ces occasions, que la valeur la plus héroïque et la capacité la plus extraordinaire ne soutiennent qu' avec beaucoup de difficulté les nouvelles troupes contre les vieilles. Comme je me suis fixé, dès le commencement de cet ouvrage, à ne m' arrêter proprement que sur ce que j' ai connu par moi-même, je ne touche ce qui s' est passé en Guienne, dans ces premiers mouvements de Monsieur Le Prince, que très-légèrement, et purement autant que la connoissance vous en est nécessaire, par le rapport et la liaison qu' elle a à ce que j' ai présentement à vous raconter de ce que je voyois à Paris, et de ce que je pénétrois de la cour.

p12

Il me semble que j' ai déjà marqué ci-dessus que la cour s' avança de Bourges à Poitiers, pour être en état de remédier de plus près aux démarches de Monsieur Le Prince. Comme elle vit qu' il ne donnoit pas dans le panneau qu' elle lui avoit tendu, par le moyen d' une négociation pour laquelle elle prétendoit, quoiqu' à faux à mon opinion, avoir gagné Gourville, elle ne garda plus aucune mesure à son égard ; et elle envoya une déclaration contre lui au parlement, par laquelle elle le déclaroit criminel de lèse-majesté, et caetera.

Voici, à mon sens, le moment fatal et décisif de la révolution. Il y a très-peu de gens qui en aient connu

p13

la véritable importance. Chacun s' en est voulu former une imaginaire. Les uns se sont figuré que le mystère de ce temps-là consista dans les cabales qu' ils se persuadent avoir été faites dans la cour, pour et contre le voyage du roi. Il n' y a rien de plus faux : il se fit d' un concert uniforme de tout le monde. La reine brûloit d' impatience d' être libre, et en lieu où elle pût rappeler monsieur le cardinal quand il lui plairoit. Les sous-ministres la fortifièrent par toutes leurs lettres dans la même pensée. Monsieur souhaitoit plus que personne l' éloignement de la cour, parce que sa pensée naturelle et dominante lui faisoit toujours trouver une douceur sensible à tout ce qui pouvoit diminuer les devoirs journaliers auxquels la présence du roi l' engageoit. M De Châteauneuf joignoit au desir qu' il avoit de rendre, par un nouvel éclat, Monsieur Le Prince encore plus irréconciliable à la cour, la vue de se gagner l' esprit de la reine dans le cours d' un voyage dans lequel l' absence du cardinal et l' éloignement des sous-ministres lui donnoit lieu d' espérer qu' il se pourroit rendre encore et plus agréable et plus nécessaire. Monsieur le premier

p14

président y concourut de son mieux, et parce qu' il le crut très-utile au service, et parce que la hauteur avec laquelle M De Châteauneuf le traitoit lui étoit devenue insupportable. M De La Vieuville ne fut pas fâché, à ce qui me parut, de n' être pas trop éclairé, dans les premiers jours, de la fonction de la surintendance ; et Bordeaux, qui étoit son confident principal, me fit un discours qui me marqua même de l' impatience que le roi fût déjà hors de Paris. Celle des frondeurs n' étoit pas moindre, et parce qu' ils voyoient la nécessité qu' il y avoit effectivement à ne pas laisser établir Monsieur Le Prince au delà de la Loire, et parce qu' ils se tenoient beaucoup plus assurés de l' esprit de monsieur lorsque la cour étoit éloignée, que quand il en étoit proche.

p15

Voilà ce qui me parut de la disposition de tout le monde, sans exception, à l'égard du voyage du roi, et je ne comprends pas sur quoi l'on a pu fonder cette diversité d'avis que l'on a prétendu et même écrit, ce me semble, avoir été dans le conseil sur ce sujet. Vous voyez donc qu'il n'y eut aucun mystère au départ du roi : mais, en récompense, il y en eut beaucoup dans les suites de ce départ, parce que chacun y trouva tout le contraire de ce qu'il s'en étoit imaginé. La reine y rencontra plus d'embarras, sans comparaison, qu'elle n'en avoit à Paris, par les obstacles que M De Châteauneuf mettoit au rappel de monsieur le cardinal. Les sous-ministres eurent des frayeurs mortelles que l'habitude et la nécessité n'établissent à la fin, dans l'esprit de la reine, et assiégée par Mr De Villeroi, par le commandeur de Jars, et lassée de leurs avis, M De Châteauneuf, qui, de son côté, ne trouva pas le fondement

p16

qu'il avoit cru aux espérances dont il s'étoit flatté lui-même à cet égard, parce que la reine demeura toujours dans un concert très-étroit avec le cardinal et avec tous ceux qui étoient véritablement attachés à ses intérêts. Monsieur devint, en fort peu de temps, moins sensible au plaisir de la liberté que l'absence de la cour lui donnoit, qu'aux affaires qu'il prit, même assez subitement, des bruits qui se répandirent des négociations souterraines qu'il croyoit encore plus dangereuses, par la raison de l'éloignement. M De La Vieuville, qui craignoit plus que personne le retour du Mazarin, me dit, quinze jours après le départ du roi, que nous avons tous été des dupes de ne nous y être pas

p17

opposés. J'en convins en mon nom et en celui de tous les frondeurs. J'en conviens encore aujourd'hui de bonne foi, et que cette faute fut une des plus lourdes que chacun pût faire, dans cette conjoncture, en son particulier : je dis chacun de ceux qui ne desiroient pas le rappel de M Le Cardinal Mazarin ; car il est vrai que ceux qui étoient dans ses intérêts jouoient le droit du jeu. Ce qui nous la fit faire fut l'inclination naturelle que tous les hommes ont à chercher plutôt le soulagement présent dans ce qui leur fait peine qu'à

prévenir ce qui leur en doit faire un jour. J' y donnai, de ma part, comme tous les autres, et l' exemple ne fait pas que j' en aie moins de honte. Notre bévue fut d' autant plus grande, que nous en avions prévu les inconvénients, qui étoient, dans la vérité, non pas seulement visibles, mais palpables, et qu' imprudemment nous prîmes le parti de courre les

p18

plus grands pour éviter les plus petits. Il y avoit, sans comparaison, moins de péril pour nous à laisser respirer et fortifier Monsieur Le Prince dans la Guienne, qu' à mettre la reine, comme nous faisons, en pleine liberté de rappeler son favori. Cette faute est l' une de celles qui m' a obligé de vous dire, ce me semble, quelquefois que la source la plus ordinaire des manquements des hommes est qu' ils s' affectent trop du présent et qu' ils ne s' affectent pas assez de l' avenir. Nous ne fûmes pas longtemps sans connoître et sans sentir que les fautes capitales qui se commettent, dans les partis qui sont opposés à l' autorité royale, les déconcertent si absolument, qu' elles imposent presque toujours à ceux qui y ont eu leur poste une nécessité de faillir, quelque conduite qu' ils puissent suivre. Je m' explique. Monsieur, ayant proprement mis la reine en liberté

p19

de rappeler le Cardinal Mazarin, ne pouvoit plus prendre que trois partis, dont l' un étoit de consentir à son retour, l' autre de s' y opposer de concert avec Monsieur Le Prince, et le troisième de faire un tiers parti dans l' état. Le premier étoit honteux, après les engagements publics qu' il avoit pris. Le second étoit peu sûr, par la raison des négociations continuelles que les subdivisions qui étoient dans le parti de Monsieur Le Prince rendoient aussi journalières qu' inévitables. Le troisième étoit dangereux pour l' état et impraticable même de la part de monsieur, parce qu' il étoit au-dessus de son génie. M De Châteauneuf, se trouvant avec la cour hors de Paris, ne pouvoit que flatter la reine par l' espérance du rétablissement de son ministre, ou s' opposer à ce rétablissement par les obstacles qu' il y pouvoit former par le cabinet. L' un étoit ruineux, parce que l' état où étoient les affaires faisoit voir ces espérances trop proches, pour espérer que l' on les pût rendre illusoires. L' autre étoit chimérique, vu l' humeur et l' opiniâtreté de la reine.

p20

Quelle conduite pouvois-je prendre, en mon particulier, qui pût être sage et judicieuse ? Il falloit nécessairement ou que je servisse la reine selon son desir, pour le retour du cardinal, ou que je m' y opposasse avec monsieur, ou que je me ménageasse entre les deux. Il falloit, de plus, ou que je m' accommodasse avec Monsieur Le Prince, ou que je demeurasse brouillé avec lui. Et quelle sûreté pouvois-je trouver dans tous ces partis ? Ma déclaration pour la reine m' eût perdu irrémisiblement, dans le parlement, dans le peuple et dans l' esprit de monsieur : sur quoi je n' aurois eu pour garantie que la bonne foi du Mazarin. Ma déclaration pour monsieur devoit, selon toutes les règles du monde, m' attirer, un quart d' heure après, la révocation de ma nomination au cardinalat. Pouvois-je demeurer en rupture avec Monsieur Le Prince, dans le temps que monsieur feroit la guerre au roi conjointement avec lui ? Pouvois-je me raccommoder avec Monsieur Le Prince, au moment que la reine me déclaroit qu' elle ne se résolvoit

p21

à me laisser la nomination que sur la parole que je lui donnois que je ne me raccommoderois pas ? Le séjour du roi à Paris eût tenu la reine dans des égards qui eussent levé beaucoup de ces inconvénients et qui eussent adouci les autres. Nous contribuâmes à son éloignement, au lieu de mettre les obstacles presque imperceptibles qui étoient, en plus d' une manière, dans nos mains. Il en arriva ce qui arrive toujours à ceux qui manquent de certains moments qui sont capitaux et décisifs dans les affaires. Comme nous ne voyions plus de bon parti à prendre, nous prîmes tous, à notre mode, ce qui nous parut le moins mauvais dans chacun : ce qui produit toujours deux mauvais effets, dont l' un est que ce composé, pour ainsi dire, d' esprit et de vues est toujours confus et brouillé, et l' autre qu' il n' y a jamais que la pure fortune qui le démêle. J' expliquerai cela,

p22

et je l' appliquerai au détail duquel il s' agit, après que je vous aurai rendu compte de quelques faits assez curieux et assez remarquables de ce temps-là.

La reine, qui avoit toujours eu dans l' esprit de rétablir M Le Cardinal Mazarin, commença à ne se plus tant contraindre sur ce qui regardoit son retour, dès qu' elle se sentit en liberté ; et Mm De Châteauneuf et De Villeroi connurent, aussitôt que la cour fut arrivée à Poitiers, que les espérances qu' ils avoient conçues ne se trouveroient pas, au moins par l' événement, bien fondées. Les succès que M Le Comte D' Harcourt avoit en Guienne, la conduite du parlement de Paris, qui ne vouloit point du cardinal, mais qui défendoit, sous peine de la vie, les levées que Monsieur Le Prince faisoit pour s' opposer à son retour, la division publique et déclarée qui étoit, dans la maison de monsieur, entre les serviteurs de Monsieur Le Prince et mes amis, donnoient du courage à ceux qui étoient dans les intérêts du ministre auprès de la reine. Elle n' en avoit que trop, par elle-même, en tout ce qui étoit de son goût. Hocquincourt, qui fit un

p23

voyage secret à Brusle, fit voir au cardinal un état de huit mille hommes prêts à le prendre sur la frontière et à l' amener en triomphe jusques à Poitiers. Je sais, d' un homme qui étoit présent à la conversation, que rien ne le toucha plus sensiblement que l' imagination de voir une armée avec son écharpe (car Hocquincourt avoit pris la verte en son nom), et que cette foiblesse fut remarquée de tout le monde. La reine ne quitta pas la voie de la négociation, dans le moment même qu' elle projetoit de prendre celle des armes. Gourville alloit et venoit du côté de Monsieur Le Prince. Bartet vint à Paris pour gagner M De Bouillon, M De Turenne et moi. Cette scène est assez curieuse pour s' y arrêter un peu plus longtemps. Je vous ai déjà dit que Mm De Bouillon et De Turenne étoient séparés de Monsieur Le Prince, ils vivoient l' un

p24

et l' autre d' une manière fort retirée dans Paris ; et, à la réserve de leurs amis particuliers, peu de gens les voyoient. J' étois de ce nombre, et comme j' en connoissois, pour le moins autant que personne, le mérite et le poids, je n' oubliai rien et pour le faire connoître et peser à monsieur, et pour obliger les deux frères à entrer dans ses intérêts. L' aversion

naturelle qu' il avoit pour l' aîné, sans savoir trop pourquoi, l' empêcha de faire ce qu' il se devoit à soi-même en ce rencontre ; et le mépris que le cadet avoit pour lui, sachant très-bien pourquoi, n' aida pas au succès de ma négociation. Celle de Bartet, qui arriva justement à Paris dans cette conjoncture, se trouva commune entre M De Bouillon et moi, par le rencontre de Madame La Palatine, qui étoit elle-même notre amie commune, et à laquelle Bartet avoit ordre de s' adresser directement.

Elle nous assembla chez elle, entre minuit et une heure, et elle nous présenta Bartet, qui, après un torrent d' expressions gasconnes, nous dit que la reine, qui étoit résolue de rappeler M Le Cardinal Mazarin, n' avoit pas voulu exécuter sa résolution sans prendre nos avis, et caetera. M De Bouillon, qui me jura une heure après, en présence de Madame La Palatine, qu' il n' avoit encore jusque-là reçu aucune proposition, au moins formée,

p25

de la part de la cour, me parut embarrassé ; mais il s' en démêla à sa manière, c' est-à-dire en homme qui savoit, mieux qu' aucun que j' aie jamais connu, parler le plus quand il disoit le moins. M De Turenne, qui étoit plus laconique et, dans le vrai, beaucoup plus franc, se tourna de mon côté et il me dit : " je crois que M Bartet va tirer par le manteau tous les gens à manteau noir qu' il trouve dans la rue, pour leur demander leur opinion sur le retour de monsieur le cardinal ; car je ne vois pas qu' il y ait plus de raison de la demander à monsieur mon frère et à moi qu' à tous ceux qui ont passé aujourd' hui sur le Pont-Neuf. -il y en a beaucoup moins à moi, lui répondis-je ; car il y a des gens qui ont passé aujourd' hui sur le Pont-Neuf, qui pourroient donner leur avis sur cette matière, et la reine sait bien que je n' y puis jamais entrer. " Bartet me repartit brusquement et sans balancer : " et votre chapeau, monsieur, que deviendra-t-il ? -ce qu' il pourra, lui dis-je. -et que donnerez-vous à la reine pour ce chapeau ? Ajouta-t-il. -ce que je lui ai dit cent et cent fois, lui répondis-je. Je ne m' accommoderai point avec monsieur

p26

le prince si l' on ne révoque point ma nomination ; je

m' y accommoderai demain et je prendrai l' écharpe isabelle si l' on continue seulement à m' en menacer. " la conversation s' échauffa, et nous en sortîmes toutefois assez bien, Mm De Bouillon ayant remarqué, comme moi, que l' ordre de Bartet étoit de se contenter de ce que j' avois dit mille fois à la reine sur ce sujet, en cas qu' il n' en pût tirer davantage. Pour ce qui étoit de M De Bouillon et de M De Turenne, la confabulation fut bien plus longue ; je dis confabulation, parce qu' il n' y avoit rien de plus ridicule que de voir un petit basque, homme de rien, entreprendre de persuader à deux des plus grands hommes du monde de faire la plus signalée de toutes les sottises, qui étoit de se déclarer pour la cour, devant que d' y avoir pris aucune mesure. Ils ne le crurent pas ; ils en prirent de bonnes bientôt après. L' on promit à M De Turenne le commandement des armées, et l' on assura à M De Bouillon la récompense immense qu' il a tirée depuis pour Sedan. Ils eurent la bonté pour moi de me confier

p27

leur accommodement, quoique je fusse de parti contraire, et il se rencontra, par l' événement, que cette confiance leur valut leur liberté. Monsieur, qui fut averti qu' ils alloient servir le roi et qu' ils devoient sortir de Paris à tel jour et à telle heure, me dit, comme je revenois de leur dire adieu, qu' il les falloit arrêter et qu' il en alloit donner l' ordre au Vicomte D' Hostel, capitaine de ses gardes. Jugez, je vous supplie, en quel embarras je me trouvai, en faisant réflexion, d' un côté, sur le juste sujet que l' on auroit de croire que j' avois trahi le secret de mes amis, et, de l' autre, sur le moyen dont je me pourrois servir pour empêcher monsieur d' exécuter ce qu' il venoit de résoudre. Je combattis d' abord la vérité de l' avis que l' on lui avoit donné. Je lui représentai les inconvénients d' offenser, sur des soupçons, des gens de cette qualité et de ce mérite ; et comme je vis et qu' il croyoit son avis très-sûr, comme il l' étoit en effet, et qu' il persistoit dans son dessein, je changeai de ton, et je ne songeai plus qu' à gagner du temps pour leur donner à eux-mêmes celui de s' évader. La fortune favorisa mon intention. Le Vicomte D' Hostel, que l' on chercha, ne se trouva point ; monsieur s' amusa à une médaille que Bruneau lui apporta tout à propos, et j' eus le temps de mander à M De

p28

Turenne, par Varennes, qui me tomba sous la main comme par miracle, de se sauver sans y perdre un moment. Le Vicomte D' Hostel manqua les deux frères de deux ou trois heures ; le chagrin de monsieur n' en dura guère davantage. Je lui dis la chose comme elle s' étoit passée, cinq ou six jours après, l' ayant trouvé en bonne humeur. Il ne m' en voulut point de mal ; il eut même la bonté de me dire que si je m' en fusse ouvert à lui, dans le temps, il eût préféré à son intérêt celui que j' y avois, sans comparaison plus considérable, par la raison du secret qui m' avoit été confié, et cette aventure ne nuisit pas, comme vous pouvez croire, à serrer la vieille amitié qui étoit entre M De Turenne et moi. Vous avez déjà vu, en plus d' un endroit de cette histoire, que celle que M De La Rochefoucauld avoit

p29

pour moi n' étoit pas si bien confirmée. Voici une marque que j' en reçus, qui mérite de n' être pas omise. M Talon, qui est présentement secrétaire du cabinet, et qui étoit, dès ce temps-là, attaché aux intérêts du cardinal, entra un matin dans ma chambre comme j' étois au lit ; et, après m' avoir fait un compliment et s' être nommé (car je ne le connoissois pas seulement de visage), il me dit que bien qu' il ne fût pas dans mes intérêts, il ne pouvoit s' empêcher de m' avertir du péril où j' étois ; que l' horreur qu' il avoit pour les mauvaises actions et le respect qu' il avoit pour ma personne l' obligeoit à me dire que Gourville et La Roche-Cochon, domestique de M De La Rochefoucauld, et Major De Damvilliers, avoient failli à m' assassiner la veille, sur le

p30

quai qui est vis-à-vis du Petit-Bourbon. Je remerciai, comme vous pouvez juger, M Talon, pour qui effectivement je conserverai jusques au dernier soupir une tendre reconnoissance ; mais l' habitude que j' avois à recevoir des avis de cette nature fit que je n' y fis pas toute la réflexion que je devois et au nom et au mérite de celui qui me le donnoit, et que je ne laissai pas d' aller le lendemain au soir chez Mme De Pommereux, seul dans mon carrosse, et sans autre suite que celle de deux pages et de trois ou quatre laquais. M Talon revint chez moi, le lendemain au matin, et,

après qu' il m' eut témoigné de l' étonnement du peu d' attention que j' avois fait sur son premier avis, il ajouta que ces messieurs m' avoient encore manqué, d' un quart d' heure, la veille, auprès des blancs-manteaux,

p31

sur les neuf heures du soir, qui étoit justement l' heure que j' étois sorti de chez Mme De Pommereux. Ce second avis, qui me parut plus particularisé que l' autre, me tira de mon assoupissement. Je me tins sur mes gardes ; je marchai en état de n' être pas surpris. Je m' informai, par M Talon même, de tout le détail ; je fis arrêter et interroger la Roche-Cochon, qui déposa, devant le lieutenant criminel, que M De La Rochefoucauld lui avoit commandé de m' enlever et de me mener à Damvilliers ; qu' il avoit pris, pour cet effet, soixante hommes choisis de la garnison de cette place ; qu' il les avoit fait entrer dans Paris séparément ; que lui et Gourville, ayant remarqué que je revenois tous les soirs de l' hôtel de Chevreuse, entre minuit et une heure, avec dix ou douze gentilshommes seulement, en deux carrosses, avoient posté leurs gens sous la voûte de l' arcade qui est vis-à-vis du Petit-Bourbon, que comme

p32

ils avoient vu que je n' avois pas pris le chemin du quai un tel jour, ils m' étoient allés attendre, le lendemain, auprès des Blancs-Manteaux, où ils m' avoient encore manqué, parce que celui qui étoit en garde à la porte du logis de Mme De Pommereux, pour observer quand j' en sortirois, s' étoit amusé à boire dans un cabaret prochain. Voilà la déposition de la Roche-Cochon, dont le lieutenant criminel fit voir l' original à monsieur, en ma présence. Vous croyez aisément qu' il ne m' eût pas été difficile, après un aveu de cette nature, de le faire rouer, et que si il eût été appliqué à la question, il eût peut-être confessé quelque chose de plus que le dessein de l' enlèvement. Le Comte De Pas, frère de M De Feuquières et de celui qui porte aujourd' hui le même nom, à qui j' avois une obligation considérable, vint me conjurer de lui donner la vie : je

p33

la lui accordai, et j'obligeai monsieur de commander au lieutenant criminel de cesser la procédure ; et comme il me disoit qu'il falloit au moins la pousser jusques à la question, pour en tirer au moins la vérité toute entière, je lui répondis, en présence de tout ce qui étoit dans le cabinet de Luxembourg : " il est si beau, si honnête et si extraordinaire, monsieur, à des gens qui font une entreprise de cette nature, d'hasarder de la manquer et de se perdre eux-mêmes par une action aussi difficile qu'est celle d'enlever un homme qui ne va pas la nuit sans être accompagné, et de le conduire à soixante lieues de Paris, au travers du royaume : il est si beau, dis-je, d'hasarder cela plutôt que de se résoudre à l'assassiner, qu'il vaut mieux, à mon sens, ne pas pénétrer plus avant, de peur que nous ne trouvions quelque chose qui dépare une générosité qui honore notre siècle. " tout le monde se prit à rire, et peut-être que vous en ferez de même. La vérité est que je voulus témoigner ma reconnaissance au Comte De Pas, qui m'avoit obligé, deux ou trois mois auparavant, sensiblement, en me renvoyant pour rien tout le bétail de

p34

Commerci, qui étoit à lui, de bonne guerre, parce qu'il les avoit repris après les vingt-quatre heures, et que j'appréhendai que si la chose alloit plus loin et que l'on perçât la vérité de l'assassinat, qui n'étoit déjà que trop clair, je ne pusse plus tirer des mains du parlement ce malheureux gentilhomme. Je fis cesser les poursuites, par les instances que j'en fis au lieutenant criminel, et je suppliai monsieur de faire transférer, de son autorité, à la Bastille, le prisonnier, qu'il ne voulut point, à toutes fins, remettre en liberté, quoique je l'en pressasse. Il se la donna lui-même cinq ou six mois après, s'étant sauvé de la Bastille, où il étoit, à la vérité, très-négligemment gardé. Un gentilhomme qui

p35

est à moi et qui s'appelle Malcler, ayant pris avec lui la Forêt, lieutenant de la provôté, arrêta Gourville à Mont-Léri, où il passoit pour aller à la cour, avec laquelle M De La Rochefoucauld avoit toujours des négociations souterraines ; il y parut en cette occasion, car Gourville ne fut pas trois ou

quatre heures entre les mains des archers, qu' il n' arrivât un ordre du premier président pour le relâcher.

Il faut avouer que je ne me sauvais de cette entreprise que par une espèce de miracle. Le jour que je fus manqué sur le quai, j' allai chez M De Caumartin et je lui dis que j' étois si las de marcher toujours dans

p36

les rues avec deux ou trois carrosses pleins de gentilshommes et de mousquetons, que je le priois de me mettre dans le sien et de me mener, sans livrée, à l' hôtel de Chevreuse, où je voulois aller de bonne heure, quoique je fisse état de demeurer à souper. M De Caumartin en fit beaucoup de difficulté, à cause du péril auquel j' étois continuellement exposé ; et il n' y consentit que sur la parole que je lui donnai qu' il ne se chargeroit point de moi au retour, et que mes gens me reviendroient prendre, le soir, à l' hôtel de Chevreuse, à leur ordinaire. Je me mis donc dans le fond de son carrosse, les rideaux à demi tirés, et je me souviens qu' ayant vu sur le quai des gens à collets de bufre, il me dit : " voilà peut-être qui est à votre

p37

intention. " je n' y fis aucune réflexion. Je passai tout le soir à l' hôtel de Chevreuse ; et, par hasard, je ne trouvai auprès de moi, lorsque j' en sortis, que neuf gentilshommes, qui étoit justement un nombre très-propre à me faire assassiner. Mme De Rhodes, qui avoit ce soir-là un carrosse de deuil tout neuf, voyant qu' il pleuvoit, me pria de la mettre dans le mien, parce que le sien la barbouilleroit. Je m' en défendis en lui faisant la guerre de sa délicatesse. Mlle De Chevreuse courut jusque sur le degré après moi, pour m' y obliger, et voilà ce qui me sauva la vie, parce que je passai par la rue Saint-Honoré pour aller à l' hôtel de Brissac, où Mme De Rhodes logeoit, et qu' ainsi j' évitai le quai où l' on m' attendoit. Ajoutez cette circonstance

p38

à celle des Blancs-Manteaux et à celle d' une

générosité aussi extraordinaire que celle de M Talon, qui, étant dans des intérêts directement contraires aux miens, eut la probité de me donner l' avis de l' entreprise : ajoutez, dis-je, à ces deux circonstances celle que je vous viens de raconter de Mme De Rhodes, et vous avouerez que les hommes ne sont pas les maîtres de la vie des hommes. Je reviens à ce que je vous ai tantôt promis des suites qu' eut le voyage du roi.

Je vous disois, ce me semble, que voyant, comme nous le vîmes clairement, en moins de quinze jours, que nous n' avions plus de parti à prendre, après la faute que nous avons faite, qui n' eût des inconvénients terribles, nous tombâmes, comme il arrive toujours en pareil cas, dans le plus dangereux de tous, qui est de n' en point prendre de décisif et de prendre quelque

p39

chose de chacun. Monsieur ne prit point les armes avec Monsieur Le Prince, et il crut, par cette raison, faire beaucoup pour la cour. Il se déclara, dans Paris et dans le parlement, contre le retour du Mazarin, et il s' imagina, par cette considération, qu' il contentoit le public. M De Châteauneuf conserva quelque temps, à Poitiers, l' espérance de pouvoir amuser la reine, par l' espérance qu' il lui donnoit à elle-même du rétablissement de son ministre, dans telle et telle conjoncture qu' il croyoit éloignée. Comme il connut et que l' impatience de la reine et que l' empressement même du cardinal approchoient ces conjonctures beaucoup plus qu' il ne se l' étoit imaginé, il prit le parti de la sincérité et il s' opposa directement au retour, avec cette sorte de liberté qui est toujours aussi inutile qu' elle est odieuse, toutes les fois que l' on ne l' emploie qu' au défaut du succès de l' artifice. Le parlement, qui se sentoit trop engagé à l' exclusion du Mazarin pour en souffrir le rétablissement, éclatoit avec fureur aux moindres apparences

p40

qu' il en voyoit. Comme, d' autre part, il ne vouloit rien faire qui fût contraire aux formes et qui choquât l' autorité royale, il rompoit lui-même toutes les mesures que l' on pouvoit prendre pour empêcher ce rétablissement. Je le voulois, en mon particulier, moins que personne ; mais, comme je voulois aussi peu le raccommodement avec Monsieur Le Prince, pour les

raisons que vous avez vues ci-dessus, je ne laissois pas d' y contribuer, malgré moi, par une conduite qui, quoique judicieuse dans le moment parce qu' elle étoit nécessaire, étoit inexcusable dans son principe, qui étoit d' avoir fait une de ces fautes capitales après lesquelles l' on ne peut plus rien faire qui soit sage. Voilà ce qui nous perdit, à la fin, les uns et les autres, comme vous l' allez voir par la suite. Monsieur, qui étoit l' homme du monde qui aimoit le mieux à se donner à lui-même des raisons qui l' empêchassent de se résoudre, s' étoit toujours voulu persuader que la reine ne porteroit jamais jusques à l' effet l' intention, qu' il confessoit qu' elle avoit et qu' elle auroit toujours, de faire revenir à la cour
M Le Cardinal

p41

Mazarin. Quand il ne fut plus en son pouvoir de se tromper soi-même, il crut que l' unique remède seroit d' embarrasser la reine sans la désespérer ; et je remarquai, en cette occasion, ce que j' ai encore observé en plusieurs autres, qui est que les hommes ont une pente merveilleuse à s' imaginer qu' ils amuseront les autres par les mêmes moyens par lesquels ils sentent qu' ils peuvent être eux-mêmes amusés. Monsieur n' agissoit jamais que quand il étoit pressé, et Fremont l' appeloit l' interlocutoire incarné. De tous les moyens que l' on pouvoit prendre pour le presser, le plus efficace et le plus infailible étoit celui de la peur ; et il se sentoit, par la règle des contraires, une pente naturelle à ne point agir quand il n' avoit point de frayeur. Le même tempérament qui produit cette inclination fait celle que l' on a à ne se point résoudre lorsque l' on se trouve embarrassé. Il jugea de la reine par lui-même ; et je me souviens qu' un jour je lui représentois qu' il étoit judicieux et même nécessaire de changer de conduite, selon la différence des esprits auxquels l' on avoit

p42

à faire, et qu' il me répondit ces propres mots :
" abus ! Tout le monde pense également ; mais il y a des gens qui cachent mieux leurs pensées les uns que les autres. "
la première réflexion que je fis sur ces paroles fut que la plus grande imperfection des hommes est la complaisance qu' ils trouvent à se persuader que les

autres ne sont pas exempts des défauts qu' ils se reconnoissent à eux-mêmes. Monsieur se trompa, dans ce rencontre, encore plus qu' en aucun autre ; car la hardiesse de la reine fit qu' elle n' eut pas besoin du désespoir, où monsieur ne la vouloit pas jeter, pour se porter à l' exécution de la résolution que monsieur voulut arrêter ; et cette même hardiesse perça encore tous les embarras par lesquels il prétendoit de la traverser. Il vouloit toujours se figurer qu' en ne se joignant pas à Monsieur Le Prince, et en négociant toujours, tantôt par M Danville, tantôt par Sommeri, qu' il envoya à la

p43

cour, il amuseroit la reine, qu' il croyoit pouvoir être retenue par l' appréhension qu' elle avoit de sa déclaration. Il vouloit s' imaginer qu' en animant le parlement contre le retour du ministre, comme il faisoit publiquement, il ne donneroit à la cour que de ces sortes d' appréhensions qui sont plus capables de retenir que de précipiter. Comme il parloit fort bien, il nous fit un beau plan sur cela, au président de Bellièvre et à moi, dans le cabinet des livres, dont nous ne demeurâmes toutefois nullement persuadés. Nous le combattîmes par une infinité de raisons ; mais il détruisit toutes les nôtres par une seule que j' ai touchée ci-dessus, en nous disant : " nous avons fait la sottise de laisser sortir de Paris la reine, nous ne saurions plus faire que des fautes ; nous ne saurions plus prendre de bon parti, il

p44

faut aller au jour la journée ; et, cela supposé, il n' y a à faire que ce que je vous dis. " ce fut en cet endroit où je lui proposai le tiers parti que l' on m' a tant reproché depuis et que je n' avois imaginé que l' avant-veille. En voici le projet.
Je puis dire, avec vérité et sans vanité, que, dès que je vis la reine hors de Paris avec une armée, je ne doutai presque plus de l' infaillibilité du rétablissement du cardinal, parce que je ne crus pas que la foiblesse de monsieur, les contre-temps du parlement, les négociations inséparables des différentes cabales qui partageoient le parti des princes, pussent tenir longtemps contre l' opiniâtreté de la reine et contre le poids de l' autorité royale. Je ne crois pas me louer en disant que j' eus cette vue

d' assez bonne heure, parce que je conviens de bonne foi que, ne l' ayant eue que depuis que le roi fut à Poitiers, je ne la pris que beaucoup trop tard. Je vous ai dit, ci-devant, qu' il ne s' est jamais fait une faute si lourde que celle que nous fîmes quand nous ne nous opposâmes pas au voyage ; et elle l' est d' autant plus, qu' il n' y avoit rien de si aisé à voir que ce qui nous en arriveroit ; et ce pas de clerc, que nous fîmes tous sans exception, à l' envi l' un de l' autre, est un de ceux qui m' a obligé de vous dire quelquefois que toutes les fautes ne sont pas humaines, parce qu' il y en a de si grossières que des gens qui ont le sens commun ne les pourroient pas faire.

p45

Comme j' eus vu, pesé et senti la conséquence de celle dont il s' agit, je pensai, en mon particulier, aux moyens de la réparer ; et après avoir fait toutes les réflexions que vous venez de voir répandues dans les feuilles précédentes, sur l' état des choses, je n' y trouvai que deux issues, dont l' une fut celle de laquelle je vous ai parlé ci-dessus, qui étoit du goût et du génie de monsieur, et à laquelle il avoit donné d' abord, et de lui-même. Elle me pouvoit être bonne, en mon particulier, parce qu' enfin monsieur, ne se déclarant point pour Monsieur Le Prince et entretenant la cour par des négociations, me donnoit toujours lieu de gagner temps et de faire venir mon chapeau. Mais ce parti ne me paroissoit honnête qu' autant qu' il se seroit rendu absolument nécessaire, parce qu' il ne se pouvoit, vu l' avantage qu' il donneroit peut-être, par l' événement, au cardinal, qu' il ne fût très-suspect à tous ceux qui étoient dans les intérêts de ce que l' on appeloit le public. Je ne voulois nullement perdre ce public ; et cette considération,

p46

jointe aux autres que je vous ai marquées ci-dessus, faisoit que je n' étois pas satisfait d' une conduite dont l' apparence n' étoit pas bonne et dont le succès d' ailleurs étoit fort incertain. L' autre issue que je m' imaginai étoit plus grande, plus noble, plus élevée ; et ce fut celle aussi à laquelle je me fermai sans balancer. Ce fut de faire en sorte que monsieur formât publiquement un tiers parti, séparé de celui de Monsieur Le Prince, et composé de Paris

et de la plupart des grandes villes du royaume, qui avoient beaucoup de disposition au mouvement, et dans une partie desquelles j'avois de bonnes correspondances. Le Comte De Fuensaldagne, qui croyoit qu'il n'y avoit que la défiance où j'étois de la mauvaise volonté de Monsieur Le Prince contre moi qui me fit garder des ménagements avec la cour, m'avoit envoyé Don Anthonio De La Crusca pour me faire des propositions qui m'avoient donné la première vue du projet dont je vous parle ; car il m'avoit offert de faire un traité secret par lequel il m'assisteroit d'argent, et par lequel toutefois il ne m'obligeroit à rien de toutes les choses qui pouvoient faire juger que j'eusse correspondance avec Espagne. L'idée que je me formai sur cela et sur beaucoup d'autres circonstances qui concoururent, en ce temps-là,

p47

fut de proposer à monsieur qu'il déclarât publiquement dans le parlement que, voyant que la reine étoit résolue à rétablir le Cardinal Mazarin dans le ministère, il étoit résolu, de son côté, à s'y opposer par toutes les voies que sa naissance et les engagements publics lui permettoient ; qu'il ne seroit ni de sa prudence, ni de sa gloire de se contenter des remontrances du parlement, que la reine éluderoit au commencement et mépriseroit à la fin, cependant que le cardinal faisoit des troupes pour entrer en France et pour se rendre maître de la personne du roi, comme il l'étoit déjà de l'esprit de la reine ; que, comme oncle du roi, il se croyoit obligé de dire à la compagnie qu'il étoit de sa justice de se joindre à lui, dans une occasion où il ne s'agissoit, à proprement parler, que de la manutention de ses arrêts et des déclarations qui étoient dues à ses instances ; qu'il ne seroit pas moins de sa sagesse, parce qu'elle n'ignoroit pas que toute la ville conspireroit avec lui à un dessein si nécessaire au bien de l'état ; qu'il n'avoit pas voulu s'expliquer si ouvertement avec elle devant s'être mis en état de les pouvoir assurer du succès par l'ordre qu'il avoit déjà mis aux affaires ; qu'il avoit tant d'argent, qu'il étoit déjà assuré de tant et tant de places, et caetera ; sur le tout, que ce qui devoit toucher

p48

la compagnie plus que quoi que ce soit et lui faire même embrasser avec joie l'heureuse nécessité où elle se voyoit de travailler avec lui au bien de l'état,

étoit l' engagement public qu' il prenoit, dès ce moment, avec elle, et de n' avoir jamais aucune intelligence avec les ennemis de l' état, et de n' entendre jamais, directement ni indirectement, à aucune négociation qui ne fût proposée en plein parlement, les chambres assemblées ; qu' au reste, il désavouoit tout ce que Monsieur Le Prince avoit fait et faisoit avec les espagnols ; et que, par cette raison et par celle des négociations fréquentes et suspectes de tous ceux de son parti, il n' y vouloit avoir aucune communication que celle que l' honnêteté requéroit à l' égard d' un prince de son mérite. Voilà ce que je proposai à monsieur, et ce que j' appuyai de toutes les raisons qui lui pouvoient faire voir la possibilité de la pratique, de laquelle je suis encore très-persuadé. Je lui exagérai tous les inconvénients de la conduite contraire, et je lui prédis tout ce qu' il vit depuis de celle du parlement, qui, au moment qu' il donneroit des arrêts contre le cardinal, déclareroit criminels de lèse-majesté ceux qui s' opposeroient à son retour. Monsieur demeura ferme dans sa résolution, soit qu' il craignît, comme il disoit, l' union des grandes villes,

p49

qui pouvoit, à la vérité, devenir dangereuse à l' état, soit qu' il appréhendât que Monsieur Le Prince ne se raccommodât avec la cour contre lui, à quoi toutefois je lui avois marqué plus d' un remède, soit, et c' est ce qui me parut, que le fardeau fût trop pesant pour lui. Il est vrai qu' il étoit au-dessus de sa portée, et que, par cette raison, j' eus tort de l' en presser. Il est vrai, de plus, que l' union des grandes villes, en l' humeur où elles étoient, pouvoit avoir de grandes suites. J' en eus scrupule, parce que, dans la vérité, j' ai toujours appréhendé ce qui pouvoit faire effectivement du mal à l' état, et Caumartin ne put jamais être de cet avis par cette considération. Ce qui m' y emporta, et, si je l' ose dire, et contre mon inclination, et contre mes maximes, fut la confusion où nous allions tomber en prenant l' autre chemin, et le ridicule d' une conduite par laquelle il me sembloit que nous allions tous combattre à la façon des anciens andabates.

p50

La dernière conversation que j' eus, sur ce détail, avec monsieur, dans la grande allée des Tuileries, fut

monsieur, lorsque le cardinal entra avec ses troupes dans le royaume, il me déclara qu' il étoit au roi ; qu' en tout ce qui me seroit personnel, il passeroit toujours par-dessus toute sorte de considération ; mais que, dans la conjoncture présente, où il s' agissoit d' un démêlé de monsieur avec la cour, il ne pouvoit manquer à son devoir. Vous pouvez juger du ressentiment que j' eus de cette action. J' éclatai contre lui avec fureur, et au point que, quoique j' allasse tous les jours chez Mlle De Chevreuse, qui se déclara ouvertement contre madame sa mère en cette occasion, je ne saluois ni lui ni Laigue, et ne parlois presque

p53

pas à Mme De Chevreuse. Je reprends la suite de mon discours.

La Saint-Martin de l' année 1651 ayant ouvert le parlement, il députa Mm Doujat et Baron vers M Le Duc D' Orléans, qui étoit à Limours, pour le prier de venir prendre sa place au sujet d' une déclaration que le roi avoit envoyée au parquet, dès le 8 du mois d' octobre, par laquelle il déclaroit Monsieur Le Prince criminel de lèse-majesté.

Monsieur vint au palais le 20 de novembre, et monsieur le premier président, ayant exagéré, même avec emphase, tout ce qui se passoit en Guienne, conclut par la nécessité qu' il y avoit de procéder à l' enregistrement de la déclaration, pour obéir aux très-justes volontés du roi : ce fut son expression. Monsieur, qui, comme vous avez vu ci-dessus, avoit pris sa résolution, répondit au premier président que ce n' étoit pas une affaire à précipiter ; qu' il falloit se donner du temps pour travailler à l' accommodement ; qu' il s' y appliquoit de tout son pouvoir ; que M Danville étoit en chemin pour lui apporter des nouvelles de la cour ; qu' il étoit étrange que l' on pressât une déclaration contre un prince du sang, et que l' on ne songeât pas seulement aux préparatifs que le Cardinal Mazarin faisoit pour entrer à main armée dans le royaume.

Je vous ennuierois fort inutilement, si je m' attachois au détail de ce qui se passa dans les assemblées des chambres, qui commencèrent, comme je viens de vous le dire, le 20 de novembre, puis que celles du 23, du 24, du 28 de ce mois, et du 1^{er} et du 2 de décembre, ne furent, à proprement parler, employées qu' à une répétition continuelle de la nécessité de l' enregistrement de la déclaration, que monsieur le premier président pressoit au nom du roi, et des raisons différentes que monsieur alléguoit pour obliger la compagnie à le différer. Tantôt il attendoit le retour d' un gentilhomme qu' il avoit envoyé à la cour pour négocier ; tantôt il assuroit que M Danville devoit arriver de la cour, au premier jour, avec des radoucissements ; tantôt il incidentoit sur la forme que l' on devoit garder lorsqu' il s' agissoit de condamner un prince du sang ; tantôt il soutenoit que le préalable nécessaire de toutes choses étoit de songer à se précautionner contre le retour du

p55

cardinal ; tantôt il produisoit des lettres de Monsieur Le Prince, adressées au roi et au parlement même, et par lesquelles il demandoit à se justifier. Comme il vit et que le parlement ne vouloit pas même souffrir que l' on lût ses lettres, parce qu' elles venoient d' un prince qui avoit les armes à la main contre son roi, et que ce même esprit portoit le gros de la compagnie à l' enregistrement, il quitta la partie, et il envoya M De Choisi au parlement, le 4, pour le prier de ne le point attendre pour la délibération qui concernoit la déclaration, parce qu' il avoit résolu de n' y point assister. L' on opina ; et il passa de six-vingts voix, après qu' il y eut eu trois ou quatre avis différents, plus en la forme qu' en la substance, à faire lire, publier et registrer au

p56

greffe la déclaration, pour être exécutée selon sa forme et teneur.

Ce qui consterna monsieur fut que Croissi ayant proposé, à la fin de l' assemblée, de prendre jour pour délibérer sur le retour du Cardinal Mazarin, dont personne ne doutoit plus, ne fut presque pas écouté. Monsieur m' en parla le soir, et il me dit qu' il étoit résolu de faire agir le peuple pour éveiller le

parlement ; et je lui répondis ces propres paroles :

" le parlement, monsieur, ne s' éveillera que trop en paroles contre le cardinal ; mais il s' endormira trop en effet. Considérez, s' il vous plaît, ajoutai-je, que quand M De Croissi a parlé, il étoit midi sonné, et que tout le monde vouloit dîner. " monsieur ne prit que pour une raillerie ce que je lui disois tout de bon et comme je le pensois, et il commanda à Ornane, maître de sa garde-robe, de faire faire une manière d' émotion par le Maillart, duquel je vous ai parlé dans le second volume de cet ouvrage. Ce misérable mena, pour mieux couvrir son jeu, vingt ou

p57

trente gueux crier à monsieur. Ils allèrent de là chez monsieur le premier président, qui leur fit ouvrir sa porte, et les menaça, avec son intrépidité ordinaire, de les faire pendre.

L' on donna, le 7, arrêt en pleine assemblée de chambres pour empêcher, à l' avenir, ces insolences ; mais l' on ne laissa pas de faire réflexion sur la nécessité de lever les prétextes qui y donnoient lieu, et l' on s' assembla, le 9, pour délibérer touchant les bruits qui couroient du prochain retour de monsieur le cardinal. Monsieur

p58

ayant dit qu' ils n' étoient que trop vrais, le premier président essaya d' éluder, par la proposition qu' il fit de mander les gens du roi, et de faire lire les informations qui, suivant les arrêts précédents, devoient avoir été faites contre le cardinal. M Talon représenta qu' il ne s' agissoit point de ces informations ; que, le cardinal ayant été condamné par une déclaration du roi, il ne falloit point chercher d' autre preuve ; et que, s' il falloit informer, ce ne pouvoit être que contre les contraventions à cette déclaration. Il conclut à députer vers sa majesté pour l' informer des bruits qui couroient de ce retour, et pour la supplier de confirmer la parole royale qu' elle avoit donnée, sur ce sujet, à tous ses peuples. Il ajouta que défenses seroient faites à tous les gouverneurs de provinces et de places de donner passage au cardinal, et que tous les parlements seroient avertis de cet arrêt et exhortés d' en donner un pareil. Après ces conclusions, l' on commença à opiner ; mais, la délibération n' ayant pu se consommer, et monsieur

s' étant trouvé mal, le dimanche au soir, l' assemblée fut remise au mercredi 13. Elle produisit, presque tout d' une voix, l' arrêt conforme aux conclusions, qui portoient, outre ce que je vous en ai dit ci-dessus, que le roi seroit supplié

p59

de donner part au pape et aux autres princes étrangers des raisons qui l' avoient obligé à éloigner le cardinal de sa personne et de ses conseils.

Il y eut, ce jour-là, un intermède qui vous fera connoître que ce n' étoit pas sans raison que j' avois prévu la difficulté du personnage que j' aurois à jouer, dans la conduite que nous prenions. Machaut Fleuri, serviteur passionné de Monsieur Le Prince, ayant dit en opinant que le trouble de l' état n' étoit causé que par des gens qui vouloient à toute force emporter le chapeau de cardinal, je l' interrompis pour lui répondre que j' étois si accoutumé à en voir dans ma maison, qu' apparemment je n' étois pas assez ébloui de sa couleur pour faire, en sa considération, tout le mal dont il m' accusoit. Comme

p60

l' on ne doit jamais interrompre les avis, il s' éleva une fort grande clameur en faveur de Machaut. Je suppliai la compagnie d' excuser ma chaleur, " laquelle toutefois, ajoutai-je, ne procède pas, pour cette fois, de défaut de mépris. "

quelqu' un ayant dit aussi, en opinant, qu' il falloit procéder à l' égard du cardinal comme l' on avoit procédé autrefois à l' égard de l' Amiral De Coligni, c' est-à-dire mettre sa tête à prix, je me levai, aussi bien que tous les autres conseillers clerks, parce qu' il est défendu par les canons aux ecclésiastiques d' assister aux délibérations dans lesquelles il y a eu avis ouvert à la mort.

p61

Le 18, messieurs des enquêtes allèrent, par députés, à la grande chambre pour demander l' assemblée, sur une lettre que M Le Cardinal Mazarin avoit écrite à M D' Elbeuf, en lui demandant conseil touchant son retour en France. Monsieur le premier président avoua

la lettre ; il dit que M D' Elbeuf la lui avoit envoyée ; qu' il avoit, en même temps, dépêché au roi pour lui en rendre compte et faire voir la conséquence ; et qu' il attendoit la réponse de son envoyé, après laquelle il promettoit d' assembler la compagnie, si il ne plaisoit à sa majesté de lui donner satisfaction. Les enquêtes ne se contentèrent pas de cette parole de monsieur le premier président ; elles renvoyèrent, le lendemain, qui fut le 19, leurs députés à la grande chambre, et l' on fut obligé d' assembler,

p62

le 20, après y avoir invité M Le Duc D' Orléans. Le premier président ayant dit à la compagnie que le sujet de l' assemblée étoit la lettre dont j' ai parlé ci-dessus et un voyage que M De Navailles avoit fait vers M D' Elbeuf, les gens du roi furent mandés, qui, par la bouche de M Talon, conclurent à ce qu' en exécution de l' arrêt d' un tel jour et an, les députés du parlement se rendissent au plus tôt vers le roi, pour l' informer de ce qui se passe sur la frontière ; que sa majesté fût suppliée d' écrire à l' électeur de Cologne, pour faire sortir le Cardinal Mazarin de ses terres et seigneuries ; que M Le Duc D' Orléans fût prié d' envoyer au roi,

p63

en son nom, à cette même fin, comme aussi au Maréchal D' Hocquincourt et autres commandants de troupes, pour leur donner avis du dessein que le Cardinal De Mazarin avoit de rentrer en France ; que quelques conseillers de la cour fussent nommés pour se transporter sur la frontière, et pour dresser des procès-verbaux de ce qui se passeroit à l' égard de ce retour ; qu' il fût fait défenses aux maires et échevins des villes de lui donner passage, ni lieu d' assemblée à aucunes troupes qui le dussent favoriser, ni retraite à aucun de ses parents, ni domestiques ; que le sieur De Navailles fût ajourné à comparoir en personne à ladite cour, pour rendre compte du commerce qu' il entretenoit avec lui, et que l' on publieroit monitoire pour être informé de la vérité de ces commerces. Voilà le gros des conclusions conformément auxquelles l' arrêt fut donné.

Vous croyez sans doute que le Cardinal Mazarin est foudroyé par le parlement, en voyant que les gens du

roi même forment et enflamment les exhalaisons qui produisent un aussi grand tonnerre ? Nullement. Au

p64

même instant que l' on donnoit cet arrêt, avec une chaleur qui alloit jusques à la fureur, un conseiller ayant dit que les gens de guerre qui s' assembloient sur la frontière, pour le service du Mazarin, se moqueroient de toutes les défenses du parlement si elles ne leur étoient signifiées par des huissiers qui eussent de bons mousquets et de bonnes piques, ce conseiller, dis-je, du nom duquel je ne me ressouviens pas, mais qui, comme vous voyez, ne parloit pas de trop mauvais sens, fut repoussé par un soulèvement général de toutes les voix, comme si il eût avancé la plus forte impertinence du monde ; et toute la compagnie s' écria, même avec véhémence, que le licenciement des gens de guerre n' appartenoit qu' à sa majesté.

Je vous supplie d' accorder, si il vous est possible, cette tendresse de coeur pour l' autorité du roi, avec l' arrêt qui, au même moment, défend à toutes les villes de donner passage à celui que cette même autorité veut rétablir. Ce qui est de merveilleux est que ce qui paroît un prodige aux siècles à venir ne se sent pas dans les temps, et que ceux même que j' ai vus depuis raisonner sur cette matière, comme je fais à l' heure qu' il est, eussent juré, dans les instants dont je vous

p65

parle, qu' il n' y avoit rien de contradictoire entre la restriction et entre l' arrêt. Ce que j' ai vu dans nos troubles m' a expliqué, en plus d' une occasion, ce que je n' avois pu concevoir auparavant dans les histoires. L' on y trouve des faits si opposés les uns aux autres, qu' ils en sont incroyables ; mais l' expérience nous fait connoître que tout ce qui est incroyable n' est pas faux.

Vous verrez encore des preuves de cette vérité dans les suites de ce qui se passa au parlement, que je reprendrai après vous avoir entretenu de quelques circonstances qui regardent la cour.

Il y eut, en ce temps-là, contestation dans le cabinet sur la manière dont la cour se devoit conduire à l' égard du parlement, les uns soutenant qu' il le falloit ménager avec soin, et les autres prétendant qu' il étoit plus à propos de l' abandonner à lui-même : ce fut le mot dont Brachet se servit, en parlant à la

reine. Il lui avoit été inspiré et dicté par
Mainardeau-Champré,

p66

conseiller de la grande chambre et homme de bon sens,
qui lui avoit donné charge de dire à la reine, de sa
part, que le mieux qu' elle pouvoit faire étoit de
laisser tomber, à Paris, toutes choses dans la
confusion, qui sert toujours au rétablissement de
l' autorité royale, quand elle vient jusques à un
certain point ; qu' il falloit, pour cet effet, commander
à monsieur le président d' aller faire sa charge de
garde des sceaux à la cour, d' y appeler M De La
Vieuville avec tout ce qui avoit trait aux finances,
d' y faire venir le grand conseil, et caetera.
Cet avis, qui étoit fondé sur les indispositions que
l' on croyoit qu' un abandonnement de cet éclat
produiroit, dans une ville où l' on ne peut désavouer
que tous les établissements ordinaires n' aient un
enchaînement, même très-serré, les uns avec les autres :
cet avis, dis-je, fut combattu, avec beaucoup de force,
par tous

p67

ceux qui appréhendoient que les ennemis du cardinal ne se servissent utilement, contre ses intérêts, de la foiblesse de M Le Président Le Bailleul, qui, par l'absence du premier président, demeuroit à la tête du parlement, et de la nouvelle aigreur qu'un éclat comme celui-là produiroit encore dans l'esprit des peuples. Le cardinal balançoit longtemps entre les raisons qui appuyoient l'un et l'autre parti, quoique la reine, qui, par son goût, croyoit toujours que le plus aigre étoit le meilleur, se fût déclarée d'abord pour le premier. Ce qui décida, à ce que le Maréchal De La Ferté m'a dit depuis, fut le sentiment de M De Senneterre, qui écrivit fortement au cardinal pour l'appuyer, et qui lui fit même peur des expressions, fort souvent trop fortes, du premier président, lesquelles faisoient quelquefois, ajoutoit Senneterre, plus de mal que ses intentions ne pouvoient jamais faire de bien. Cela étoit trop exagéré. Enfin le premier président

sortit de Paris, par ordre exprès du roi, et il ne prit pas même congé du parlement, à quoi il fut porté par M De Champlâtreux, assez contre son inclination. M De Champlâtreux eut raison, parce qu' enfin il eût pu courre fortune, dans l' émotion qu' un spectacle comme celui-là eût pu produire. Je lui allai dire adieu, la veille de son départ, et il me dit ces propres paroles : " je m' en vas à la cour, et je dirai la vérité ; après quoi il faudra obéir au roi. " je suis persuadé qu' il le fit effectivement comme il le dit. Je reviens à ce qui se passa au parlement.

Le 29 Décembre, les gens du roi entrèrent dans la grande chambre. Ils présentèrent une lettre de cachet du roi qui portoit injonction à la compagnie de différer l' envoi des députés qui avoient été nommés, par l' arrêt du 13, pour aller trouver le roi, parce qu' il leur avoit plus que suffisamment expliqué autrefois son intention.

M Talon ajouta qu' il étoit obligé, par le devoir de sa charge, de représenter l' émotion qu' une telle députation pourroit causer dans un temps aussi trouble. " vous voyez, continua-t-il, tout le royaume branle ; et voilà encore une lettre du parlement de Rouen qui vous écrit qu' il a donné l' arrêt contre le Cardinal Mazarin, conforme au vôtre du 13. "

M Le Duc D' Orléans prit la parole ensuite. Il dit que le Cardinal Mazarin étoit arrivé le 25 à Sedan ; que les Maréchaux D' Hocquincourt et De La Ferté l' alloient joindre avec une armée pour le conduire à la cour, et qu' il étoit temps de s' opposer à ses desseins, desquels l' on ne pouvoit plus douter. Je ne vous puis exprimer à quel point alla le soulèvement des esprits. L' on eut peine à attendre que les gens du roi eussent pris leurs conclusions, qui furent à faire partir incessamment les députés pour aller trouver le roi, à déclarer, dès à présent, le Cardinal Mazarin et ses adhérents criminels de lèse-majesté ; à enjoindre aux communes de leur courre sus, à défendre aux maires et échevins des villes de leur donner passage ; à vendre sa bibliothèque

p70

et tous ses meubles. L' arrêt ajouta que l' on prendroit préférablement, sur le prix, la somme de cent cinquante mille livres pour être données à celui qui représenteroit ledit cardinal vif ou mort. à cette parole, tous les ecclésiastiques se levèrent, pour la raison que j' ai marquée dans une pareille occasion. Vous vous imaginez sans doute que les affaires sont bien aigries, et vous en serez encore bien plus persuadée

p71

quand je vous aurai dit que le 2 de janvier suivant, c' est-à-dire le 2 de janvier 1652, l' on donna encore, sur les conclusions des gens du roi et sur l' avis que l' on eut que le cardinal avoit déjà passé épernai, l' on donna, dis-je, un second arrêt par lequel il fut ordonné, de plus, que l' on inviteroit tous les autres parlements à donner un arrêt pareil à celui du 29 Décembre ; que l' on enverroit deux conseillers, avec les quatre qui avoient été nommés, sur les rivières, avec ordre d' armer les communes, et que les troupes de M Le Duc D' Orléans seroient commandées pour

s'opposer à la marche du cardinal, et que les ordres seroient envoyés pour leur subsistance. N'est-il pas vrai qu'il y avoit apparence, après ces conclusions et après cet arrêt, que le parlement vouloit la guerre ? Nullement.

Un conseiller ayant dit que le premier pas, pour cette subsistance, étoit d'avoir de l'argent et d'en prendre dans les parties casuelles ce qui y étoit du droit annuel,

p72

fut rebuté avec indignation et avec clameur ; et la même compagnie, qui venoit d'ordonner la marche des troupes de monsieur pour s'opposer à celle du roi, traita la proposition de prendre ses deniers avec la même religion et le même scrupule qu'elle eût pu avoir dans la plus grande tranquillité du royaume. Je dis, à la levée du parlement, à monsieur qu'il voyoit que je ne lui avois pas menti quand je lui avois tant répété que l'on ne faisoit jamais bien la guerre civile avec les conclusions des gens du roi. Il dut s'en apercevoir, quoique d'une autre manière, le lendemain 11 ; car le parlement s'étant assemblé et le Marquis De Sablonière, maistre de camp du régiment de Valois, étant entré et ayant dit à monsieur que le Coudrai-Geniers, qui étoit l'un des

p73

commissaires pour armer les communes, avoit été tué, et que Bitaut, qui étoit l'autre, étoit prisonnier des ennemis, la commotion fut si générale dans tous les esprits, qu'elle n'eût pu être plus grande quand il se seroit agi de l'assassinat du monde le plus noir et le plus horrible, médité et exécuté en pleine paix. Je me souviens que Bachaumont, qui étoit ce jour-là derrière

p74

moi, me dit à l'oreille, en se moquant de ses confrères : " je vas acquérir une merveilleuse réputation ; car j'opinerai à écarteler M D' Hocquincourt, qui a été assez insolent pour charger des gens qui arment les communes contre lui. " la colère que le parlement eut de cette prévarication de M D' Hocquincourt, et contre laquelle il décréta en

forme, fut cause, à mon opinion, que l' on ne refusa pas l' audience à un gentilhomme de Monsieur Le Prince, qui apportoit une lettre et une requête de sa part ; car je ne vois pas par quelle autre raison l' on eût pu recevoir ce paquet envoyé au parlement après l' enregistrement de la déclaration, puisque ce même parlement avoit refusé de voir une lettre et une remontrance de Monsieur Le Prince, de cette même nature, le 2 de décembre, qui étoit un temps dans lequel il n' y avoit encore aucune procédure en forme qui eût été faite contre lui dans la compagnie. Je fis remarquer cette circonstance, le soir du 11, à M Talon, qui avoit conclu lui-même à entendre l' envoyé ; et il me répondit ces propres mots : " nous ne savons plus tous ce que nous faisons ; nous sommes hors des grandes règles. " il ne laissa pas d' insister, dans ses conclusions, à ce que l' on ne touchât point aux deniers du roi, qu' il maintint devoir être sacrés, quoi qu' il pût

p75

arriver. Jugez, je vous supplie, comme cela se pouvoit accorder avec l' autre partie des conclusions qu' il avoit données, deux ou trois jours devant, par lesquelles il armoit les communes et faisoit marcher les troupes pour s' opposer à celles du roi. J' ai admiré, mille fois en ma vie, le peu de sens de ces malheureux gazetiers qui ont écrit l' histoire de ce temps-là. Je n' en ai pas vu un seul qui ait seulement fait une réflexion légère sur ces contradictions, qui en sont pourtant les pièces les plus curieuses et les plus remarquables. Je ne pouvois concevoir, dès ce temps-là, celles que je remarquois dans la conduite de M Talon, parce qu' il étoit assurément homme d' un esprit ferme et d' un jugement solide, et je crus quelquefois qu' elles étoient affectées. Je me souviens que je perdis cette pensée, après y avoir fait de grandes réflexions, et que j' eus des raisons, du détail desquelles je n' ai pas la mémoire assez fraîche, pour demeurer persuadé qu' il étoit emporté, comme tous les autres, par les torrents qui courent, dans ces sortes de temps, avec

p76

une impétuosité qui agitoit les hommes, en un même moment, de différents côtés. Voilà justement ce qui arriva à M Talon dans la délibération de laquelle nous parlons ; car, après

qu' il eut conclu à faire entrer l' envoyé de Monsieur Le Prince et à lire sa lettre et sa requête, il ajouta qu' il falloit envoyer l' un et l' autre au roi et n' y point délibérer que l' on n' eût sa réponse. La lettre de Monsieur Le Prince au parlement n' étoit qu' un offre qu' il faisoit à la compagnie de sa personne et de ses armes contre l' ennemi commun ; et la requête tendoit à ce qu' il fût sursis à l' exécution de la déclaration qui avoit été registrée contre lui, jusques à ce que les déclarations et arrêts rendus contre le cardinal eussent eu leur plein et entier effet. L' on ne

p77

put achever la délibération, quoique l' on eût opiné jusques à trois heures après midi. Elle fut consommée le lendemain, qui fut le 12, et arrêt fut donné, par lequel il fut dit que l' on redemanderoit M Bitaut, et M Geniers, qui n' étoit que prisonnier, à M D' Hocquincourt ; et qu' en cas de refus, on rendoit responsable lui et toute sa postérité de tout ce qui leur pourroit arriver ; que la déclaration et arrêts contre le cardinal seroient exécutés ; que défenses seroient faites à tous les sujets du roi de reconnoître le Maréchal D' Hocquincourt et autres qui assistent le cardinal, en qualité de commandants de troupes de sa majesté, et qu' il seroit sursis à l' exécution de la déclaration et arrêts rendus contre Monsieur Le Prince, jusques à ce que la déclaration et arrêts rendus contre le cardinal aient été entièrement exécutés. Ce qui se passa au parlement le 16 et le 19 de janvier n' est d' aucune considération. M De Nemours, qui

p78

revenoit de Bordeaux et qui passoit en Flandres pour en ramener les troupes que les espagnols donnoient à Monsieur Le Prince, arriva à Paris le soir du 19. Il est nécessaire de reprendre un peu de plus haut le détail de ce qui concerne cette marche de M De Nemours, qui donna à monsieur beaucoup d' ombrage. Je vous ai déjà dit, ce me semble, que M Le Duc D' Orléans étoit cruellement embarrassé, cinq ou six fois par jour, parce qu' il étoit persuadé que tout étoit à l' aventure et qu' il étoit même impossible de faire bien. Il y avoit des moments où il prenoit de cette sorte de courage que le désespoir produit ; et

c' étoit dans ces moments où il disoit que le pis qui lui pouvoit arriver seroit d' être en repos à Blois ; mais madame, qui n' estimoit pas ce repos pour lui, troubloit souvent la douceur des idées qu' il s' en formoit, et lui donnoit, par conséquent, des appréhensions fréquentes des inconvénients qu' il ne craignoit déjà que trop naturellement. La constitution où étoient les affaires n' aidoit pas à lui donner de la hardiesse ; car, outre qu' il marchoit toujours sur

p79

des précipices, les allures qu' il étoit obligé d' y suivre et d' y prendre étoient d' une nature à faire glisser les gens qui eussent été les plus fermes et les plus assurés. Comme il ne pouvoit oublier le jeudi saint, et qu' il craignoit d' ailleurs extrêmement la dépendance dans laquelle il croyoit qu' il tomberoit infailliblement, si il s' unissoit absolument avec Monsieur Le Prince, il se contraignoit lui-même, dans toutes ses démarches, à un point qu' il forçoit, dix fois par jour, les plus naturelles ; et dans le temps qu' il espéroit encore que l' on pourroit traverser le retour de monsieur le cardinal par d' autres moyens que ceux de la guerre civile, il s' accoutuma si bien à garder les mesures qui étoient convenables à cette disposition, que quand il fut obligé de les changer, il tomba dans une conduite hétéroclite et toute pareille à celle du parlement. Vous avez déjà vu, en plusieurs occasions, que

p80

cette compagnie, dans une même séance, commandoit à des troupes de marcher et leur défendoit, en même temps, de pourvoir à leur subsistance ; qu' elle armoit les peuples contre les gens de guerre, qui avoient leur commission et leur ordre en bonne forme de la cour, et qu' elle éclatoit, au même moment, contre ceux qui proposoient que l' on licenciât ces gens de guerre ; qu' elle enjoignoit aux communes de courre sus aux généraux des armes du roi qui assisteroient le Mazarin, et qu' elle défendoit au même instant, sur peine de la vie, de faire aucune levée sans commission expresse de sa majesté. Monsieur, qui se figuroit qu' en demeurant uni avec le parlement, il fronderoit le Mazarin sans dépendance de Monsieur Le Prince, se laissa couler par cette jonction encore plus aisément dans la pente où il ne tomboit déjà que trop naturellement par son

irrésolution. Elle l'obligeoit à tenir des deux côtés toutes les fois qu'il avoit

p81

lieu de le faire. Ce qui étoit de son inclination lui devint nécessaire par son union avec une compagnie qui n'agissoit jamais que sur le fondement d'accorder les ordonnances royales avec la guerre civile. Ce ridicule est en quelque manière couvert dans les temps, à l'égard du parlement, par la majesté d'un grand corps, que la plupart des gens croient infaillible ; il paroît toujours de bonne heure dans les particuliers, quels qu'ils soient, fils de France ou princes du sang. Je le disois tous les jours à monsieur, qui en convenoit, et puis revenoit toujours à me dire en sifflant : " qu'y a-t-il de mieux à faire ? " je crois que ce mot servit de refrain, plus de cinquante fois, à tout ce qui se dit dans une conversation que j'eus avec lui le jour que M De Nemours arriva à Paris. Monsieur me témoignant beaucoup de chagrin de ce que les troupes qu'il alloit querir en Flandres fortifieroient trop Monsieur Le Prince, " qui

p82

s'en servira après, ajouta-t-il, à ses fins et comme il lui plaira, " je lui dis que j'étois au désespoir de le voir dans un état où rien ne lui pouvoit donner de la joie, et où tout le pouvoit et le devoit affliger. " si Monsieur Le Prince est battu, lui disois-je, que ferez-vous avec le parlement, qui attendroit les conclusions des gens du roi quand le cardinal seroit avec une armée à la porte de la grande chambre ? Que ferez-vous si Monsieur Le Prince est victorieux, puisque vous êtes déjà en défiance de quatre mille hommes que l'on est sur le point de lui amener ? " quoique j'eusse été très-fâché, et par la raison de l'engagement que j'avois sur ce point avec la reine, et par celle même de mon intérêt particulier, qu'il se fût uni intimement avec Monsieur Le Prince, avec lequel d'ailleurs il ne pouvoit s'unir sans se soumettre, même avec honte, vu l'inégalité des génies, je n'eusse pas laissé de souhaiter qu'il n'eût pas la foiblesse, et d'envie et de crainte, qu'il avoit à son égard, parce qu'il me sembloit qu'il y avoit des tempéraments à prendre, par lesquels il pouvoit faire servir Monsieur Le Prince à ses fins, sans lui donner tous les avantages qu'il en appréhendoit. Je conviens que ces

tempéraments étoient difficiles dans l' exécution, et, par conséquent, qu' ils étoient impossibles à monsieur, qui ne reconnoissoit presque

p83

jamais de différence entre le difficile et l' impossible. Il est incroyable quelle peine j' eus à lui persuader que la bonne conduite vouloit qu' il fit ses efforts à ce que le parlement ne se déclarât pas contre ces troupes auxiliaires qui devoient venir à Monsieur Le Prince. Je lui représentai avec force toutes les raisons qui l' obligeoient à ne les pas opprimer, dans la conjoncture où étoient les affaires, et à ne pas accoutumer la compagnie à condamner les pas qui se faisoient contre le Mazarin.

Je convenois qu' il falloit blâmer publiquement l' union avec les étrangers pour soutenir la gageure ; mais je soutenois qu' il falloit, en même temps, éluder les délibérations que l' on voudroit faire sur ce sujet ; et j' en proposois les moyens, qui, par les diversions qui étoient naturelles et par les foiblesses du président Le Bailleul, eussent été même comme imperceptibles. Monsieur demeura très-longtemps ferme à laisser aller la chose dans son cours, " parce que, ajouta-t-il, Monsieur Le Prince n' est déjà que trop fort ; " et après que je l' eus convaincu par mes raisons, il fit ce que tous les hommes

p84

qui sont foibles ne manquent jamais de faire en pareille occasion : ils tournent si court, quand ils changent de sentiment, qu' ils ne mesurent plus leurs allures ; ils sautent au lieu de marcher ; et il prit tout d' un coup le parti, quoi que je lui pusse dire au contraire, de justifier la marche de ces troupes étrangères, et de la justifier dans le parlement par des illusions qui ne trompent personne et qui ne servent qu' à faire voir que l' on veut tromper. Cette figure est de la rhétorique de tous les temps ; mais il faut avouer que celui du Cardinal Mazarin l' a étudiée et pratiquée et plus fréquemment et plus insolemment que tous les autres. Elle y a été non-seulement journallement employée, mais consacrée dans les arrêts, dans les édits et dans les déclarations ; et je suis persuadé que cet outrage public fait à la bonne foi a été, comme il me semble que je vous l' ai déjà dit dans la première partie de

cet ouvrage, la principale cause de nos révolutions. Monsieur me dit qu' il prétendrait dans le parlement que ces troupes n' étoient pas espagnoles, parce que les hommes qui les composoient étoient allemands. Vous remarquerez, s' il vous plaît, qu' il y avoit trois ou quatre

p85

ans qu' elles servoient l' Espagne, en Flandres, sous le commandement d' un cadet de Witemberg, qui étoit nommément à la solde du roi catholique, et que beaucoup de gens de qualité, même du pays-bas, y étoient officiers. J' eus beau représenter à monsieur que ce que nous blâmions tous les jours le plus dans la conduite du cardinal étoit cette manière d' agir et de parler, si contraire aux vérités les plus reconnues, je n' y gagnai rien ; et il me répondit, en se moquant de moi, que je devois avoir observé que le monde veut être trompé. Ce mot est vrai, et il se vérifia même en cette occasion. Je vous supplie de me permettre que je fasse ici une pause, pour observer qu' il n' est pas étrange que les historiens qui traitent des matières dans lesquelles ils ne

p86

sont pas entrés par eux-mêmes s' égarent si souvent, puisque ceux même qui en sont les plus proches ne se peuvent défendre, dans une infinité d' occasions, de prendre pour des réalités des apparences quelquefois fausses dans toutes leurs circonstances. Il n' y eut pas un homme, je ne dis pas dans le parlement, mais dans Luxembourg même, qui ne crût, en ce temps-là, que mon unique application auprès de monsieur ne fût de rompre les mesures que Monsieur Le Prince avoit avec lui. Je n' y eusse pas certainement manqué, si j' eusse seulement entrevu qu' il eût eu la moindre disposition à en prendre de bonnes et d' essentielles ; mais je vous assure qu' il étoit si éloigné de celles même auxquelles l' état des affaires l' obligeoit, par toutes les règles de la bonne conduite, que j' étois forcé de travailler avec soin à lui persuader de demeurer, au moins avec quelque sorte de justesse, dans celle-ci, dans le moment même que tout le monde se figuroit que je ne songeais qu' à l' en détourner. Je n' étois pourtant pas fâché du bruit que les serviteurs de Monsieur Le Prince répandoient du contraire, quoique ces bruits me coûtassent, de temps

en temps, quelques bourrades, que l' on me donnoit en opinant dans les assemblées des chambres. J' espérai, au commencement,

p87

de m' en pouvoir servir utilement pour entretenir la reine ; elle ne s' y laissa pas amuser longtemps ; et comme elle sut que, bien que je lui tinsse fidèlement la parole que je lui avois donnée de ne me point accommoder avec Monsieur Le Prince, je ne laissois pas de déconseiller à monsieur de rompre avec lui, elle m' en fit faire des reproches par Brachet, qui vint à Paris dans ce temps-là. Je lui fis écrire sous moi un mémoire qui lui justifioit clairement que je ne manquois en rien, comme il étoit vrai, à tout ce que je lui avois promis, parce que je ne m' étois engagé à quoi que ce soit qui fût contraire à ce que j' avois conseillé à monsieur. Brachet me dit, à son retour, que la reine en étoit convenue, après qu' il lui eut fait peser mes raisons ; mais que M De Châteauneuf s' étoit récrié, en proférant ces propres paroles : " je ne suis pas, madame, non plus que le coadjuteur, de l' avis du rappel de monsieur le cardinal ; mais il est si criminel à un sujet de dicter un mémoire pareil à celui que je viens de voir, que, si j' étois son juge, je le condamnerois sans balancer sur cet unique chef. " la reine eut la charité de commander à Brachet de me raconter ce détail, et de me dire que monsieur le cardinal auroit plus de fidélité

p88

pour moi que ce scélérat, quoique je ne lui en donnasse pas sujet. Ce furent ses propres paroles. Je reviens au parlement.

Ce qui s' y passa, depuis le 12 de janvier 1652 jusques au 24 du même mois, ne mérite pas votre attention, parce que l' on n' y parla presque que de l' affaire de Mm Bitaut et Geniers ; que l' on y traita toujours comme si il se fût agi d' un assassinat, qui eût été commis de sang-froid sur les degrés du palais.

Le 24, M Le Président De Bellièvre et les autres députés qui avoient été à Poitiers firent leur relation des remontrances qu' ils avoient faites au roi, au nom du parlement, contre le retour du cardinal, avec toute la véhémence et toute la force imaginable. Ils dirent que sa majesté, après en avoir communiqué avec

la reine et son conseil, leur avoit fait répondre, en sa présence, par monsieur le garde des sceaux, que quand le parlement avoit donné ses derniers arrêts, il n'avoit pas su sans doute que M Le Cardinal Mazarin n'avoit

p89

fait aucune levée de gens de guerre que par les ordres exprès de sa majesté ; qu' il lui avoit été commandé d' entrer en France et d' y amener ses troupes ; et qu' ainsi le roi ne trouvoit pas mauvais ce que la compagnie avoit fait jusques à ce jour, mais qu' il ne doutoit pas aussi que quand elle auroit appris le détail dont il venoit de l' informer, et su, de plus, que M Le Cardinal Mazarin ne demandoit que le moyen de se justifier, elle ne donnât à tous ses peuples l' exemple de l' obéissance qu' ils lui devoient. Jugez, s' il vous plaît, quelle commotion put faire, dans le parlement, une réponse si peu conforme aux paroles solennelles que la reine lui avoit réitérées plus de dix fois. M Le Duc D' Orléans ne l' apaisa pas, en disant que le roi lui avoit envoyé Ruvigni pour lui faire le même discours, et pour lui ordonner de renvoyer dans leurs garnisons les régiments qui étoient sous son nom.

p90

La chaleur fut encore augmentée par les arrêts de Toulouse et de Rouen, donnés contre le Mazarin, dont l' on affecta la lecture dans ce moment, aussi bien que celle d' une lettre du parlement de Bretagne, qui demandoit à celui de Paris union contre les violences de M Le Maréchal De La Meilleraie. M Talon harangua, avec une véhémence qui avoit quelque chose de la fureur, contre le cardinal ; il tonna en faveur du parlement de Rennes contre le Maréchal De La Meilleraie ; mais il conclut à des remontrances sur le retour du premier et à des informations contre le désordre des troupes du Maréchal D' Hocquincourt. Le feu s' exhala en paroles ; midi sonna,

p91

et l' on remit la délibération au lendemain 25. Elle produisit un arrêt conforme à ces conclusions que je

viens de vous rapporter, avec une addition toutefois qui y fut mise, particulièrement en vue du Maréchal De La Meilleraie, qui étoit qu' il ne seroit procédé, au parlement, à la réception d' aucun duc, pair, ni maréchal de France, que le cardinal ne fût hors du royaume.

Le pur hasard fit un incident, dans cette séance, qui fut pris par la plupart des gens pour un grand mystère. M Le Maréchal D' Estampes ayant dit, en opinant, sans aucun dessein, que le parlement devoit s' unir avec monsieur pour chasser l' ennemi commun, quelques conseillers le suivirent dans leur avis sans y entendre aucune finesse ; et quelques autres le contredirent par ce pur esprit que je vous ai quelquefois dit être opposé à tout ce qui est ou paroît concert dans ces sortes de compagnies. M Le Président De Novion, qui étoit raccommodé intimement avec la cour, prit très-habilement cette conjoncture pour la servir ; et jugeant très-bien que la personne du Maréchal D' Estampes, qui étoit domestique de monsieur, lui donnoit lieu de faire croire qu' il y avoit de l' art à ce qui n' avoit été, dans la vérité, jeté qu' à l' aventure, il s' éleva, avec M Le Président De

p92

Mesme, contre ce mot d' union, comme contre la parole du monde la plus criminelle. Il exagéra, avec éloquence, l' injure que l' on faisoit au parlement de le croire capable d' une jonction qui produiroit infailliblement la guerre civile. La tendresse de coeur pour l' autorité royale saisit tout d' un coup toutes les imaginations ; l' on poussa les voix jusques à la clameur contre la proposition du pauvre Maréchal D' Estampes, et l' on la rejeta avec fureur, de la même manière que si elle n' eût pas été avancée, peut-être plus de cinquante fois, depuis six semaines, par trente conseillers ; de la même manière que si le parlement n' eût pas remercié monsieur, dans toutes ses séances, des obstacles qu' il apportoit au retour du cardinal ; et enfin de la même manière que si les gens du roi même n' eussent pas conclu, en deux ou trois rencontres différentes, à le prier de faire marcher ses troupes pour cet effet. Il faut revenir à ce que je vous ai déjà dit quelquefois, que rien n' est plus peuple que les compagnies.

M Le Duc D' Orléans, qui étoit présent à cette scène, en fut atterré ; et ce fut ce qui le détermina à joindre ses troupes à celles de Monsieur Le Prince. Il y avoit longtemps qu' il les lui faisoit espérer, et parce qu' il n' avoit pas la force de les lui refuser, et parce qu' il en étoit pressé au dernier point par M De

Beaufort, qui y avoit

p93

un intérêt personnel, en ce qu' il les devoit commander ; mais il m' avoua, le soir du jour dans lequel ce ridicule acte se joua, qu' il avoit eu bien de la peine à s' y résoudre ; mais qu' il confessoit que puisqu' il n' y avoit rien à espérer du parlement, qu' il se perdrait lui-même et qu' il perdrait aussi tous ceux qui étoient embarqués avec lui ; qu' il ne falloit pas laisser périr Monsieur Le Prince ; et peu s' en fallut qu' il ne me proposât de me raccommo-der même avec lui. Il n' en vint toutefois pas jusque-là, soit qu' il fît réflexion sur mes engagements, qui ne lui étoient pas inconnus, soit, et c' est ce qui m' en parut, que la peur qu' il avoit de se mettre dans la dépendance de Monsieur Le Prince fût plus forte dans son esprit que celle qu' il venoit de prendre de ce contre-temps du parlement. Vous verrez la suite de toutes ces dispositions, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à la cour en ce temps-là. Je vous ai déjà dit, ce me semble, que M De Châteauneuf avoit, à la fin, pris le parti de s' expliquer clairement avec la reine contre le rétablissement du cardinal, ce qu' il fit, à mon opinion, sans aucune espérance de réussir, et dans la seule vue de tirer mérite dans le public de la retraite, qu' il voyoit inévitable et

p94

qu' il étoit bien aise de faire croire, au moins au peuple, être la suite et l' effet de la liberté avec laquelle il avoit dissuadé le rappel du ministre. Il demanda son congé, il l' obtint. M Le Cardinal Mazarin arriva à la cour, où il fut reçu comme vous pouvez vous l' imaginer. Il y trouva M Le Tellier, que Mm De Châteauneuf et De Villeroi y avoient déjà fait revenir pour je ne sais quelle fin, dont l' on faisoit un mystère en ce temps-là, et le détail de laquelle je ne me puis remettre. Il détermina le roi à prendre le chemin de Saumur, quoique beaucoup de gens lui conseillassent de marcher en Guienne pour achever de pousser Monsieur Le Prince. Il crut qu' il étoit

p95

plus à propos d' opprimer d' abord M De Roban, qui, étant gouverneur d' Angers, s' étoit déclaré, avec la ville et le château, pour les princes. Angers, assiégé par Mm De La Meilleraie et D' Hocquincourt, ne tint que fort peu et ne coûta que peu de monde. Le Pont-De-Cé, où Beauvau commandoit pour les princes, fut pris d' abord et presque sans résistance par Mm De Navailles et De Broglio. Le roi partit de Saumur et il alla à Tours, où M L' Archevêque De Rouen jeta les premiers fondements de sa faveur, par les plaintes qu' il porta au

p96

roi, au nom des évêques qui se trouvèrent à la cour, contre les arrêts qui avoient été rendus au parlement contre M Le Cardinal Mazarin. Leurs majestés se rendirent ensuite à Blois, où M Servien les rejoignit. Le Maréchal D' Hocquincourt s' en approcha avec l' armée, qui faisoit des désordres incroyables, faute de paiement. Nous verrons ses progrès, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passoit cependant à Paris.

Je suis persuadé que je vous ennuirois, si j' entrois dans le détail de ce qui se traita au parlement, dans les assemblées des chambres, depuis le 25 de janvier jusques au 15 de février. Il n' y en eut, ce me semble, qu' une ou deux, tout au plus, qui ne furent employées qu' à donner des arrêts pour le rétablissement des fonds destinés au paiement des rentes de l' hôtel de ville, que la cour, selon sa louable coutume, retiroit aujourd' hui pour mettre la confusion dans Paris, et remettoit le lendemain de peur de l' y mettre trop grande.

p97

Ce qui fut de plus considérable dans le palais, en ce temps-là, fut que la grande chambre donna arrêt, le 8 de février, à la requête du procureur général, par lequel elle défendoit à qui que ce soit, sans exception, de lever des troupes sans commission du roi. Jugez, je vous supplie, comme cela se pouvoit accorder avec sept ou huit arrêts que vous avez vus ci-dessus. Le 15 de février, le parlement et la ville reçurent deux lettres de cachet par lesquelles le roi leur donnoit

p98

part et de la rébellion de M De Rohan et de la marche des troupes d' Espagne, que M De Nemours amenoit, et leur en faisoit voir les inconvénients en les exhortant à l' obéissance. Monsieur prit la parole ensuite. Il représenta que M De Rohan ne s' étoit rendu maître de la ville et du château d' Angers, que pour exécuter les arrêts de la compagnie, qui ordonnoient à tous les gouverneurs de places de s' opposer aux entreprises du cardinal ; que Boislève, lieutenant général d' Angers et partisan passionné de ce ministre, en avoit une toute formée sur cette place, et qu' ainsi M De Rohan avoit été obligé de le prévenir et de se saisir même de sa personne ; qu' il ne pouvoit concevoir comme l' on pouvoit concilier ce qui se passoit tous les jours au parlement ; que les chambres assemblées avoient donné

p99

sept ou huit arrêts consécutifs, portant injonction aux gouverneurs des provinces et des villes de se déclarer contre le cardinal, et qu' il n' y avoit que deux jours que la Tournelle, à la requête de l' évêque d' Avranche, frère de Boislève, avoit donné arrêt contre M Le Duc De Rohan, qui n' étoit coupable que d' avoir exécuté ceux des chambres assemblées ; que la grande chambre venoit d' en donner un par lequel elle défendoit de lever des troupes sans commission du roi, et qu' il n' y avoit rien de plus contraire à la prière que le parlement en corps avoit faite et réitérée plusieurs fois à lui Duc D' Orléans, d' employer toutes ses forces pour l' expulsion du cardinal ; qu' au reste, il se croyoit obligé d' avertir la compagnie que tous les arrêts rendus n' avoient point encore été envoyés ni aux bailliages ni aux parlements, ainsi qu' il avoit été ordonné. Il ajouta que M Danville l' étoit venu trouver de la part du roi et qu' il lui avoit apporté la carte blanche pour l' obliger à consentir au rétablissement du cardinal ; mais que rien au monde ne l' y pourroit jamais obliger, non plus qu' à se séparer des sentiments du parlement, et caetera.

p100

Mm Les Présidents Le Bailleul et De Novion soutinrent avec fermeté que les arrêts de la grande

chambre et de la Tournelle, dont monsieur venoit de se plaindre, étoient juridiques, en ce qu' ils étoient rendus par des chambres où le nombre des juges étoit complet. Cette raison, aussi impertinente que vous la voyez, vu la matière, satisfit la plupart des vieillards, noyés, ou plutôt abîmés, dans les formes du palais. La jeunesse, échauffée par monsieur, s' éleva et força M Le Bailleul à mettre la chose en délibération. M Talon, avocat général, éluda finement de s' expliquer sur les deux arrêts de la grande chambre et de la Tournelle, par la diversion qu' il donna à la compagnie d' une déclamation, qui lui fut fort agréable, contre l' évêque d' Avranché, odieux et par l' infamie de sa vie et par l' attachement d' esclave qu' il avoit au cardinal. Il s' égaya, à ce propos, sur la non-résidence des évêques, contre laquelle il fit donner effectivement un arrêt sanglant ; et il conclut à ce qu' il fût fait défense aux maires et échevins des villes, aussi bien qu' aux gouverneurs de places, de livrer passage aux troupes espagnoles conduites par M De Nemours.

p101

Ce fut en cet endroit où monsieur exécuta ce que je vous ai dit ci-devant qu' il avoit résolu, et même il y renchérit. Il soutint que ces troupes n' étoient point espagnoles ; qu' il les avoit prises à sa solde. Ce discours, qui fut assez étendu, consumma du temps ; l' heure sonna et l' assemblée fut remise au lendemain 16.

Il n' y en eut point toutefois, parce que monsieur envoya, dès le matin, s' excuser sous le prétexte d' une colique. Voici la véritable raison du délai.

Les derniers contre-temps du parlement l' avoient embarrassé au-dessus de tout ce que je vous en puis

p102

exprimer ; et je crois qu' il m' avoit dit, cent fois en moins de deux jours : " c' est une chose cruelle que de se trouver en un état où l' on ne peut rien faire qui soit bien. Je n' y avois jamais fait d' attention. Je le sens, je l' éprouve. " son agitation, qui avoit, comme la fièvre, ses accès et ses redoublements, ne fut jamais plus sensible que le jour qu' il commanda, ou plutôt qu' il permit à M De Beaufort de faire agir ses troupes ; et comme je lui représentois qu' il me sembloit qu' après les déclarations qu' il avoit tant de

fois réitérées dans le parlement et partout ailleurs contre le Mazarin, le pas de donner du mouvement à ses troupes contre lui n'ajoutoit pas tant à la mesure du dégoût qu'il avoit déjà donné à la cour qu'il le dût tant appréhender, il me répondit ces mémorables paroles, sur lesquelles j'ai fait depuis mille et mille réflexions : " si vous étiez né fils de France, infant d' Espagne, roi de Hongrie ou prince de Galles, vous ne me parleriez pas comme vous faites. Sachez que nous autres princes nous ne comptons les paroles pour rien, mais que nous n'oublions jamais les actions. La reine ne se ressouviendroit pas demain à midi de toutes mes déclamations contre le cardinal, si je le voulois

souffrir demain au matin. Si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire, d' ici à deux mille ans. "

la conclusion générale que je tirai de ce discours fut que monsieur étoit persuadé que tous les princes du monde, sur de certains chapitres, étoient faits les uns comme les autres ; et la particulière, qu' il n' étoit pas si animé contre le cardinal, qu' il ne pensât à ne pas rendre la réconciliation impossible en cas de nécessité. Il m' en parut toutefois, un quart d' heure après cet apophthegme, plus éloigné que jamais : car M Danville étant entré dans le cabinet des livres, où j' étois seul avec monsieur, et l' ayant extrêmement pressé, au nom et de la part de la reine, de lui promettre de ne point joindre ses troupes à celles de M De Nemours qui s' avançoient, monsieur demeura inflexible dans sa résolution, et il parla même, sur ce sujet, avec un fort grand sens et avec tous les sentiments qu' un fils de France, qui se trouve forcé par les circonstances à une action de cette nature, peut et doit conserver dans ce malheur. Voici le précis de ce qu' il dit : qu' il n' ignoroit pas que le personnage qu' il soutenoit, en cette occasion, ne fût le plus fâcheux du monde, vu qu' il ne lui pouvoit jamais rien apporter, et qu' il lui ôtoit, par avance, et le repos et la satisfaction ; qu' il étoit assez connu pour ne laisser aucun soupçon

p104

que ce qu' il faisoit fût l' effet de l' ambition ; que l' on ne le pouvoit pas non plus attribuer à la haine, de laquelle l' on savoit qu' il n' avoit jamais été capable contre personne ; que rien ne l' y avoit porté que la nécessité où il s' étoit trouvé de ne pas laisser périr l' état entre les mains d' un ministre incapable et abhorré du genre humain ; qu' il l' avoit soutenu, dans la première guerre de Paris, contre le mouvement de sa conscience, par la seule considération de la reine ; qu' il l' avoit défendu, quoique avec le même scrupule, mais par la même raison, dans tout le cours des mouvements de Guienne ; que la conduite déplorable qu' il y tint, un temps, et l' usage qu' il voulut faire, dans l' autre, des avantages que celle de lui monsieur lui avoit procurés, l' usage, dis-je, qu' il en voulut faire contre lui-même, l' avoient forcé de penser à sa sûreté ; et qu' il avouoit, quoique à sa confusion, que Dieu s' étoit servi de ce motif pour l' obliger à prendre le parti que son devoir lui dictoit depuis si longtemps ; qu' il n' avoit point pris ce parti comme un factieux qui se cantonne dans un coin du royaume et qui y appelle les étrangers ; qu' il ne s' étoit uni qu' avec

les parlements, qui ont, sans comparaison, plus d'intérêt que personne à la conservation de l'état ; que Dieu avoit béni ses intentions, particulièrement en ce qu'il avoit permis que l'on se défît de ce malheureux ministre, sans y employer le feu et le sang ; que le roi

p105

avoit accordé aux vœux et aux larmes de ses peuples cette justice, encore plus nécessaire pour son service que pour la satisfaction de ses sujets ; que tous les corps du royaume, sans en excepter aucun, en avoient témoigné leur joie par des arrêts, par des remerciements, par des feux et des réjouissances publiques ; que l'on étoit sur le point de voir l'union rétablie dans la maison royale, qui auroit réparé, en moins de rien, les pertes que les avantages que les ennemis avoient tirés de sa division y avoient causées ; que le mauvais démon de la France venoit de susciter ce scélérat pour remettre partout la confusion ; qu'elle étoit la plus dangereuse de toutes les possibles, parce que ceux même qui avoient l'intention du monde la plus épurée de tout intérêt étoient ceux qui y pouvoient le moins remédier ; que dans la plupart des désordres qui étoient arrivés jusque-là dans l'état, l'on en avoit pu espérer la fin, par la satisfaction que l'on pouvoit toujours essayer de donner à ceux qui les avoient causés par leur ambition ; et qu'ainsi ce qui, presque toujours, avoit fait le mal en avoit été, au moins pour le plus souvent, le remède ; que ce grand symptôme n'étoit pas de la même nature ; qu'il étoit arrivé par une commotion

p106

universelle de tout le corps ; que les membres étoient dans l'impuissance de s'aider, en leur particulier, pour leur soulagement, parce qu'il n'y avoit plus de remède que de pousser au dehors le venin qui avoit infecté tout le corps ; que les parlements y étoient si engagés que, quand lui Monsieur D'Orléans et Monsieur Le Prince s'en relâchoient, ils ne les pourroient pas ramener ; et que lui Monsieur D'Orléans et Monsieur Le Prince y étoient si obligés par leur propre sûreté, qu'ils se déclareroient contre les parlements si ils étoient capables de changer.
" me conseillerez-vous, Brion, disoit monsieur (il appelloit le plus souvent ainsi M Le Duc Danville,

du nom qu' il portoit quand il étoit son premier écuyer),
me conseillerez-vous de me fier aux paroles du
Mazarin, après ce qui s' est passé ? Le
conseillerez-vous à Monsieur Le Prince ? Et
supposé que nous ne nous y puissions fier, croyez-vous
que la reine doive balancer à nous donner la
satisfaction que toute la France, ou plutôt que toute
l' Europe lui demande avec nous ? Nul ne sent plus que
moi le déplorable état où je vois le royaume, et je ne
puis regarder, sans frémissement, les étendards
d' Espagne, quand je fais réflexion qu' ils

p107

sont sur le point de se joindre à ceux de Languedoc et
de Valois ; mais le cas qui me force n' est-il pas de
ceux qui ont fait dire, et qui ont fait dire avec
justice, que nécessité n' a point de loi ? Et me puis-je
défendre d' une conduite qui est l' unique qui me puisse
défendre, moi et tous mes amis, de la colère de la
reine et de la vengeance de son ministre ? Il a toute
l' autorité royale en main ; il est maître de toutes les
places ; il dispose de toutes les vieilles troupes ; il
pousse Monsieur Le Prince dans un coin du royaume ;
il menace le parlement et la capitale ; il recherche
lui-même la protection d' Espagne, et nous savons le
détail de ce qu' il a promis, en passant dans le pays de
Liège, à Dom Antonio Pimentel. Que puis-je faire en
cet état, ou plutôt que ne dois-je point faire, si je ne
veux me déshonorer et passer pour le dernier, je ne dis
pas des princes, mais des hommes ? Quand j' aurai laissé
opprimer

p108

Monsieur Le Prince, quand j' aurai laissé subjugué
la Guienne, quand le cardinal sera avec une armée
victorieuse aux portes de Paris, dira-t-on : " le Duc
D' Orléans est estimable d' avoir sacrifié sa personne,
le parlement et la ville à la vengeance du Mazarin,
plutôt que d' avoir employé les armes des ennemis de la
couronne ? " et ne dira-t-on pas, au contraire : " le
Duc D' Orléans est un lâche et un innocent, de
prendre des scrupules qui ne conviendroient pas même à
un capucin, si il étoit aussi engagé que l' est le Duc
D' Orléans ? "
voilà ce que monsieur dit à M Danville, avec ce
torrent d' éloquence qui lui étoit naturel, toutes les
fois qu' il parloit sans préparation.

Il n' en fût pas apparemment demeuré là, si l' on ne le fût venu avertir que M Le Président De Bellièvre étoit dans sa chambre. Il sortit du cabinet des livres, et il m' y laissa avec M Danville, qui m' entreprit, en mon particulier, avec une véhémence très-digne du bon sens de la maison de Ventadour, pour me persuader que j' étois obligé, et par la haine que Monsieur Le Prince avoit pour moi et par les engagements que j' avois pris avec la reine, d' empêcher que monsieur ne joignît ses troupes à celles de M De Nemours. Voici ce que je lui répondis, en propres termes, ou plutôt ce que je lui dictai sur ses tablettes, avec prière de les faire lire à la reine et à monsieur le cardinal.

" j' ai promis de ne me point accommoder avec Monsieur Le Prince ; j' ai déclaré que je ne pouvois quitter le service de monsieur et que je ne pouvois, par conséquent, m' empêcher de le servir en tout ce qu' il feroit pour s' opposer au rétablissement de M Le Cardinal Mazarin. Voilà ce que j' ai dit à la reine devant monsieur ; voilà ce que j' ai dit à monsieur devant la reine, et voilà ce que je tiens fidèlement. Le Comte De Fiesque assure tous les jours M De Brissac que Monsieur Le Prince me donnera la carte blanche quand il me plaira : ce que je reçois avec tout le respect que je dois, mais sans y faire aucune réponse. Monsieur me commande de lui dire mon

sentiment sur ce qu' il peut faire de mieux, supposé la résolution où il est de ne consentir jamais au retour du cardinal, et je crois que je suis obligé, en conscience et en honneur, de lui répondre qu' il lui donnera tout l' avantage si il ne forme un corps de troupes assez considérable pour s' opposer aux siennes, et pour faire une diversion de celles avec lesquelles il opprime Monsieur Le Prince. Enfin je vous supplie de dire à la reine que je ne fais que ce que je lui ai toujours dit que je ferois, et qu' elle ne peut avoir oublié ce que je lui ai dit tant de fois, qui est qu' il n' y a aucun homme dans le royaume qui soit plus fâché que moi que les choses y soient dans un état qui fasse qu' un sujet puisse et doive même parler ainsi à sa maîtresse. "

j' expliquai, à ce propos, à M Danville ce qui s' étoit passé autrefois sur cela, dans les conversations que j' avois eues avec la reine. Il en fut touché, parce qu' il étoit, dans la vérité, bien intentionné et passionné pour la personne du roi ; et il s' affecta si

fort, particulièrement de l'effort que je lui dis que j'avois fait pour faire connoître à la reine qu'il ne tenoit qu'à elle de se rendre

p111

maîtresse absolue de tous nos intérêts, et des miens encore plus que de ceux des autres, qu'il s'ouvrit, bien plus qu'il n'avoit fait, de tendresse pour moi, et qu'il me dit : " ce misérable, en parlant du cardinal, va tout perdre ; songez à vous, car il ne pense qu'à vous empêcher d'être cardinal. Je ne vous en puis pas dire davantage. " vous verrez, dans peu, que j'en savois plus sur ce chef que celui qui m'en avertissoit. Comme nous étions sur ce discours, monsieur rentra dans le cabinet des livres, en s'appuyant sur M Le Président De Bellièvre. Il dit à M Danville qu'il allât chez madame, qui l'avoit envoyé chercher. Il s'assit, et il me dit : " je viens de raconter à monsieur le président ce que j'ai dit devant vous à M Danville ; mais il faut que je vous dise, à tous deux, ce dont je n'ai eu garde de m'ouvrir devant lui. Je suis cruellement embarrassé, car je vois que ce que je lui ai soutenu être nécessaire, et ce qui l'est en effet, ne laisse pas d'être très-mauvais : ce qui, je crois, n'est jamais arrivé en aucune affaire du monde qu'en celle-ci. J'y ai fait réflexion toute la nuit ; j'ai rappelé dans ma mémoire toute l'intrigue de la ligue, toute la faction des huguenots, tous les mouvements du prince d'Orange, et je n'y ai rien trouvé

p112

de si difficile que ce que je rencontre à toutes les heures, ou plutôt à tous les moments, devant moi. " il ramassa et il exagéra, en cet endroit, tout ce que vous avez vu jusques ici répandu dans cet ouvrage sur cette matière, et je lui répondis, aussi en cet endroit, tout ce que vous y avez pu remarquer de mes pensées. Comme il est impossible de fixer une conversation dont le sujet est l'incertitude même, il se répondoit au lieu de me répondre ; et ce qui arrive toujours, en ce cas, est que celui qui se répond ne s'en aperçoit jamais, et ainsi l'on ne finit point. Je suppliai monsieur, par cette raison, de me permettre que je misse par écrit mes sentiments sur l'état des choses ; et je lui dis qu'il ne falloit pour cela qu'une heure. Je n'étois pas fâché, pour vous dire le vrai, de trouver lieu, à tout événement, de lui faire confirmer par M De Bellièvre

ce que je lui avois avancé dans les occasions. Il me prit au mot ; il passa dans la galerie, où il y avoit une infinité de gens, et j' écrivis sur la table du cabinet des livres ce que vous allez voir, dont j' ai encore l' original.

p113

" je crois qu' il ne s' agit pas présentement de discuter ce que son altesse royale a pu ou dû faire jusques ici ; et je suis même persuadé qu' il y a inconvenient, dans les grandes affaires, à rebattre le passé (c' étoit un des plus grands défauts de monsieur), si ce n' est pour mémoire, et simplement autant qu' il peut avoir rapport à l' avenir. Monsieur n' a que quatre partis à prendre : ou à s' accommoder avec la reine, c' est-à-dire avec M Le Cardinal Mazarin ; ou à s' unir intimement avec Monsieur Le Prince ; ou à faire un tiers parti dans le royaume ; ou à demeurer en l' état où il est aujourd' hui, c' est-à-dire à tenir un peu de tous les côtés : avec la reine, en demeurant uni avec le parlement, qui, en frondant le cardinal, ne laisse pas de garder des mesures, à l' égard de l' autorité royale, qui rompent, deux fois par jour, celles de Monsieur Le Prince ; avec Monsieur Le Prince, en joignant ses troupes à celles de M De Nemours ; avec le parlement, en parlant contre le Mazarin et en ne se servant pas toutefois de l' autorité que sa naissance et l' amour que le peuple de Paris a pour lui, pour pousser cette compagnie plus loin qu' elle ne veut aller. De ces quatre partis, le premier, qui est celui de

p114

se raccommoier avec le cardinal, a toujours été exclu de toutes les délibérations par son altesse royale, parce qu' elle a supposé qu' il n' étoit ni de sa dignité, ni de sa sûreté. Le second, qui est de s' unir absolument et entièrement avec Monsieur Le Prince, n' y a pas été reçu non plus, parce que monsieur n' a pas voulu se pouvoir seulement imaginer qu' il eût été capable de se proposer à soi-même (ce sont les termes dont il s' étoit servi) de se séparer du parlement et de s' abandonner, par ce moyen, et à la discrétion de Monsieur Le Prince et aux retours de M De La Rochefoucauld. Le troisième parti, qui est celui d' en former un troisième dans le royaume, a été rejeté par son altesse royale, et parce qu' il peut avoir des suites trop dangereuses pour l' état, et parce qu' il ne

pourroit réussir qu' en forçant le parlement à prendre une conduite contraire à ses manières et à ses formes, ce qui est impossible que par des moyens qui sont encore plus contraires à l' inclination et aux maximes de monsieur.

Le quatrième parti, qui est celui que son altesse royale suit présentement, est celui-là même qui lui cause les peines et les inquiétudes où elle est, parce

p115

qu' en tenant quelque chose de tous les autres, il a presque tous les inconvénients de chacun, et n' a, à proprement parler, les avantages d' aucun. Pour obéir à monsieur, je vas déduire mes sentiments sur tous les quatre. Quoique je pusse trouver, en mon particulier, mes avantages dans le raccommodement avec monsieur le cardinal, et quoique, d' autre part, je sois si fort déclaré contre lui que mes avis, sur tout ce qui le regarde, puissent et doivent même être suspects, je ne balance pas à dire à son altesse royale qu' elle ne peut, sans se déshonorer, prendre de tempérament sur cet article, vu la disposition de tous les parlements, de toutes les villes et de tous les peuples, et qu' elle le peut encore moins avec sûreté, vu la disposition des choses, celle de Monsieur Le Prince, et caetera. Les raisons de ce sentiment sautent aux yeux, et je ne les touche qu' en passant. Je supplie monsieur de ne me point commander de m' expliquer sur le second parti, qui est celui de s' unir entièrement avec Monsieur Le Prince, pour deux raisons, dont la première est que les engagements que j' ai pris, en mon particulier et même par son consentement, avec la reine, sur ce point, lui devroient donner lieu de croire que mes avis y pourroient être intéressés ; et la seconde est que je suis convaincu que si il s' étoit résolu

p116

à se séparer du parlement, ce qui écherroit à délibérer ne seroit pas si il faudroit s' unir à Monsieur Le Prince, mais ce qu' il faudroit que monsieur fît pour se tenir Monsieur Le Prince soumis à lui-même ; et cette soumission de Monsieur Le Prince à son altesse royale est une des principales raisons qui m' avoit obligé de lui proposer le tiers parti, sur lequel il faut que je m' explique un peu plus au long, parce qu' il est comme nécessaire de le traiter conjointement avec le quatrième, qui est celui de prendre quelque chose de

tous les quatre.

Monsieur Le Prince a fait des pas vers l' Espagne, qui ne se peuvent jamais accorder que par miracle avec la pratique du parlement ; et lui ou ceux de son parti en font journellement vers la cour, qui s' accordent encore moins avec la constitution présente de ce corps. Monsieur est inébranlable dans la résolution de ne se point séparer de ce corps : ce qu' il seroit obligé de

p117

faire, si il s' unissoit de tout point avec un prince qui, d' un côté par ses négociations, ou au moins par celles de ses serviteurs, avec le Mazarin, donne des défiances continuelles à cette compagnie, et qui l' oblige en même temps, une fois ou deux par jour, par sa jonction publique avec l' Espagne, à se déclarer ouvertement contre lui. Il se trouve que monsieur, dans le même instant qu' il ne peut s' unir avec Monsieur Le Prince, par la considération que je viens de dire, il se trouve, dis-je, qu' il est obligé d' empêcher que Monsieur Le Prince périsse, parce que sa ruine donneroit trop de force au cardinal. Cela supposé, il ne reste plus de choix qu' entre le tiers parti et celui que son altesse royale suit aujourd' hui. Il est donc à propos, devant que d' entrer dans le détail et dans l' explication du tiers parti, d' examiner les inconvénients et les avantages de ce dernier. Le premier avantage que je remarque est qu' il a l' air de sagesse, ce qui est toujours bon, parce que la prudence est celle de toutes les vertus sur laquelle le commun des hommes distingue moins justement l' essentiel de l' apparent. Le second est que, comme il n' est pas décisif, il laisse ou il paroît toujours laisser son altesse royale dans la liberté du choix, et par conséquent

p118

dans la faculté de prendre ce qui lui pourra convenir dans le chapitre des accidents. Le troisième avantage de cette conduite est que, tant que monsieur la suivra, il ne renoncera pas à la qualité de médiateur, que sa naissance lui donne naturellement, et laquelle toute seule lui peut donner lieu en un moment, pourvu qu' il soit bien pris, de revenir avec bienséance et même avec fruit de tous les pas désagréables à la cour qu' il a faits jusques ici et qu' il sera peut-être obligé de faire à l' avenir. Voilà, à mon sens, les trois sortes

d' utilités qui se peuvent remarquer dans la conduite que monsieur a prise. Pesons-en les inconvénients : ils se présentent en foule, et ma plume auroit peine à les démêler. Je ne m' arrête qu' au capital, parce qu' il embrasse tous les autres.

Son altesse royale offense tous les partis en donnant de la force à l' unique avec lequel il ne veut point de réconciliation, assez apparemment pour abattre le sien propre aussi bien que les autres, et trop même certainement pour obliger celui de Monsieur Le Prince à s' accommoder avec la cour ; et cela justement dans le même moment qu' il lui en donne un prétexte très-spécieux, puisqu' il assiste tous les jours aux délibérations

p119

d' une compagnie qui condamne ses armes et qui enregistre, sans y balancer, les déclarations contre lui. Monsieur voit et sent plus que personne l' importance de cet inconvénient ; mais il croit, au moins en des instants, que la garantie du parlement et de Paris l' en peut défendre en tout cas : ce que j' ai toujours pris la liberté de lui contester avec tout le respect que je lui dois, parce qu' il ne se peut que le parlement, en continuant à se contenir dans ses formes, ne tombe à rien dans la suite d' une guerre civile, et que la ville, que monsieur laisse dans le cours ordinaire de sa soumission au parlement, ne coure sa fortune, parce qu' elle suivra sa conduite. C' est proprement cette conduite qui, en dépit de toute la France et même de toute l' Europe, rétablira le cardinal par les mêmes moyens par lesquels elle l' a déjà ramené dans le royaume. Il le vient de traverser avec quatre ou cinq mille aventuriers, quoique monsieur ait un nombre de troupes considérable, pour le moins aussi bonnes et aussi aguerries que celles qui ont conduit ce ministre à Poitiers ; quoique la plupart des parlements soient déclarés contre lui, quoiqu' il n' y ait presque pas une grande ville dans l' état de laquelle la cour se puisse assurer, quoique tous les peuples soient enragés contre le Mazarin. Ceci paroît un prodige, il n' est rien moins ;

p120

car qu' y a-t-il de plus naturel, quand l' on fait réflexion que ce parlement n' agissant que par des arrêts qui, en défendant les levées et le divertissement des deniers du roi, favorisent beaucoup plus le

cardinal qu' ils ne lui font de mal en le déclarant criminel ; quand l' on pense que ces villes, dont le branle naturel est de suivre celui du parlement, font justement comme lui, et quand l' on songe que ces gens de guerre n' ont de mouvement que par des ressorts qui, par la considération des égards que son altesse royale observe vers le parlement, ont une infinité de rapports nécessaires avec un corps dont la pratique journalière est de condamner ce mouvement ? Il paroît aux étrangers que monsieur conduit le parlement, parce que cette compagnie déclame, comme lui, contre le cardinal. Dans le vrai, le parlement conduit monsieur, parce qu' il fait que monsieur ne se sert que très-médiocrement des moyens qu' il a en main pour nuire au cardinal. L' appréhension de déplaire à ce corps est l' un des motifs qui l' ont empêché de faire agir ses troupes, et de travailler aussi fortement qu' il le pouvoit à en faire de nouvelles. La même politique voudra qu' il compense la jonction qu' il va faire de ses régiments avec l' armée de M De

p121

Nemours par la complaisance et même l' approbation qu' il donnera, par sa présence, à toutes les délibérations que l' on fera, même avec fureur, contre leur marche. Ainsi il offensera la reine, il outrera le cardinal, il ne satisfera pas Monsieur Le Prince, il ne contentera pas les frondeurs. Il sera agité par toutes ces vues, encore plus qu' il ne l' a été jusques ici, parce que les objets qui les lui donnent se grossiront à tous les instants, et la catastrophe de la pièce sera le retour d' un homme dont la ruine est crue si facile que le rétablissement n' en peut être que très-honteux. J' ai pris la liberté de proposer à son altesse royale un remède à ces inconvénients, et je l' expliquerai encore en ce lieu, pour ne manquer à rien de ce qu' elle m' a commandé de lui déduire. Elle m' a fait l' honneur de me dire, plusieurs fois, que l' obstacle le plus grand qu' elle trouve à se résoudre à un parti décisif, qu' elle avoue être nécessaire si il est possible, est qu' elle ne le peut faire par elle-même sans se brouiller avec le parlement, parce que le parlement n' en peut jamais prendre un de cette nature par la raison de l' attachement qu' il a à ses formes, et qu' elle le peut encore moins du côté de Monsieur Le

p122

Prince, et par cette même considération et par celle de la juste défiance qu' elle a des différentes cabales, qui ne partagent pas seulement, mais qui divisent son parti. Ces deux vues sont assurément très-sages et très-judicieuses, et ce sont celles qui m' avoient obligé de proposer à monsieur un moyen qui me paroissoit presque sûr pour remédier aux deux inconvénients que l' on ne peut nier être très-considérables et très-dangereux.

Ce moyen étoit que monsieur formât un tiers parti, composé des parlements et des grandes villes du royaume, indépendant et même séparé, par profession publique, des étrangers et de Monsieur Le Prince même, sous le prétexte de son union avec eux.

L' expédient qui me paroissoit propre à rendre ce moyen possible étoit que monsieur s' expliquât, dans les chambres assemblées, clairement et nettement de ses intentions, en disant à la compagnie que la considération qu' il avoit eue jusques ici pour elle l' avoit obligé à agir contre ses vues, contre sa sûreté, contre sa gloire ; qu' il louoit son intention, mais qu' il la prioit de considérer que la conduite ambiguë qu' elle produisoit anéantiroit celle à laquelle tout le royaume conspiroit contre le Cardinal Mazarin ;

p123

que ce ministre, qui étoit l' objet de l' horreur de tous les peuples, triomphoit de leur haine avec quatre ou cinq mille hommes, qui l' avoient conduit en triomphe à la cour, parce que le parlement donnoit tous les jours des arrêts en sa faveur, au moment même qu' il déclamoit avec le plus d' aigreur contre lui ; que lui monsieur étoit demeuré, par la complaisance qu' il avoit pour ce corps, dans des ménagements qui avoient en leur manière contribué au même effet ; que, le mal augmentant, il ne pouvoit plus s' empêcher d' y chercher des remèdes ; qu' il n' en manquoit pas, mais qu' il étoit bien aise de les concerter avec la compagnie, qui devoit aussi, de son côté, prendre une bonne résolution et se fixer, pour une bonne fois, aux moyens efficaces de chasser le Mazarin, puisqu' elle avoit jugé tant de fois que son expulsion étoit de la nécessité du service du roi ; que l' unique moyen pour y parvenir étoit de bien faire la guerre, et que pour la bien faire, il la falloit faire sans scrupule ; que le seul qu' il prétendoit dorénavant d' y conserver étoit celui qui regardoit les ennemis de l' état, avec lesquels il déclaroit qu' il ne vouloit ni union ni même commerce ; qu' il ne prétendoit pas que l' on lui eût grande obligation de ce sentiment, parce qu' il sentoit ses forces et qu' il connoissoit qu' il n' avoit aucun besoin de leur secours ; que par cette

considération, et encore plus

p124

par celle du mal que la liaison avec les étrangers peut toujours faire à la couronne, il n' approuvoit ni ne concouroit à rien de ce que Monsieur Le Prince avoit fait à cet égard ; mais qu' à la réserve de cet article, il étoit résolu de ne plus garder de mesures et de faire comme lui, de lever des hommes et de l' argent, de se rendre maître des bureaux, de se saisir des deniers du roi et de traiter comme ennemis ceux qui s' y opposeroient, en quelques formes et manière que ce pût être. Je croyois que son altesse royale pouvoit ajouter que la compagnie n' ignoroit pas que, le peuple de Paris étant aussi bien intentionné pour lui qu' il l' étoit, il lui étoit plus aisé d' exécuter ce qu' il lui proposoit que de le dire ; mais que la considération qu' il avoit pour elle faisoit qu' il vouloit bien lui donner part de sa résolution devant que de la porter à l' hôtel de ville, où il étoit résolu de la déclarer dès l' après-dînée, et d' y délivrer en même temps ses commissions.

Je supplie monsieur de se ressouvenir que, lorsque je lui proposai ce parti, je pris la liberté de l' assurer, sur ma tête, que ce discours, étant accompagné des circonstances que je lui marquai en même temps, c' est-à-dire d' assemblée de noblesse, de clergé, de peuple, ne recevrait pas un mot de contradiction. J' allai plus loin, et je me souviens que je lui dis que le parlement, qui n' y donneroit, le premier jour, que par étonnement,

p125

y donneroit le second du meilleur de son coeur. Les compagnies sont ainsi faites, et je n' en ai vu aucune dans laquelle trois ou quatre jours d' habitude ne fassent recevoir pour naturel ce qu' elles n' ont même commencé que par contrainte. Je représentai à monsieur que quand il auroit mis les affaires en cet état, il ne devoit plus craindre que le parlement se séparât de lui ; il ne pourroit plus appréhender d' être livré à la cour par les négociations des différentes cabales du parti des princes, puisque ceux qui, dans le parlement, étoient dans les intérêts de la cour, en auroient un trop personnel et trop proche pour laisser pénétrer leur sentiment, et puisque Monsieur Le Prince seroit lui-même si dépendant de son altesse royale, que son

principal soin seroit de le ménager ; car il n' y auroit, à mon opinion, aucun lieu d' appréhender qu' il se fût raccommodé à la cour, si monsieur eût pris ce parti, vu l' état des choses, la force de celui de monsieur, la déclaration du public et les mesures secrètes que son altesse royale eût pu garder avec lui. Elle sait mieux que personne si elle n' est pas maîtresse absolue du peuple de Paris, et si, quand il lui plaira de parler décidivement en fils de France, et en fils de France qui est et qui se sent chef

p126

d' un grand parti, il y a un seul homme dans le parlement et dans l' hôtel de ville qui ose, je ne dis pas lui résister, mais le contredire. Elle n' aura pas sans doute oublié que je lui avois proposé, en même temps, des préalables, pour le dehors, qui n' étoient ni éloignés ni difficiles : le ralliement du débris des troupes de M De Montrose, le licenciement de celles de Neufbourg, la déclaration de huit ou dix des plus grandes villes du royaume. Monsieur n' a pas voulu entendre à ce parti, parce qu' il le croit d' une suite trop dangereuse pour l' état. Dieu veuille que celui qu' il a pris ne lui soit pas plus périlleux, et que la confusion, où apparemment elle le jettera, ne soit plus à craindre que la commotion dans laquelle il y auroit au moins un fils de France au gouvernail ! "

j' avois dans Paris trois cents officiers au moins, et

p127

le Vicomte De Lamet avoit ménagé deux mille chevaux du licenciement de Neufbourg. J' étois assuré d' Orléans, de Troies, de Limoges, de Marseille, de Senlis et de Toulouse.

Voilà ce que j' écrivis sur la table du cabinet des livres, en moins de deux heures. Je le lus à monsieur, en présence de M Le Président De Bellièvre, qui l' approuva et l' appuya avec bien plus de force que je n' avois jamais fait moi-même. La contestation s' échauffa, monsieur soutenant que, sans un fracas de cette nature (c' est ainsi qu' il l' appela), il empêcheroit bien que le parlement ne se déclarât contre la marche des troupes de M De Nemours, qui étoit ce qu' il appréhendoit plus que toutes choses, parce qu' il y alloit joindre les siennes. Vous verrez qu' il ne se trompa pas dans cette vue. Il est vrai encore que je ne fus pas moins trompé

sur un autre chef ; car je soutins toujours à monsieur, avec le Président De Bellièvre, qui étoit de mon avis, qu' il ne seroit pas en son pouvoir d' empêcher que le parlement ne procédât à l' exécution de la déclaration contre Monsieur Le Prince, quoiqu' il eût donné arrêt par lequel il s' engageoit de ne le pas faire jusques à ce que le cardinal fût hors du royaume ; car la cour trouva si peu de jour à cette exécution, du côté du parlement, qu' elle n' osa même la lui proposer. Ces succès contribuèrent beaucoup à la perte de monsieur ; car ils l' endormirent et ils ne le sauvèrent pas. J' entrerai dans la suite de ce détail, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa dans cette conversation, touchant ma promotion au cardinalat, et de cette promotion qui se fit en effet justement en ce temps-là.

Monsieur, qui étoit l' homme du monde le plus éloigné de croire que l' on fût capable de parler sans intérêt, me dit, dans la chaleur de la dispute, qu' il ne concevoit pas celui que je pouvois m' imaginer dans un

parti qui, en rompant toute mesure avec la cour, feroit assurément révoquer ma nomination. Je lui répondis que j' étois, à l' heure qu' il étoit, cardinal, ou que je ne le serois de longtemps ; mais que je le suppliois d' être persuadé que, quand ma promotion dépendroit de ce moment, je ne changerois en rien mes sentiments, parce que je les lui disois pour son service et nullement pour mes intérêts. " et vous n' avez, monsieur, ajoutai-je, pour vous bien persuader de cette vérité, qu' à vous ressouvenir, s' il vous plaît, que le propre jour qu' elle m' a nommé, je lui ai déclaré à elle-même que je ne quitterai jamais votre service. Je crois que je lui tiens aujourd' hui fidèlement ma parole en vous donnant le conseil que je crois le plus conforme à votre gloire ; et pour vous le faire voir, je supplie très-humblement votre altesse royale de lui envoyer le mémoire que je viens d' écrire. "

monsieur eut honte de ce qu' il m' avoit dit. Il me fit mille honnêtetés. Il jeta le mémoire dans le feu, et il sortit du cabinet tout aussi aheuri, me dit à l' oreille le Président De Bellièvre, qu' il y étoit entré.

Je vous viens de dire que j'avois répondu à monsieur que j'étois cardinal à l'heure où je lui parlois, ou que je ne le serois de longtemps. Je ne m'étois trompé que de peu, car je le fus effectivement cinq ou six jours après. J'en reçus la nouvelle le dernier de ce mois de février, par un courrier que le grand-duc me dépêcha.

Je vous dirai comme la chose se passa à Rome, après que je vous aurai fait des excuses de vous avoir sans doute autant ennuyée que j'ai fait, et par la longueur de ce dernier mémoire, et par celle du discours de monsieur à M Danville, qui sont remplis de mille

p131

circonstances que vous aurez déjà trouvées comme semées dans les différents endroits de cet ouvrage. Mais comme la plupart de ces circonstances sont celles qui ont formé ce corps monstrueux et presque incompréhensible, même dans le genre du merveilleux historique, dans lequel il semble que tous les membres n'aient pu avoir aucuns mouvements qui leur fussent naturels, et même qui ne fussent contraires les uns aux autres, j'ai cru qu'il étoit même heureux de rencontrer, dans le cours de la narration, une matière qui m'obligeât de les ramasser toutes ensemble, afin que

p132

vous puissiez, avec plus de facilité, découvrir, d'un coup d'oeil, ce qui, n'étant que répandu dans les lieux différents, offusque la vérité de l'histoire par des contradictions, que rien ne peut jamais bien démêler que l'assemblage des raisonnements et des faits. Je reviens à ma promotion.

Vous avez vu, dans le second volume de cette histoire, que j'avois envoyé à Rome l'Abbé Charrier, qui trouva la face de cette cour tout à fait changée, par la retraite plutôt que par la disgrâce de la signora Olimpia, belle-soeur du pape. Innocent s'étoit laissé toucher à des manières de réprimandes que l'empereur, à l'instigation des jésuites, lui avoit fait faire par son nonce de Vienne. Il ne voyoit plus la signora ; et il soulageoit le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il en avoit par des conversations assez fréquentes avec Mme La Princesse De Rossane, femme de son neveu,

p133

qui, quoique très-spirituelle, n' approchoit pas du génie de la signora, mais qui, en récompense, étoit beaucoup plus jeune et beaucoup plus belle. Elle s' acquit effectivement du pouvoir sur son esprit, et au point que la Signora Olimpia en eut une cruelle jalousie, qui, en donnant encore de nouvelles lumières à son esprit, déjà extrêmement éclairé et habile par lui-même, lui fit enfin trouver le moyen de ruiner sa belle-fille auprès du pape, et de rentrer dans sa première faveur. Ma nomination tomba justement dans le temps où celle de Mme La Princesse De Rossane étoit la plus forte ; et il parut, en cette occasion, que la fortune voulût réparer la perte que j' avois faite en la personne de Pancirolle : c' est le seul endroit de ma vie où je l' ai trouvée favorable. Je vous ai dit ailleurs les raisons pour lesquelles j' avois lieu de croire que Mme La Princesse De Rossane me le pourroit être, et sans comparaison davantage que la Signora Olimpia, qui ne faisoit rien qu' à force d' argent, et vous croyez aisément qu' il n' eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau. L' Abbé Charrier trouva à Rome tout ce que j' y avois

p134

espéré de Mme De Rossane, et le premier avis qu' elle lui donna fut de se défier au dernier point de l' ambassadeur, qui joignoit aux ordres secrets que la cour lui avoit donnés contre moi, la passion effrénée qu' il avoit lui-même pour la pourpre. L' Abbé Charrier profita très-habilement de cet avis, car il joua toujours l' ambassadeur en lui témoignant une confiance abandonnée, et en lui faisant voir, en même temps, la promotion très-éloignée. La haine que le pape avoit conservée depuis longtemps pour la personne de M Le Cardinal Mazarin, contribua à ce jeu, et l' intérêt de Monsignor Chigi,

p135

secrétaire d' état, qui a été depuis le Pape Alexandre Viie, y concourut aussi avec beaucoup d' effet. Il étoit assuré du chapeau pour la première promotion, et il n' oublia rien de ce qui la pouvoit avancer. Monsignor Azzolini, qui étoit secrétaire des brefs et qui avoit été attaché à Pancirolle, avoit hérité de

son mépris pour le cardinal et de sa bonne volonté pour moi. Ainsi M Le Bailli De Valençai fut amusé ; et il ne fut même averti de la promotion qu' après qu' elle fut faite. Le Pape Innocent m' a dit qu' il savoit, de science certaine, qu' il avoit dans sa poche la lettre du roi pour la révocation de ma nomination,

p136

avec ordre toutefois de ne la pas rendre que dans la dernière nécessité et à l' entrée du consistoire où les cardinaux seroient déclarés ; et l' Abbé Charrier m' avoit dépêché deux courriers pour me donner le même avis. Ce qui est constant est ce que j' ai su depuis par Champfleuri, capitaine des gardes de monsieur le cardinal, qu' aussitôt qu' il eut reçu la nouvelle de ma promotion, qu' il apprit à Saumur, il lui commanda, à lui Champfleuri, d' aller chez la reine en diligence, et de la conjurer de sa part de se contraindre et d' en faire paroître de la joie.

Je ne puis m' empêcher, en cet endroit, de rendre honneur à la vérité, et de faire justice à mon imprudence, qui faillit à me faire perdre le chapeau. Je m' imaginai, et très-mal à propos, qu' il n' étoit pas de la dignité du poste où j' étois de l' attendre, et que ce petit délai de trois ou quatre mois que Rome fut obligé de prendre, pour régler une promotion de seize sujets, n' étoit pas

p137

conforme aux paroles qu' elle m' avoit données, ni aux recherches qu' elle m' avoit faites. Je me fâchai, et j' écrivis une lettre ostensive à l' Abbé Charrier, sur un ton qui n' étoit assurément ni du bon sens, ni de la bienséance. C' est la pièce la plus passable, pour le style, de toutes celles que j' aie jamais faites ; je l' ai cherchée pour l' insérer ici, et je ne l' ai pu retrouver. La sagesse de l' Abbé Charrier, qui la supprima à Rome, fit qu' elle me donna de l' honneur par l' événement, parce que tout ce qui est haut et audacieux est toujours justifié, et même consacré par le succès. Il ne m' empêcha pas d' en avoir une véritable honte ; je la conserve encore, et il me semble que je répare, en quelque façon, ma faute en la publiant. Je reprends le fil de ma narration.

J' en étois demeuré, ce me semble, au 16 de février de l' année 1652.

Il y eut, le lendemain 17, une assemblée des chambres,

dans laquelle vous verrez, à mon avis, plus que

p138

suffisamment, comme dans un tableau raccourci, ce qui se passa dans toutes celles qui furent même assez fréquentes depuis ce jour jusques au premier d' avril. Monsieur y prit d' abord la parole pour représenter à la compagnie que la lettre du roi, qui y avoit été lue le 15 et qui le taxoit de donner la main à l' entrée des ennemis dans le royaume, ne pouvoit être que l' effet des calomnies dont on le noircissoit dans l' esprit de la reine ; que les gens de guerre que M De Nemours amenoit étoient des allemands, auxquels l' on ne pouvoit pas donner ce nom, et caetera. Voilà ce qui occupa proprement toutes les assemblées dont je vous viens de parler. Le président De Bailleul qui présidoit, les commençant presque toutes par l' exagération de la nécessité de délibérer sur la lettre de sa majesté, les gens du roi concluant toujours à commander aux communes de courre sus aux troupes de M De Nemours, et monsieur ne se lassant point de soutenir qu' elles n' étoient point espagnoles, et qu' après la déclaration qu' il faisoit, qu' aussitôt que le cardinal seroit hors du royaume, elles se mettroient à la solde du roi, il étoit fort surperflu

p139

d' opiner sur leur sujet. Cette contestation recommençoit presque tous les jours, même à différentes reprises ; et il est vrai, comme je vous le viens de dire, que monsieur en éluda toujours la délibération. Mais il est vrai aussi que ce faux avantage l' amusa, et qu' il fut si aise d' avoir ce que l' on lui avoit soutenu qu' il n' auroit pas, qu' il ne voulut pas seulement examiner si ce qu' il avoit lui suffisoit : c' est-à-dire qu' il ne distingua pas assez entre la connivence et la déclaration du parlement. Le Président De Bellièvre lui dit très-sagement, douze ou quinze jours après la conversation dont je vous viens de parler, que lorsque l' on a à combattre l' autorité royale, la première toute seule peut être très-pernicieuse par l' événement ; il lui expliqua ce dictum très-sensément. Vous en voyez la substance d' un coup d' oeil.

Hors la contestation de laquelle je viens de vous rendre compte, dans laquelle il y eut toujours quelque grain de ce contradictoire que je vous ai tant de fois

p140

expliqué, il n' y eut rien dans toutes ces assemblées de chambres qui soit digne, à mon sens, de votre curiosité. L' on lut, en quelques-unes, les réponses que la plupart des parlements de France firent, en ce temps-là, à celui de Paris, toutes conformes à ses intentions, en ce qu' ils lui donnoient part des arrêts qu' ils avoient rendus contre le cardinal. L' on employa les autres à pourvoir à la conservation des fonds destinés au paiement des rentes de l' hôtel de ville et des gages des officiers. L' on résolut, dans celle du 13 de mars, de faire, sur ce sujet, une assemblée des cours souveraines dans la chambre de Saint-Louis. Je ne me trouvai à

p141

aucunes de celles qui furent faites depuis le premier de mars, et parce que le cérémonial romain ne permet pas aux cardinaux de se trouver en aucune cérémonie publique jusques à ce qu' ils aient reçu le bonnet, et parce que, cette dignité ne donnant aucun rang au parlement que lorsque l' on y suit le roi, la place que je n' y pouvois avoir en son absence que comme coadjuteur, qui est au-dessous de celle des ducs et pairs, ne se fût pas bien accordée avec les prééminences de la pourpre. Je vous confesse que j' eus une joie sensible d' avoir un prétexte et même une raison de ne me plus trouver à ces assemblées, qui, dans la vérité, étoient devenues des cohues, non pas seulement ennuyeuses, mais insupportables. Je vous ferai voir que, dans la suite, elles n' eurent pas beaucoup plus d' agrément, après que j' aurai touché, le plus légèrement qui me sera possible, un petit détail qui concerne Paris, et quelque chose en général de ce qui regarde la Guienne.

Vous vous pouvez ressouvenir que je vous ai parlé de M De Chavigni dans le second volume de cet ouvrage, et que je vous ai dit qu' il se retira en Touraine un peu après que le roi eut été déclaré majeur. Il ne

p142

trouva pas le secret de s' y savoir ennuyer, mais il s' y ennuya beaucoup en récompense, et au point qu' il revint à Paris aussitôt qu' il en eut un prétexte ; et ce prétexte fut la nécessité, qu' il trouva dans les avis que M De Gaucour lui donna, de remédier aux cabales

que je faisais auprès de monsieur, contre les intérêts de Monsieur Le Prince. Ce M De Gaucour étoit homme de grande naissance, car il étoit de la maison de ces puissants et anciens comtes De Clermont en Beauvoisis, si fameux dans nos histoires. Il avoit de l' esprit et du savoir-faire ; mais il s' étoit trop érigé en négociateur, ce qui n' est pas toujours la meilleure qualité pour la

p143

négociation. Il étoit attaché à Monsieur Le Prince ; il avoit à Paris sa principale correspondance ; et son principal soin fut, au moins à ce qui m' en parut, de me ruiner dans l' esprit de monsieur. Comme il n' y trouva pas facilité, il recourut à M De Chavigni, qui revint à Paris en diligence, ou par cette raison, ou sous ce prétexte. M De Rohan, qui y arriva dans ce temps-là, très-satisfait de la défense d' Angers, quoiqu' elle eût été fort médiocre, se joignit à eux pour ce même effet. Ils m' attaquèrent en forme, comme fauteur couvert du Mazarin ; et cependant que leurs émissaires gagnoient ceux de la lie du peuple qu' ils pouvoient corrompre par argent, ils n' oublièrent rien pour ébranler monsieur par leurs calomnies, qui étoient appuyées de toute l' intrigue du cabinet, dans laquelle Rarai, Beloi et Goulas, partisans de Monsieur Le Prince, n' étoient pas ignorants.

J' éprouvai, en ce rencontre, que les plus habiles courtisans peuvent être de fort grosses dupes, quand ils se fondent trop sur leurs conjectures. Celles que ces

p144

messieurs tirèrent de ma promotion au cardinalat furent que je n' avois obtenu le chapeau que par le moyen des grands engagements que j' avois pris avec la cour. Ils agirent sur ce principe ; ils me déchirèrent auprès de monsieur sur ce titre. Comme il en savoit la vérité, il s' en moqua. Ils m' établirent dans son esprit au lieu de m' y perdre, parce qu' en fait de calomnie, tout ce qui ne nuit pas sert à celui qui est attaqué ; et vous allez voir le piège que les attaquants se tendirent à eux-mêmes en cette occasion. Je disois un jour à monsieur que je ne concevois pas comme il ne se lassoit point de toutes les sottises que l' on lui disoit tous les jours contre moi, sur le même ton, et il me répondit en ces propres termes : " ne comptez-vous pour

rien le plaisir que l' on a à connoître, tous les matins, la méchanceté des gens couverte du nom de zèle, et, tous les soirs, leur sottise déguisée en pénétration ? " je dis à monsieur que je recevois cette parole avec respect, et comme une grande

p145

et belle leçon pour tous ceux qui avoient l' honneur d' approcher des grands princes. Ce que les serviteurs de Monsieur Le Prince faisoient contre moi, parmi le peuple, faillit à me coûter plus cher. Ils avoient des criailleurs à gages, qui m' étoient plus incommodés, en ce temps-là, qu' ils ne l' avoient été auparavant, parce qu' ils n' osoient paroître devant la nombreuse suite de gentilshommes et de livrée qui m' accompagnoit. Comme je n' avois pas encore reçu le bonnet, que les cardinaux françois ne prennent que de la main du roi, à qui le camérier du pape est dépêché pour cet effet, je ne pouvois plus marcher en public *qu' incognito*, selon les règles du cérémonial ; et ainsi, lorsque j' allois à Luxembourg, c' étoit toujours dans un carrosse gris et sans livrée, et je montois même dans le cabinet des livres par le petit degré, qui répond dans la galerie, afin d' éviter et le grand escalier et le grand appartement. Un jour que j' y étois avec monsieur, Bruneau y entra tout effaré, pour m' avertir qu' il y avoit dans la cour une assemblée de deux ou trois cents

p146

de ces criailleurs, qui disoient que je trahissois monsieur et qu' ils me tueroient. Monsieur me parut consterné à cette nouvelle. Je le remarquai, et l' exemple du Maréchal De Clermont, assommé entre les bras du dauphin, qui, tout au plus, ne pouvoit pas avoir eu plus de peur que j' en voyois à monsieur, me revenant dans l' esprit, je pris le parti que je crus le plus sûr, quoiqu' il parût le plus hasardeux, parce que je ne doutai point que la moindre apparence que son altesse royale laisseroit échapper à sa frayeur ne me fît assassiner ; et parce que je doutai encore moins que l' appréhension de déplaire à ceux qui crioient contre le Mazarin, dont il redoutoit le murmure

p147

jusques au ridicule, jointe à son naturel, qui craignoit tout, ne lui en fît donner beaucoup plus qu' il n' en falloit pour me perdre. Je lui dis que je le suppliois de me laisser faire, et qu' il verroit, dans peu, quel mépris l' on devoit faire de ces canailles achetées à prix d' argent. Il m' offrit ses gardes, mais d' une manière à me faire connoître que je lui faisais fort bien ma cour de ne les pas accepter. Je descendis, quoique M Le Maréchal D' Estampes se fût jeté à genoux devant moi pour m' en empêcher, je descendis, dis-je, avec Mm De Château-Regnaut et D' Haqueville, qui étoient seuls avec moi, et j' allai droit à ces séditieux, en leur demandant qui étoit leur chef. Un gueux d' entre eux, qui avoit une vieille plume jaune à son chapeau, me répondit insolemment : " c' est moi. " je me tournai du côté de la rue de Tourmon, en disant : " gardes de la porte, que l' on me pend ce coquin à ces grilles. " il me fit une profonde révérence ; il me dit qu' il n' avoit pas cru manquer au respect qu' il me devoit ; qu' il étoit venu seulement avec ses camarades pour me dire que le bruit couroit que je voulois mener monsieur à la cour et le raccommoier avec le Mazarin ; qu' ils ne le croyoient pas ; qu' ils étoient mes

p148

serviteurs et prêts à mourir pour mon service, pourvu que je leur promisse d' être toujours bon frondeur. Ils m' offrirent de m' accompagner ; mais je n' avois pas besoin de cette escorte pour le voyage que j' avois résolu, comme vous l' allez voir. Il n' étoit pas au moins fort long, car Mme De La Vergne, mère de Mme De La Fayette et qui avoit épousé en secondes noces le Chevalier De Sévigné, logeoit où loge présentement madame sa fille. Cette Mme De La Vergne étoit honnête femme dans le fond, mais intéressée au dernier point et plus susceptible de vanité pour toute sorte d' intrigue, sans exception, que femme que j' aie jamais connue. Celle dans laquelle je lui proposai, ce jour-là, de me rendre de bons offices, étoit d' une nature à effaroucher d' abord une prude. J' assaisonnai mon discours de tant de protestations de bonne intention et d' honnêteté, qu' il ne fut pas rebuté ; mais aussi ne fut-il reçu que sous les

p149

promesses solennelles que je fis de ne prétendre jamais qu' elle étendît les offices que je lui demandois au delà de ceux que l' on peut rendre en conscience, pour procurer une bonne, chaste, pure, simple et sainte amitié. Je m' engageai à tout ce que l' on voulut. L' on prit mes paroles pour bonnes, et l' on se sut même très-bon gré d' avoir trouvé une occasion toute propre à rompre, dans la suite, le commerce que j' avois avec Mme De Pommereux, que l' on ne croyoit pas si innocent. Celui dans lequel je demandois que l' on me servît ne devoit être que tout spirituel et tout angélique ; car c' étoit celui de Mlle De La Louppe, que vous avez vue depuis sous le nom de Mme D' Olonne. Elle m' avoit fort plu quelques jours auparavant, dans une petite assemblée qui s' étoit faite dans le cabinet de madame ; elle étoit jolie, elle étoit belle, elle étoit précieuse par son air et par sa modestie. Elle logeoit tout proche de Mme De La Vergne ; elle étoit amie intime de mademoiselle sa fille ; elles avoient même percé une porte par laquelle elles se

p150

voyoient sans sortir du logis. L' attachement que M Le Chevalier De Sévigné avoit pour moi, l' habitude que j' avois dans sa maison, ce que je savois de l' adresse de sa femme, contribuèrent beaucoup à mes espérances. Elles se trouvèrent fort vaines par l' événement ; car bien que l' on ne m' arrachât pas les yeux, bien que l' on ne m' étouffât pas à force de m' interdire les soupirs, bien que je m' aperçusse, à de certains airs, que l' on n' étoit pas fâché de voir la pourpre soumise, toute armée et toute éclatante qu' elle étoit, l' on se tint toujours sur un pied de sévérité, ou plutôt de modestie, qui me lia la langue, quoiqu' elle fût assez libertine, et qui doit étonner ceux qui n' ont point connu Mlle De La Louppe, et qui n' ont ouï parler que de Mme D' Olonne. Cette historiette, comme vous voyez, n' est pas trop à l' honneur de ma galanterie. Je passe, pour un moment, aux affaires de Guienne. Comme je fais profession de ne vous rendre compte précisément que de ce que j' ai vu moi-même, je ne

p151

toucherai ce qui se passa en ce pays-là que fort légèrement, et simplement autant qu' il est nécessaire de le faire pour vous faire mieux entendre ce qui y a eu

du rapport du côté de Paris. Je ne vous puis pas même assurer si je serai bien juste dans le peu que je vous en dirai, parce que je n' en parlerai que sur des mémoires qui peuvent ne l' être pas eux-mêmes. J' ai fait tout ce qui a été en moi pour tirer de Monsieur Le Prince le détail de ses actions de guerre, dont les plus petites ont toujours été plus grandes que les plus héroïques des autres hommes, et ce seroit avec une joie sensible que j' en relèverois et que j' en honorerois cet ouvrage. Il m' avoit promis de m' en donner un extrait, et il l' auroit fait, à mon sens, si l' inclination et la facilité qu' il a à faire des merveilles n' étoient égalées par l' aversion et par la peine qu' il a à les raconter.

Je vous ai déjà dit que M Le Comte D' Harcourt commandoit les armes du roi en Guienne, et qu' il y avoit les troupes de l' Europe les plus aguerries. Toutes celles de Monsieur Le Prince étoient de nouvelle levée, à la

p152

réserve de ce que M De Marsin avoit amené de Catalogne, qui ne faisoient pas un corps assez considérable pour se pouvoir opposer à celles du roi. Monsieur Le Prince, à le bien prendre, soutint les affaires par sa seule personne. Vous avez vu ci-dessus qu' il s' étoit saisi de Saintes. Il laissa, pour y commander, M Le Prince De Tarente. Il retourna en Guienne et il se campa auprès de Bourg. Le Comte D' Harcourt l' y suivit et détacha le chevalier d' Aubeterre pour le reconnoître. Ce chevalier fut poussé par le régiment de Baltasar, qui donna le temps à Monsieur Le Prince de se poster sur une hauteur, où il fit paroître son corps si grand, quoiqu' il fût très-petit, que le Comte D' Harcourt ne

p153

l' y osa attaquer. Il se retira à Libourne après cette action, qui fut d' un très-grand capitaine. Il y laissa quelque infanterie et il alla à Bergerac, place fameuse par les guerres de la religion, et il fit travailler à en relever les fortifications. M De Saint-Luc, lieutenant de roi en Guienne, crut qu' il pourroit surprendre M Le Prince De Conti, qui étoit logé avec de nouvelles troupes à Caudecoste ; et il s' avança de ce côté-là avec deux mille hommes de pied et sept cents chevaux, composés des meilleures qui

fussent dans l' armée du roi. Il fut surpris lui-même par Monsieur Le Prince, qui fut averti de son dessein et qu' il vit au milieu de ses quartiers, devant qu' il eût eu la première nouvelle de sa marche. Il ne s' ébranla pas néanmoins ; il se posta

p154

sur une hauteur, à laquelle l' on ne pouvoit aller que par un défilé. L' on passa presque tout le jour à escarmoucher, cependant que Monsieur Le Prince attendoit trois canons qu' il avoit mandés d' Agen. Il en avoit un pressant besoin ; car il n' avoit en tout avec lui, en comptant les troupes de M Le Prince De Conti, que cinq cents hommes de pied et deux mille chevaux, et tous gens de nouvelle levée. La foiblesse ne donne pas pour l' ordinaire la hardiesse ; celle de Monsieur Le Prince fit plus en cette occasion, car elle lui donna de la vanité ; et c' est, je crois, la seule fois de sa vie qu' il en a eu. Il se ressouvint que la frayeur que sa présence pourroit inspirer aux ennemis les pourroit ébranler. Il leur renvoya quelques prisonniers qui leur apprirent qu' il étoit là en personne. Il les chargea en même temps ; ils plièrent d' abord, et l' on peut dire qu' il les renversa moins par le choc de ses armes que par le bruit de son nom. La plupart de l' infanterie se jeta dans Miradoux,

p155

où elle fut assiégée incontinent. Les régiments de Champagne et de Lorraine, que Monsieur Le Prince ne vouloit recevoir qu' à discrétion, défendirent cette méchante place avec une valeur incroyable, et ils donnèrent le temps à M Le Comte D' Harcourt de la secourir. Monsieur Le Prince envoya son artillerie et ses bagages à Agen ; il mit des garnisons dans quelques petites places qui pouvoient incommoder les ennemis ; et ensuite, il se rendit lui-même à Agen, ayant avec lui Mm De La Rochefoucauld, De Marsin et De Montespan, pour observer les desseins de M Le Comte D' Harcourt, qui

p156

laissa, de son côté, quelques-unes de ses troupes au siège de Staffort, ce me semble, et de la plume, et

qui, avec les autres, fit attaquer quelques fortifications que l' on avoit commencées à l' un des faubourgs d' Agen, par Mm De Lislebonne, chevalier De Créqui et Coudray-Montpensier. Ils se signalèrent à cette attaque, qui fut faite en présence de Monsieur Le Prince ; mais ils furent repoussés avec une vigueur extraordinaire, et le Comte D' Harcourt s' alla consoler de sa perte par la prise de ces deux ou trois petites places dont je vous ai parlé ci-dessus. à Paris, pour les raisons que je vous vas dire, se résolut

p157

de laisser, pour commander en Guienne, M Le Prince De Conti, et M De Marsin, en qualité de lieutenant général sous monsieur son frère ; mais il crut qu' il seroit à propos, devant qu' il partît, qu' il s' assurât tout à fait d' Agen, qui étoit, à la vérité, déclaré pour lui, mais qui, n' ayant point de garnison, pouvoit à tous les moments changer de parti. Il gagna les jurats, qui consentirent qu' il fît entrer dans la ville le régiment de Conti. Le peuple, qui ne fut pas du sentiment de ces magistrats, se souleva et il fit des barricades. Monsieur Le Prince m' a dit qu' il courut plus de fortune, en cette occasion, qu' il n' en auroit couru dans une bataille. Je ne me ressouviens pas du détail, et ce que je m' en puis remettre est que Mm De La Rochefoucauld, De Marsillac et De Montespan haranguèrent dans l' hôtel de ville et qu' ils calmèrent la sédition, à la satisfaction de Monsieur Le Prince. Je reviens à son voyage.

p158

Mm De Rohan, De Chavigni et De Gaucour le pressoient, par tous les courriers, de ne pas s' abandonner si absolument aux affaires des provinces qu' il ne songeât à celle de la capitale, qui étoit en tout sens la capitale. M De Rohan se servit de ce mot dans une de ses lettres que je surpris. Ces messieurs étoient persuadés que je rompois toutes leurs mesures auprès de monsieur, qui, à la vérité, rejetoit tout ce qu' il ne vouloit pas faire pour les intérêts de Monsieur Le Prince, sur les ménagements que le poste où j' étois à Paris l' obligeoit d' avoir pour moi. Il confessoit quelquefois, en parlant à moi-même, qu' il se servoit de ce prétexte, en de certaines occasions ; et il y en eut même où il me força, à force de m' en

persécuter, à donner des apparences qui pussent confirmer ce qu' il leur vouloit persuader. Je lui représentai plusieurs fois qu' il feroit tant par ses journées, qu' il obligeroit Monsieur Le Prince de venir à Paris, qui étoit, de toutes les choses du monde, celle qu' il craignoit le plus. Mais comme le présent

p159

touche toujours, sans comparaison, davantage les âmes foibles que l' avenir même le plus proche, il aimoit mieux s' empêcher de croire que Monsieur Le Prince pût faire ce voyage dans quelque temps, que de se priver du soulagement qu' il trouvoit, dans le moment même, à rejeter sur moi les murmures et les plaintes que ses ministres lui faisoient sur mille chefs, à tous les instants. Ces ministres, qui se trouvèrent bien plus fatigués que satisfaits de ses méchantes défaites, pressèrent Monsieur Le Prince, au dernier point, d' accourir lui-même au besoin pressant, et leurs instances furent puissamment fortifiées par les nouvelles qu' il reçut en même temps de M De Nemours, qu' il est bon de traiter un peu en détail. M De Nemours entra, en ce temps-là, sans aucune résistance, dans le royaume, toutes les troupes du roi étant divisées ; et quoique M D' Elbeuf et Mm D' Aumont, Digbi et De Vaubecourt en eussent à droit,

p160

à gauche, il pénétra jusques à Mantes et il y passa la Seine sur le pont, qui lui fut livré par M Le Duc De Sulli, gouverneur de la ville et mécontent de la cour parce que l' on avoit ôté les sceaux à monsieur le chancelier son beau-père. Il campa à Houdan, et il vint à Paris avec M De Tavannes, qui commandoit ce qu' il avoit conservé des troupes de Monsieur Le Prince, et Clinchamp, qui étoit officier général dans les étrangères.

p161

Voilà le premier faux pas que cette armée fit ; car si elle eût marché sans s' arrêter et que M De Beaufort l' eût jointe avec les troupes de monsieur, comme il la

joignit depuis, elle eût passé la Loire sans difficulté et eût fort embarrassé la marche du roi. Tout contribua à ce retardement : l'incertitude de monsieur, qui ne se pouvoit déterminer pour l'action, même dans les choses les plus résolues ; l'amour de Mme De Montbazon, qui amusoit à Paris M De Beaufort ; la puérilité de M De Nemours, qui étoit bien aise de montrer son bâton de général à Mme De Châtillon ; et la fausse politique de Chavigni, qui croyoit qu'il seroit beaucoup plus maître de l'esprit de monsieur, quand il lui éblouiroit les yeux par ce grand nombre d'écharpes de couleurs toutes différentes : ce fut le terme dont il se servit en parlant à Croissi, qui fut assez imprudent pour me le redire, quoiqu'il fût beaucoup plus dans les intérêts de Monsieur Le Prince que dans les miens. Je ne tins pas

p162

le cas secret à monsieur, qui en fut fort piqué. Je pris ce temps pour le supplier de trouver bon que je fisse voir, en sa présence, à ces messieurs, qu'ils n'étoient pas en état d'éblouir des yeux sans comparaison moins forts, en tout sens, que les siens. Comme il me voulut faire expliquer, l'on lui vint dire que Mm De Beaufort et De Nemours entroient dans sa chambre. Je l'y suivis, quoique ce ne fût pas ma coutume parce que je n'avois pas encore le bonnet ; et comme l'on entra en conversation publique, car il y avoit du monde jusques à faire foule, je mis mon chapeau sur ma tête aussitôt qu'il eut mis le sien. Il le remarqua, et à cause de ce que je venois de lui dire, et à cause que je ne l'avois jamais voulu faire, quoiqu'il me le commandât toujours. Il en fut très-aise, et il affecta d'entretenir la conversation plus d'une grosse heure, après laquelle il me prit en particulier et me ramena dans la galerie. Vous jugez bien qu'il falloit qu'il fût bien en colère ; car je crois qu'il y avoit dans sa chambre plus de cinquante écharpes rouges, sans les isabelles. Cette colère dura tout le soir, car il me dit, le lendemain, que Goulas, secrétaire de ses commandements et intime de M De Chavigni, étant venu lui dire, avec un grand empressement, que tous ces officiers étrangers prenoient de grands ombrages des longues conversations que j'avois avec lui, il l'avoit rebuté avec une fort grande aigreur, en lui disant : " allez au diable, vous et vos officiers étrangers ; si ils étoient aussi bons frondeurs que le cardinal de Rais, ils seroient

p163

à leur poste, et ils ne s' amuseroient pas à ivroger dans les cabarets de Paris. " ils partirent enfin, et, en vérité, plus par mes instances que par celle de Chavigni, qui croyoit toujours que je n' oublois rien pour les retarder ; car monsieur répara bientôt, même avec soin, ce qu' il avoit laissé échapper dans la colère, parce qu' il lui convenoit (au moins se l' imaginoit-il ainsi) de me faire servir de prétexte, quelquefois à ce qu' il faisoit, et presque toujours à ce qu' il ne faisoit pas. Vous verrez quelle marche ces troupes prirent, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à Orléans dans ce même temps. Il ne se pouvoit pas que cette importante ville ne fût très-dépendante de monsieur, étant son apanage, et, de plus, ayant été quelque temps son plus ordinaire séjour. M Le Marquis De Sourdis, de plus, qui en étoit gouverneur, étoit dans ses intérêts. Monsieur y avoit envoyé, outre cela, M Le Comte De Fiesque, pour s' opposer aux efforts que M Le Gras, maître des requêtes, faisoit pour persuader aux habitants d' ouvrir leurs

p164

portes au roi, à qui, dans la vérité, elles eussent été d' une fort grande utilité. Mm De Beaufort et De Nemours, qui en voyoient encore de plus près la conséquence, parce qu' ils avoient pris leur marche de ce côté-là, écrivirent à monsieur qu' il y avoit dans la ville une faction très-puissante pour la cour, et que sa présence y étoit très-nécessaire. Vous croyez facilement qu' elle l' étoit encore beaucoup plus à Paris. Monsieur ne balança pas un moment, et tout le monde, sans exception, fut d' un même avis sur ce point. Mademoiselle s' offrit d' y aller : ce que monsieur ne lui accorda qu' avec beaucoup de peine, par la raison de la bienséance, mais encore plus par celle du peu de confiance qu' il avoit en sa conduite. Je me souviens qu' il me dit, le jour qu' elle prit congé de lui : " cette chevalerie seroit bien ridicule, si le bon sens de Mmes De Fiesque et De Frontenac ne la soutenoit. " ces deux dames

p165

allèrent effectivement avec elle, aussi bien que M De

Rohan et Mm De Croissi et De Bermont, conseillers du parlement. Patru disoit, un peu trop librement, que comme les murailles de Jéricho étoient tombées au son des trompettes, celles d'Orléans s'ouvriraient au son des violons. M De Rohan passoit pour les aimer un peu trop violemment. Enfin tout ce ridicule réussit par la vigueur de mademoiselle, qui fut effectivement très-grande ; car, quoique le roi fût très-proche avec des troupes, et que M Molé, garde des sceaux et premier président, fût à la porte, qui demandoit à entrer de sa part, elle passa l'eau dans un petit bateau ; elle obligea les bateliers, qui sont toujours en nombre sur le port, de démurer une petite poterne qui étoit demeurée fermée depuis fort longtemps, et elle marcha, avec le concours et l'acclamation du peuple, droit à l'hôtel de ville, où les magistrats étoient assemblés pour délibérer si l'on recevroit monsieur le garde des sceaux. Vous pouvez croire qu'elle décida.

Mm De Beaufort et De Nemours la vinrent joindre aussitôt, et ils résolurent avec elle de se saisir ou de

p166

Gergeau ou de Gien, qui sont de petites villes, mais qui ont toutes deux des ponts sur la rivière de Loire. Celui de Gergeau fut vivement attaqué par M De Beaufort ; mais il fut encore mieux défendu par M De Turenne, qui venoit de prendre le commandement de l'armée du roi, qu'il partageoit toutefois avec M Le Maréchal D' Hocquincourt ; et celle de monsieur fut obligée de quitter cette entreprise, après y avoir perdu le

p167

baron de Sirot, homme de réputation, et qui y servoit de lieutenant général. Il se vançoit, et je crois avec vérité, qu'il avoit fait le coup de pistolet avec le grand Gustave, roi de Suède, et le brave Christian, roi de Danemark.

M De Nemours, qui avoit naturellement et aversion et mépris pour M De Beaufort, quoique son beau-frère, se plaignit de sa conduite à mademoiselle, comme si elle avoit été cause de ce que le dessein sur Gergeau n'eût pas réussi. Ils eurent sur cela des paroles dans l'antichambre de mademoiselle, et un prétendu démenti que M De Beaufort voulut assez légèrement, au moins

à ce que l' on disoit en ce temps-là, avoir reçu,
produisit

p168

un prétendu soufflet, que M De Nemours ne reçut aussi, à ce que j' ai ouï dire à des gens qui y étoient présents, qu' en imagination. C' étoit au moins un de ces soufflets problématiques dont il est parlé dans les *petites lettres* du Port-Royal. Mademoiselle accommoda, au moins en apparence, cette querelle, et après une grande contestation qui n' avoit pas servi à en adoucir les commencements, il fut résolu que l' on iroit à Montargis, poste important dans la conjoncture, parce que de là l' armée des princes, qui seroit ainsi entre Paris et le roi, pourroit donner la main à tout. M De Nemours, qui souhaitoit avec passion de pouvoir secourir Mouron, opiniâtra longtemps qu' il seroit mieux

p169

d' aller passer la rivière de Loire à Blois, pour prendre par les derrières l' armée du roi, qui, par la crainte d' abandonner trop pleinement les provinces de delà à celle de monsieur, auroit encore plus de difficulté à se résoudre d' avancer vers Paris, qu' elle n' y en trouveroit par l' obstacle que Montargis lui pourroit mettre. L' autre avis l' emporta dans le conseil de guerre, et par le nombre et par l' autorité de mademoiselle, et j' ai ouï dire même aux gens du métier qu' il le devoit emporter par la raison, parce qu' il eût été ridicule d' abandonner tout ce qui étoit proche de Paris aux forces du roi, dont l' on voyoit clairement que l' unique dessein étoit de s' en approcher, ou pour gagner la capitale ou pour l' ébranler. Chavigni en parla à monsieur, en ces propres termes, en présence de madame, qui me le redit le lendemain ; et je ne comprends pas sur quoi se sont pu fonder ceux qui se sont voulu imaginer qu' il y eût de la contestation sur cet article à Luxembourg. Monsieur n' eût pas manqué, si cela eût été, de me faire valoir ce qu' il n' eût pas déferé aux conseils des serviteurs de Monsieur Le Prince. Ils furent tous du même sentiment ; et Goulas pestoit même hautement contre la conduite de M De Nemours, qui veut, ce disoit-il, sauver Mouron et perdre Paris. Je reviens au voyage de Monsieur Le Prince.

p170

Je vous ai déjà dit que ceux qui agissoient pour ses intérêts, auprès de monsieur, le pressoient de revenir à Paris, et que leurs instances furent fortement appuyées par la nécessité qu' il crut à soutenir, ou plutôt à réparer, par sa présence, ce que l' incapacité et la mésintelligence de Mm De Beaufort et De Nemours diminuoient du poids que la valeur et l' expérience des troupes qu' ils commandoient devoient donner à leur parti. Comme Monsieur Le Prince avoit à traverser presque tout le royaume, il lui fut nécessaire de tenir sa marche extrêmement couverte. Il ne prit avec lui que Mm De La Rochefoucauld, De Marcillac, le Comte De Levi, Guitaut, Chavagnac, Gourville et un autre, du nom duquel

p171

je ne me souviens pas. Il passa, avec une extrême diligence, le Périgord, le Limousin, l' Auvergne et le Bourbonnois. Il fut manqué de peu, auprès de Châtillon-Sur-Loing, par Sainte-Maure, pensionnaire du cardinal, qui le suivoit avec deux cents chevaux, sur un avis que quelqu' un, qui avoit reconnu Guitaut, en donna à la cour. Il trouva dans la forêt d' Orléans quelques officiers de ses troupes, qui étoient en garnison à Lori, et il fut reçu de toute l' armée avec toute la joie que vous vous pouvez imaginer. Il dépêcha de là Gourville à monsieur, pour lui rendre compte de sa marche et pour l' assurer qu' il seroit à lui dans trois jours. Les instances de

p172

toute l' armée, fatiguée jusques à la dernière extrémité de l' ignorance de ses généraux, l' y retinrent davantage ; et, de plus, il n' a jamais eu peine à demeurer dans les lieux où il a pu faire de grandes actions. Vous en allez voir une des plus belles de sa vie.

Il parut, au premier pas que Monsieur Le Prince fit dès qu' il eut joint l' armée, que l' avis de M De Nemours, duquel je vous ai parlé ci-dessus, n' étoit pas le bon ; car il marcha droit à Montargis, qu' il prit sans coup férir, Mondreville, qui s' étoit jeté dans le château avec huit ou dix gentilshommes et deux cents hommes de pied, l' ayant rendu d' abord. Il y

laissa quelque garnison, et il marcha, sans perdre un moment, droit aux ennemis, qui étoient dans des quartiers séparés. Le roi étoit à Gien, M De Turenne avoit son quartier général à Briare, et celui de M D' Hocquincourt étoit à Bleneau.

p173

Comme Monsieur Le Prince sut que les troupes du dernier étoient dispersées dans les villages, il s'avança vers Château-Renard ; il tomba, comme un foudre, au milieu de tous ces quartiers. Il tailla en pièces tout ce qui étoit de cavalerie de Maignas, de Roquespine, de Beaujeu, de Bourlemont et de Moret, qui essayoient

p174

de gagner le logement des dragons, comme il leur avoit été ordonné ; mais trop tard. Il força ensuite, l'épée à la main, le quartier même des dragons, cependant que Tavannes traitoit de même celui des cravattes. Il poussa les fuyards jusques à Bleneau, où il trouva M D' Hocquincourt en bataille, avec sept cents chevaux, qui chargea avec vigueur les gens de Monsieur Le Prince, qui, dans l'obscurité de la nuit, s'étoient égarés et divisés, et qui, de plus, malgré les efforts de leurs commandants, s'amusoient à piller un village. Monsieur Le Prince les rallia et les remit en bataille, à la vue des ennemis, quoiqu'ils fussent bien plus forts que lui, et quoiqu'il fût obligé, par la grande résistance qu'il trouva, de tenir bride en main à la première charge, dans laquelle il eut un cheval tué sous lui. Il les chargea avec

p175

tant de vigueur, à la seconde, qu'il les renversa pleinement, et au point qu'il ne fut plus au pouvoir de M D' Hocquincourt de les rallier. M De Nemours fut fort blessé en cette occasion, et Mm De Beaufort, De La Rochefoucauld et De Tavannes s'y signalèrent. M De Turenne, qui avoit averti, dès le matin, le Maréchal D' Hocquincourt que ses quartiers étoient trop séparés et trop exposés, et que M D' Hocquincourt avoit averti, le soir, que Monsieur Le Prince venoit à lui, M De Turenne, dis-je, sortit de Briare ; il

se mit en bataille auprès d' un village qui s' appelle, ce me semble, Ousoï. Il jeta cinquante chevaux dans un bois qui se trouvoit entre lui et les ennemis, et par lequel l' on ne pouvoit passer sans défilér. Il les en retira aussitôt, pour obliger Monsieur Le Prince à s' engager dans ce défilé, par l' opinion qu' il auroit que la retraite de ces cinquante maîtres eût été d' effroi. Son stratagème lui réussit ; car Monsieur Le Prince jeta effectivement dans le bois trois ou quatre cents chevaux, qui, à la sortie, furent renversés par M De Turenne, et qui eussent eu peine à se retirer, si Monsieur

p176

Le Prince n' eût fait avancer de l' infanterie, qui arrêta sur cul ceux qui les suivoient. M De Turenne se posta sur une hauteur derrière ce bois, et il y mit son artillerie, qui tua beaucoup de gens de l' armée des princes, et entre autres Marai, frère du Maréchal De Grancé, domestique de monsieur, et qui servoit de lieutenant général dans ses troupes. On demeura tout le reste du jour en présence, et, sur le soir, chacun se retira dans son camp. Il est difficile de juger qui eut plus de gloire en cette journée, ou de Monsieur Le Prince ou de M De Turenne. L' on peut dire, en général, qu' ils y firent tous deux ce que les deux plus grands capitaines du monde y pouvoient faire. M De Turenne y sauva la cour, qui, à la nouvelle de la défaite de M D' Hocquincourt, fit charger son bagage, sans savoir précisément où elle pourroit être reçue ; et M De Sennetaire m' a dit depuis, plusieurs fois, que c' est le seul endroit où il ait vu la reine abattue et affligée. Il est constant que si M De

p177

Turenne n' eût soutenu l' affaire par sa grande capacité, et si son armée eût eu le sort de celle de M D' Hocquincourt, il n' y eût pas eu une ville qui n' eût fermé les portes à la cour. Le même M De Sennetaire ajoutoit que la reine le lui avoit dit ce jour-là en pleurant.

L' avantage de Monsieur Le Prince sur le Maréchal D' Hocquincourt ne fut pas à beaucoup près d' une si grande utilité à son parti, parce qu' il ne le poussa pas dans les suites jusques où sa présence l' eût vraisemblablement porté, si il fût demeuré à l' armée. Vous verrez ce qui s' y passa en son absence, après que

je vous aurai rendu compte et du premier effet du voyage de Monsieur Le Prince à Paris, et d' un petit détail qui me regarde en mon particulier. Vous avez vu, ci-dessus, que Monsieur Le Prince avoit envoyé Gourville à monsieur, aussitôt qu' il eut joint l' armée, pour lui dire qu' il seroit dans trois jours à Paris. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour monsieur. Il m' envoya querir aussitôt, et il s' écria en me voyant :

p178

" vous me l' aviez bien dit, quel embarras ! Quel malheur ! Nous voilà pis que jamais. " j' essayai de le remettre, mais il me fut impossible ; et tout ce que j' en pus tirer fut qu' il feroit bonne mine et qu' il cacheroit son sentiment à tout le monde, avec le même soin avec lequel il l' avoit déguisé à Gourville. Il s' acquitta très-exactement de sa parole, car il sortit du cabinet de madame avec le visage du monde le plus gai. Il publia la nouvelle avec de grandes démonstrations de joie, et il ne laissa pas de me commander, un quart d' heure après, de ne rien oublier pour troubler la fête, c' est-à-dire pour essayer de mettre les choses en état d' obliger Monsieur Le Prince à ne faire que fort peu de séjour à Paris. Je le suppliai de ne me point donner cette commission, " laquelle, monsieur, lui dis-je, n' est pas de votre service, pour deux raisons, dont la première est que je ne la puis exécuter qu' en donnant au cardinal un avantage qui ne vous convient pas, et l' autre, que vous ne la soutiendrez jamais, de l' humeur dont il a plu à Dieu de vous faire. " cette parole dite à un fils de France vous paroîtra sans doute peu respectueuse ; mais je vous supplie de considérer que Saint-Remi, lieutenant de ses gardes, la lui avoit dite à propos d' une bagatelle, deux ou trois jours devant ; que monsieur avoit trouvé l' expression plaisante, et qu' il la redisoit, depuis ce jour-là, à toute occasion. Dans la vérité, elle n' étoit pas impropre pour celle dont il s' agissoit, comme vous le verrez par la suite. La contestation fut assez forte, je résistai longtemps. Je fus obligé de me rendre et d' obéir. J' eus même plus de temps pour travailler à

p179

ce qu' il m' ordonnoit que je n' avois cru ; car Monsieur Le Prince, au-devant duquel monsieur alla même jusques à Juvisi, le 1 er d' avril, dans la croyance qu' il

arriveroit ce jour-là à Paris, n' y fut que le 11 ; de sorte que j' eus tout le loisir nécessaire pour ménager M Le Febvre, provôt des marchands, qui me devoit sa charge et qui étoit mon ami particulier. Il n' eut pas peine de persuader M Le Maréchal De L' Hospital, gouverneur de Paris, qui étoit très-bien intentionné pour la cour. Ils firent une assemblée à l' hôtel de ville, dans laquelle ils firent résoudre que monsieur le gouverneur iroit trouver son altesse royale, pour lui dire qu' il paroissoit à la compagnie qu' il étoit contre ordre que l' on reçût Monsieur Le Prince dans la ville, devant qu' il se fût justifié de la déclaration du roi, qui avoit été vérifiée au parlement contre lui. Monsieur, qui fut transporté de joie de ce discours, répondit que Monsieur Le Prince ne venoit que pour conférer avec lui de quelques affaires particulières, et

p180

qu' il ne séjourneroit que vingt-quatre heures à Paris. Il me dit, aussitôt que le maréchal fut sorti de sa chambre : " vous êtes un galant homme, *havete fatto politico* . Chavigni sera bien attrapé. " je lui répondis, sans balancer : " je ne vous ai jamais, monsieur, si mal servi ; souvenez-vous, s' il vous plaît, de ce que je vous dis aujourd' hui. " M De Chavigni, qui apprit en même temps le mouvement de l' hôtel de ville et la réponse de monsieur, lui en fit des réprimandes et des bravades, qui passèrent jusques à l' insolence et à la fureur. Il déclara à monsieur que Monsieur Le Prince étoit en état de demeurer sur le pavé tant qu' il lui plairoit, sans être obligé d' en demander congé à personne. Il fit, par le moyen de Pesche, fameux séditieux, un concours de cent ou six-vingts gueux, sur le Pont-Neuf, qui faillirent à piller la maison de M Du Plessis-Guénégaux, et il

p181

effraya si fort monsieur, qu' il l' obligea à faire une réprimande publique et au Maréchal De L' Hospital et au provôt des marchands, parce qu' ils avoient enregistré dans le greffe de la ville la réponse que son altesse royale leur dit ne leur avoir faite qu' en particulier et qu' en confiance. Comme je voulus, le soir, insinuer à monsieur que j' avois eu raison de ne lui pas conseiller ce qui s' étoit fait, il m' interrompit brusquement, en me disant ces propres paroles : " il ne

faut pas juger par l' événement. J' avois raison hier, vous l' avez aujourd' hui : que faire entre tous ces gens-ci ? " il devoit ajouter : " et avec moi ? " je l' y ajoutai de moi-même ; car, comme je vis que, malgré toutes ces expériences, il continuoit dans la même conduite qu' il avoit mille fois condamnée, en me parlant à moi-même, depuis que Monsieur Le Prince fut allé en Guienne, je me le tins pour dit, et je me résolus de demeurer, tout le plus qu' il me seroit possible, dans l' inaction, qui n' est, à la vérité, jamais bien sûre à de certaines gens, dans les temps qui sont fort troublés, mais que je me croyois nécessaire, et par les manières de monsieur, que je ne pouvois redresser, et par la considération de l' état où je me trouvois dans

p182

le moment, que je vous supplie de me permettre que je vous explique un peu plus au long. La vérité me force de vous dire qu' aussitôt que je fus cardinal, je fus touché des inconvénients de la pourpre, parce que j' avois fait peut-être plus de mille fois en ma vie réflexion que je l' avois trop été de l' éclat de la coadjutorerie. Une des sources de l' abus que les hommes font presque toujours de leur dignité est qu' ils s' en éblouissent d' abord qu' ils en sont revêtus, et l' éblouissement est cause qu' ils tombent dans les premières fautes, qui sont les plus dangereuses par une infinité de raisons. La hauteur que j' avois affectée dès que je fus coadjuteur me réussit, parce qu' il parut que la bassesse de mon oncle l' avoit rendue nécessaire. Mais je connus clairement que sans cette considération, et même sans les autres assaisonnements que la qualité des temps, plutôt que mon adresse, me donna lieu d' y mettre, je connus, dis-je, clairement qu' elle n' eût pas été d' un bon sens, ou au moins qu' elle ne lui eût pas été attribuée. Les réflexions que j' avois eu le temps de faire sur cela m' obligèrent à y avoir une attention particulière à l' égard du chapeau, dont la couleur vive et éclatante fait tourner

p183

la tête à la plupart de ceux qui en sont honorés. La plus sensible, à mon opinion, et la plus palpable de ses illusions est la prétention de précéder les princes du sang, qui peuvent devenir nos maîtres à tous les

instants, et qui, en attendant, le sont presque toujours, par leur considération, de tous nos proches. J' ai de la reconnaissance pour les cardinaux de ma maison, qui m' ont fait sucer avec le lait cette leçon par leur exemple ; et je trouvai une occasion assez heureuse de la débiter, le propre jour que je reçus la nouvelle de ma promotion. Châteaubriant, dont vous avez déjà vu le nom dans la seconde partie de cette histoire, me dit, en présence d' une infinité de gens qui étoient dans ma chambre : " nous ne saluerons plus les premiers, présentement : " ce qu' il disoit, parce que, bien que je fusse très-mal avec Monsieur Le Prince et que je marchasse presque toujours fort accompagné, je le saluois, comme vous pouvez croire, partout où je le rencontrais, avec tout le respect qui lui étoit dû par tant de titres. Je lui répondis : " pardonnez-moi, monsieur, nous saluerons toujours les premiers, et plus bas que jamais. à dieu ne plaise que le bonnet rouge me fasse tourner la tête au point de disputer le rang aux princes du sang. Il suffit à un gentilhomme d' avoir l' honneur d' être à leurs côtés. " cette parole, qui a depuis, à mon sens, comme vous le verrez

p184

dans la suite, conservé en France le rang au chapeau par l' honnêteté de Monsieur Le Prince et par son amitié pour moi ; cette parole, dis-je, fit un fort bon effet, et elle commença à diminuer l' envie : ce qui est le plus grand de tous les secrets. Je me servis encore, pour cet effet, d' un autre moyen. Mm Les Cardinaux De Richelieu et Mazarin, qui avoient confondu le ministériat dans la pourpre, avoient attaché à celle-ci de certaines hauteurs qui ne conviennent à l' autre que quand elles sont jointes ensemble. Il eût été difficile de les séparer en ma personne, au poste où j' étois à Paris. Je le fis de moi-même, en y mettant des circonstances qui firent que l' on ne le pouvoit attribuer qu' à ma modération ; et je déclarai publiquement que je ne recevrais purement que les honneurs qui avoient toujours été rendus aux cardinaux de mon nom. Il n' y a que manière en la plupart des choses du monde. Je ne donnai la main à personne sans exception ; je n' accompagnai les maréchaux de France, les ducs et pairs, le chancelier, les princes étrangers, les princes bâtards, que jusques au haut de mon degré : tout le monde fut très-content. Le troisième expédient auquel je pensai fut de ne rien oublier de tout ce que la bienséance me pourroit

p185

permettre pour rappeler tous ceux qui s' étoient éloignés de moi dans les différentes partialités. Il ne se pouvoit qu' ils ne fussent en bon nombre, parce que ma fortune avoit été si variable et si agitée, qu' une partie des gens avoit appréhendé d' y être enveloppée en de certains temps, et qu' une partie s' étoit opposée à mes intérêts en quelques autres. Ajoutez à ceux-là ceux qui avoient cru qu' ils pouvoient faire leur cour à mes dépens. Je vous ennuierois si j' entrois dans ce détail, et je me contenterai de vous dire que M De Berci vint chez moi à minuit ; que je vis M De Novion chez le P Dom Carrouges, chartreux ; que je vis, aux célestins, M Le

p186

Président Le Cogneux. Tout le monde fut ravi de se raccommoier avec moi, dans un moment où la mitre de Paris recevoit un aussi grand éclat de la splendeur du bonnet. Je fus ravi de me raccommoier de tout le monde, dans un instant où mes avances ne se pouvoient attribuer qu' à générosité. Je m' en trouvai très-bien ; et la reconnoissance de quelques-uns de ceux auxquels j' avois épargné le dégoût du premier pas m' a payé plus que suffisamment de l' ingratitude de quelques autres. Je maintiens qu' il est autant de la politique que de l' honnêteté de ceux qui sont les plus puissants de soulager la honte des moins considérables, et de leur tendre la main, quand ils n' osent eux-mêmes la présenter.

La conduite que je suivis, avec application, sur ces différents chefs que je viens de vous marquer, convenoit en plus d' une manière à la résolution que j' avois faite de rentrer, autant qu' il seroit en mon pouvoir, dans le repos que les grandes dignités, que la fortune avoit assemblées dans ma personne, pouvoient, ce me sembloit, même assez naturellement, me procurer. Je vous ai déjà dit que l' incorrigibilité, si j' ose ainsi parler, de monsieur m' avoit rebuté à un point que je ne pouvois plus seulement m' imaginer qu' il y eût le moindre fondement du monde à faire sur lui. Voici un

p187

incident qui vous fera connoître que j' eusse été bien aveugle si j' eusse été capable de compter sur la reine.

Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit, sur la fin du second volume, d' une imprudence de Mlle De Chevreuse, à propos du personnage que je jouois de concert avec madame sa mère, à l' égard de la reine. Elle en mit de part sa fille, contre mon sentiment, laquelle d' abord entendit très-bien la raillerie ; et je me souviens même qu' elle prenoit plaisir à me faire répéter la comédie de la suisse : c' est ainsi qu' elle appelloit la reine. Il arriva un soir qu' y ayant beaucoup de monde chez elle, quelqu' un montra une lettre qui venoit de la cour et qui portoit que la reine étoit fort embellie. La plupart des gens se prirent à rire, et je ne sais, en vérité, pourquoi je ne fis pas comme les autres. Mlle De Chevreuse, qui étoit la personne du monde la plus capricieuse, le remarqua, et elle me dit qu' elle ne s' en étonnoit pas, après ce qu' elle avoit remarqué depuis quelque temps ; et ce qu' elle avoit remarqué, s' imaginoit-elle, étoit que j' avois beaucoup de

p188

refroidissement pour elle, et que j' avois même un commerce avec la cour, dont je ne lui disois rien. Je crus d' abord qu' elle se moquoit, parce qu' il n' y avoit pas seulement ombre d' apparence à ce qu' elle me disoit ; et je ne connus qu' elle parloit tout de bon, qu' après qu' elle m' eut dit qu' elle n' ignoroit rien de ce qu' un tel valet de pied de la reine m' apportoit tous les jours. Il est vrai qu' il y avoit un valet de pied de la reine, qui, depuis quelque temps, venoit très-souvent chez moi ; mais il est vrai aussi qu' il ne m' apportoit rien, et qu' il ne s' y étoit adonné que parce qu' il étoit parent d' un de mes gens. Je ne sais par quel hasard elle sut cette fréquentation ; je sais encore moins ce qui la put obliger à en tirer des conséquences. Enfin elle les tira ; elle ne put s' empêcher de murmurer et de menacer. Elle dit, en présence de Séguin, qui avoit été valet de chambre de madame sa mère, et qui avoit quelque charge chez le roi ou chez la reine, que je lui avois avoué mille fois que je ne concevois pas comme l' on eût pu être amoureux de cette suisse. Enfin elle fit si bien par ses journées, que la reine eut vent que je l' avois traitée de suisse, en parlant à Mlle De Chevreuse. Elle ne me l' a jamais pardonné, comme vous verrez par la suite ;

p189

et j' appris que ce mot obligeant étoit allé jusques à elle, justement trois ou quatre jours devant que Monsieur Le Prince arrivât à Paris. Vous concevez aisément que cette circonstance, qui ne me marquoit pas que j' eusse lieu d' espérer qu' il pût y avoir, à l' avenir, beaucoup de douceur pour moi à la cour, n' affoiblissoit pas les pensées que j' avois déjà de sortir d' affaire. Le lieu de la retraite n' étoit pas trop affreux ; l' ombre des tours de Notre-Dame y pouvoit donner du rafraîchissement, et le chapeau de cardinal la défendoit encore du mauvais vent. J' en concevois les avantages, et je vous assure qu' il ne tint pas à moi de les prendre. Il ne plut pas à la fortune. Je reviens à ma narration.

Le 11 d' avril, Monsieur Le Prince arriva à Paris, et monsieur fut au-devant de lui à une lieue de la ville.

Le 12, ils allèrent ensemble au parlement. Monsieur prit la parole, d' abord qu' il fut entré, pour dire à la compagnie qu' il amenoit monsieur son cousin, pour l' assurer qu' il n' avoit, ni n' auroit jamais d' autre intention que celle de servir le roi et l' état ; qu' il suivroit toujours les sentiments de la compagnie ; et qu' il offroit de poser les armes, aussitôt que les arrêts qui ont été rendus par elle contre le Cardinal Mazarin eussent été exécutés. Monsieur Le Prince parla ensuite sur le même ton, et il

p190

demanda même que la déclaration publique qu' il en faisoit fût mise sur le registre.

M Le Président Bailleul lui répondit que la compagnie recevoit toujours à honneur de le voir en sa place ; mais qu' il ne lui pouvoit dissimuler la sensible douleur qu' elle avoit de lui voir les mains teintes du sang des gens du roi, qui avoient été tués à Bleneau. Un vent s' éleva à ce mot, du côté des bancs des enquêtes, qui faillit à étouffer, par son impétuosité, le pauvre Président Bailleul : cinquante ou soixante voix le désavouèrent d' une volée, et je crois qu' elles eussent été suivies de beaucoup d' autres, si M Le Président De Nesmond n' eût interrompu et apaisé la cohue, par la relation qu' il fit des remontrances qu' il avoit portées, par écrit, au roi, à Sulli, avec les autres députés de la compagnie. Elles furent très-fortes et très-vigoureuses contre la personne et contre la conduite du cardinal. Le roi leur fit répondre, par monsieur le garde des sceaux, qu' il les considéreroit, après que la compagnie lui auroit envoyé les informations sur lesquelles il vouloit juger lui-même.

Les gens du roi entrèrent dans ce moment, et ils présentèrent une déclaration et une lettre de cachet qui portoit cet ordre au parlement, avec celui d'enregistrer, sans délai, la déclaration par laquelle il étoit sursis à celle du 6 de septembre et aux arrêts donnés contre monsieur le cardinal.

Les gens du roi, qui furent appelés aussitôt, conclurent, après une fort grande invective contre le cardinal, à de nouvelles remontrances pour présenter au roi l'impossibilité où la compagnie se trouvoit d'enregistrer cette déclaration, qui, contre toute sorte de règles et de formes, soumettoit à de nouvelles procédures judiciaires, susceptibles de mille contredits et de mille reproches, la déclaration du monde la plus authentique et la plus revêtue de toutes les marques de l'autorité royale, et qui, par conséquent, ne pouvoit être révoquée que par une autre déclaration qui fût aussi solennelle, et qui eût les mêmes caractères. Ils ajoutèrent qu'il falloit que les députés se plainnissent à sa majesté de ce que l'on avoit refusé de lire les remontrances en sa présence ; qu'ils insistassent sur ce point, aussi bien que sur celui de ne point envoyer les informations que la cour demandoit ; et que l'on fît registre de tout ce qui

s'étoit passé ce jour-là au parlement, dont la copie seroit envoyée à monsieur le garde des sceaux. Voilà les conclusions que M Talon donna avec une force et avec une éloquence merveilleuse. L'on commença ensuite la délibération, laquelle, faute de temps, fut remise au lendemain 13. L'arrêt suivit, sans contestation aucune, les conclusions ; et il y ajouta que la déclaration qui avoit été faite par M Le Duc D'Orléans et par Monsieur Le Prince seroit portée au roi par les députés ; que les remontrances et le registre seroient envoyés à toutes les compagnies souveraines de Paris et à tous les parlements du royaume, pour les convier de députer aussi de leur part ; et qu'assemblée générale seroit faite incessamment à l'hôtel de ville, à laquelle Monsieur D'Orléans et Monsieur Le Prince seroient conviés de se trouver, et de faire les mêmes déclarations qu'ils avoient faites au parlement ; et que cependant la déclaration du roi contre le Cardinal Mazarin et tous les arrêts rendus contre lui seroient exécutés. Les assemblées des chambres du 15, du 17 et du 18 ne furent presque employées qu'à discuter les

difficultés qui se présentèrent pour le règlement de cette assemblée générale de l' hôtel de ville : par exemple, si monsieur et Monsieur Le Prince seroient présents à la délibération de l' hôtel de ville, ou si ils se retireroient

p193

après avoir fait leur déclaration ; si le parlement pouvoit ordonner l' assemblée de l' hôtel de ville, ou si il devoit simplement convier le provôt des marchands et les autres officiers de la ville, et quelques principaux bourgeois de chaque quartier de s' assembler. Le 19, cette assemblée se fit, à laquelle seize députés du parlement se trouvèrent. Monsieur D' Orléans et Monsieur Le Prince y firent leur déclaration, toute pareille à celles qu' ils avoient faites au parlement ; et après qu' ils se furent retirés, et que le procureur du roi de la ville eut conclu à faire de très-humbles remontrances au roi, et, par écrit, contre le Cardinal Mazarin, M Aubri, président aux comptes, et plus ancien conseiller de ville, prit la parole pour dire qu' il étoit trop tard pour commencer à délibérer, et qu' il étoit nécessaire de remettre l' assemblée au lendemain. Il avoit raison en toute manière, car sept heures étoient sonnées, et il avoit intelligence avec la cour.

p194

Le 20, monsieur et Monsieur Le Prince allèrent au parlement ; et monsieur dit à la compagnie qu' il savoit que M Le Maréchal De L' Hospital, gouverneur de Paris, et m. Le provôt des marchands avoient reçu une lettre de cachet qui leur défendoit de continuer l' assemblée ; que cette lettre n' étoit qu' une paperasse du Mazarin, et qu' il prioit la compagnie d' envoyer querir, sur l' heure, le provôt des marchands et les échevins, et de leur enjoindre de n' y avoir aucun égard. L' on n' eut pas la peine de les mander : ils vinrent d' eux-mêmes à la grande chambre, pour y donner part de cette lettre de cachet, et pour dire, en même temps, qu' ils avoient indiqué une assemblée du conseil de la ville pour aviser à ce qu' il y auroit à faire. L' on opina, après les avoir fait sortir, et l' on les fit rentrer aussitôt, pour leur dire que la compagnie ne désapprouvoit pas cette assemblée du conseil de ville, parce qu' elle étoit dans l' ordre et selon la coutume ; mais qu' elle les avertissoit qu' une

assemblée générale, et faite pour des affaires de cette importance, ne devoit ni ne pouvoit être arrêtée par une simple lettre de cachet. L' on lut ensuite la lettre qui devoit être envoyée à tous les parlements du royaume ; elle étoit courte, mais forte, décisive et pressante.

L' après-dînée du même jour, l' assemblée de l' hôtel de ville se fit ainsi qu' elle y avoit été résolue, le matin, par le conseil. Le Président Aubri ouvrit celui des conclusions. Des Nots, apothicaire, qui parla fort bien,

p195

ajouta qu' il falloit écrire à toutes les villes de France où il y auroit ou parlement, ou évêché, ou présidial, pour les inviter à faire une pareille assemblée et de pareilles remontrances contre le cardinal. Cet avis, qui fut supérieur de beaucoup, ce jour-là, ayant été embrassé de plus de sept voix, fut le moindre en nombre dans l' assemblée suivante, qui fut celle du 22. Quelqu' un

p196

ayant dit que cette union des villes étoit une espèce de ligue contre le roi, la pluralité revint à celui de M Le Président Aubri, qui étoit de se contenter de faire des remontrances au roi, pour lui demander l' éloignement de M Le Cardinal Mazarin et le retour de sa majesté à Paris. Ce même jour, messieurs les princes allèrent à la chambre des comptes, et ils y firent enregistrer les mêmes protestations qu' ils avoient faites au parlement et à la ville. L' on y résolut aussi les remontrances contre le cardinal. Le 23, monsieur dit au parlement que l' armée du Mazarin s' étant saisie, sous prétexte de l' approche du roi, de Melun et de Corbeil, contre la parole, que le Maréchal De L' Hospital avoit donnée, que les troupes ne s' avanceroient pas du côté de Paris plus près que de douze lieues, il étoit obligé de faire approcher les siennes. Il alla ensuite, accompagné de Monsieur Le Prince, à la cour des aides, où les choses se passèrent comme dans les autres compagnies.

p197

Quoique je vous puisse répondre de la vérité de tous les faits que je viens de poser à l'égard des assemblées qui se firent en ce temps-là, c'est-à-dire depuis le 1^{er} de mars jusques au 23 d'avril, parce qu'il n'y en a aucun que je n'aie vérifié moi-même sur les registres du parlement ou sur ceux de l'hôtel de ville, je n'ai pas cru qu'il fût de la sincérité de l'histoire que je m'y arrêtassee avec autant d'attention ou plutôt avec autant de réflexion que je l'ai fait à propos des assemblées des chambres auxquelles j'avois assisté en personne. Il y a autant de différence entre un récit que l'on fait sur des mémoires, quoique bons, et une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre un portrait auquel l'on ne travaille que sur des ouï-dire, et une copie que l'on tire sur les originaux. Ce que j'ai trouvé dans ces registres ne peut être tout au plus que le corps ; il est au moins constant que l'on n'y sauroit

p198

reconnoître l'esprit des délibérations, qui s'y discerne assez souvent beaucoup davantage par un coup d'oeil, par un mouvement, par un air, qui est même quelquefois presque imperceptible, que par la substance des choses qui paroissent plus importantes, et qui sont toutefois les seules dont les registres nous doivent et puissent tenir compte. Je vous supplie de recevoir cette petite observation comme une marque de l'exactitude que j'ai, et que j'aurai toute ma vie, à ne manquer à rien de ce que je dois à l'éclaircissement d'une matière sur laquelle vous m'avez commandé de travailler. Le compte que je vas vous rendre de ce que je remarquois, en ce temps-là, du mouvement intérieur de toutes les machines, est plus de mon fait, et j'espère que je serai assez juste.

Il n'est pas possible, qu'après avoir vu le consentement uniforme de tous les corps conjurés à la ruine de M Le Cardinal Mazarin, vous ne soyez très-persuadée

p199

qu'il est sur le bord du précipice et qu'il faut un miracle pour le sauver. Monsieur le fut, comme vous, au sortir de l'hôtel de ville, et il me fit la guerre, en présence du Maréchal D'Estampes et du Vicomte D'Hostel, de ce que j'avois toujours cru que le parlement et la ville lui manqueroient. Je confesse

encore, comme je le lui confessai à lui-même ce jour-là, que je m' étois trompé sur ce point, et que je fus surpris, au delà de tout ce que vous vous en pouvez imaginer, du pas que le parlement avoit fait. Ce n' est pas que la cour n' y eût contribué tout ce qui étoit en elle ; et l' imprudence du cardinal, qui y précipita cette compagnie malgré elle, étoit certainement plus que suffisante pour m' épargner, ou du moins pour me diminuer la honte que je pouvois avoir de n' avoir pas eu d' assez bonnes vues. Il s' avisa de faire commander, au nom du roi, au parlement de révoquer et d' annuler, à proprement parler, tout ce qu' il avoit fait contre le Mazarin, justement au moment que Monsieur Le Prince arrivoit à Paris ; et l' homme du monde qui gardoit le moins de mesures et le moins de bienséance à l' égard des illusions, et qui les aimoit le mieux, même où elles n' étoient pas nécessaires, affecta de ne s' en point servir dans une occasion où je crois qu' un fort homme de bien l' eût pu employer sans scrupule.

p200

Il est certain que rien n' étoit plus odieux en soi-même que l' entrée de Monsieur Le Prince dans le parlement, quatre jours après qu' il eut taillé en pièces quatre quartiers de l' armée du roi ; et je suis convaincu que si la cour ne se fût point pressée et qu' elle fût demeurée dans l' inaction à cet instant, tous les corps de la ville, qui dans la vérité commençoient à se lasser de la guerre civile, eussent été fatigués, dès le suivant, d' un spectacle qui les y engageoit même ouvertement. Cette conduite eût été sage. La cour prit la contraire, et elle ne manqua pas aussi de faire un contraire effet ; car, en désespérant le public, elle l' accoutuma en un quart d' heure à Monsieur Le Prince. Ce ne fut plus celui qui venoit de défaire les troupes du roi ; ce fut celui qui venoit à Paris pour s' opposer au retour du Mazarin. Ces espèces se confondirent même dans l' imagination de ceux qui eussent juré qu' elles ne s' y confondoient pas. Elles ne se démêlent, dans les temps où tous les esprits sont prévenus, que dans les spéculations des philosophes, qui sont peu en nombre, et qui, de plus, y sont toujours comptés pour rien, parce qu' ils ne mettent jamais à la main la hallebarde.

p201

Tous ceux qui crient dans les rues, tous ceux qui

haranguent dans les compagnies, se saisissent de ces idées. Voilà justement ce qui arriva par l'imprudence du Mazarin ; et je me souviens que Bachaumont, que vous connoissez, me disoit, le propre jour que les gens du roi présentèrent au parlement la dernière lettre de cachet dont je vous ai parlé, que le cardinal avoit trouvé le secret de faire Boislève frondeur. C' étoit tout dire ; car ce Boislève étoit le plus décrié de tous les mazarins.

Vous croyez, sans doute, que monsieur et Monsieur Le Prince ne manquèrent pas cette occasion de profiter de l'imprudence de la cour. Nullement. Ils n'en manquèrent aucune de corrompre, pour ainsi parler, celle-là ; et c'est particulièrement en cet endroit où il faut reconnoître qu'il y a des fautes qui ne sont pas tout à fait humaines. Vous ne serez pas surprise de celles de monsieur ; mais je le suis encore de celles de Monsieur Le Prince, qui étoit, dès ce temps-là, l'homme du monde le moins propre naturellement à les commettre. Sa jeunesse, son élévation, son courage, lui pouvoient faire faire des faux pas d'une autre nature, desquels l'on

p202

n'eût pas eu sujet de s'étonner. Ceux que je vas marquer ne pouvoient avoir aucun de ces principes. L'on leur en peut encore moins trouver dans les qualités opposées, desquelles homme qui vive ne l'a jamais pu soupçonner ; et c'est ce qui me fait conclure que l'aveuglement dont l'écriture nous parle si souvent est, même humainement parlant, sensible et palpable quelquefois dans les actions des hommes. Y avoit-il rien de plus naturel à Monsieur Le Prince, ni plus selon son inclination, que de pousser sa victoire et d'en prendre les avantages qu'il en eût pu apparemment tirer si il eût continué à faire agir en personne son armée ? Il l'abandonne, au lieu de prendre ce parti, à la conduite de deux novices ; et les inquiétudes de M De Chavigni, qui le rappelle à Paris sur un prétexte ou sur une raison qui, au fond, n'avoit point de réalité, l'emportent dans son esprit sur son inclination toute guerrière, et sur l'intérêt solide qui l'eût dû attacher à ses troupes ? Y avoit-il rien de plus nécessaire à monsieur et à Monsieur Le Prince que de fixer, pour ainsi dire, le moment heureux

p203

dans lequel l' imprudence du cardinal venoit de livrer à leur disposition le premier parlement du royaume, qui avoit balancé à se déclarer jusque-là, et qui avoit même fait, de temps en temps, des démarches non pas seulement foibles, mais ambiguës ? Au lieu de se servir de cet instant, en achevant d' engager tout à fait le parlement, ils lui font de ces sortes de peurs qui ne manquent jamais de dégoûter dans les commencements, et d' effaroucher dans les suites les compagnies, et ils lui laissent de ces sortes de libertés qui les accoutument d' abord à la résistance, et qui la produisent infailliblement à la fin.

Je m' explique. Aussitôt que l' on eut la nouvelle de l' approche de Monsieur Le Prince, il y eut des placards affichés et une grande émeute faite sur le Pont-Neuf. Il n' y eut point de part, et il n' y en put même avoir, car il n' étoit pas encore arrivé à Paris lorsqu' elle arriva, ce

p204

qui fut le 2 de mars. Mais il est vrai qu' elle fut commandée par monsieur, comme je vous l' ai dit dans un autre lieu.

Le 25 d' avril, le bureau des entrées de la porte Saint-Antoine fut rompu et pillé par la populace, et M De Cumont, conseiller du parlement, qui s' y trouva par hasard, l' étant venu dire à monsieur, dans le cabinet des livres où j' étois, eut pour réponse ces propres paroles : " j' en suis fâché, mais il n' est pas mauvais que le peuple s' éveille de temps en temps ; il n' y a personne de tué, le reste n' est pas grande chose. " le 30 du même mois, le provôt des marchands et autres officiers de la ville, qui revenoient de chez monsieur, faillirent à être massacrés au bas de la rue de Tournon ; et ils se plainquirent, dès le lendemain, dans les chambres assemblées, qu' ils n' avoient reçu aucun secours, quoiqu' ils l' eussent fait demander et à Luxembourg et à l' hôtel de Condé.

Le 10 de mai, le procureur du roi de la ville et deux échevins eussent été tués dans la salle du palais sans M De Beaufort, qui eut très-grande peine à les sauver.

p205

Le 13, M Quelin, conseiller du parlement et capitaine de son quartier, ayant mené sa compagnie au palais pour la garde ordinaire, fut abandonné de tous les bourgeois

qui la composaient, et qui crioient qu' ils n' étoient pas faits pour garder des mazarins ; et le 24 du même mois, M Molé de Sainte-Croix porta sa plainte, en plein parlement, de ce que, le 20, il avoit été attaqué et presque mis en pièces par les séditieux. Vous observerez, si il vous plaît, que toute la canaille, qui seule faisoit ce désordre, n' avoit dans la bouche que le nom et le service de messieurs les princes, qui, dès le lendemain, la désavouèrent dans les assemblées des chambres. Ce désaveu, qui se faisoit même, au moins pour l' ordinaire, de très-bonne foi, donnoit lieu aux arrêts sanglants que le parlement donnoit à toutes occasions contre ces séditieux ; mais il n' empêchoit pas que ce même parlement ne crût que ceux qui désavouoient

p206

la sédition ne l' eussent faite ; et ainsi il ne diminuoit rien de la haine que beaucoup de particuliers en concevoient, et il accoutumoit le corps à donner des arrêts qui n' étoient pas, au moins à ce qu' il s' imaginoit, du goût de messieurs les princes. Je sais bien, comme je l' ai déjà dit ailleurs, que, dans les temps où il y a de la faction et du trouble, ce malheur est inséparable des pouvoirs populaires, et nul ne l' a plus éprouvé que moi ; mais il faut avouer aussi que monsieur et Monsieur Le Prince n' eurent pas toute l' application nécessaire à sauver les apparences de ce qu' ils ne faisoient pas en effet. Monsieur, qui étoit foible, craignoit de se brouiller avec le peuple en réprimant avec trop de véhémence les criailleurs ; et Monsieur Le Prince, qui étoit intrépide, ne faisoit pas assez de réflexion sur les mauvais et puissants effets que ces émotions faisoient à son égard dans les esprits de ceux qui en avoient peur.

Il faut que je me confesse en cet endroit, et que je vous avoue que comme j' avois intérêt à affoiblir le crédit de Monsieur Le Prince dans le public, je n' oubliai, pour y réussir, aucune des couleurs que je trouvai sur ce sujet,

p207

assez abondamment, dans les manières de beaucoup de gens de son parti. Jamais homme n' a été plus éloigné que Monsieur Le Prince d' employer ces sortes de moyens ; il n' y en a jamais eu un seul sur qui il fût plus aisé d' en jeter l' envie et les apparences. Pesche

étoit tous les jours dans la cour de l' hôtel de Condé, et le commandeur de Saint-Simon ne bougeoit de l' antichambre. Il faut que ce dernier se soit mêlé d' un étrange métier, puisque je, nonobstant sa qualité, n' ai pas honte de le confondre avec un misérable criailleur de la lie du peuple. Il est certain que je me servis utilement de ces deux noms contre les intérêts de Monsieur Le Prince, qui, dans la vérité, n' avoit de tort, à cet égard, que celui de ne pas faire assez d' attention à leurs sottises. J' ose dire, sans manquer au respect que je lui dois, qu' il fut moins excusable en celle qu' il n' eut pas à s' opposer d' abord à de certaines libertés que des particuliers

p208

prisent, dans tous les corps, de lui résister en face et de l' attaquer même personnellement. Je sais bien que la douceur naturelle de monsieur, jointe à l' ombrage que monsieur son cousin lui donnoit toujours, l' obligeoit quelquefois à dissimuler ; mais je sais bien aussi qu' il eut lui-même trop de douceur en ces rencontres, et que si il eût pris les choses sur le ton qu' il les pouvoit prendre, dans le moment que la cour lui donna si beau jeu, il eût soumis Paris et monsieur même à ses volontés, sans violence. La même vérité qui m' oblige à remarquer la faute m' oblige à en admirer le principe ; et il est si beau à l' homme du monde du courage le plus héroïque d' avoir péché par excès de douceur, que ce qui ne lui a pas succédé dans la politique, doit être au moins admiré et exalté par tous les gens de bien dans la morale. Il est nécessaire d' expliquer en peu de paroles ce détail.

M. Le procureur général Foucquet, connu pour mazarin, quoiqu' il déclamât à sa place contre lui comme tous les autres, entra dans la grande chambre le 17 d' avril, et, en présence de M Le Duc D' Orléans et de Monsieur Le Prince, requit, au nom du roi, que Monsieur Le Prince lui donnât communication de toutes les associations et de tous les traités qu' il avoit faits et dedans et

p209

dehors le royaume ; et il ajouta qu' en cas que Monsieur Le Prince la refusât, il demandoit acte de sa réquisition et de l' opposition qu' il faisoit à l' enregistrement de la déclaration, que Monsieur Le Prince venoit de faire, qu' il poseroit les armes

aussitôt que M Le Cardinal Mazarin seroit éloigné. M Mainardeau opina publiquement, dans la grande assemblée de l' hôtel de ville, qui fut faite le 20 avril, à ne point faire de remontrances contre le cardinal qu' après que messieurs les princes auroient posé les armes.

Le 22 du même mois, mm. Les présidents des comptes, à la réserve du premier, ne se trouvèrent pas à la chambre, sous je ne sais quel prétexte, qui parut, en ce temps-là, assez léger : je ne me ressouviens pas du détail. M Perrochel, un instant après, soutint à messieurs les princes, en face, qu' il falloit donner arrêt qui portât défense de lever aucunes troupes sans la permission du roi ; et, le même jour, M Amelot, premier

p210

président de la cour des aides, dit à Monsieur Le Prince, ouvertement, qu' il s' étonnoit de voir sur les fleurs de lis un prince qui, après avoir tant de fois triomphé des ennemis de l' état, venoit de s' unir avec eux, et caetera. Je ne vous rapporte ces exemples que comme des échantillons. Il y en eut tous les jours quelqu' un de cette espèce, et il n' y en eut point, pour peu considérable qu' il parût sur l' heure, qui ne laissât dans les esprits une de ces sortes d' impressions qui ne se sentent pas d' abord, mais qui se réveillent dans les suites. Il est de la prudence d' un chef de parti de souffrir tout ce qu' il doit dissimuler, mais il ne doit pas dissimuler ce qui accoutume les corps ou les particuliers à la résistance. Monsieur, qui, par son humeur et par l' ombrage que Monsieur Le Prince lui faisoit à tous les instants, ne vouloit déplaire à qui que ce soit, Monsieur Le Prince, qui n' étoit dans la faction que par force, n' étudioit pas avec assez d' application les principes d' une science dans laquelle l' Amiral De Coligni disoit que l' on ne pouvoit jamais être docteur. Il laissèrent l' un et l' autre

p211

non-seulement la liberté, mais encore la licence des suffrages à tous les particuliers. Ils crurent, dans toutes les occasions dont je viens de parler, que le plus de voix qu' ils y avoient eues leur suffisoit, comme il leur auroit effectivement suffi, si il ne s' étoit agi que d' un procès ; ils ne connurent pas

d' assez bonne heure la différence qu' il y a entre la liberté et la licence des suffrages ; ils ne purent se persuader qu' un discours haut, sentencieux et décisif, fait à propos et dans des moments qui se trouvent quelquefois décisifs par eux-mêmes, eût pu faire et produire cette distinction, sans la moindre ombre de violence ; et ainsi ils laissèrent toujours, dans Paris, un air de parti contraire, qui ne manque jamais de s' épaissir quand il est agité par les vents qu' y jette l' autorité royale.

Si il eût plu à monsieur et à Monsieur Le Prince de faire sortir de Paris, même avec civilité, le moindre de ceux qui leur manquèrent au respect dans ces rencontres, les compagnies même dont ils étoient membres y eussent donné leurs suffrages. Le Président Amelot fut désavoué publiquement par la cour des aides de ce

p212

qu' il avoit dit à Monsieur Le Prince. Elle eût opiné à son éloignement, si Monsieur Le Prince eût voulu ; elle l' en auroit remercié le jour même, et le lendemain elle auroit tremblé. Le secret, dans ces grands mouvements, est de retenir les gens dans l' obéissance par des frayeurs qui ne leur soient causées que par les choses dont ils aient été eux-mêmes les instruments. Ces peurs sont, pour l' ordinaire, les plus efficaces et toujours les moins odieuses. Vous verrez ce que la conduite contraire produisit. Mais ce qui aida fort à produire la conduite contraire fut la démangeaison de négociation (c' est ainsi que le vieux Saint-Germain l' appeloit), qui, à proprement parler, étoit la maladie populaire du parti de Monsieur Le Prince.

M De Chavigni, qui avoit été, dès son enfance, nourri dans le cabinet, ne pensoit qu' à y rentrer par toute voie. M De Rohan, qui n' étoit, à parler proprement, bon qu' à danser, ne se croyoit lui-même bon que pour la cour. Goulas ne vouloit que ce que vouloit M De Chavigni : voilà des naturels bien susceptibles

p213

de propositions de négociations. Monsieur Le Prince étoit, par son inclination, par son éducation et par les maximes, plus éloigné de la guerre civile qu' homme que j' aie jamais connu sans exception ; et monsieur, dont le caractère dominant étoit d' avoir toujours peur et défiance, étoit celui de tous ceux que j' aie jamais vus

le plus capable de donner dans tous les panneaux, à force de les craindre tous. Il étoit en cela semblable aux lièvres. Voilà des esprits bien portés à recevoir les propositions de négociation.

Le fort de M Le Cardinal Mazarin étoit proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer ; de jeter des lueurs, de les retirer ; de donner des vues, de les brouiller. Voilà un génie tout propre à se servir des illusions que l' autorité royale a toujours abondamment en main pour engager à des négociations. Il y engagea, dans la vérité, tout le monde ; et cet engagement fut ce qui produisit, en partie, comme je vous le viens de dire, la conduite que je vous ai expliquée ci-dessus,

p214

en ce qu' il amusa par de fausses espérances d' accommodement ; et ce fut encore ce qui acheva, pour ainsi dire, de la gêner et de la corrompre, en ce qu' il donna du courage à ceux qui, dans la ville et dans le parlement, avoient de bonnes intentions pour la cour, et qu' il l' ôta à ceux qui étoient de bonne foi dans le parti. Je vous expliquerai ce détail après que je vous aurai rendu compte du mouvement des armées de l' un et de l' autre parti, et de celui que je fus obligé de me donner, contre mon inclination et contre ma résolution, dans ces conjonctures.

Le roi, dont le dessein avoit toujours été de s' approcher de Paris, comme il me semble que je vous l' ai déjà dit, partit de Gien aussitôt après le combat de Bleneau, et il prit son chemin par Auxerre, par Sens et

p215

par Melun, jusques à Corbeil, cependant que Mm De Turenne et D' Hocquincourt, qui s' avancèrent avec l' armée jusques à Moret, couvroient sa marche, et que Mm De Beaufort et De Nemours, qui avoient été obligés de quitter Montargis faute de fourrage, s' étoient allés camper à étampes. Leurs majestés étant passées jusques à Saint-Germain, M De Turenne se posta à Palaiseau : ce qui obligea messieurs les princes de mettre garnison dans Saint-Cloud, au pont de Neuilli et à Charenton. Vous croyez aisément que tous ces mouvements de troupes ne se faisoient pas sans beaucoup

p216

de désordre et de pillage ; et ce pillage, qui étoit trouvé tout aussi mauvais au parlement que celui des tireurs de laine sur le Pont-Neuf, y donnoit tous les jours quelque scène qui n' auroit pas été indigne du *catholicon* . Celle dans laquelle je jouois mon personnage à Luxembourg n' étoit pas assurément de la même nature. J' y allois tous les jours réglément, et parce que monsieur le vouloit ainsi, pour faire voir à Monsieur Le Prince qu' en cas de besoin il seroit toujours assuré de moi, et parce qu' il me convenoit aussi, en mon particulier, que le public vît que ce que les partisans de Monsieur Le Prince publioient incessamment contre moi, de mon intelligence avec le Mazarin, n' étoit ni cru ni approuvé de son altesse royale. J' étois toujours dans le cabinet des livres, parce que le défaut du bonnet, que je n' avois pas encore reçu de la main du

p217

roi, faisoit que je ne paroissois pas en public. Monsieur Le Prince étoit très-souvent en même temps dans la galerie ou dans la chambre. Monsieur alloit et venoit sans cesse de l' un à l' autre, et parce qu' il ne demeuroit jamais en place, et parce qu' il l' affectoit même quelquefois pour différentes fins. Le commun du monde, qui prend toujours plaisir à être mystérieux, vouloit que l' agitation qui lui étoit naturelle fût l' effet des différentes impressions que nous lui donnions.

Monsieur Le Prince m' attribuoit tout ce que monsieur ne faisoit pas pour le bien du parti. Le peu d' ouverture que j' avois laissée aux offres qu' il avoit fait faire pour moi à M De Brissac, par le moyen de M Le Comte De Fiesque, l' avoit encore tout fraîchement aigri. Il y eut même des rencontres où monsieur crut qu' il lui convenoit qu' il ne s' adoucît pas à mon égard. Les libelles recommencèrent ; j' y répondis. La trêve de l' écriture se rompit ; et ce fut en cette occasion, ou au moins dans les suivantes, où je mis au jour quelques-uns de ces libelles desquels je vous ai parlé dans le second volume de cet ouvrage, quoique ce n' en fût pas le

p218

lieu, pour n' être pas obligé de retoucher une matière qui est trop légère en elle-même pour être rebattue tant de fois. Je me contenterai de vous dire que *les contre-temps du Sieur De Chavigni, premier ministre de Monsieur Le Prince*, que je dictai en badinant à M Caumartin, touchèrent à un point cet esprit altier et superbe, qu' il ne put s' empêcher d' en verser des larmes, en présence de douze ou quinze personnes de qualité qui étoient dans sa chambre. L' un de ceux-là me l' ayant dit, le lendemain, je lui répondis en présence de Mm De Laincour et De Fontenai : " je vous supplie de dire à M De Chavigni que, connoissant en sa personne autant de bonnes qualités que j' en connois, je travaillerois à son panégyrique encore plus volontiers que je n' ai fait au libelle qui l' a tant touché. "

p219

je vous ai dit ci-dessus que j' avois fait la résolution de demeurer tout le plus qu' il me seroit possible dans l' inaction, parce qu' il est vrai que j' avois beaucoup à perdre et rien à gagner dans le mouvement. J' accomplis, en partie, cette résolution, parce qu' il est vrai que je n' entrai presque en rien de tout ce qui se fit en ce temps-là, étant très-convaincu qu' il n' y avoit rien de bon à faire pour l' ordinaire, et que le bon même ne se feroit pas dans le peu d' occasions où il étoit possible, à cause des vues différentes et compliquées que chacun avoit et même que chacun devoit avoir, vu l' état des choses. Je m' enveloppai donc, pour ainsi dire, dans mes grandes dignités, auxquelles j' abandonnai les espérances de ma fortune ; et je me souviens qu' un jour, M Le Président De Bellièvre me disant que je me devois donner plus de mouvement, je lui repartis sans balancer : " nous sommes dans une grande tempête, où il me semble que nous voguons tous contre le vent. J' ai deux bonnes rames en main, dont l' une est la masse de cardinal et l' autre la crosse de Paris. Je ne les veux pas rompre et je n' ai présentement qu' à me soutenir. "

je vous ai déjà dit que l' obligation de voir monsieur

p220

très-souvent me força à ne pas garder toutes les apparences de cette inaction. Je me trouvai nécessité à ne la pas même observer pleinement et entièrement par les criaileries des partisans de Monsieur Le Prince, qui m' attaquèrent par leurs libelles, comme fauteur du

Mazarin. Je fus obligé d' y répondre, et cet éclat, joint à la cour assidue que je faisais à Luxembourg, qui paroissoit d' autant plus mystérieuse qu' elle paroissoit couverte, par la raison que vous avez déjà vue, quoiqu' elle fût publique ; cet éclat, dis-je, fit trois effets très-mauvais contre moi. Le premier fut qu' il fit croire, même aux indifférents, que je ne pouvois demeurer en repos ; le second, qu' il persuada à Monsieur Le Prince que j' étois irréconciliable avec lui ; et le troisième, qu' il acheva d' aigrir, au dernier point, la cour contre moi, parce que je ne me pouvois défendre contre les libelles de Monsieur Le Prince qu' en insérant dans les miens des choses qui ne pouvoient être agréables à monsieur le cardinal. Cet embarras n' étoit évitable que par des inconvénients

p221

qui étoient encore plus grands que l' embarras. Je ne me pouvois défendre du premier que par une retraite entière, qui n' eût été ni de la bienséance, dans un temps où l' on l' eût attribuée à la peur que l' on eût cru que j' eusse eue de Monsieur Le Prince, ni du respect et du service que je devois à monsieur, dans un moment où ma présence, au moins selon ce qu' il se l' imaginoit, lui étoit nécessaire. Je ne pouvois me parer du second qu' en me raccommoiant avec Monsieur Le Prince, ou en lui laissant prendre contre moi, dans le public, tous les avantages qu' il lui plairoit. Ce dernier parti eût été d' un innocent ; l' autre étoit impraticable, et par les engagements que j' avois sur cet article particulier avec la reine, et par la disposition de monsieur, qui me vouloit toujours tenir en lesse, pour me lâcher en cas de besoin. Je ne pouvois éviter le troisième sans faire des pas vers la cour, desquels monsieur le cardinal n' eût pas manqué de se servir pour me perdre. En voici un exemple.

p222

Aussitôt que j' eus reçu la nouvelle de ma promotion, j' envoyai Argenteuil au roi et à la reine pour leur en rendre compte, et je lui donnai charge expresse de ne point voir monsieur le cardinal, auquel j' étois bien éloigné, comme vous avez vu, de m' en croire obligé, et que j' étois, de plus, bien aise de marquer, par une circonstance de cette nature, et dans le parlement et dans le peuple, pour mon ennemi. Monsieur eut ou l' honnêteté ou la prudence de me dire, de lui-même,

qu' il avouoit que l' ordre que je donnois sur cela à Argenteuil étoit nécessaire ; mais qu' il y falloit toutefois un *retentum* (ce fut son mot) ; et, qu' en l' état où étoient les choses et où elles seroient peut-être quand il arriveroit à Saumur, où la cour étoit à cette heure-là, il étoit à propos de lui laisser la bride plus longue et de ne lui pas ôter la liberté de conférer secrètement avec le cardinal, si il le souhaitoit, et si Madame La Palatine, à qui j' adressois Argenteuil pour le présenter à la reine, croyoit qu' il y pût y avoir quelque utilité : " que savons-nous, ajouta monsieur, si, par l' événement, cela ne pourra pas être bon à quelque chose, même pour le gros des affaires ? La bonne conduite veut que l' on ne perde pas les occasions naturelles d' amuser, quand l' on a affaire à des amuseurs en titre d' office. Le Mazarin ne

p223

manquera jamais de dire : *la conférence* ; mais quel inconvénient ? C' est un menteur fieffé que personne ne croit, et il la dira, fausse comme véritable. " voilà les paroles de monsieur : elles furent prophétiques. Monsieur le cardinal voulut voir Argenteuil chez Madame La Palatine, la nuit. Il lui dit, par excès de tendresse pour moi, que si j' avois été assez malhabile pour lui avoir ordonné de le voir publiquement, il y auroit suppléé, pour me servir, par un refus public. Il entra bonnement dans tous mes égards, dans tous mes intérêts. Il lui voulut faire croire qu' il étoit résolu de partager le ministériat avec moi. Véritablement, Argenteuil n' étoit pas encore revenu à Paris que monsieur étoit averti par Goulas, non pas de ce qui s' étoit passé réellement à l' égard de cette visite, mais de tout ce qui s' y fût passé effectivement, si elle eût été recherchée par moi et faite à l' insu de son altesse royale et contre son service. Cet échantillon vous fait voir les replis de la pièce qui étoit sur le métier, et peut contribuer, ce me semble, à justifier la conduite que j' eus en ce temps-là.

J' écris, par votre ordre, l' histoire de ma vie, et le plaisir que je me fais de vous obéir avec exactitude a fait que je m' épargne si peu moi-même. Vous avez pu jusques ici vous apercevoir que je ne me suis pas appliqué à faire mon apologie. Je m' y trouve forcé en ce

p224

rencontre, parce que c' est celui où l' artifice de mes ennemis a rencontré le plus de facilité à surprendre la crédulité du vulgaire. Je savois que l' on disoit, en ce temps-là : " est-il possible que le cardinal de Rais ne soit pas content d' être, à son âge, cardinal et archevêque de Paris ? Et comme se peut-il mettre dans l' esprit que l' on conquerra, à force d' armes, la première place dans les conseils du roi ? " je sais qu' encore aujourd' hui les misérables gazettes de ce temps-là sont pleines de ces ridicules idées. Je conviens qu' elles l' eussent été encore sans comparaison davantage dans mes espérances et dans mes vues, qui, en vérité, en étoient très-éloignées, je ne dis pas seulement par la force de la raison, à cause des conjonctures, mais je dis même par mon inclination, qui me portoit avec tant de rapidité et aux plaisirs et à la gloire, que le ministériat, qui trouble beaucoup ceux-là et qui rend toujours celle-ci odieuse, étoit encore moins à mon goût qu' à ma portée. Je ne sais si je fais mon apologie en vous parlant ainsi ; je ne crois pas au moins vous faire mon éloge. Sur le tout, je vous dois la vérité, qui ne me servira pas beaucoup devant la postérité pour ma décharge,

p225

mais qui, au moins, ne sera pas inutile pour faire connoître que la plupart des hommes du commun qui raisonnent sur les actions de ceux qui sont dans les grands postes sont tout au moins des dupes présomptueux. Je m' aperçois bien qu' il y a trop de prolixité dans cette digression. Vous l' attribuerez peut-être à vanité : je ne le crois pas, et je sens que le plaisir que j' ai à me pouvoir justifier est uniquement l' effet de celui que je trouve à n' être pas désapprouvé de vous.

Il n' est pas possible que, lorsque vous faites réflexion sur l' embarras où j' étois, dans le temps que je viens de vous décrire, vous ne vous ressouveniez de ce que je vous ai déjà dit plus d' une fois, qu' il y en a où il est impossible de bien faire. Je crois que monsieur me répétoit ces paroles cent fois par jour, avec des soupirs et des regrets incroyables de ne m' avoir pas cru, quand je lui représentois et qu' il tomberoit en cet état, et qu' il y feroit tomber tout le monde. Il étoit encore aggravé, à mon égard, par les contre-temps, que je puis, ce me

p226

semble, appeler domestiques, qui m' arrivèrent dans ces conjonctures.

Vous avez déjà vu que Mme De Chevreuse, Noirmoutier et Laigue avoient commencé à faire, en quelque façon, bande à part, et que, sous le prétexte de ne pouvoir entrer ni directement ni indirectement dans les intérêts de Monsieur Le Prince, ils s' étoient séparés effectivement de ceux de monsieur, quoiqu' ils y gardassent toujours les mesures de l' honnêteté et du respect. Celles qu' ils avoient avec la cour étoient beaucoup plus étroites. L' Abbé Foucquet avoit succédé, pour cette négociation, à Bartet. Je l' appris par monsieur même, qui m' obligea, ou plutôt qui me força à la pénétrer plus que je n' eusse fait sans son ordre exprès ; car, dans la vérité, depuis ce qui s' étoit passé à l' hôtel de Chevreuse quand monsieur le cardinal rentra dans le royaume, je n' y comptois plus rien, et je ne continuois même à y aller que parce que j' y voyois Mlle De Chevreuse, qui ne m' avoit point manqué. Je me sentois obligé à monsieur de ce qu' il n' avoit ajouté aucune foi aux mauvais offices que Chavigni et Goulas me rendoient, du matin

p227

au soir, sur les correspondances de l' hôtel de Chevreuse avec la cour, qui donnoient, à la vérité, un beau champ de me calomnier ; et ainsi je me sentis aussi plus obligé moi-même à les éclairer.

Cette considération fit que, contre mon inclination, je pris quelques mesures avec l' Abbé Foucquet. Je dis contre mon inclination ; car le peu qui m' avoit paru de cet esprit chez Mme De Guémené, où il alloit voir assez souvent une Mlle De Ménessin, qui étoit sa parente, ne m' avoit pas donné du goût pour sa personne. Il étoit, en ce temps-là, fort jeune ; mais il avoit, dès ce temps-là, un je ne sais quel air d' emporté et de fou qui ne me revenoit pas. Je le vis deux ou trois fois, sur la brune, chez Lefebvre De La Barre, qui étoit fils du provôt des marchands et son ami, sous prétexte de conférer avec lui pour rompre les cabales que Monsieur Le Prince faisoit pour se rendre maître du peuple. Notre commerce ne dura pas longtemps, et parce que, de mon côté, j' en tirai d' abord les éclaircissements qui m' étoient nécessaires, et parce que lui, du sien, se lassa bientôt des conversations qui n' alloient à rien. Il vouloit, dès le premier moment, que je fusse Mazarin sans réserve, comme lui ; il ne concevoit pas qu' il fût à propos

de garder des mesures. Je crois qu' il peut être devenu depuis un habile homme ; mais je vous assure qu' en ce temps-là il ne parloit que comme un écolier qui ne fût sorti que la veille du collège de Navarre. Je crois que cette qualité put ne lui pas nuire auprès de Mlle De Chevreuse, de laquelle il devint amoureux, et laquelle devint aussi amoureuse de lui. La petite de Roie, qui étoit une allemande, fort jolie, qui étoit à elle, m' en avertit. Je me consolai assez aisément, avec la suivante, de l' infidélité de la maîtresse, dont, pour vous dire le vrai, le choix ne m' humilia point. Je ne laissai pas de prendre la liberté de faire quelques railleries de l' Abbé Foucquet, qui se persuada, ou qui se voulut persuader, qu' elles avoient passé jeu, et que j' avois dit que je lui ferois donner des coups de bâton. Je n' y avois jamais pensé : il en a eu le même ressentiment que si la chose eût été vraie. Il contribua beaucoup à ma prison ; et M Le Tellier me dit à Fontainebleau, après que je fus revenu des pays étrangers, qu' il avoit proposé mainte fois à la reine de me tuer. Ma colère contre lui ne fut pas si grande : elle se mesura à ma jalousie, qui ne fut que médiocre. Mlle De Chevreuse n' avoit que de la beauté, de laquelle l' on se rassasie quand elle n' est pas accompagnée.

Elle n' avoit de l' esprit que pour celui qu' elle aimoit ; mais comme elle n' aimoit jamais longtemps, l' on ne trouvoit pas aussi, longtemps, qu' elle eût de l' esprit. Elle s' indisposoit contre ses amants, comme contre ses hardes. Les autres femmes s' en lassent : elle les brûloit, et ses filles avoient toutes les peines du monde à sauver une jupe, des coiffes, des gants, un point de Venise. Je crois que si elle eût pu mettre au feu ses galants, quand elle s' en lassoit, elle l' eût fait du meilleur de son coeur. Madame sa mère, qui la voulut brouiller avec moi, quand elle se résolut de s' unir entièrement à la cour, n' y put réussir, quoiqu' elle eût fait en sorte que Mme De Guémené lui eût fait lire un billet de ma main, par laquelle je m' étois donné corps et âme à elle, comme les sorciers se donnent au diable. Dans l' éclat qu' il y eut entre l' hôtel de Chevreuse et moi, à l' entrée du cardinal dans le royaume, elle éclata avec fureur en ma faveur ; elle changea deux mois après, à propos de rien et sans savoir pourquoi. Elle prit tout d' un coup de la passion pour Charlotte, une fille de chambre

fort jolie, qui étoit à elle, qui alloit à tout ; elle ne lui dura que six semaines, après lesquelles elle devint amoureuse

p230

de l' Abbé Foucquet, jusques au point de l' épouser si il eût voulu.

Ce fut dans ce temps que Mme De Chevreuse, se voyant assez hors d' oeuvre à Paris, prit le parti d' en sortir et de se retirer à Dampierre, sous l' espérance que Laigue, qui avoit fait un voyage à la cour, lui rapporta qu' elle y seroit très-bien reçue. Je déchargeai à Mlle De Chevreuse mon coeur, qui en vérité n' étoit pas fort gros, et je ne laissai pas de faire accompagner la mère et la fille, et au sortir de Paris et même dans la campagne, jusques à Dampierre, par tout ce que j' avois auprès de moi et de noblesse et de cavalerie. Je ne puis finir ce léger crayon que je vous donne ici de l' état où je me trouvois à Paris, sans rendre la justice que je dois à la générosité de Monsieur Le Prince.

Angerville, qui étoit à M Le Prince De Conti, vint de

p231

Bordeaux, en dessein d' entreprendre sur moi ; au moins Monsieur Le Prince le crut-il ou le soupçonna-t-il.

J' ai honte de n' être pas plus éclairci de ce détail, parce que l' on ne le peut jamais assez être des bonnes actions, et particulièrement de celles dont l' on doit avoir de la reconnoissance. Monsieur Le Prince, le rencontrant dans la rue de Tournon, lui dit qu' il le feroit pendre, si il ne parloit dans deux heures pour aller retrouver son maître.

Quelques jours après, Monsieur Le Prince étant chez Prudhomme, qui logeoit dans la rue d' Orléans, et ayant en file dans la rue sa compagnie de gardes et un fort grand nombre d' officiers, M De Rohan y arriva, tout échauffé, pour lui dire qu' il me venoit de laisser en beau début ; que j' étois à l' hôtel de Chevreuse très-mal accompagné, et que je n' avois auprès de moi que le Chevalier D' Humières, enseigne de mes gendarmes, avec trente maîtres. Monsieur Le Prince lui répondit en

p232

souriant : " le Cardinal De Rais est trop fort ou trop foible. " Marigni me raconta, presque dans le même temps, que, s' étant trouvé dans la chambre de Monsieur Le Prince, et ayant remarqué qu' il lisoit avec attention un livre, il avoit pris la liberté de lui dire qu' il falloit que ce fût un bel ouvrage, puisqu' il y prenoit tant de plaisir, et que Monsieur Le Prince lui répondit : " il est vrai que j' y en prends beaucoup, car il me fait connoître mes fautes, que personne n' ose me dire. " vous observerez, s' il vous plaît, que ce livre étoit celui qui étoit intitulé : *le vrai et le faux du Prince De Condé et du Cardinal De Rais*, qui pouvoit piquer et fâcher Monsieur Le Prince, parce que je reconnois de bonne foi que j' y avois manqué au respect que je lui devois. Ces paroles sont belles, hautes, sages, grandes, et proprement des apophthegmes, desquels le bon sens de Plutarque auroit honoré l' antiquité avec joie.

Je reprends le fil de ce qui se passoit en ce temps-là dans les chambres assemblées, dont vous avez déjà vu la meilleure partie dans ces observations, sur lesquelles

p233

il y a déjà quelque temps que je me suis même assez étendu.

Je vous y ai parlé de la démangeaison de négociation comme de la maladie qui régnoit dans le parti des princes. M De Chavigni en avoit une réglée, mais secrète, avec monsieur le cardinal, par le canal de M De Fabert. Elle ne réussit pas, parce que le cardinal ne vouloit point, dans le fond, d' accommodement, et il n' en recherchoit que les apparences, pour décrier dans le parlement et dans le peuple M Le Duc D' Orléans et Monsieur Le Prince. Il employa pour cela le roi d' Angleterre, qui proposa au roi, à Corbeil, une conférence. Elle fut acceptée à la cour, et elle le fut aussi à Paris par monsieur et par Monsieur Le Prince,

p234

auxquels la reine d' Angleterre en parla. Monsieur en donna part au parlement le 26 d' avril, et fit partir, dès le lendemain, Mm De Rohan, De Chavigni et Goulas pour aller à Saint-Germain, où le roi étoit allé de Corbeil. Je pris la liberté de demander le

soir à monsieur si il avoit quelque certitude, ou au moins quelque lumière, que cette conférence pût être bonne à quelque chose ; et il me répondit en sifflant : " je ne le crois pas, mais que faire ? Tout le monde négocie, je ne veux pas demeurer tout seul. " permettez-moi, je vous supplie, de marquer cette réponse comme l' époque de toute la conduite que monsieur tint à l' égard de toutes les négociations que vous verrez dans la suite. Il n' y eut jamais d' autre vue que celle-là ; il n' y apporta jamais ni plus de dessein, ni plus d' art, ni plus de finesse. Il ne me fit jamais d' autre réponse, quand je lui représentois les inconvénients de cette conduite : ce que je ne faisois pourtant jamais, qu' il ne me l' eût commandé plus de cinq ou six fois. Je crois que vous ne vous étonnez plus de mon inaction ; elle vous surprendra encore moins quand je vous

p235

aurai dit qu' après la négociation de laquelle je vous viens de parler, qui n' alla à rien qu' à décrier le parti, comme vous l' allez voir, il y en eut cinq ou six autres, ou plutôt qu' il y en eut un tissu, que Mm De Rohan et De Chavigni, Goulas, Gourville et Mme De Châtillon tinrent, à différentes reprises, sur le métier. Ils ne travaillèrent pas tous seuls à l' ouvrage : je le brodai de tout ce qui en pouvoit rehausser les couleurs dans le public. Comme il me convenoit de rejeter sur ce parti-là la haine et l' envie du mazarinisme, dont il essayoit de me charger en toutes occasions, je n' oublois rien de tout ce qui étoit en moi pour découvrir et pour faire éclater dans le monde les avantages que les particuliers qui le composoient n' oubloient pas de leur côté de rechercher dans les traités. Les propositions du gouvernement de Guienne pour Monsieur Le Prince, de la Provence pour monsieur son frère, de l' Auvergne pour M De Nemours ; les cent mille écus et le pour que l' on

p236

demandoit pour M De La Rochefoucauld ; le bâton de maréchal de France pour M Du Daugnon ; les lettres de duc pour M De Montespan ; la surintendance des finances pour M Dognon ; le pouvoir de faire la paix générale à monsieur ; et à Monsieur Le Prince celui de nommer des ministres, y furent figurés de toute leur étendue. Je ne crus pas être imposteur en publiant

que tout ce que je viens de vous dire avoit été
proposé,

p237

parce qu' il est vrai que les avis que j' avois de la
cour me l' assuroient.

Je ne voudrois pas jurer qu' il n' y eût, dans ces avis,
de l' exagération sur de certains points. Ce que je
sais, de science certaine, est que monsieur le cardinal
faisoit espérer tout ce que l' on prétendoit, et qu' il
ne fut jamais un instant dans la pensée d' en tenir quoi
que ce soit. Il se donna le plaisir de donner au public
le spectacle de Mm De Rohan, De Chavigni et De
Goulas conférant avec lui, et devant le roi, et en
particulier, au moment même que monsieur et Monsieur
Le Prince disoient publiquement, dans les chambres
assemblées, que le préalable de tous les traités étoit
de n' avoir aucun commerce avec le Mazarin. Il joua la
comédie en leur présence, dans laquelle il se fit retenir,
comme par force, par le roi, qu' il supplioit à mains
jointes de lui permettre qu' il pût s' en retourner en
Italie. Il se donna la satisfaction de montrer à toute
la cour Gourville, qu' il ne laissoit pas de faire
monter par un escalier dérobé. Il se donna la joie
d' amuser Gaucour, qui, par sa profession de négociateur,
donnoit encore plus d' éclat à la négociation.
Enfin, les choses en vinrent au point, que Mme De

p238

Chatillon alla publiquement à Saint-Germain. Nogent
disoit qu' il ne lui manquoit, en entrant dans le
château, que le rameau d' olive à la main. Elle y fut
reçue et traitée effectivement comme Minerve auroit pu
l' y être. La différence fut que Minerve auroit
apparemment prévu le siège d' étampes, que monsieur le
cardinal entreprit dans le même instant, et dans lequel
il ne tint presque à rien qu' il n' ensevelît tout le
parti de Monsieur Le Prince. Vous verrez le détail
de ce siège dans la suite, et je ne le touche ici que
parce qu' il sert de clôture à ces négociations que
je viens de marquer, et que j' ai été bien aise de
renfermer toutes ensemble dans ces deux ou trois pages,
afin que je ne

p239

fusse pas obligé d' interrompre si fréquemment le fil de ma narration.

Vous l' interrompez sans doute vous-même, à l' heure qu' il est, en me disant qu' il falloit que M Le Cardinal Mazarin fût bien habile pour jeter, aussi utilement pour lui, tant de fausses apparences d' accommodement ; et je vous supplie de me permettre de vous répondre que toutes les fois que l' on dispose de l' autorité royale, l' on trouve des facilités incroyables à amuser ceux qui ont beaucoup d' aversion à faire la guerre au roi. Je ne sais si j' excuse Monsieur Le Prince, je ne sais si je le loue : je dis la vérité, que j' ai pris la liberté de lui dire à lui-même. Il ne s' en fallut pas beaucoup qu' il n' y eût des gens dans le parlement qui ne prissent la même, le jour que monsieur y parla des conférences que Mm De Rohan, De Chavigni et Goulas avoient eues à Saint-Germain avec le cardinal.

Ce fut le 30 d' avril. Le murmure y fut si grand que monsieur, qui craignit l' éclat, dit publiquement qu' il ne les y renverroit jamais que le cardinal n' en fût sorti. L' on y résolut aussi que monsieur le procureur général iroit

p240

à la cour pour solliciter les passe-ports nécessaires pour les députés qui devoient faire les nouvelles remontrances, et pour se plaindre des désordres que les gens de guerre commettoient aux environs de Paris.

Le 3 de mai, monsieur le procureur général fit la relation de ce qu' il avoit fait à Saint-Germain, en conséquence des ordres de la compagnie, et il dit que le roi entendroit les remontrances lundi 6 du mois, et que sa majesté étoit très-fâchée que la conduite de monsieur et de Monsieur Le Prince l' obligeassent à tenir son armée si près de Paris. L' on commença, ce jour-là, la garde des portes, pour laquelle toutefois le corps de ville souhaita une lettre de cachet, qui en portât le commandement. La cour l' envoya, parce qu' elle vit bien que monsieur, à la fin, la feroit faire de son autorité. Elle étoit à la vérité plus que nécessaire, le désordre

p241

et le tumulte populaire croissant dans Paris à vue d' oeil.

Le 6, les remontrances du parlement et de la chambre des comptes furent portées au roi, avec une grande force, et le 7, celles de la cour des aides et celles de la ville se firent. La réponse du roi aux unes et aux autres fut qu' il feroit retirer ses troupes, quand celles des princes seroient éloignées. Monsieur le garde des sceaux, qui parla au nom de sa majesté, ne proféra pas seulement le nom de monsieur le cardinal. Le 10, il fut arrêté, au parlement, que l' on enverroit les gens du roi à Saint-Germain, et pour y demander réponse touchant l' éloignement du Cardinal Mazarin, et pour insister encore sur l' éloignement des armées des environs de Paris. Le 11, Monsieur Le Prince vint au palais pour avertir la compagnie que le pont de Saint-Cloud étoit attaqué.

p242

Il sortit aussitôt ; il fit prendre les armes à ce qu' il trouva de bourgeois de bonne volonté ; il les mena jusques au bois de Boulogne, où il apprit que ceux qui avoient cru qu' ils emporteroient d' emblée le pont de Saint-Cloud, y ayant trouvé de la résistance, s' étoient retirés. Il se servit de l' ardeur de ce peuple pour se saisir de Saint-Denis, où deux cents suisses étoient en garnison. Il les prit l' épée à la main et sans aucune forme de siège, ayant passé le premier le fossé ; et il revint, le lendemain au matin, à Paris, après y avoir laissé le régiment de Conti, ce me semble, pour le garder. Il y fut inutile, car Renneville ou Saint-Mesgrin, je ne sais plus précisément lequel ce fut, le reprit, deux jours après, avec toute sorte de facilité, les bourgeois

p243

s' étant déclarés pour le roi. La Lande, qui y commandoit pour Monsieur Le Prince, fit une assez grande résistance dans les voûtes de l' église de l' abbaye, qu' il défendit deux ou trois jours. Le 14, il y eut un grand mouvement au parlement, où plusieurs voix confuses s' élevèrent pour demander que l' on délibérât sur les moyens que l' on pourroit tenir pour empêcher les séditions et les insolences qui se commettoient journellement dans la ville et même dans la salle du palais. Monsieur, qui en fut averti et qui eut peur que, sous ce prétexte, les mazarins du parlement ne fissent faire à la compagnie quelque pas

qui fût contraire à ses intérêts, vint au palais assez à l' improvisiste, et il proposa qu' elle lui donnât un plein pouvoir. Ce discours, qui fut inspiré à monsieur par M De Beaufort,

p244

à la chaude, sans dessein et très-légèrement, fit trois mauvais effets, dont le premier fut que tout le monde se persuada qu' il avoit été fait après une profonde délibération ; le second, qu' il diminua beaucoup de la dignité de monsieur, dont la naissance et le poste n' avoient pas besoin, vu les conjonctures, d' une autorité empruntée, pour calmer les séditions ; et le troisième, que les présidents en prirent tant de courage, qu' ils osèrent dire en face à monsieur que personne n' ignoroit le respect que l' on lui devoit, et que, par cette raison, il n' étoit pas à propos de mettre cette proposition dans le registre. Il n' y a rien de si dangereux que les propositions qui paroissent mystérieuses et qui ne le sont pas, parce qu' elles attirent toute l' envie qui est inséparable du mystère, et qu' elles sont même un obstacle aux avantages que l' on prétend d' en tirer.

Le 15, monsieur fit une fâcheuse expérience de cette vérité, car il eut le déplaisir de voir un ajournement

p245

personnel, donné par les trois chambres, à un imprimeur, qui avoit mis au jour un libelle qui portoit que le parlement avoit remis toute son autorité et celle de la ville entre les mains de monsieur. Il me dit le soir, en jurant, qu' il ne s' étonnoit plus que M Du Maine, dans la ligue, n' avoit pu souffrir les impertinences de cette compagnie. Il se servit de cette expression, à laquelle il en ajouta une autre, qui est encore plus licencieuse. Je lui répondis quelque chose dont je ne me souviens plus, mais je sais qu' il le mit sur ses tablettes, en riant et en me disant : " je le paraphraserai à Monsieur Le Prince. "

le 16, M Le Président De Nesmond fit la relation des remontrances que le roi fit lire en la présence des députés, après qu' il en fut toutefois quelque difficulté. Il leur répondit qu' il y feroit réponse par écrit, dans deux ou trois jours. Monsieur le procureur général fit ensuite le rapport de sa députation, et il dit qu' ayant demandé

p246

l' éloignement des troupes à dix lieues de Paris, et expliqué la déclaration que messieurs les princes avoient faite, de faire aussi retirer celles qu' ils avoient au pont de Saint-Cloud et à Neuilli, le roi avoit nommé de sa part M Le Maréchal De L' Hospital, et envoyé un passe-port en blanc pour celui qui seroit envoyé par monsieur pour conférer ensemble des moyens de procéder à cet éloignement. Il ajouta que le Comte De Béthune, qui avoit été choisi par monsieur à cet effet, en avoit conféré avec Mm De Bouillon, De Villeroi et Le Tellier ; et que sa majesté se relâchoit, à la considération de sa bonne ville de Paris, à accorder cet éloignement, pourvu que messieurs les princes exécutassent aussi de bonne foi ce à quoi ils s' étoient aussi engagés sur le même chef. Monsieur le procureur général, qui étoit assisté de M Bignon, avocat général, présenta ensuite

p247

à la compagnie un écrit signé Louis, et plus bas : Guénégaud, qui portoit que le roi manderait au plus tôt deux présidents et deux conseillers de chaque chambre pour leur faire entendre ses volontés à l' égard des remontrances. Le parlement en ordonna de nouvelles sur ces rapports, dans lesquelles le nom du cardinal fut encore pour ainsi dire réaggravé.

Le 24 et le 28 de mai ne produisirent rien de considérable dans les chambres assemblées.

Le 29, les députés des enquêtes entrèrent dans la grande chambre et y demandèrent l' assemblée des chambres, pour délibérer sur les moyens qu' il y avoit de faire la somme des cent cinquante mille livres promises à celui qui représenteroit en justice le cardinal Mazarin. Le clerc De Courcelle qui vit qu' à ce même moment le grand vicaire de monsieur de Paris entroit au parquet des gens du roi, pour y conférer de

p248

la descente de la châsse de Sainte Geneviève, dit assez plaisamment : " nous sommes aujourd' hui en dévotion de fête double ; nous ordonnons des processions, et nous travaillons à faire assassiner un cardinal. " il est temps de parler du siège d' étampes. Vous avez vu ci-dessus, que l' on étoit convenu, dans

les deux partis, que l' on éloigneroit de dix lieues les troupes des environs de Paris. M De Turenne, qui avoit déjà, quelque temps auparavant, assez maltraité celles de messieurs les princes dans le faubourg d' étampes,

p249

où les régiments de Bourgogne, d' infanterie, et ceux de Wirtemberg et de Brow, de cavalerie, avoient beaucoup souffert, se résolut de les opprimer toutes en gros dans la ville même ; et la foiblesse de la place, jointe à l' absence de tous les généraux, lui fit croire que la chose n' étoit pas impraticable. Le Comte De Tavannes, qui y commandoit pour Monsieur Le Prince (car Mm De Beaufort et De Nemours étoient à Paris), fit l' une des plus belles et des plus vigoureuses résistances qui se

p250

soit faite de nos jours. Il y eut beaucoup de sang répandu de part et d' autre ; les chevaliers de la Vieuville et de Parabère y furent tués du côté du roi, et Mm De Vardes et De Schomberg y furent blessés. Les attaques y furent fréquentes et vives ; la défense n' y fut pas moindre. Le petit nombre eût enfin cédé au plus fort, si M De Lorraine ne fût arrivé à propos, qui obligea M De Turenne à lever le siège. Cette marche de M De Lorraine mérite de vous être expliquée.

Il y avoit assez longtemps que les espagnols le pressoient d' entrer en France et de secourir messieurs les princes. Monsieur et madame l' en sollicitoient avec empressement. Il ne répondoit à ceux-là qu' en leur demandant de l' argent ; il ne répondoit à ceux-ci qu' en

p251

leur demandant Jametz, Clermont et Stenai, qui avoient autrefois été de son domaine, et que le roi avoit donnés depuis à Monsieur Le Prince. Monsieur me força un jour de dicter à Fremont une instruction pour le grand, qu' il envoyoit à Bruxelles pour le persuader ; et je puis dire, avec vérité, que ç' a été le seul trait de plume que j' aie fait dans tout le cours de cette guerre. Je disois toujours à monsieur que

je me voulois conserver la satisfaction de pouvoir au moins penser, dans moi-même, que je n' étois en rien d' une affaire où tout alloit *a la peggio* et je l' avois presque accoutumé à ne me plus demander même mon sentiment sur ce qui s' y passoit, en lui répondant toujours par monosyllabe. Il m' en grondoit un jour, et je lui avouai en lui disant : " et le monosyllabe, monsieur, est unique ; car c' est toujours non. "

p252

je ne pus tenir la même conduite à l' égard de la marche de M De Lorraine ; car il voulut absolument, et madame encore plus que lui, que je dressasse l' instruction dont je viens de parler. Je ne sais si elle ébranla M De Lorraine, ou si elle le trouva ébranlé. Il marcha avec son armée, qui étoit composée de huit mille hommes, et de vieilles et bonnes troupes ; il les laissa à Lagni et il vint à Paris, où il entra à cheval, avec un applaudissement incroyable du peuple. Monsieur et Monsieur Le Prince allèrent au-devant de lui jusques au Bourget, le dernier de mai, et ils y furent accompagnés de Mm De Beaufort, De Nemours, De Rohan, De Sulli, De La Rochefoucauld, De Gaucour, De Chavigni et de Dom Gabriel De Tolède. Il se trouva, par hasard, que ces deux derniers figurèrent ensemble dans cette entrée. Monsieur, qui haïssoit M De Chavigni, me le dit, le soir, avec un emportement de joie ; et je lui répondis que j' étois surpris de ce qu' il me paroissoit étonné de cela ;

p253

que M De Chavigni ne faisoit que ce que le Président Jeannin, qui avoit été l' un des plus grands ministres d' Henri Iv, avoit fait autrefois ; que la différence n' étoit qu' au temps ; que le Président Jeannin avoit escadronné avec les espagnols devant qu' il fût ministre, et que M De Chavigni n' y escadronnoit qu' après. Monsieur fut très-satisfait de l' apologie, et il la fit courir malicieusement dans Luxembourg, à un tel point, que je la retrouvai sur le degré et dans les cours une heure après. Je gardai beaucoup plus de mesures à l' égard de M De Lorraine, quoiqu' il fût frère de madame, à laquelle j' étois très-particulièrement attaché. Je me contentai de lui envoyer un gentilhomme et de l' assurer de mes services. Monsieur souhaita que je le visse : en quoi il se trouva de la difficulté, parce que les ducs de

Lorraine prétendent la main chez les cardinaux. Nous nous trouvâmes chez madame, et, après, dans la galerie, chez monsieur, où il n' y a point de rang, et où, de plus, quand il y en auroit eu, il ne se seroit point trouvé d' embarras, parce qu' il ne me disutoit pas le pas en lieu tiers. Cette conférence ne se passa qu' en civilités et qu' en railleries, dans lesquelles il étoit inépuisable. Il lui vint, deux ou trois... après, dans l' esprit une nouvelle

p254

envie de m' entretenir. Madame me commanda de le voir au noviciat des jésuites. Je lui dis d' abord que j' étois très-fâché que le cérémonial romain ne m' eût pas permis de lui rendre mes devoirs chez lui, comme je l' aurois souhaité ; et il me paya sur-le-champ en même monnaie, en me répondant qu' il étoit au désespoir que le cérémonial de l' empire l' eût empêché de se rendre chez moi, ce qu' il eût souhaité. Il me demanda ensuite, sans aucun préalable, si son nez me paroissoit propre à recevoir des chiquenaudes. Il pesta tout d' une suite contre l' archiduc, contre monsieur et contre madame, qui lui en faisoient recevoir douze ou quinze par jour, en l' obligeant de venir au secours de Monsieur Le Prince, qui lui détenoit son bien. Il entra de là dans un détail de propositions et d' ouvertures, auxquelles je vous proteste que je n' entendis rien. Je crus que je ne pouvois mieux lui répondre que par des discours auxquels je vous assure qu' il n' entendit pas grand' chose. Il s' en

p255

est ressouvenu toute sa vie ; et lorsqu' il revint en Lorraine, le premier compliment qu' il me fit faire par M L' Abbé De Saint-Mihel fut qu' il ne doutoit pas que nous nous entendrions dorénavant l' un l' autre bien mieux que nous ne nous étions entendus à Paris au noviciat.

J' eusse eu tort, pour vous dire le vrai, de m' expliquer plus clairement avec lui, sachant ce que je savois de ce qui se passoit de tous côtés à son égard. J' étois très-bien averti que la cour lui donnoit à peu près la carte blanche, et je n' ignorois pas que bien qu' il la pût remplir

p256

presque à sa mode, il ne laissoit pas d'écouter de simples propositions, qui étoient bien au-dessous de celles que l'on lui offroit.

Mme De Chevreuse, qui n'étoit pas encore sortie de Paris en ce temps-là, lui dit, plutôt en riant que sérieusement, qu'il pouvoit faire la plus belle action du monde, si il faisoit lever le siège d'étampes, en quoi il satisferoit pleinement et monsieur et les espagnols ; et si, au même moment, il ramenoit ses troupes en Flandre, en quoi il plairoit au dernier point à la reine, de qui il avoit en tout temps fait profession publique d'être serviteur particulier. " comme ce parti, qui tenoit des deux côtés, plut à son incertitude naturelle, il le prit sans balancer, et Mme De Chevreuse s'en fit honneur à la cour, qui, de sa part, ne fut pas fâchée de couvrir la nécessité où elle se trouva, de lever le siège d'étampes, de quelque apparence de négociation, qu'elle grossit dans le monde de mille et mille particularités, que les

p257

raisonnements du vulgaire honorent toujours de mille et mille mystères. Il n'y eut rien au monde de plus simple que ce qui se fit en ce rencontre ; et quoique je ne fusse plus du tout, en ce temps-là, du secret ni de la mère ni de la fille, comme vous avez vu ci-dessus, j'en fus assez instruit, malgré l'une et l'autre, pour vous pouvoir assurer pour certain ce que je vous en dis. La conduite que M De Lorraine prit, dès le lendemain, est une marque que je ne me trompe pas, ou du moins une preuve que M De Lorraine ne fut pas longtemps content de lui-même à l'égard de cette action ; car, quoiqu'il eût soutenu d'abord à monsieur qu'il lui avoit rendu un service signalé, en obligeant la cour à lever le siège d'étampes, il me parut, aussitôt après, qu'il eut honte d'avoir fait ce traité, et que cette

p258

honte l'obligea à leur accorder ce qu'ils lui demandèrent, qui étoit de ne point s'en retourner encore et de demeurer à Villeneuve-Saint-Georges, jusques à ce que les troupes sorties d'étampes fussent effectivement en lieu de sûreté.

M De Turenne, voyant que M De Lorraine ne tenoit pas la parole qu'il avoit donnée de reprendre le chemin des Pays-Bas, marcha à Corbeil, en dessein d'y passer

la Seine et de le combattre. Il y eut des allées et des venues en explication de ce qui avoit été promis

p259

ou non promis, pendant lesquelles l' armée lorraine se retrancha. M De Turenne s' étant avancé avec celle du roi, ayant passé la rivière d' Yère et s' étant mis en bataille en présence des lorrains, l' on n' attendoit, de part et d' autre, que le signal du combat, qui certainement eût été sanglant, vu la bonté des troupes qui composoient les deux armées, mais qui apparemment eût succédé à l' avantage des troupes du roi, parce que celles de Lorraine n' avoient pas assez de terrain. Dans cet instant, que l' on peut appeler fatal, Milord Germain vint dire à M De Turenne que M De Lorraine étoit prêt d' exécuter ce dont l' on étoit convenu à telle et à telle condition. L' on négocia sur l' heure même. Le roi d' Angleterre, qui, sur l' apparence d' une bataille, avoit joint M De Turenne, fit lui-même des allées et des venues ; et l' on convint que M De Lorraine sortiroit du royaume dans quinze jours, et du poste où il étoit, dès le lendemain ; qu' il remettrait entre les mains de M De Turenne les bateaux qui lui avoient été envoyés

p260

de Paris, pour faire un pont sur la rivière, et qu' aussi M De Turenne ne se pourroit servir de ces bateaux pour passer la Seine et pour empêcher le passage des troupes sorties d' étampes ; que celles de messieurs les princes, qui étoient dans son camp, pussent rentrer dans Paris en sûreté, et que le roi fît fournir des vivres à l' armée lorraine dans sa retraite. Ces deux dernières conditions ne reçurent pas beaucoup de contradiction, M De Turenne disant qu' il étoit très-persuadé que l' armée lorraine épargneroit au roi, par le soin qu' elle prendroit à se pourvoir elle-même, la peine et la dépense que l' on stipuloit ; et que, pour ce qui étoit de la liberté que l' on demandoit pour les troupes des princes, de se pouvoir rendre à Paris en sûreté, il la leur accordoit avec joie, parce qu' il étoit assuré que la ville en seroit bien plus effrayée que rassurée. M De Beaufort, qui avoit amené au camp cinq cents ou six cents bourgeois volontaires, dit, le lendemain au soir, à monsieur, qu' ils avoient été si épouvantés, qu' il avoit peur lui-même qu' ils ne donnassent l' alarme à toute la ville. Monsieur Le

Prince, qui étoit malade en ce temps-là,

p261

n'avoit pas été d'avis, par cette raison, que l'on les laissât sortir dans cette conjoncture. Je reviens au parlement.

J'ai eu si peu de part dans les dernières assemblées et dans les dernières occasions desquelles je viens de parler, qu'il y a déjà quelque temps que je me fais à moi-même un scrupule de les insérer dans un ouvrage qui ne doit être proprement qu'un simple compte que vous m'avez commandé de vous rendre de mes actions. Il est vrai que la nouvelle de ma promotion tomba justement sur un point où l'état des choses que je vous ai expliquées ci-devant eût fait de moi une figure presque immobile, quand même j'aurois continué d'assister tous les jours aux délibérations du parlement. La pourpre, qui m'en ôta la séance, en fit une figure muette dans le palais. Je vous ai dit qu'elle ne le fut guère moins en effet à Luxembourg ; et je puis assurer, de

p262

bonne foi, qu'elle n'y eut presque qu'un mouvement imaginaire, et tel qu'il plut aux spéculatifs de se fantasier. Mais comme il leur plut de se fantasier toutes choses sur mon sujet, j'étois continuellement exposé à la défiance des uns, à la frayeur des autres et au raisonnement de tous. Ce personnage, qui n'est jamais que de pure défensive, et encore tout au plus, est très-dangereux dans les temps dans lesquels l'on le joue ; il est très-incommode dans ceux dans lesquels l'on le décrit, parce qu'il a toujours beaucoup d'apparence de vaine gloire et d'amour-propre. Il semble que l'on s'incorpore soi-même dans tout ce qui s'est passé de considérable dans un état, quand, dans un ouvrage qui ne doit regarder que sa personne, l'on s'étend sur des matières auxquelles l'on n'a eu aucune part. Cette considération m'a fait chercher avec soin les moyens de démêler celles qui sont de cette nature du reste de cette histoire, qui n'est que particulière ; et il m'a été impossible de les trouver, parce que la figure, quoique médiocre, que j'ai faite dans les temps qui ont précédé et qui ont

p263

suivi ceux dans lesquels je n' ai point agi, leur donne tant de rapport et tant d' enchaînement les uns avec les autres, qu' il seroit très-difficile que l' on vous les pût bien faire entendre, si l' on les délioit tout à fait. Voilà ce qui m' oblige à continuer le récit de ce qui se passa dans ces temps-là, que j' abrègerai toutefois le plus qu' il me sera possible, parce que ce n' est jamais qu' avec une extrême peine que j' écris sur les mémoires d' autrui. Je poserai les faits, je n' y raisonnerai point ; je déduirai ce qui me paroîtra le plus de poids ; j' omettrai ce qui me semblera le plus léger ; et, en ce qui regarde les assemblées du parlement, je n' observerai les dates qu' à l' égard de celles qui ont produit des délibérations considérables. Je ne parlerai pas seulement des autres ; et je suis persuadé que je vous les représente plus que

p264

suffisamment, en vous disant qu' elles ne furent presque employées qu' en déclamations contre le cardinal, en plaintes et en arrêts contre les insolences et les séditions du peuple, et en désaveux faits par messieurs les princes de ces séditions, qui, dans la vérité, n' étoient, au moins pour la plupart, que trop naturelles. Le 1 de juin, monsieur envoya au parlement pour savoir quelle place il donneroit à M De Lorraine dans l' assemblée des chambres. Il répondit, tout d' une voix, que, M De Lorraine étant, comme il étoit, ennemi de l' état, il ne lui en pouvoit donner aucune. Monsieur, qui me fit l' honneur de venir chez moi, deux ou trois jours après, parce que j' étois malade d' une fluxion sur les yeux, me dit : " eussiez-vous cru que le parlement m' eût fait cette réponse ? " et je lui répondis : " j' aurois bien moins cru, monsieur, que vous eussiez hasardé de vous l' attirer. " il me repartit en colère : " si je ne l' eusse hasardé, Monsieur Le Prince eût dit que j' eusse été mazarin. " vous voyez en ce mot le principe de tout ce que monsieur faisoit en ce temps-là.

p265

Le 7, l' on fit un fort grand bruit au parlement de l' approche des troupes de Lorraine, qui avoient passé Lagni, et qui faisoient beaucoup de désordres dans la Brie ; et l' on y parla de leur marche, avec la même surprise et la même horreur que l' on auroit pu faire si

il n' y avoit eu dans le royaume aucune partialité. Le 10, M Le Président De Nesmond fit la relation de ce qui s' étoit passé en sa députation vers le roi, qui s' étoit avancé à Melun dès le commencement du siège d' étampes. La réponse de sa majesté fut que la compagnie pouvoit envoyer qui il lui plairoit pour conférer avec ceux qu' elle voudroit choisir, et pour aviser aux moyens de rétablir le calme dans le royaume. L' on opina ensuite et l' on résolut de renvoyer à la cour les mêmes députés pour entendre la volonté du roi, et renouveler toutefois les remontrances contre le Cardinal Mazarin. Monsieur et Monsieur Le Prince n' avoient pas été de l' avis de l' arrêt, et ils avoient soutenu qu' il ne falloit recevoir aucune proposition de conférence, dont le préalable ne fût l' éloignement réel et effectif du Mazarin.

p266

Le 14, les plaintes se renouvelèrent contre l' approche des troupes de Lorraine, et elles furent au point que les gens du roi furent mandés au parlement. Ils conclurent à ce que M Le Duc D' Orléans fût prié de les faire retirer. Un conseiller, du nom duquel je ne me ressouviens pas, ayant dit qu' il ne concevoit pas comme l' on prétendoit qu' il fût utile à la compagnie qu' elles se retirassent en l' état où elle étoit avec la cour, Mainardeau répondit que, cette raison obligeant encore davantage le parlement à lever tous les prétextes que l' on pouvoit prendre pour le calomnier dans l' esprit du roi, il étoit d' avis de donner arrêt par lequel il seroit enjoint aux communes de leur courir sus. L' on en demeura à dire que l' on en parleroit plus au long quand monsieur seroit au palais. Vous croyez apparemment que la retraite de M De Lorraine, de laquelle je vous ai déjà parlé et qui fut sue le 16 à Paris, ne fit pas une grande commotion dans les esprits, puisqu' elle avoit été souhaitée de tant de gens ; elle fut incroyable, et je remarquai que beaucoup de ceux qui avoient crié hautement contre son approche crièrent le plus hautement contre son éloignement. Il n' est

p267

pas étrange que les hommes ne se connoissent pas : il y a des temps où l' on peut dire même qu' ils ne se sentent point. Le 20, le Président De Nesmond fit la relation de ce

qui s' étoit passé à sa députation à Melun, et la lecture de la réponse qui lui avoit été faite par le roi, dont la substance étoit : que bien que sa majesté ne pût ignorer que la demande que l' on faisoit de l' éloignement de M Le Cardinal Mazarin ne fût qu' un prétexte, elle ne laisseroit peut-être pas de lui accorder ce qu' il demande tous les jours lui-même avec instance, après avoir réparé son honneur par des déclarations que l' on doit à son innocence, si elle étoit assurée qu' elle peut avoir de bonnes et de réelles sûretés de la part de messieurs les princes, pour l' exécution des offres qu' ils ont faites, en cas de son éloignement ; que sa majesté desire donc d' apprendre :

- 1 si ils renonceront, en ce cas, à toute ligue et à toutes associations faites avec les princes étrangers ;
- 2 si ils n' auront plus aucune prétention ;
- 3 si ils se rendront auprès de sa majesté ;
- 4 si ils feront sortir les étrangers qui sont dans le royaume ;

p268

- 5 si ils licencieront leurs troupes ;
- 6 si Bordeaux rentrera dans son devoir, aussi bien que M Le Prince De Conti et Mme De Longueville ;
- 7 si les places que Monsieur Le Prince a fortifiées se remettront en leur premier état.

Voilà les principales des douze questions sur lesquelles M Le Duc D' Orléans s' emporta, et même avec beaucoup d' émotion, en disant qu' il étoit inouï que l' on mît ainsi sur la sellette un fils de France et un prince du sang, et que la déclaration qu' ils avoient faite l' un et l' autre, qu' ils poseroient les armes aussitôt que le Cardinal Mazarin seroit hors du royaume, étoit plus que suffisante pour satisfaire la cour, si elle avoit de bonnes intentions. L' on opina ; mais la délibération, n' ayant pu être achevée, fut remise au lendemain 21. Monsieur ne s' y étant pu trouver, parce qu' il avoit eu la nuit une fort grande colique, l' on n' y traita, en présence de Monsieur Le Prince, que d' un fonds que l' on cherchoit pour la subsistance des pauvres, qui souffroient beaucoup dans la ville, et de celui qui étoit nécessaire

p269

pour faire la somme des cent cinquante mille livres pour la tête à prix. Il fut dit, à l' égard de ce dernier chef, que l' on feroit incessamment inventaire de ce qui

restit des meubles du cardinal.

M De Beaufort fit, ce jour-là, une lourderie digne de lui. Comme il y avoit eu, le matin, une fort grande émeute dans le palais, dans laquelle Mm De Vassan et Partial auroient été massacrés sans lui, il crut qu' il

p270

feroit mieux, pour détourner le peuple du palais, de l' assembler dans la place royale ; il y donna un rendez-vous public pour l' après-dînée. Il y amassa quatre ou cinq mille gueux, à qui il est constant qu' il y fit proprement un sermon qui n' alloit qu' à les exhorter à l' obéissance qu' ils devoient au parlement. J' en sus tout le détail par des gens de créance que j' y avois envoyés moi-même exprès. La frayeur, qui avoit déjà saisi la plupart des présidents et des conseillers, leur fit croire que cette assemblée n' avoit été faite que pour les perdre. Ils firent parler M De Beaufort de toutes les manières qui pouvoient redoubler leur alarmes, et ils la prirent si chaude, qu' il ne fut pas au pouvoir de monsieur, ni de Monsieur Le Prince, de rassurer mm. Les présidents, qui ne purent jamais se résoudre d' aller au palais. Ce qui arriva, le même soir, à M Le Président De Maisons, dans la rue de Tournon, ne les rassura pas. Il faillit à être tué par une foule de peuple, comme il sortoit de chez monsieur, et Monsieur Le Prince et M De Beaufort eurent beaucoup de peine à le sauver. Cette journée fit voir que M De Beaufort ne savoit pas que qui assemble un peuple l' émeut toujours. Il y parut ; car, deux ou trois jours après ce beau sermon, la sédition

p271

fut plus forte qu' elle n' avoit encore été dans la salle du palais ; et M Le Président De Novion fut même poursuivi dans les rues et courut toute la risque qu' un homme peut courir.

Le 25, messieurs les princes déclarèrent, dans les chambres assemblées, qu' aussitôt que M Le Cardinal Mazarin seroit hors du royaume, ils exécuteroient fidèlement tous les articles qui étoient portés dans la réponse du roi, et enverroient ensuite des députés pour conclure ce qui resteroit à faire ; et l' on donna ensuite arrêt, par lequel il fut dit que les députés du parlement retourneroient incessamment à la cour pour porter cette déclaration au roi.

Le 26, aucun président ne se trouva au palais.

p272

Le 27, M Le Président De Novion y fut et donna un sanglant arrêt contre les séditieux.

L' on n' employa les autres jours qu' à donner les ordres nécessaires pour la sûreté de la ville, à quoi l' on étoit très-embarrassé, parce que ceux de la garde étoient assez souvent ceux-là même qui se soulevoient. Il est temps, ce me semble, que je reprenne ce qui est de la guerre.

Monsieur Le Prince, qui avoit eu quelques accès de fièvre tierce, alla jusques à Linas recevoir ses troupes, qui revenoient d' étampes ; et comme la cour n' avoit observé en façon du monde ce qu' elle avoit promis, touchant l' éloignement des siennes des environs de Paris, il ne s' y crut pas plus obligé de son côté, et il posta sa petite armée à Saint-Cloud, poste considérable, parce que le pont lui donnoit lieu de la porter, en cas de besoin, où il lui plairoit.

M De Turenne, qui étoit avec celle du roi aux environs de Saint-Denis, où sa majesté étoit venue elle-même pour être plus proche de

p273

Paris, fit un pont de bateaux à épinai, en intention de venir attaquer les ennemis devant qu' ils eussent le temps de se retirer. M De Tavannes en eut avis et il l' envoya aussitôt à Monsieur Le Prince, qui se rendit au camp en toute diligence. Il le leva sur le soir, et il marcha vers Paris, en dessein d' arriver au jour à Charenton, d' y passer la Marne et de prendre un poste dans lequel il ne pourroit être attaqué. M De Turenne ne lui en donna pas le temps, car il attaqua son arrière-garde dans le faubourg Saint-Denis.

Monsieur Le Prince en fut quitte pour quelques hommes qu' il perdit du régiment de Conti, et il manda à monsieur, par le Comte De Fiesque, qu' il lui répondoit qu' il gagneroit le faubourg Saint-Antoine, dans lequel il prétendoit qu' il auroit

p274

plus de lieu de se défendre. C' est en cet endroit où je regrette, plus que je n' ai jamais fait, que Monsieur Le Prince ne m' ait pas tenu la parole qu' il m' avoit donnée, de me donner le mémoire de ses actions. Celle qu' il fit en ce rencontre est l' une des plus belles de

sa vie. J' ai ouï dire à Lanques, qui ne le quitta point ce jour-là, qui est homme du métier et qui est plus mécontent de lui que personne qui vive, qu' il y eut quelque chose de surhumain dans sa valeur et dans sa capacité en cette occasion. Je serois inexcusable si j' entreprenois de décrire le détail de l' action du monde la plus grande et la plus héroïque, sur des mémoires qui courent les rues et que j' ai ouï dire à des gens de

p275

guerre être très-mauvais, et je me contenterai de vous dire qu' après le combat du monde le plus sanglant et le plus opiniâtre, il sauva ses troupes, qui n' étoient qu' une poignée du monde, attaquée par M De Turenne, et par M De Turenne renforcé de l' armée de M Le Maréchal De La Ferté. Il y perdit le Comte De Bossut, flamand, la Roche-Giffart, et Flammarin, et Lauresse, du nom de Montmorenci. Mm De La Rochefoucauld, De Tavannes, De Cogni, le Vicomte De Melun et le Chevalier

p276

De Forts, y furent blessés. Esclainvilliers le fut du côté du roi, et Mm De Saint-Mesgrin et De Mancini tués. Je ne vous puis exprimer l' agitation de monsieur dans le cours de ce combat. Tout le possible lui vint dans l' esprit, et, ce qui arrive toujours en ce rencontre, tout l' impossible succéda dans son imagination à tout le possible. Joui, qu' il m' envoya sept fois en moins de trois heures, me dit qu' il avoit peur un moment que la ville ne se révoltât contre lui ; qu' il craignoit, un instant après, qu' elle ne se déclarât trop pour Monsieur Le Prince. Il envoya des gens inconnus pour voir ce qui se faisoit chez moi, et rien ne le rassura véritablement que le rapport que l' on lui fit que je n' avois que mon suisse à ma porte. Il dit à Bruneau, de qui je le sus le lendemain, que le mal n' étoit pas grand dans la ville, puisque je ne me précautionnois pas davantage. Mademoiselle, qui avoit fait tous ses efforts pour obliger monsieur à aller dans la rue Saint-Antoine pour faire ouvrir la porte à Monsieur Le Prince, qui commençoit à

p277

être très-pressé dans le faubourg, prit le parti d' y aller elle-même. Elle entra dans la Bastille, où Louvière n' osa, par respect, lui refuser l' entrée ; elle fit tirer le canon sur les troupes du Maréchal De La Ferté, qui s' avançoient pour prendre en flanc celles de Monsieur Le Prince. Elle harangua ensuite la garde qui étoit à la porte Saint-Antoine. Elle s' ouvrit, et Monsieur Le Prince y entra avec son armée, plus couverte de gloire que de blessures, quoiqu' elle en fût chargée. Ce combat si fameux arriva le 2 de juillet.

Le 4, l' assemblée générale de l' hôtel de ville, qui avoit été ordonnée le 1 par le parlement, pour aviser à ce qui étoit à faire pour la sûreté de la ville, fut tenue l' après-dînée. Monsieur et Monsieur Le Prince s' y trouvèrent, sous prétexte de remercier la ville de ce qu' elle avoit donné l' entrée à leurs troupes, le jour du combat, mais, dans la vérité, pour l' engager à s' unir encore plus étroitement avec eux ; au moins, voilà ce que monsieur en sut. Voici le vrai, que je n' ai su que longtemps depuis, de la bouche même de Monsieur Le Prince, qui me l' a dit trois ou quatre ans après à Bruxelles. Je ne

p278

me ressouviens pas précisément si il me confirma ce qui étoit fort répandu dans le public, de l' avis que M De Bouillon lui avoit donné que la cour ne songeroit jamais sérieusement et de bonne foi à se raccommoier avec lui, jusques à ce qu' elle connût clairement qu' il fût effectivement maître de Paris. Je sais bien que je lui demandai à Bruxelles, si ce que l' on avoit dit sur cela étoit véritable ; mais je ne me puis remettre ce qu' il me répondit sur ce particulier de M De Bouillon. Voici ce qu' il m' apprit du gros de l' affaire. Il étoit persuadé que je le desservois beaucoup auprès de monsieur, ce qui n' étoit pas vrai, comme vous l' avez vu ci-devant ; mais il l' étoit aussi que je lui nuisois beaucoup dans la ville, ce qui n' étoit pas faux, par les raisons que je vous ai aussi expliquées ci-dessus. Il avoit observé que je ne me gardois nullement, et que je me servois même avec quelque affectation du prétexte de l' incognito auquel le cérémonial m' obligeoit, pour faire voir ma sécurité et la confiance que j' avois en la bonne volonté du peuple, au milieu de ses plus grands mouvements. Il se résolut, et très-habilement, de s' en servir de sa part pour faire une des plus belles et des plus

sages actions qui ait peut-être été pensée de tout le siècle. Il fit dessein d'émouvoir le peuple le matin du jour de l'assemblée de l'hôtel de ville, de marcher droit à mon logis, sur les dix heures, qui étoit justement l'heure où l'on savoit qu'il y avoit le moins du monde, parce que c'étoit celle où, pour l'ordinaire, j'étudiois ; de me prendre civilement dans son carrosse, de me mener hors de la ville, et de me faire, à la porte, une défense en forme de n'y plus rentrer. Je suis convaincu que le coup étoit sûr, et qu'en l'état où étoit Paris, les mêmes gens qui eussent mis la hallebarde à la main pour me défendre, si ils eussent eu loisir d'y faire réflexion, en eussent approuvé l'exécution, étant certain que, dans les révolutions qui sont assez grandes pour tenir tous les esprits dans l'inquiétude, ceux qui priment sont toujours applaudis, pourvu que d'abord ils réussissent. Je n'étois point en défense. Monsieur Le Prince se fût rendu maître du cloître sans coup férir ; et j'eusse peut-être été à la porte de la ville devant qu'il y eût eu une alarme assez forte pour s'y opposer.

Rien n'étoit mieux imaginé : monsieur, qui eût été atterré du coup, y eût donné des éloges. L'hôtel de ville, auquel Monsieur Le Prince en eût donné part sur l'heure même, en eût tremblé. La douceur avec laquelle Monsieur Le Prince m'auroit traité, auroit été louée et admirée. Il y auroit eu un grand déchet de réputation pour moi à m'être laissé surprendre, comme en effet j'avoue qu'il y avoit eu beaucoup et d'imprudence et de témérité à n'avoir pas prévu ce possible. La fortune tourna contre Monsieur Le Prince ce beau dessein, et elle lui donna le succès le plus funeste que la conjuration la plus noire eût pu produire.

Comme la sédition avoit commencé vers la place Dauphine, par des poignées de paille que l'on forçoit tous les passants de mettre à leur chapeau, M De Cumont, conseiller au parlement et serviteur particulier de Monsieur Le Prince, qui y avoit été obligé comme les autres qui avoient passé par là, alla en grande diligence à Luxembourg pour en avertir monsieur et le supplier d'empêcher que Monsieur Le Prince, qui étoit dans

p281

la galerie, ne sortit dans cette émotion, " laquelle apparemment, dit Cumont à monsieur, est faite, ou par les mazarins, ou par le cardinal De Rais, pour faire périr Monsieur Le Prince. " monsieur courut aussitôt après monsieur son cousin, qui descendoit le petit escalier pour monter en carrosse, et pour venir chez moi et y exécuter son dessein. Il le retint par autorité et même par force ; il le fit dîner avec lui et il le mena ensuite à l' hôtel de ville, où l' assemblée dont je vous ai parlé se devoit tenir. Ils en sortirent après qu' ils eurent remercié la compagnie, et témoigné la nécessité qu' il y avoit de songer aux moyens de se défendre contre le Mazarin. La vue d' un trompette, qui arriva, dans ce temps-là, de la part du roi, et qui porta ordre de remettre l' assemblée à huitaine, échauffa le peuple, qui étoit dans la Grève, et qui crioit sans cesse qu' il falloit que la ville s' unît avec messieurs les princes. Quelques officiers, que Monsieur Le Prince avoit mêlés, le matin, dans la populace, n' ayant point reçu l' ordre qu' ils attendoient, ne purent employer sa fougue ; elle se déchargea sur l' objet le plus présent. L' on tira dans les fenêtres de l' hôtel de ville ; l' on

p283

mit le feu aux portes, l' on entra dedans l' épée à la main, l' on massacra M Le Gras, maître des requêtes, M Janvri, conseiller au parlement, M Miron, maître des comptes, un des plus hommes de bien et des plus accrédités dans le peuple qui fussent à Paris. Vingt-cinq ou trente bourgeois y périrent aussi ; et M Le Maréchal De L' Hospital ne fut tiré de ce péril que par un miracle et par le secours de M Le Président Barentin. Un garçon de Paris, appelé Noblet, duquel je vous ai déjà

p284

parlé à propos de ce qui m' arriva avec M De La Rochefoucauld dans le parquet des huissiers, eut encore le bonheur de servir utilement le maréchal en cette occasion. Vous vous pouvez imaginer l' effet que le feu de l' hôtel de ville et le sang qui y fut répandu produisirent dans Paris. La consternation d' abord y

fut générale ; toutes les boutiques y furent fermées en moins d' un clin d' oeil. L' on demeura quelque temps en cet état, l' on se réveilla un peu vers les six heures, en quelques quartiers, où l' on fit des barricades pour arrêter les séditeux, qui se dissipèrent toutefois presque d' eux-mêmes. Il est vrai que mademoiselle y contribua : elle alla elle-même, accompagnée de M De Beaufort, à la Grève, où elle en trouva encore quelques restes, qu' elle écarta. Ces misérables n' avoient pas rendu tant de respect au saint sacrement que le curé de Saint-Jean leur présenta, pour les obliger d' éteindre le feu qu' ils avoient mis aux portes de l' hôtel de ville.

p285

Monsieur De Châlon vint chez moi, au plus fort de ce mouvement ; et la crainte qu' il avoit pour ma personne l' emporta sur celle qu' il devoit avoir pour la sienne, dans un temps où les rues n' étoient sûres pour personne sans exception. Il me trouva avec si peu de précaution qu' il m' en fit honte, et je ne puis encore concevoir, à l' heure qu' il est, ce qui me pouvoit obliger à en avoir si peu, dans une occasion où j' en avois, ou du moins où j' en pouvois avoir tant de besoin. C' est l' une de celles qui m' a persuadé, autant que chose du monde, que les hommes sont souvent estimés par les endroits par lesquels ils sont les plus blâmables. L' on loua ma fermeté ; l' on devoit blâmer mon imprudence ; celle-ci étoit effective, l' autre n' étoit qu' imaginaire ; et la vérité est que je n' avois fait aucune réflexion sur le péril. Je n' y fus plus insensible quand l' on me l' eut fait faire. M De Caumartin envoya sur-le-champ querir chez lui mille

p286

pistoles (car je n' en avois pas vingt chez moi), avec lesquelles je fis quelques soldats. Je les joignis à des officiers réformés écossois, que j' avois toujours conservés des restes du Comte De Montrose. Le Marquis De Sablonière, mestre de camp du régiment de Valois, m' en donna cent des meilleurs hommes, commandés par deux capitaines du même régiment, qui étoient mes domestiques. Quérioux m' amena trente gendarmes de la compagnie du Cardinal Antoine, qu' il commandoit. Bussi-Lamet m' envoya quatre hommes choisis dans la garnison de Mezières. Je garnis tout mon logis et toutes les tours de Notre-Dame de grenades ; je pris

mes mesures, en cas d'attaque, avec les bourgeois des ponts Notre-Dame et de Saint-Michel, qui m' étoient

p287

fort affectionnés. Enfin je me mis en état de disputer le terrain et de n' être plus exposé à l' insulte. Ce parti paroissoit plus sage que celui de l' aveugle sécurité dans laquelle j' étois auparavant. Il ne l' étoit pas davantage, au moins par comparaison à celui que j' eusse choisi, si j' eusse su connoître mes véritables intérêts et prendre l' occasion que la fortune me présentoit. Il n' y avoit rien de plus naturel et à ma profession et à l' état où j' étois que de quitter Paris, après une émotion qui jetoit la haine publique sur le parti qui, dans ce temps-là, paroissoit m' être le plus contraire. Je n' eusse point perdu ceux des frondeurs qui étoient de mes amis, parce qu' ils eussent considéré ma retraite comme une résolution de nécessité. Je me fusse insensiblement, et presque sans qu' ils eussent pu s' en défendre

p288

eux-mêmes, rétabli dans l' esprit des pacifiques, parce qu' ils m' eussent regardé comme exilé pour une cause qui leur étoit commune. Monsieur n' eût pas pu se plaindre de ce que j' abandonnois un lieu où il paroissoit assez qu' il n' étoit plus le maître. M Le Cardinal Mazarin même eût été obligé, en ce cas, et par la bienséance et par l' intérêt, de me ménager ; et il ne se pouvoit même que naturellement l' aigreur que la cour avoit contre moi ne diminuât de beaucoup par une conduite qui eût beaucoup contribué à noircir celle de ses ennemis. Les circonstances dont j' eusse pu accompagner ma retraite eussent empêché facilement que je n' eusse participé à la haine publique que l' on avoit contre le Mazarin, parce que je n' avois qu' à me retirer au pays de Rais, sans aller à la cour, ce qui eût même purgé le soupçon du mazarinisme pour le passé. Ainsi je fusse sorti de l' embarras journalier où j' étois et de celui que je prévoyois pour l' avenir, et que je prévoyois sans en pouvoir jamais prévoir l' issue. Ainsi j' eusse attendu, en patience, ce qu' il eût plu à la providence d' ordonner de la destinée des deux partis, sans courre aucune des risques auxquelles j' étois exposé à tous les moments des deux côtés. Ainsi je me fusse approprié

l' amour public, que l' horreur que l' on a d' une action concilie toujours infailliblement à celui qu' elle fait souffrir. Ainsi je me fusse trouvé, à la fin des troubles, cardinal et archevêque de Paris, chassé de son siège par le parti qui étoit publiquement joint avec l' Espagne ; purgé de la faction par ma retraite hors de Paris ; purgé du mazarinisme par ma retraite hors de la cour ; et le pis du pis qui me pouvoit arriver, après tous ces avantages, étoit d' être sacrifié, par les deux partis, si ils se fussent réunis contre moi, à l' emploi de Rome, qu' ils eussent été ravis de me faire accepter avec toutes les conditions que j' eusse voulu, et qui à un cardinal archevêque de Paris ne peut jamais être à charge, parce qu' il y a mille occasions dans lesquelles il a toujours lieu d' en revenir. J' eus toutes ces vues, et plus grandes et plus étendues qu' elles ne sont sur ce papier. Je ne doutai pas un instant que ce ne fussent les justes et les bonnes ; je ne balançai pas un moment à ne les pas suivre. L' intérêt de mes amis, qui s' imaginoient que je trouverois à la fin, dans le chapitre des accidents, lieu de les servir et de les élever, me représenta

d' abord qu' ils se plaindroient de moi, si je prenois un parti qui me tiroit d' affaire et qui les y laissoit. Je ne me suis jamais repenti d' avoir préféré leur considération à la mienne propre ; elle fut appuyée par mon orgueil, qui eût eu peine à souffrir que l' on eût cru que j' eusse quitté le pavé à Monsieur Le Prince. Je me reproche et je me confesse de ce mouvement, qui eut toutefois, en ce temps-là, un grand pouvoir sur moi. Il fut imprudent, il fut foible ; car je maintiens qu' il y a autant de foiblesse que d' imprudence à sacrifier ses grands et solides intérêts à des pointilles de gloire, qui est toujours fausse, quand elle nous empêche de faire ce qui est plus grand que ce qu' elle nous propose. Il faut reconnoître de bonne foi qu' il n' y a que l' expérience qui puisse apprendre aux hommes à ne pas préférer ce qui les pique dans le présent à ce qui les doit toucher bien plus essentiellement dans l' avenir. J' ai fait cette remarque une infinité de fois. Je reviens à ce qui regarde le parlement. Je vous expliquerai, en peu de paroles, tout ce qui s' y

passa depuis le 4 de juillet jusques au 13. La face en fut très-mélancolique : tous les présidents au mortier s' étant retirés, et, beaucoup des conseillers même s' étant aussi absents, par la frayeur des séditions, que le feu et le massacre de l' hôtel de ville n' avoient pas diminuée, cette solitude obligea ceux qui restoient à donner arrêt qui portoit défense de désespérer : en quoi ils furent mal obéis. Il se trouvoit, par la même raison, fort peu de monde aux assemblées de l' hôtel de ville. Le provôt des marchands, qui ne s' étoit sauvé de la mort que par un miracle, le jour de l' incendie, n' y assistoit plus. M Le Maréchal De L' Hospital demouroit clos et couvert dans sa maison. Monsieur fit établir,

p292

en sa place, par une assemblée peu nombreuse, M De Beaufort pour gouverneur, et M De Broussel pour provôt des marchands. Le parlement ordonna à ses députés, qui étoient à Saint-Denis, de presser leur réponse, et, en cas qu' ils ne la pussent obtenir, de revenir dans trois jours prendre leurs places. Le 13, les députés écrivirent à la compagnie, et ils lui envoyèrent la réponse du roi par écrit. En voici la substance : " que bien que sa majesté eût tout sujet de croire que l' instance que l' on faisoit pour l' éloignement de M Le Cardinal Mazarin ne fût qu' un prétexte, elle vouloit bien lui permettre de se retirer de la cour, après que les choses nécessaires pour établir le calme dans le royaume auroient été réglées, et avec les députés du parlement, qui étoient déjà présents à la cour, et avec ceux qu' il plairoit à messieurs les princes d' y envoyer. " messieurs les princes, qui avoient connu que le cardinal ne proposoit jamais de conférence que pour les décrier dans les esprits des peuples, se récrièrent à cette proposition ; et monsieur dit, avec chaleur, qu' elle n' étoit qu' un piège que l' on leur tendoit, et que lui, ni monsieur son cousin, n' avoient aucun besoin d' envoyer des députés en leur nom, puisqu' ils avoient toute confiance à ceux du parlement. L' arrêt qui suivit fut

p293

conforme au discours de monsieur, et ordonna aux députés de continuer leurs instances pour l' éloignement du cardinal. Messieurs les princes écrivirent aussi au

président De Nesmond, pour l' assurer qu' ils continuoient dans la résolution de poser les armes aussitôt que le cardinal seroit effectivement éloigné.

Le 17, les députés mandèrent au parlement que le roi étoit parti de Saint-Denis pour aller à Pontoise ; qu' il leur avoit commandé de le suivre ; que, sur la difficulté qu' ils en avoient faite, il leur avoit ordonné de demeurer à Saint-Denis.

Le 18, ils écrivirent qu' ils avoient reçu un nouvel ordre de sa majesté de se rendre incessamment à Pontoise. La compagnie s' émut beaucoup, et donna arrêt par lequel il fut dit que les députés retourneroient à Paris incessamment. Monsieur, Monsieur Le Prince et M De Beaufort sortirent eux-mêmes, avec huit cents hommes de pied et douze cents chevaux, pour les ramener, et pour faire croire au peuple que l' on les tiroit d' un fort grand péril.

La cour ne s' endormoit pas de son côté : elle lâchoit à tous moments des arrêts du conseil qui cassoient ceux du parlement. Elle déclara nul tout ce qui s' étoit

p294

fait, tout ce qui se faisoit et tout ce qui se feroit dans les assemblées de l' hôtel de ville ; et elle ordonna même que les deniers destinés au paiement de ses rentes ne seroient portés dorénavant qu' au lieu où sa majesté feroit sa résidence.

Le 19, M Le Président De Nesmond fit la relation de ce qu' il avoit fait à la cour avec les autres députés. Cette relation, qui étoit toute remplie de dits et de contredits, ne contenoit rien en substance de plus que ce que vous en avez vu dans les précédentes, à la réserve d' un article d' une lettre écrite par M Servien aux députés, qui portoit qu' en cas que monsieur et Monsieur Le Prince continuassent à faire difficulté d' envoyer des députés en leur nom, sa majesté consentoit qu' ils chargeassent ceux du parlement de leurs intentions. Cette même lettre assuroit que le roi éloigneroit monsieur le cardinal de ses conseils aussitôt que l' on seroit convenu des articles qui pourroient être contestés dans la conférence, et qu' il n' attendroit pas même pour le faire qu' ils fussent exécutés. L' on opina ensuite ; mais l' on ne put finir la délibération que le 20. Il passa à déclarer que, le roi étant détenu prisonnier par le Cardinal Mazarin, M Le Duc D' Orléans seroit prié de prendre la qualité de lieutenant général de sa majesté, et Monsieur Le Prince convié à prendre sous lui

p295

le commandement des armes, tant et si longtemps que le Cardinal Mazarin ne seroit pas hors du royaume ; que copie de l' arrêt seroit envoyée à tous les parlements de France, qui seroient priés d' en donner un pareil. Ils ne déferèrent point à la prière ; car, à la réserve de celui de Bordeaux, il n' y en eut aucun qui en délibérât seulement ; et, bien au contraire, celui de Bretagne avoit mis surséance à ceux qu' il avoit donnés auparavant, jusques à ce que les troupes espagnoles, qui étoient entrées en France, fussent tout à fait hors du royaume. Monsieur ne fut pas mieux obéi sur ce qu' il écrivit de sa nouvelle dignité à tous les gouverneurs de provinces, et il m' avoua de bonne foi, quelque temps après, qu' un seul, à l' exception de M De Sourdis, ne lui avoit fait réponse. La cour les avoit avertis de leur devoir par un arrêt solennel, que le conseil donna en cassation de celui du parlement qui établissoit la lieutenance générale. Son autorité n' étoit pas même établie, au moins en la manière qu' elle le devoit être, dans Paris ; car, deux misérables ayant été condamnés à être pendus

p296

le 23, pour avoir mis le feu à l' hôtel de ville, les compagnies de bourgeois qui furent commandées pour tenir la main à l' exécution refusèrent d' obéir.

Le 24, l' on ordonna que l' on feroit une assemblée générale à l' hôtel de ville, pour aviser aux moyens de trouver de l' argent pour la subsistance des troupes, et que l' on vendroit les statues qui étoient dans le palais Mazarin pour faire le fonds de la tête à prix.

Le 26, monsieur dit, dans les chambres assemblées, que, sa nouvelle qualité de lieutenant général l' obligeant à former un conseil, il prioit la compagnie de nommer deux de son corps qui y entrassent, et de lui dire aussi si elle n' approuvoit pas qu' il priât monsieur le chancelier d' y assister. Il passa à cet avis, et M Bignon même, avocat général, et le Caton de son temps, n' y fut pas contraire ; car il dit dans ses conclusions, qui furent d' une force et d' une éloquence admirable, que le parlement n' avoit point donné à monsieur la qualité de lieutenant général, mais qu' il la pouvoit prendre dans la conjoncture, comme l' ayant de droit par sa naissance, qui le constituoit naturellement le premier magistrat du royaume. Il alléqua sur cela Henri Le Grand, qui, étant premier prince du sang, s' étoit appelé ainsi dans un discours qu' il avoit fait dans le temps des troubles.

PARTIE 2

p297

Le 27, le conseil fut établi par M Le Duc D'Orléans, et il fut composé de monsieur, de Monsieur Le Prince, de Mm De Beaufort, De Nemours, De Sulli, De Brissac, De La Rochefoucauld et De Rohan ; les présidents De Nesmond et De Longueil ; Aubri et Larcher, présidents des comptes ; Dorieux et Le Noir, de la cour des aides.

Le 29, il fut résolu, dans l'assemblée de l'hôtel de ville, de lever huit cent mille livres pour fortifier les troupes de son altesse royale, et d'écrire à toutes les grandes villes du royaume pour les exhorter à s'unir avec la capitale. Le roi ne manqua pas de casser, par

p298

des arrêts du conseil, tous ceux du parlement et toutes ces délibérations de l'hôtel de ville.

Je crois que je me suis acquitté exactement de la parole que je vous ai donnée de ne vous guère importuner de mes réflexions sur tout ce qui se passa dans les temps que je viens de parcourir plutôt que de décrire. Ce n'est pas, comme vous le jugez aisément, faute de matière : il n'y en peut guère avoir qui en soit plus digne, ni qui en dût être plus féconde. Les événements en sont bizarres, rares, extraordinaires ; mais, comme je n'étois pas proprement dans l'action et que je ne la voyois même que d'une loge qui n'étoit qu'au coin du théâtre, je craindrois, si j'entrois trop avant dans le détail, de mêler dans mes vues mes conjectures ; et j'ai tant de fois éprouvé que les plus raisonnables sont souvent fausses, que je les crois toujours indignes de l'histoire, et d'une histoire particulièrement qui n'est faite que pour une personne à laquelle on doit, par tant de titres, une vérité pleinement incontestable. En voici deux, sur cette matière, qui sont de cette nature.

L'une est que, bien que je ne puisse vous démêler en particulier les différents ressorts des machines que vous venez de voir sur le théâtre, parce que j'en étois dehors, je puis vous assurer que l'unique qui faisoit agir si pitoyablement monsieur étoit la persuasion où il étoit que, tout étant à l'aventure, le parti le plus sage étoit celui de suivre toujours le flot, c'étoit son expression ; et que

ce qui obligeoit Monsieur Le Prince à se conduire comme il se conduisoit étoit l' aversion qu' il avoit à la guerre civile, qui fomentoit et réveilloit même à tout moment, dans le plus intérieur de son coeur, l' espérance de la terminer promptement par une négociation. Vous remarquerez, s' il vous plaît, qu' elles n' eurent jamais d' intermission. Je vous ai expliqué le détail de ces différents mouvements dans ce que je vous ai expliqué ci-dessus ; mais je crois qu' il n' est pas inutile de vous le marquer encore en général dans le cours d' une narration laquelle vous présente, à tous les instants, des incidents dont vous me demandez sans doute les raisons, que j' ometts, parce que je n' en sais pas le particulier.

Je vous ai déjà dit que j' avois rebuté monsieur par mes monosyllabes. Je m' y étois fixé à dessein, et je ne les quittai que lorsqu' il s' agit de la lieutenance générale. Je la combattis de toute ma force, parce qu' il me força de lui en dire mon sentiment. Je la lui traitai d' odieuse, de pernicieuse et d' inutile, et je m' en expliquai et si hautement et si clairement, que je lui dis que je serois au désespoir que tout le monde ne sût pas sur cela mes sentiments, et que l' on crût que ceux qui avoient mon caractère particulier dans le parlement fussent capables d' y donner leurs voix. Je lui tins ma

parole. M De Caumartin s' y signala même par l' avis contraire. Je croyois devoir cette conduite au roi, à l' état et à monsieur même. J' étois convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes lois qui nous permettent quelquefois de nous dispenser de l' obéissance exacte nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, en ce qui regarde l' autorité royale, est le plus essentiel. J' étois de plus en état, à vous dire le vrai, de soutenir mes maximes et mes démarches ; car la contenance que j' avois tenue dans la révolution de l' hôtel de ville avoit saisi l' imagination des gens, et leur avoit fait croire que j' avois beaucoup plus de force que je n' en avois en effet. Ce qui la fait croire l' augmente ; j' en avois fait l' expérience ; je m' en étois servi avec fruit, aussi bien que des autres moyens que je trouvai encore en abondance dans les dispositions de Paris, qui

s' aigrissoit tous les jours contre le parti des princes, et par les taxes desquelles l' on se voyoit menacé, et par le massacre de l' hôtel de ville, qui avoit jeté l' horreur dans tous les esprits, et par le pillage des environs, où l' armée, qui, depuis le combat de Saint-Antoine, étoit campée dans le faubourg Saint-Victor, faisoit des ravages incroyables. Je profitois de tous ces

p301

désordres. Je les relevois d' une manière qui me rendoit agréable à tous ceux qui les blâmoient ; je ramenois doucement et insensiblement à moi tous ceux des pacifiques qui n' étoient pas attachés, par profession particulière, au Mazarin. Je réussis dans ce manège au point que je me trouvai, à Paris, en état de disputer le pavé à tout le monde, et qu' après m' être tenu sur la défensive trois semaines, dans mon logis, avec les précautions que je vous ai marquées ci-dessus, j' en sortis même avec pompe, nonobstant le cérémonial romain. J' allai tous les jours à Luxembourg ; je passai au milieu de gens de guerre que Monsieur Le Prince avoit dans le faubourg, et je crus que j' étois assez assuré du peuple, pour croire que j' en pouvois user ainsi avec sûreté. Je ne m' y trompai pas, au moins par l' événement. Je reviens au parlement.

Le 6 d' août, Beschefert, substitut du procureur général,

p302

apporta aux chambres assemblées deux lettres du roi, l' une adressée à la compagnie, l' autre au président De Nesmond, avec une déclaration du roi, qui portoit la translation du parlement à Pontoise. La cour avoit pris cette résolution, après avoir connu que son séjour à Saint-Denis n' avoit pas empêché que le parlement et l' hôtel de ville n' eussent fait les pas que vous avez vus ci-devant. L' on s' émut fort dans l' assemblée des chambres à cette nouvelle. L' on opina, et il fut dit que les lettres et la déclaration seroient mises au greffe, pour y être fait droit après que le Cardinal Mazarin seroit hors de France. Ce parlement de Pontoise, composé de quatorze officiers, à la tête desquels étoient Mm Les Présidents Molé, De Novion et Le Cogneux, qui s' étoient, un peu auparavant, retirés de Paris, en habit déguisé, fit

des remontrances au roi, tendantes à l' éloignement du Cardinal Mazarin. Le roi lui accorda ce qu' il lui demandoit, à l' instance même de ce bon et

p303

désintéressé ministre, qui sortit effectivement de la cour et se retira à Bouillon. Cette comédie, très-indigne de la majesté royale, fut accompagnée de tout ce qui la pouvoit rendre encore plus ridicule.

Les deux parlements se foudroyèrent par des arrêts sanglants qu' ils donnoient les uns contre les autres.

Le 13 d' août, celui de Paris ordonna que ceux qui assisteroient à l' assemblée de Pontoise seroient rayés du tableau et du registre.

Le 17 du même mois, celui de Pontoise vérifia la déclaration du roi, qui portoit injonction au parlement de Paris de se rendre à Pontoise dans trois jours, à peine de suppression de leurs charges.

Le 22, monsieur et Monsieur Le Prince firent déclaration au parlement, à la chambre des comptes et à la cour des aides, que vu l' éloignement du Cardinal Mazarin, ils étoient prêts de poser les armes, pourvu

p304

qu' il plût à sa majesté de donner une amnistie, d' éloigner ses troupes des environs de Paris, de retirer celles qui étoient en Guienne, et donner une route et sûreté pour la retraite de celles d' Espagne, permettre à messieurs les princes d' envoyer vers sa majesté, pour conférer de ce qui pourroit rester à ajuster. Le parlement donna arrêt ensuite, par lequel il fut ordonné que sa majesté seroit remerciée de l' éloignement du cardinal, et très-humblement suppliée de revenir en sa bonne ville de Paris.

Le 26, le roi fit vérifier au parlement de Pontoise l' amnistie, qu' il donna à tous ceux qui avoient pris les armes contre lui ; mais avec des restrictions qui faisoient que peu de gens y pouvoient trouver leur sûreté.

Les 29 et 31 d' août et le 2 de septembre, l' on ne parla presque à Paris, dans les chambres assemblées, que du refus que la cour avoit fait à monsieur et à Monsieur Le Prince des passe-ports qu' ils lui avoient demandés pour Mm Le Maréchal D' Estampes, Comte De

Fiesque, et Goulas, et de la réponse que le roi avoit faite à une lettre de monsieur. Cette réponse étoit en substance : qu' il s' étonnoit que M Le Duc D' Orléans n' eût pas fait réflexion qu' après l' éloignement de M Le Cardinal Mazarin, il n' avoit autre chose à faire, suivant sa parole et sa déclaration, qu' à poser les armes, renoncer à toutes associations et traités, et faire retirer les étrangers : après quoi ceux qui viendroient de sa part seroient très-bien reçus.

Le 2 de septembre, l' on opina sur cette réponse du roi, mais l' on n' eut pas le temps d' achever la délibération ; il fut seulement arrêté que défenses seroient faites aux lieutenants criminel et particulier de faire publier aucune déclaration du roi, sans ordre du parlement : ce qui fut ordonné sur l' avis que l' on eut que ces officiers avoient reçu commandement du roi de

faire publier et afficher dans la ville celle d' amnistie, qui avoit été vérifiée à Pontoise. Le 3, l' on acheva la délibération sur la réponse du roi à monsieur ; il fut arrêté que les députés de la compagnie iroient trouver le roi pour le remercier de l' éloignement de M Le Cardinal Mazarin et pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris ; que M Le Duc D' Orléans et Monsieur Le Prince seroient priés d' écrire au roi et de l' assurer qu' ils mettroient bas les armes aussitôt qu' il auroit plu à sa majesté d' envoyer les passe-ports nécessaires pour la retraite des étrangers, et une amnistie en bonne forme et qui fût vérifiée dans tous les parlements du royaume ; que sa majesté seroit aussi suppliée de recevoir les députés de messieurs les princes ; que la chambre des comptes et la cour des aides de Paris seroient conviées de faire la même députation ; qu' assemblée générale seroit faite dans l' hôtel de ville, et que l' on écrivoit à M Le Président De Mesme, qui s' étoit aussi retiré à Pontoise, afin qu' il sollicitât les passe-ports. Permettez-moi, je vous supplie, de faire une pause en cet endroit, et de considérer avec attention cette illusion

scandaleuse et continuelle avec laquelle un ministre se joue effrontément du nom et de la parole sacrée d' un grand roi, et avec laquelle, d' autre part, le plus auguste parlement du royaume, la cour des pairs, se joue, pour ainsi parler, d' elle-même, par des contradictions perpétuelles et plus convenables à la légèreté d' un collège qu' à la majesté d' un sénat. Je vous ai déjà dit quelquefois que les hommes ne se sentent pas dans ces sortes de fièvre d' état, qui tiennent de la frénésie. Je connoissois, en ce temps-là, des gens de bien qui étoient persuadés, jusques au martyr, si il eût été nécessaire, de la justice de la cause de messieurs les princes. J' en connoissois d' autres, et d' une vertu désintéressée et consommée, qui fussent morts avec joie pour la défense de celle de la cour. L' ambition des grands se sert de ces dispositions comme il convient à leurs intérêts. Ils aident à aveugler le reste des hommes, et ils s' aveuglent eux-mêmes après, encore plus dangereusement que le reste des hommes.

Le bonhomme M De Fontenai, qui avoit été deux

p308

fois ambassadeur à Rome, qui avoit de l' expérience, du bon sens, et de l' intention sincère et droite pour l' état, déplorait tous les jours avec moi la léthargie dans laquelle les divisions domestiques font tomber même les meilleurs citoyens à l' égard du dehors de l' état. L' archiduc reprit, cette année-là, Graveline et Dunkerque. Cromwell prit, sans déclaration de guerre et avec une insolence injurieuse à la couronne, sous je ne sais quel prétexte de représaille, une grande partie des vaisseaux du roi. Nous perdîmes Barcelone et la Catalogne, et la

p309

clef de l' Italie avec Casal. Nous vîmes Brisach révolté, sur le point de retomber entre les mains de la maison d' Autriche ; nous vîmes les drapeaux et les étendards d' Espagne voltigeant sur le Pont-Neuf ; les écharpes jaunes de Lorraine parurent dans Paris, avec la même liberté que les isabelles et que les bleues. L' on s' accoutumoit

p310

à ces spectacles et à ces funestes nouvelles de tant de pertes. Cette habitude, qui pouvoit avoir de terribles conséquences, me fit peur, et certainement beaucoup plus pour l' état que pour ma personne. M De Fontenai, qui en étoit pénétré, et qui le fut même de ce qu' il m' en vit touché, m' exhorta à sortir moi-même de la léthargie, " où vous êtes, me dit-il, à votre mode. Car enfin si vous vous considérez tout seul, vous avez pris le bon parti ; mais si vous faites réflexion sur l' état où est la capitale du royaume, à laquelle vous êtes attaché par tant de titres, croyez-vous n' être pas obligé à vous donner plus de mouvement que vous ne vous en donnez ? Vous n' avez aucun intérêt, vos intentions sont bonnes ; faut-il que par votre inaction vous fassiez autant de mal à l' état, que les autres en font par leurs mouvements les plus irréguliers ? "

M De Sève Chastignonville, que vous avez vu depuis dans le conseil du roi, et qui étoit mon ami très-particulier et homme d' une grande intégrité, m' avoit fait, depuis un mois ou six semaines, même avec empressement, des instances pareilles. M De Lamoignon, qui

p311

est présentement premier président du parlement de Paris et qui a eu, dès sa jeunesse, toute la réputation que mérite une aussi grande capacité que la sienne, jointe à une aussi grande vertu, me faisoit tous les jours le même discours. M De Vallançai, conseiller d' état, qui n' avoit pas, à beaucoup près, les talents des autres, mais qui étoit aussi bien qu' eux colonel de son quartier, me venoit dire tous les dimanches au matin à l' oreille : " sauvez l' état, sauvez la ville ! J' attends vos ordres. " M Des Roches, chantre de Notre-Dame, et qui avoit la colonelle du cloître, homme de peu de sens, mais de bonne intention, pleuroit réglément avec moi, deux ou trois fois la semaine, sur le même sujet.

Ce qui me toucha le plus sensiblement, de toutes ces exhortations, fut une parole de M De Lamoignon, dont j' estimois autant le bon sens que la probité. " je vois, monsieur, me dit-il, un jour qu' il se promenoit avec moi

p312

dans ma chambre, qu' avec un désintéressement parfait, qu' avec l' intention du monde la plus droite, vous allez tomber de l' amour public dans la haine publique. Il y a déjà quelque temps que les esprits, qui étoient tous pour vous dans les commencements, se sont partagés ; vous avez regagné du terrain par les fautes de vos ennemis ; je vois que vous commencez à le reperdre, et que les frondeurs croient que vous ménagez le Mazarin, et que les mazarins croient que vous appuyez les frondeurs. Je sais que cela n' est pas vrai, et je juge même qu' il ne peut être vrai ; mais ce qui me fait peur pour vous est qu' il commence à être cru par une espèce de gens dont l' opinion forme toujours, avec le temps, la réputation publique. Ce sont ceux qui ne sont ni frondeurs ni mazarins, et qui ne veulent que le bien de l' état. Cette espèce de gens ne peut rien dans le commencement des troubles ; elle peut tout dans les fins. "

il n' y a rien, comme vous voyez, de plus sensé que ce discours ; mais, comme il ne m' étoit pas tout à fait nouveau et que j' avois déjà fait beaucoup de réflexions qui au moins en approchoient, il ne m' émut pas au point du dernier mot par lequel il le termina : " voici d' étranges temps, monsieur, ajouta-t-il, voici d' étranges conjonctures. Il est d' un homme sage d' en sortir avec précipitation, même à perte, parce que l' on court fortune

p313

d' y perdre tout son honneur, quoique l' on s' y conduise avec toute sorte de sagesse. Je doute fort que le connétable de Saint-Paul ait été aussi coupable et ait eu d' aussi mauvaises intentions que l' on nous le dit. " cette dernière parole, qui est d' un sens droit et profond, me pénétra, et d' autant plus, que le P Dom Carrouges, chartreux, que j' avois été voir la veille dans sa cellule, m' avoit dit, à propos de la conduite que je tenois : " elle est si nette, elle est si haute, que tous ceux qui n' en seroient pas capables, au poste où vous êtes, y conçoivent du mystère, et, dans les temps embarrassés, tout ce qui passe pour mystère est odieux. " je vous rendrai compte de l' effet que tous ces discours dont je vous viens de parler firent sur mon esprit, après que j' aurai touché, le plus brièvement qu' il me sera possible, quelques faits particuliers qui méritent de n' être pas omis. Vous avez vu ci-dessus que le roi, après qu' il eut établi le parlement de Pontoise, étoit allé à Compiègne. Il n' y mena pas M De Bouillon, qui mourut en

p314

ce temps-là, d' une fièvre continue ; mais il y fit venir monsieur le chancelier, qui sortit de Paris déguisé, et qui préféra le conseil du roi à celui de monsieur, dans lequel il est vrai qu' il eût fort bien fait de ne pas entrer. Il n' y a que sa foiblesse qui puisse excuser un pas de cette nature à un chancelier de France ; mais je ne suis pas moins persuadé qu' il n' y a aussi que la mollesse du gouvernement du Cardinal Mazarin qui eût pu remettre à la tête de tous les conseillers et de toutes les justices du royaume un chancelier qui avoit été capable de le faire. L' un des plus grands maux que le

p315

ministériat de M Le Cardinal Mazarin ait fait au royaume est le peu d' attention qu' il a eu à en garder la dignité. Le mépris qu' il en a fait lui a réussi ; et ce succès est un second malheur que je tiens encore plus grand que le premier, parce qu' il couvre et qu' il pallie les inconvénients qui arriveront infailliblement tôt ou tard à l' état, de l' habitude que l' on en a prise. La reine, qui avoit de la hauteur, eut assez de peine à se résoudre au rappel du chancelier ; mais le cardinal étoit le maître, et au point que, quand il s' enthousiasma de M De Bouillon, entre les mains de qui il mit même les finances, il répondit à la reine, qui l' avertissoit de ne se pas fier à un homme de cet esprit et de cette ambition : " il vous appartient bien, madame, de me donner des avis. " je sus cette particularité trois jours après par Varennes, à qui M De Bouillon lui-même l' avoit dit. Il ne seroit pas juste d' oublier, en ce lieu, la mort de M De Nemours, qui fut tué en duel, dans le marché aux chevaux, par M De Beaufort. Vous vous pouvez ressouvenir de ce que je vous ai dit de leur querelle, à propos du combat de Gergeau. Elle se renouvela par la dispute de la préséance dans le conseil de monsieur. M De Nemours força presque M De Beaufort

p316

à se battre ; il y périt sur-le-champ, d' un coup de pistolet dans la tête. M De Villars, que vous connoissez, le servoit en cette occasion, et il tua

Héricourt, lieutenant des gardes de M De Beaufort.
Je reviens à Luxembourg.
Vous croyez aisément que la confusion de Paris
n'aidoit pas à mettre l'ordre dans la cour de monsieur.
La mort de M De Valois, qui arriva le jour de
Saint Laurent, y mit la douleur, qui fait toujours
la consternation,

p317

quand elle tombe sur le point de l'incertitude et de
l'embarras. Un avis donné à monsieur, justement dans
cet instant, par Mme De Choisi, d'une négociation
de M De Chavigni avec la cour, du détail de
laquelle je vous parlerai dans la suite, le toucha
infiniment. Les nouvelles qui arrivoient de tous
côtés, assez mauvaises pour le parti, le trouvant en
cet état, agitoient son esprit encore plus qu'il ne
l'étoit dans son assiette naturelle, quoiqu'elle ne
fût jamais bien ferme. Persan avoit été obligé de
rendre Mouron à Palluau, qui fut fait maréchal de
France après cette expédition.

p318

M Le Comte D' Harcourt avoit presque toujours eu
avantage dans la Guienne, et Bordeaux même se
trouvoit divisé en tant de folles partialités, qu'il
eût été difficile d'y faire aucun fondement. Marigni
disoit, assez plaisamment, que madame la princesse et
Mme De Longueville, M Le Prince De Conti et
Marsin, le parlement, les jurats et l'Ormée, Marigni
et Sarrasin y avoient chacun leur faction. Il avoit
commencé à Commerci une manière de *catholicon* de
ce qu'il avoit vu en ce pays-là, qui en faisoit une
image bien ridicule. Je n'en sais pas assez le détail
pour vous en entretenir, et je me contente de vous
dire que ce qui en étoit revenu à monsieur ne
contribuoit pas à lui donner du repos dans

p319

ses agitations, et à lui faire croire que le parti où il
étoit engagé fût le bon.
La providence de Dieu, qui, par des ressorts inconnus
à ceux même qu'elle fait agir, dispose les moyens pour
leur fin, se servit des exhortations de ces messieurs,

que je viens de vous nommer, pour me porter à changer ma conduite, justement au moment dans lequel ce changement trouvoit monsieur dans des dispositions susceptibles de celle que je lui pourrois inspirer. La plus grande difficulté fut à me l'inspirer à moi-même ; car, quoique je n'eusse, dans le vrai, que de très-bonnes et de très-sincères intentions pour l'état, et quoique je ne souhaitasse que de sortir d'affaire avec quelque sorte d'honneur, je ne laissois pas de vouloir conserver un certain décorum, qu'il étoit assez difficile de rencontrer bien juste dans la conjoncture présente. Je convenois avec ces messieurs qu'il y avoit de la honte à demeurer les bras croisés, et à laisser périr la capitale et peut-être l'état ; mais ils convenoient aussi, avec moi, qu'il y avoit fort peu d'honneur à revenir d'aussi

p320

loin que de contribuer au rétablissement d'un ministre odieux à tout le royaume, et dans la perte duquel je m'étois autant distingué. Nous ne pouvions douter, ni les uns ni les autres, que tous les pas que nous ferions pour la paix, feroient cet effet infailliblement, quoique indirectement, parce que nous ne pouvions ignorer que ce rétablissement étoit l'unique vue de la reine.

M De Fontenai me convainquit à la fin, par ce raisonnement, qu'il me fit une après-dînée dans les chartreux, en nous promenant : " vous voyez que le Mazarin n'est qu'une manière de godenot, qui se cache aujourd'hui, qui se montrera demain ; mais vous voyez aussi que, soit qu'il se cache, soit qu'il se montre, le filet qui l'avance et qui le retire est celui de l'autorité royale, lequel ne se rompra pas sitôt apparemment, de la manière que l'on se prend à le rompre. Beaucoup de ceux même qui lui paroissent le plus contraires seroient bien fâchés qu'il pérît ; beaucoup d'autres seront très-consolés qu'il se sauve ; personne ne travaille véritablement et entièrement à sa ruine ; et vous-même, monsieur (il parloit à moi), vous-même vous n'y donnez que

p321

mollement, parce qu'il y a une infinité d'occasions dans lesquelles l'état où vous êtes avec Monsieur Le Prince ne vous permet pas de vous étendre contre la cour aussi librement et aussi pleinement que vous le

feriez sans cette considération. Je conclus qu' il est impossible que le cardinal ne se rétablisse pas, ou par une négociation avec Monsieur Le Prince, qui entraînera monsieur toutes les fois qu' il lui plaira de se raccommoier et de le raccommoier à la cour, ou par la lassitude des peuples, qui ne s' aperçoivent déjà que trop clairement que l' on ne sait faire, dans ce parti, ni la paix ni la guerre. Dans tous ces deux cas, que je tiens pour infaillibles, vous perdez beaucoup ; car, si vous ne vous tirez d' embarras, devant que le mouvement finisse par un accommodement de la cour avec Monsieur Le Prince, vous aurez peine à vous démêler d' une intrigue dans laquelle et la cour et Monsieur Le Prince songeront assurément à vous faire périr.

Si la révolution vient par la lassitude des peuples, en êtes-vous mieux ? Et cette lassitude, de laquelle l' on se prend toujours à ceux qui ont le plus brillé dans le mouvement, ne peut-elle pas corrompre et tourner contre vous-même la sage inaction dans laquelle vous êtes demeuré depuis quelque temps ? Voilà, ce me semble, ce que vous pouvez prévoir ; mais voilà aussi

p322

ce que vous ne pouvez éviter, qu' en en trouvant l' issue devant que la guerre civile se termine par l' un ou l' autre de ces moyens que je viens de vous expliquer. Je sais bien que l' engagement où vous êtes avec monsieur, et même avec le public, touchant le Mazarin, ne vous permet pas de travailler à son rétablissement ; et vous savez que, par cette raison, je ne vous ai jamais rien proposé, tant qu' il a été à la cour. Il n' y est plus ; et, quoique son éloignement ne soit qu' un jeu et qu' une illusion, il ne laisse pas de vous donner lieu de faire de certaines démarches qui conduisent naturellement à ce qui vous est bon. Paris, tout soulevé qu' il est, souhaite avec passion la présence du roi, et ceux qui la demanderont les

p323

premiers seront ceux qui en auront l' agrément dans le peuple. J' avoue que ce peuple, selon ses principes, ne sait ce qu' il demande, car cette présence contribuera apparemment à y ramener plus tôt le Mazarin ; mais enfin il la demande ; et, comme le cardinal est éloigné, ceux qui la demanderont les premiers ne passeront pas pour mazarins. C' est votre unique compte ;

car, comme vous n'avez point d'intérêt particulier, et que vous ne voulez dans le fond que le bien de l'état et la conservation de votre réputation dans le public, vous faites l'un sans nuire à l'autre.

Je conviens que, si vous pouviez empêcher le rétablissement du cardinal, le parti que je vous propose ne seroit ni d'un politique, ni d'un homme de bien ; car ce rétablissement doit être considéré, par une infinité de raisons, comme une calamité publique ; mais, supposé, comme vous le supposez vous-même, qu'il soit infaillible par la mauvaise conduite de ses ennemis, je ne conçois pas comme la vue d'une chose que vous ne pouvez empêcher vous peut empêcher vous-même de chercher à sortir de l'embarras où vous vous trouvez,

p324

par une porte qui vous ouvre un champ et de gloire et de liberté. Paris, dont vous êtes archevêque, gémit sous le poids ; le parlement n'y est plus qu'un fantôme ; l'hôtel de ville est un désert ; monsieur et Monsieur Le Prince n'y sont maîtres qu'autant qu'il plaît à la canaille la plus insensée ; les espagnols, les allemands et les lorrains sont dans ses faubourgs, qui ravagent jusque dans ses jardins. Vous qui en êtes le pasteur et le libérateur, en deux ou trois rencontres vous avez été obligé de vous garder dans votre propre maison trois semaines durant ; et vous savez bien qu'encore aujourd'hui vos amis sont en peine, quand vous n'y marchez pas armé. Ne comptez-vous pour rien de faire finir toutes ces misères, et manquerez-vous le moment unique que la providence vous donne pour vous donner l'honneur de les terminer ? Le cardinal, qui est un homme de contretemps, peut revenir demain ; et, si il étoit à la cour, le parti que je vous propose vous seroit plus impraticable qu'à l'homme qui vive. Ne perdez pas l'instant qui vous convient aussi, par la raison des contraires, plus qu'à

p325

l'homme qui vive. Prenez avec vous votre clergé, menez-le à Compiègne remercier le roi de l'éloignement du Mazarin ; demandez-lui son retour dans la capitale ; entendez-vous avec ceux des corps qui ne veulent que le bien, qui sont presque tous vos amis particuliers et qui vous considèrent déjà comme leur chef naturel par votre dignité, dans une occasion qui lui est si propre et si convenable. Si le roi revient effectivement à

Paris, toute la ville vous en aura l' obligation ; si il vous refuse, elle ne laissera pas d' avoir de la reconnoissance de votre intention. Si vous pouvez gagner monsieur sur ce point, vous sauvez tout l' état, parce que je suis persuadé que si il savoit jouer son personnage en ce rencontre, il ramèneroit le roi à Paris et que le Mazarin n' y reviendrait jamais. Je suppose qu' il y revienne dans les temps, prévenez ce hasard, que je vois bien que vous craignez à cause du reproche que le peuple vous en pourroit faire ; prévenez, dis-je, ce hasard par l' emploi de Rome, auquel vous m' avez dit plusieurs fois que vous étiez résolu, plutôt que de figurer avec lui. Vous êtes cardinal, vous êtes archevêque de Paris, vous avez l' amour public, vous n' avez que trente-sept ans : sauvez la ville, sauvez l' état ! Voilà, en substance, ce que M De Fontenai me dit, et même ce qu' il me dit avec une rapidité qui n' étoit nullement de sa froideur ordinaire ; et il est vrai que

p326

j' en fus touché ; car, quoiqu' il ne m' apprît rien à quoi je n' eusse déjà pensé, comme vous l' avez vu par les réflexions que j' avois faites à mon égard sur l' incendie de l' hôtel de ville, je ne laissai pas de me sentir plus ému de ce qu' il me représentoit sur cette matière que de tout ce qui m' en avoit été dit jusque-là, et même que de tout ce que je m' en étois moi-même imaginé.

Il y avoit déjà assez longtemps que cette députation du clergé nous rouloit dans l' esprit, à M De Caumartin et à moi, et que nous en examinions et les manières et les suites. Je dois à M Joli la justice de dire que ce fut lui le premier qui l' imagina, aussitôt que M Le Cardinal Mazarin se fut éloigné. Nous joignîmes tout ensemble à la substance les circonstances que nous y jugeâmes les plus nécessaires ou les plus utiles. La première

p327

et la plus importante en tout sens fut de porter monsieur à approuver du moins cette conduite ; et les dispositions où je vous ai marqué ci-dessus qu' il étoit nous donnoient lieu de croire que nous le pourrions tenter avec fruit. J' employai, pour cet effet, celles des raisons qui étoient le plus à son usage dans ce que je vous ai dit ci-devant, à propos

des sentiments de M De Fontenai. J' y ajoutai les avantages qu' il se donneroit à lui-même en procurant une amnistie bonne, véritable, non fallacieuse, et au parlement et à la ville, que l' on ne lui refuseroit pas certainement, si il faisoit voir à la cour un desir sincère de s' accommoder. Je lui fis voir que quand sa retraite à Blois, après laquelle il respiroit depuis si longtemps, auroit été précédée du soin qu' il auroit eu de chercher dans la paix les sûretés nécessaires et au public et aux particuliers, elle ne lui pourroit donner que de la gloire, et d' autant plus qu' elle ne seroit considérée que comme l' effet de la ferme résolution qu' il auroit prise de n' avoir aucune part au rétablissement du ministre ; que celle que je prétendois en mon particulier de faire à Rome, devant que ce rétablissement s' effectuât, se pourroit attribuer à nécessité,

p328

parce que beaucoup de gens croiroient que j' y serois forcé par la crainte de ne pouvoir trouver ma sûreté dans les suites de ce rétablissement ; que sa naissance le mettoit au-dessus et de ces discours et de ces soupçons ; et que, si il faisoit pour le public, devant que de se retirer, ce qui lui seroit assurément très-aisé du côté de la cour, il seroit à Blois avec quatre gardes, chéri, respecté, honoré et des françois et des étrangers, et en état de profiter, même pour le bien de l' état, toutes les fois qu' il lui plairoit, de toutes les fautes qui se feroient dans tous les partis. Je vous supplie d' observer que, quand je fis ce discours à monsieur, j' étois averti de bonne part qu' il avoit eu, cinq ou six jours devant, la dernière frayeur que je ne m' accommodasse avec Monsieur Le Prince. Il me l' avoit lui-même assez témoigné, quoique indirectement. Mais Joui, à qui il s' en étoit ouvert à fond, à propos d' un je ne sais quel avis qu' il avoit eu que M De Brissac y travailloit de nouveau, m' avoit dit que monsieur s' étoit récrié : " si cela est, nous avons la guerre

p329

civile pour l' éternité. " vous jugez bien que cette circonstance ne me détourna pas de la résolution que j' avois prise de le tenter. Je n' eus pas lieu de m' en repentir ; car, aussitôt que je fus entré en matière, il entra lui-même dans tout ce que je lui disois. Il

me railla sur la cessation des monosyllabes, ce qui étoit toujours signe en lui qu' il approuvoit ce dont on lui parloit. Il ajouta ensuite des raisons aux miennes, ce qui en est un certain en tout le monde ; et puis, tout d' un coup, il revint comme si il fût parti de bien loin, ce qui étoit son air, particulièrement quand il n' avoit bougé d' une place ; et il me dit : " mais que ferons-nous de Monsieur Le Prince ? " je lui répondis : " c' est à votre altesse royale, monsieur, à savoir où elle en est avec lui, car l' honneur est préférable à toutes choses ; mais, comme j' ai lieu de croire que les négociations que l' on voit à droit et à gauche se font en commun, je m' imagine que vous vous pouvez entendre sur ce que je vous propose, comme vous vous entendez sur le reste. Vous vous jouez, me repartit-il ; mais je ne suis pas, sur ce point, si embarrassé que vous le pourriez croire. Monsieur Le Prince a plus d' impatience que vous d' être hors de Paris, et il aimeroit mieux être à la tête de quatre escadrons dans les Ardennes, que de commander à

p330

douze millions de gens tels que nous les avons ici, sans excepter le Président Charton. " il étoit vrai ; et Croissi, qui étoit un des hommes du monde qui avoit le moins de secret, défaut qui est assez rare aux gens qui sont accoutumés aux grandes affaires, me disoit tous les jours que Monsieur Le Prince séchoit d' ennui, et qu' il étoit si las d' entendre parler de parlement, de cour des aides, de chambres des comptes et d' hôtel de ville, qu' il disoit souvent que monsieur son grand-père n' avoit jamais été plus fatigué des ministres de la Rochelle.

Je ne laissai pas de connoître, à ce discours de monsieur, qu' il cherchoit des raisons pour se satisfaire lui-même à l' égard de Monsieur Le Prince. J' affectai, pour me satisfaire moi-même, de ne lui en fournir ni de ne lui en suggérer aucune ; je demurai dans la règle des monosyllabes sur ce fait particulier, sur lequel il ne tint pas toutefois à monsieur de me faire parler, non plus que sur les différentes négociations dont les bruits couroient toujours, faux ou vrais. Je me contentai de

p331

prendre ou plutôt de former ma mission. En voici la

substance. Monsieur me commanda de faire une assemblée générale des communautés ecclésiastiques ; de faire députer à la cour de toutes ces communautés ; d' y mener et d' y présenter moi-même la députation, qui seroit à l' effet de supplier le roi de donner la paix à ses peuples et de revenir dans sa bonne ville de Paris ; de travailler par le moyen de mes amis dans les autres corps de la ville pour le même effet ; de faire savoir à la cour, par Madame La Palatine, sans aucune lettre toutefois, au moins que l' on pût montrer, que son altesse royale donnoit le premier branle à ce mouvement ; de ne rien négocier pourtant en détail que lorsque je serois moi-même à Compiègne, où je dirois à la reine qu' elle voyoit bien que monsieur ne feroit ni même ne souffriroit les démarches de tous les corps, si il n' avoit de très-bonnes et de très-sincères intentions ; qu' il vouloit la paix et qu' il la vouloit de bonne foi ; que les engagements publics qu' il avoit pris contre M Le Cardinal Mazarin ne lui avoient pas permis de la conclure, ni même de l' avancer tant qu' il avoit été à la cour ; que,

p332

présentement qu' il en étoit dehors, il souhaitoit avec passion de faire connoître à sa majesté qu' il n' y avoit eu que cet obstacle qui l' eût empêché d' y travailler avec succès ; qu' il lui déclaroit par moi qu' il renonçoit à tous les intérêts particuliers ; qu' il n' en prétendoit ni pour lui ni pour aucun de ceux de son parti ; qu' il ne demandoit que la sûreté publique, pour laquelle il n' y avoit qu' à expliquer quelques articles de l' amnistie et qu' à la revêtir de quelques formes qui se trouveroient être par l' événement autant du service du roi que de la satisfaction des particuliers ; qu' après qu' il auroit eu celle de voir le roi dans le Louvre, il se retireroit avec autant de joie que de promptitude à Blois, en résolution de n' y penser qu' à son repos et qu' à son salut ; et que tout ce qui se feroit après cela à la cour ne seroit plus sur son compte, pourvu que l' on voulût bien ne l' y pas mettre et le laisser dans sa solitude, où il promettoit de demeurer de bonne foi.

Cette dernière période étoit, comme vous voyez, substantielle. Monsieur ajouta à cette instruction un

p333

ordre précis et particulier d' assurer la reine que, si Monsieur Le Prince ne se vouloit contenter de pouvoir demeurer en repos dans son gouvernement, avec la pleine jouissance de toutes ses pensions et de toutes ses charges, il l' abandonneroit. Comme je lui représentai qu' il me paroissoit qu' il pouvoit et qu' il devoit même adoucir cette expression : " point de fausse générosité, reprit-il en colère ; je sais ce que je dis, et je le saurai bien soutenir et justifier. " voilà précisément comme je sortis de chez monsieur. J' exécutai ses ordres à la lettre, et je ne rencontrai dans leur exécution aucune difficulté que du côté duquel je n' en devois pas attendre. Ce que je vas vous raconter est incroyable.

Après que j' eus ménagé tous les préalables que je crus nécessaires à un projet de cette nature, j' envoyai Argenteuil ou Joli à Madame La Palatine (je ne me ressouviens pas précisément lequel ce fut), pour en conférer avec elle. Elle l' approuva au dernier point ; mais elle m' écrivit que, si je desirois effectivement qu' il réussît, c' est-à-dire qu' il obligeât le roi de revenir à Paris, il étoit nécessaire que je surprisse la cour, parce que, si je lui donnois le loisir de consulter l' oracle, il ne répondroit

p334

que selon ce qui lui auroit été inspiré et soufflé par les prêtres des idoles, lesquels (me mandoit-elle par un chiffre que j' avois avec elle, que nous avons toujours cru être indéchiffrable) aiment mieux que tout le temple périsse, que vous y mettiez seulement une pierre pour le réparer. Elle me demanda seulement cinq jours de délai pour avoir le temps d' en donner avis elle-même au cardinal. Elle le tourna d' une manière qui le força, pour ainsi dire, à y donner les mains et à écrire à la reine qu' elle devoit recevoir au moins agréablement ma députation.

Dès que les Tellier, les Servien, les Ondedei et les Foucquet en eurent le vent, ils s' y opposèrent de toute leur force, disant que ce ne pouvoit être qu' un piège dans lequel je voulois faire tomber la cour, et que, si mon intention avoit été droite et sincère, j' aurois commencé par une négociation et non pas par une proposition qui forçoit le roi de revenir à Paris sans avoir pris ses sûretés préalablement, ou de s' attirer les plaintes

p335

de toute la ville en n' y revenant pas. Madame La Palatine, qui avoit l' ordre du cardinal en main, se sentoit bien forte et leur répondoit que, quand j' aurois la meilleure volonté du monde, je ne pouvois pas me conduire autrement que je me conduisois, parce qu' il étoit beaucoup moins sûr pour moi de me commettre à une négociation dans laquelle l' on me pouvoit tendre à moi-même mille et mille pièges, qu' à une députation sur laquelle enfin le pis du pis pour moi étoit de faire connoître une bonne intention sans effet. Ondedei soutenoit que l' unique fin de ma proposition étoit de pouvoir aller à la cour en sûreté pour prendre mon bonnet. Madame La Palatine repartoit que la réception de ce bonnet, qui n' étoit qu' une pure cérémonie, m' étoit, comme il étoit vrai, de toutes les choses du monde la plus indifférente. L' Abbé Foucquet revenoit à la charge, et soutenoit que les intelligences qu' il avoit dans Paris y rétabliroient le roi au premier jour, sans qu' il en eût l' obligation à des gens qui ne proposoient de l' y remettre que pour être plus en état de s' y maintenir eux-mêmes contre lui.

Mm Le Tellier et Servien, qui avoient été, au commencement, de leur avis, se rendirent, sur la fin, et à

p336

l' ordre du cardinal, et peut-être aux fortes et solides raisons de la palatine ; et la reine, qui avoit tenu l' Abbé Charrier, que j' avois envoyé pour obtenir les passe-ports, trois jours entiers à Compiègne, même depuis la parole qu' elle avoit donnée de les accorder, les fit expédier, et elle y ajouta même beaucoup d' honnêtetés. Je partis aussitôt après avec les députés de tous les corps ecclésiastiques de Paris et près de deux cents gentils-hommes qui m' accompagnoient, outre lesquels j' avois avec moi cinquante gardes de monsieur. J' eus avis à Senlis que l' on avoit résolu à la cour de n' y pas loger mon cortége ; et Bautru même, qui s' étoit mis de mon cortége, pour pouvoir sortir de Paris, dont les portes étoient gardées, me dit qu' il me conseilloit de n' y pas entrer avec tant de gens. Je lui répondis que je ne croyois pas aussi qu' il m' eût conseillé de marcher seul avec des chanoines, des curés et des religieux, dans un temps où il y avoit, à la campagne, un nombre infini de coureurs de tous les partis. Il en convint et il prit

p337

les devants, pour expliquer à la reine et cette escorte et ce cortège, que l' on lui avoit très-ridiculement grossi. Tout ce qu' il put obtenir fut que l' on me donneroit logement pour quatre-vingts chevaux. Vous remarquerez, s' il vous plaît, que j' en avois cent douze, seulement pour les carrosses. Cette foiblesse ne me fit que pitié ; ce qui me donna de l' ombrage fut que je ne trouvai point sur mon chemin l' escouade des gardes du corps qui avoit accoutumé, en ce temps-là, d' aller au-devant des cardinaux, la première fois qu' ils paroissoient à la cour. Ma défiance se fût changée en appréhension, si j' eusse su ce que je n' appris qu' à mon retour à Paris, qui est que la cause pour laquelle l' on ne m' avoit pas fait cet honneur étoit que l' on n' étoit pas encore bien résolu de ce que l' on feroit de ma personne, les uns soutenant qu' il me falloit arrêter, les autres, qu' il étoit nécessaire de me tuer, et quelques-uns disant qu' il y avoit trop d' inconvénients à violer, en cette occasion, la foi publique. M Le Prince Thomas fit dire à mon père, par le P Senault, de

p338

l' oratoire, le propre jour que je retournai à Paris, qu' il avoit été de ce dernier avis ; qu' il ne nommoit personne, mais qu' il y avoit au monde des gens bien scélérats. Madame La Palatine ne me témoigna pas que l' on eût été jusque-là ; mais elle me dit, dès le lendemain que je fus arrivé, qu' elle m' aimoit mieux à Paris qu' à Compiègne. La reine me reçut pourtant fort bien ; elle se fâcha devant moi contre l' exempt des gardes, qui ne m' avoit pas rencontré, et qui s' étoit égaré, disoit-elle, dans la forêt. Le roi me donna le bonnet le matin du lendemain, et audience l' après-dînée.

Je lui parlai ainsi :

sire, tous les sujets de votre majesté lui peuvent représenter

p339

leurs besoins ; mais il n' y a que l' église qui ait droit de vous parler de vos devoirs ; nous le devons, sire, par toutes les obligations que notre caractère nous impose, mais nous le devons particulièrement quand

il s'agit de la conservation des peuples, parce que la même puissance qui nous a établis médiateurs entre Dieu et les hommes, fait que nous sommes naturellement leurs intercesseurs envers les rois, qui sont les images vivantes de la divinité sur la terre.

Nous nous présentons donc à votre majesté en qualité de ministres de la parole ; et, comme les dispensateurs légitimes

p340

des oracles éternels, nous vous annonçons l'évangile de la paix, en vous remerciant des dispositions que vous y avez déjà données, et en vous suppliant très-humblement d'accomplir cet ouvrage si glorieux à votre majesté et si nécessaire au repos de vos peuples ; et nous vous le demandons avec autorité, parce que nous vous parlons au nom de celui de qui les ordres vous doivent être aussi sacrés qu'ils le sont au moindre de vos sujets. Mais, sire, cette dignité que nous sommes obligés de conserver, et dans nos actions et dans nos paroles, ne diminue en rien le respect que nous devons à votre personne sacrée ; elle l'augmente au contraire et nous confirme de plus en plus dans votre service, parce que nous ne saurions élever notre esprit, en pensant que nous avons l'honneur d'être les premiers sujets de votre majesté, que nous ne confessons, en même temps, que cette qualité nous oblige encore plus particulièrement que le reste des hommes à vous donner toutes les marques imaginables de notre obéissance et de notre fidélité.

Nous le faisons, sire, par des paroles que nous pouvons dire effectives, puisqu'elles ont été précédées par des effets. L'église de Paris n'a jamais fait de vœux que pour les avantages de votre couronne, et ses oracles n'ont parlé que pour votre service. Elle ne croit pas, sire, qu'elle puisse donner une suite plus convenable à toutes ses autres actions, que la supplication très-humble qu'elle fait présentement à votre majesté, de donner la paix à la ville capitale de votre royaume, parce qu'elle est persuadée que cette paix n'est pas plus nécessaire pour le soulagement des misérables que pour l'affermissement solide et véritable de votre autorité.

Nous voyons nos campagnes ravagées, nos villes désertes, nos maisons abandonnées, nos temples violés, nos autels profanés ; nous nous contenterions de lever les yeux au ciel et de lui demander justice de ces impiétés et de ces sacrilèges, qui ne peuvent être assez punis par la main des hommes, et, pour ce qui touche nos propres misères, le respect que nous avons pour tout ce qui porte le caractère de votre majesté

nous obligerait sans doute, même dans le plus grand effort de

p341

nos souffrances, à étouffer les gémissements et les plaintes que nous causent vos armes, si votre intérêt, sire, encore plus pressamment que le nôtre, n' animoit nos paroles, et si nous n' étions fortement persuadés que, comme notre véritable repos consiste dans notre obéissance, votre véritable grandeur consiste dans votre justice et dans votre bonté ; et qu' il est même de la dignité d' un grand monarque d' être au-dessus de beaucoup de formalités, qui sont aussi inutiles et aussi préjudiciables, en quelques rencontres, qu' elles peuvent être nécessaires en d' autres occasions ; et votre majesté, sire, me permettra de lui dire, avec la même liberté que me donne mon caractère, qu' il n' y en a jamais eu de plus superflues que celles dont il s' agit aujourd' hui, puisque vous avez tous les avantages essentiels, et puisque vous avez effectivement les cœurs de tous vos peuples ; et c' est en cet endroit, sire, où je me sens forcé, par le secret instinct de ma conscience, de déchirer ce voile qui ne couvre que trop souvent, dans les cours des grands princes, les vérités les plus importantes et les plus nécessaires.

Je ne doute point, sire, que l' on ne vous parle très-différemment des dispositions de Paris : nous les connoissons, sire, plus particulièrement que le reste des hommes, parce que nous sommes les véritables dépositaires de l' intérieur des consciences, et, par conséquent, du plus secret des cœurs ; et nous vous protestons, par la même vérité qui nous les a confiées, que nous n' en voyons point dans vos peuples qui ne soient très-conformes à votre service ; que vous serez, quand il vous plaira, aussi absolu dans Paris que dans Compiègne ; que rien ne vous y doit faire ombrage, et qu' il n' y a personne qui y puisse partager ni les affections des peuples, ni l' autorité de votre majesté ; et nous ne saurions, sire, vous justifier cette vérité par des preuves plus claires et plus convaincantes, qu' en vous suppliant très-humblement de considérer qu' il faut bien que vous ayez les cœurs de ceux qui n' attendent qu' un seul de vos regards pour se laisser vaincre. Je me trompe, sire, je parle improprement, je sens que je blesse par cette parole les oreilles de votre majesté : elle ne veut vaincre que ses ennemis, et ses armes sans doute n' ont point d' autres objets que ceux qu' Henri Le Grand, aïeul de votre majesté, choisit dans les plaines d' Ivry. Je dis qu' il choisit, sire, parce

qu' il distingua les françois et les étrangers par cette belle parole, qu' il prononça à la tête de son armée : " sauvez les françois. " il fit cette distinction, l' épée à la main, et l' observa encore plus religieusement après toutes ses victoires.

Ce parlement qui, dans les grandes agitations de l' état, étoit demeuré dans Paris, contre ses intentions et contre ses ordres, fut continué dans sa séance et dans ses fonctions par ce grand et sage prince, dès le lendemain qu' il y fut entré en victorieux et en triomphant ; il fit publier l' amnistie générale le même jour dans le palais ; et il semble que ce prince, tout admirable, eût cru qu' il eût manqué quelque chose à sa clémence, s' il ne l' eût fait éclater dans le même lieu où l' on avoit, en quelque rencontre, rendu si peu de justice et de déférence à ses volontés. Et il faut avouer que la providence de Dieu prit un soin tout particulier de couronner sa modération et sa justice, parce que son autorité, qui avoit été si violemment attaquée et presque abattue, se trouva relevée, par sa prudence et par sa douceur, en un point et plus haut et plus fixe que n' avoit jamais été celle de ses prédécesseurs.

Si je n' appréhendois de donner la moindre apparence d' une comparaison aussi injuste que seroit celle d' un siècle furieux, et qui attaqua, pour ainsi parler, la royauté dans son trône, et

de ces derniers temps, où il faut avouer que les intentions des sujets de votre majesté n' ont rien eu de semblable ni d' approchant, je dirois, sire, en cette occasion, ce que l' on doit dire, à mon sens, à votre majesté, dans toutes les rencontres de votre vie : que vous suivrez sans doute les vestiges de ce grand monarque, et que vous n' aurez pas moins de bonté pour une grande ville qui vous offre avec ardeur le sang de tous ses citoyens, pour le répandre pour votre service, que le grand Henri n' en eut pour des sujets rebelles qui lui disputoient sa couronne et qui attentoient j' ai sire, un droit tout particulier et domestique de vous proposer cet exemple. Dans cette fameuse conférence, qui fut tenue dans l' abbaye de Saint-Antoine aux faubourgs de Paris, le roi Henri Le Grand dit au cardinal De Gondi qu' il étoit résolu de ne s' arrêter à aucune formalité dans une affaire où la paix seule étoit essentielle. Je ne connoïtrois nullement le mérite et la valeur de ce discours si je prétendois le

pouvoir orner par des paroles : je me contente, sire, de le rapporter fidèlement à votre majesté, et de le rapporter avec le même esprit que le cardinal De Gondi l' a reçu.

Ainsi, sire, en imitant et la modération et la prudence de ce grand monarque, vous régnerez d' un règne semblable à celui de Dieu, parce que votre autorité n' aura de bornes que celles qu' elle se donnera à elle-même, par les règles de la raison et de la justice. Ainsi vous rétablirez solidement l' autorité royale, dans laquelle consiste véritablement le repos, la sûreté et le bonheur de tous vos sujets. Ainsi vous réunirez les coeurs de tous vos peuples, partagés par tant de factions différentes, et dont la division ne sera jamais que fatale à votre service. Ainsi vous réunirez toutes vos compagnies souveraines dans ce même lieu, où elles ont soutenu, avec tant de vigueur et avec tant de gloire, les droits de vos ancêtres. Ainsi vous réunirez la maison royale. Ainsi vous aurez dans vos conseils

p344

et à la tête de vos armées M Le Duc D' Orléans, dont l' expérience, la modération et les intentions absolument désintéressées peuvent être si utiles et sont si nécessaires pour la conduite de votre état.

Ainsi vous y aurez Monsieur Le Prince, si capable de vous seconder dans vos conquêtes.

Et quand nous pensons, sire, qu' un seul moment peut produire tous ces avantages, et quand nous pensons, en même temps, que ce moment n' est pas encore arrivé, nous sentons dans nos âmes des mouvements mêlés de douleur et de joie, d' espérance et de crainte. Quelle apparence que la fin de nos maux ne soit pas proche, puisqu' ils ne tiennent plus qu' à quelques formalités légères et qu' un instant peut assoupir ? Quelle apparence qu' elles ne fussent pas déjà terminées, si la justice de Dieu ne vouloit peut-être châtier nos péchés et nos crimes, par des maux que nous endurons contre toutes les règles de la politique, même la plus humaine ? Il est, sire, de votre devoir de prévenir par des actions de piété et de justice les châtiments du ciel, qui menacent un royaume dont vous êtes le père ; il est, sire, de votre devoir d' arrêter, par une bonne et prompte paix, le cours de ces profanations abominables qui déshonorent la terre et qui attirent les foudres du ciel : vous le devez comme chrétien, vous le devez et vous le pouvez comme roi.

Un grand archevêque de Milan porta autrefois cette parole au plus grand des empereurs chrétiens, dans une occasion moins importante que celle dont il s' agit

présentement et qui regardoit moins les intérêts de Dieu. L' église de Paris vous la porte aujourd' hui, sire, avec plus de sujet, et Dieu veuille que ce soit avec autant de succès ! Dieu veuille inspirer à votre majesté la résolution et l' application de ce remède si prompt et si salutaire, qui consiste dans son retour à Paris, que nous vous demandons, sire, avec tous les respects que vous doivent des sujets très-soumis, mais avec tous les mouvements

p345

que peuvent former des coeurs passionnés pour le véritable service de votre majesté et pour le repos de son royaume.

Ainsi, sire, dès le commencement de votre vie, vous accomplirez un des plus considérables points du testament du plus grand et du plus saint de vos prédécesseurs. Saint Louis, étant à l' article de la mort, recommanda très-particulièrement au roi son fils la conservation des grandes villes de son royaume, comme le moyen le plus propre pour conserver son autorité. Ce grand prince devoit ces sentiments si raisonnables et si bien fondés à l' éducation de la Reine Blanche De Castille, sa mère ; et votre majesté, sire, devra sans doute ces mêmes maximes aux conseils de cette grande reine qui vous a donné à vos peuples et qui anime, par des vertus qui sont sans comparaison et sans exemple, le même sang qui a coulé dans les veines de Blanche et les mêmes avantages qu' elle a autrefois possédés dans la France. La réponse du roi fut honnête, mais générale, et j' eus même beaucoup de peine à la tirer par écrit.

p346

Voilà ce qui parut à tout le monde de mon voyage de Compiègne : voici ce qui s' y passa dans le secret. Je dis à la reine, dans une audience particulière qu' elle me donna dans son petit cabinet, que je ne venois pas seulement à Compiègne en qualité de député de l' église de Paris, mais que j' en avois encore une autre, que j' estimois beaucoup davantage, parce que je la croyois beaucoup moins inutile à son service que l' autre : que c' étoit celle d' envoyé de monsieur,

p347

qui m'avoit commandé d'assurer sa majesté qu'il étoit dans la résolution de la servir réellement et effectivement, promptement et sans aucun délai ; et, en proférant ce dernier mot, je tirai de ma poche un petit billet signé Gaston, qui contenoit ces mêmes paroles. Le premier mouvement de la reine fut d'une joie extraordinaire, et cette joie tira d'elle, à mon opinion, plus que l'art, quoi que l'on en ait voulu dire depuis, ces propres paroles : " je savois bien, monsieur le cardinal, que vous me donneriez à la fin des marques de l'affection que vous avez pour moi. " comme je commençois à entrer en matière, Ondedei gratta à la porte ; et, comme je voulus me lever de mon siège pour l'aller ouvrir, la reine me prit par le bras et elle me dit : " demeurez là, attendez-moi. " elle sortit, elle entretint Ondedei près d'un quart d'heure. Elle revint, elle me dit que Ondedei lui venoit de donner un paquet d'Espagne. Elle me parut embarrassée et changée dans sa manière de me parler, au delà de tout ce que je

p348

vous puis dire. Bluet, duquel je vous ai parlé dans le second volume de cette histoire, m'a dit que Ondedei, qui avoit su que j'avois demandé à la reine une audience particulière, l'étoit venu interrompre, en lui disant qu'il avoit reçu ordre de M Le Cardinal Mazarin de la conjurer de ne m'en donner aucune de cette nature, qui ne serviroit qu'à donner de l'ombrage à ses fidèles serviteurs.

Ce Bluet m'a juré plus d'une fois qu'il avoit vu cette lettre en original entre les mains d'Ondedei, et qu'il ne la reçut que justement dans le temps où j'étois enfermé avec la reine dans le petit cabinet. Il est vrai aussi que j'observai que, quand elle y rentra, elle se mit auprès d'une fenêtre dont les vitres descendent jusques au plancher, et qu'elle me fit asseoir en lieu où tout ce qui étoit dans la cour la pouvoit voir et moi aussi. Ce que je vous raconte est assez bizarre, et j'aurois encore peine à le croire, si tout ce que j'observai dans la suite ne m'avoit fait connoître que la défiance étoit si généralement répandue à Compiègne, et en tous les particuliers et sur tous les particuliers, que qui ne l'a pas vu

p349

ne le peut concevoir. Mm Servien et Le Tellier se haïssoient cordialement. Ondedei étoit leur espion, comme il l' étoit de tout le monde. L' Abbé Foucquet aspirait à la seconde place dans l' espionnage. Bartet, Brachet, Ciron et le Maréchal Du Plessis y étoient pour leur vade. Madame La Palatine m' avoit informé de la carte du pays ; mais je vous confesse que je ne me l' étois pu figurer au point que je la trouvai. La reine toutefois ne put s' empêcher, nonobstant l' avis d' Ondedei, de me témoigner et joie et reconnoissance. " mais comme, ajouta-t-elle, les conversations particulières feroient philosopher le monde plus qu' il ne convient à monsieur et à vous-même, à cause des égards qu' il faut garder vers le peuple, voyez la palatine, et convenez avec elle de quelque heure secrète où vous puissiez voir M Servien. " Bluet me disoit depuis que c' étoit celui que Ondedei lui avoit suggéré pour

p350

parler d' affaire avec moi, parce que c' étoit celui qui avoit paru le plus malintentionné pour moi, et que Servien, qui craignit les mauvais offices des subalternes, avoit refusé d' entrer en aucune négociation particulière avec moi, à moins qu' il eût pour collègue, ou plutôt pour témoin, M Le Tellier, " qui ne manquera pas, dit-il à la reine, de faire suggérer à monsieur le cardinal que je prends des mesures avec le Cardinal De Rais ; et c' est pour cela, madame, que je supplie très-humblement votre majesté qu' il en soit de part. " je ne sais ce que je vous dis de cela que par Bluet, qui étoit, à la vérité, un assez bon auteur pour ce petit détail, car il étoit intime d' Ondedei. Ce qui me fait croire qu' il ne l' avoit pas inventé est que je trouvai effectivement chez Madame La Palatine, où j' allai entre onze heures et minuit, M Le Tellier avec M Servien, dont je fut assez surpris, parce que je n' avois pas lieu de croire qu' il eût de fort bonnes dispositions pour moi. Je vous rendrai compte, dans la suite, des raisons que j' avois de le soupçonner. Il me parut que ces messieurs avoient déjà été informés par la reine de ce que j' avois à leur proposer. En

p351

voici la substance : que monsieur étoit résolu de conclure la paix de bonne foi, et que, pour faire

connoître à la reine la sincérité de ses intentions, il avoit voulu, contre toutes les règles et tous les usages de la politique ordinaire, commencer par les effets ; qu' il lui eût été difficile d' en donner un plus efficace et plus essentiel, qu' une députation aussi solennelle de l' église de Paris, résolue et exécutée à la face de Monsieur Le Prince et des troupes d' Espagne, logées dans les faubourgs, et qu' il offroit, sans balancer, sans négocier, sans demander ni directement ni indirectement aucun avantage particulier, de se déclarer contre tous ceux qui s' opposeroient et à la paix et au retour du roi dans Paris, pourvu que l' on lui donnât pouvoir de promettre à Monsieur Le Prince que l' on le laisseroit en repos dans ses gouvernements, en renonçant de sa part à toute association avec les étrangers, et que l' on envoyât une amnistie pleine, entière, et non captieuse, pour être vérifiée par le parlement de Paris.

Il eût été difficile de s' imaginer qu' une proposition de cette nature n' eût pas été, je ne dis pas reçue, mais applaudie, parce que, supposé même qu' elle n' eût pas

p352

été sincère, ce qu' ils pouvoient soupçonner, au moins selon leurs maximes corrompues, ils en eussent pu toujours tirer leur avantage en plus d' une manière. Ce qui me fit juger que ce ne fut pas la défiance qu' ils eussent de moi qui les empêcha d' en profiter, mais celle qu' ils avoient l' un de l' autre, fut qu' ils se regardèrent, et qu' ils attendirent, même assez longtemps, qui s' expliqueroit le premier. La suite et encore davantage l' air de la conversation, qui ne se peut exprimer, me marquèrent plus que suffisamment que je ne me trompois pas dans ma conjecture. Je n' en tirai que des galimatias, et Madame La Palatine, qui, quoique très-connoissante de cette cour, en fut surprise au dernier point, m' avoua, le lendemain au matin, qu' il y entroit beaucoup de ce que j' avois soupçonné, " quoique, à tout hasard, ajouta-t-elle, je sois résolue, si vous y consentez, de leur parler comme si j' étois persuadée que ce ne soit que la défiance qu' ils ont de vous qui les empêche d' agir comme des hommes ; car il est vrai, continua-t-elle, que ce que j' en ai vu cette nuit n' est pas humain. " j' y donnai les mains, pourvu qu' elle ne parlât que comme d' elle-même ; car il est vrai qu' après ce qui m' avoit paru de leur manière d' agir, je ne me pouvois pas résoudre à aller aussi loin et que je l' avois résolu et que

j' en avois le pouvoir. Elle y suppléa ; car elle ne dit pas seulement à la reine ce qui s' étoit passé la nuit chez elle, mais elle y ajouta ce qu' il n' avoit tenu qu' à ces messieurs qu' il s' y fût passé. Enfin elle l' assura que, moyennant ce que je vous ai marqué ci-dessus, monsieur abandonneroit Monsieur Le Prince et se retireroit à Blois, après quoi il ne se mêleroit plus de ce qui pourroit arriver. C' étoit là le grand mot et qui devoit décider. La reine l' entendit et même elle le sentit. Tous les subalternes entreprirent de le lui vouloir faire passer pour un piège, en lui disant que monsieur ne donnoit cette lueur que pour attirer et tenir le roi dans Paris, au moment même que lui monsieur s' y donnoit une nouvelle autorité par l' honneur qu' il s' y donneroit du retour du roi, très-agréable au public, et par la porte que l' on voyoit qu' il affectoit de se réserver en ne s' expliquant point sur celui de M Le Cardinal Mazarin.

J' ai déjà remarqué que je connus clairement que ce raisonnement étoit moins l' effet d' aucune défiance qu' ils eussent en effet, sur une matière qui commençoit à être assez éclaircie par l' état des choses, que de la

crainte que chacun d' eux avoit, en son particulier, de faire quelque pas vers moi que son compagnon pût interpréter auprès du cardinal ; et il est aisé de juger que, si la conduite qu' ils tinrent, en cette occasion, leur eût été inspirée par la défiance qu' eux-mêmes inspirèrent dans l' esprit de la reine, ils eussent cherché des tempéraments qui les eussent pu empêcher de tomber dans le piège qu' ils eussent appréhendé, et qui, d' autre part, eussent contribué à ne pas aigrir et les esprits et les affaires, dans un moment où il étoit si nécessaire de les radoucir. L' événement, qui fut favorable à la cour, a justifié cette conduite, et je sais que les ministres ont dit depuis qu' ils étoient si assurés des dispositions de Paris, qu' ils n' avoient pas besoin de ces ménagements. Jugez-en, je vous supplie, par ce que vous allez voir, après que je vous aurai encore supplié d' observer une ou deux circonstances, qui, quoique très-légères, vous marqueront l' état où tous ces espions de profession,

dont je vous ai tantôt parlé, mettoient la cour.

p355

La reine leur étoit si soumise et elle craignoit leurs rapports à un tel point, qu' elle conjura Madame La Palatine de dire à Ondedei, sans affectation, qu' elle lui avoit fait de grandes railleries de moi, et elle lui dit à lui-même que je l' avois assurée que monsieur le cardinal étoit un honnête homme, et que je ne prétendois pas à sa place. Je vous puis assurer, à mon tour, que je ne lui avois dit ni l' une ni l' autre de ces sottises. Elle n' oublia pas non plus de faire sa cour à l' Abbé Foucquet, en se moquant avec lui de la dépense que j' avois faite en ce voyage. Il est vrai qu' elle fut immense, pour le peu de temps qu' il dura. Je tenois sept tables servies en même temps, et j' y dépensois huit cents écus par jour. Ce qui est nécessaire n' est jamais ridicule. La reine me dit, lorsque je reçus ses commandements, qu' elle remercioit monsieur, qu' elle se sentoit très-obligée, qu' elle espéroit qu' il continueroit à suivre les dispositions nécessaires au retour du roi, qu' elle l' en prioit et qu' elle ne feroit pas un pas sans le concerter avec lui ; sur quoi je lui répondis : " je crois, madame, qu' il auroit été à propos de commencer dès aujourd' hui. " elle rompit le discours. J' eus sujet de me consoler des railleries de M L' Abbé

p356

Foucquet, par la manière dont je fus reçu à Paris. J' y rentrai avec un applaudissement incroyable, et j' allai descendre à Luxembourg, où je rendis compte à monsieur de ma légation. Il faillit à tomber de son haut. Il s' emporta, il pesta contre la cour ; il entra vingt fois chez madame, il en sortit autant de fois, et puis il me dit tout d' un coup : " Monsieur Le Prince s' en veut aller. Le Comte De Fuensaldagne lui mande qu' il a ordre de lui mettre entre les mains toutes les forces d' Espagne ; mais il ne le faut pas laisser partir. Ces gens-là nous viendroient étrangler dans Paris. Il faut que la cour y ait des intelligences que nous ne connoissons pas. Pourroit-elle agir comme elle fait, si elle ne sentoit ses forces ? " voilà l' une des moindres périodes d' un discours de monsieur, qui dura plus d' une grande heure ; je ne l' interrompis pas, et même, quand il m' interrogeoit, je ne lui répondois presque que par monosyllabes. Il

s' impatienta à la fin, et il me commanda de lui dire mon sentiment, en ajoutant : " je vous pardonne vos monosyllabes quand je fais ce qu' il plaît à Monsieur Le Prince contre vos sentiments ; mais, quand je suis vos sentiments, comme je l' ai fait en cette occasion, je veux que vous me parliez à fond. Il est juste, monsieur, lui répondis-je, que je parle toujours ainsi à votre altesse

p357

royale, quelques sentiments qu' il lui plaise de prendre. Je ne désavoue pas les miens en ce rencontre ; je fais plus, car je ne m' en repens pas. Je ne considère point les événements : la fortune en décide ; mais elle n' a aucun pouvoir sur le bon sens. Le mien est moins infallible que celui des autres, parce que je ne suis pas si habile ; mais, pour cette fois, je le tiens aussi droit que si il avoit bien réussi, et il ne me sera pas difficile de le justifier à votre altesse royale. "

monsieur m' arrêta en cet endroit, même avec précipitation, et il me dit : " ce n' est pas ce que j' ai voulu dire. Je sais bien que nous avons eu raison ; mais enfin ce n' est pas assez d' avoir raison en ce monde, et c' est encore moins de l' avoir eue. Qu' est-il de faire ? Nous allons être pris à la gorge : vous voyez comme moi que la cour ne peut pas être aveuglée au point d' agir comme elle fait, et qu' il faut ou qu' elle soit accommodée avec Monsieur Le Prince, ou qu' elle soit maîtresse de Paris sans moi. " madame, qui avoit impatience de savoir à quoi cette scène se termineroit, entra à ce mot dans le cabinet des livres, et, pour vous dire le vrai, j' en eus une grande joie, parce qu' en tout où elle n' étoit pas prévenue, elle avoit le sens droit, quoique son esprit fût assez borné. Monsieur continuant devant elle à me

p358

commander de lui dire mon sentiment, je le suppliai de me permettre de le lui mettre par écrit : ce qui étoit toujours le mieux avec lui, parce que sa vivacité faisoit qu' il interrompoit à tout moment le fil de ce que l' on lui disoit. Voici ce que j' ai transcrit sur l' original que j' ai retrouvé par un fort grand hasard. Je crois que son altesse royale doit supposer pour certain que la hauteur de la cour vient moins de la connoissance qu' elle ait de ses forces, que de la

confusion où l'absence du cardinal et la multitude de ses agents la mettent deux ou trois fois par jour ; mais, comme une partie de la discussion dont il s'agit présentement doit être fondée sur ce principe, il n'est pas juste que monsieur m'en croie sur ma parole, qui enfin n'est fondée elle-même que sur ce que je crois en avoir vu à Compiègne, et en quoi, par conséquent, je puis me tromper. Je le supplie, par cette raison, de prendre, comme par préalable à toutes choses, la résolution de s'éclaircir sur ce point, et de pénétrer si ce que je crois avoir vu à Compiègne est fondé, c'est-à-dire, pour me mieux expliquer, si il est vrai que la cour ait véritablement la hauteur qui m'y a paru, et si cette hauteur est l'effet ou de la confusion que je vous viens de marquer, ou de la défiance et de l'aversion qu'elle ait pour ma personne.

p359

Son altesse royale peut voir clair à ce détail en deux jours, par le canal de M Danville, et par celui de ceux de sa maison, qui sont plus agréables que moi à la reine. Si j'ai vu faux, il ne m'y paroît rien de nouveau qui la doive empêcher de pousser sa pointe et de travailler à la paix, comme elle l'avoit résolu, en se servant des gens qui seront écoutés à la cour plus favorablement que moi. Si je ne me suis pas trompé dans ma conjecture, il s'agit de délibérer si monsieur doit changer de pensée, ne plus songer à s'accommoder et faire la guerre tout de bon, au risque de tout ce qui en peut arriver, ou se sacrifier lui-même au repos de l'état et à la tranquillité publique. Ceux à qui il commande de lui dire leurs sentiments sur cette matière sont fort embarrassés, parce qu'il n'y va rien moins pour eux que de passer ou pour des factieux qui veulent éterniser la guerre civile, ou pour des traîtres qui vendent leur parti, ou pour des idiots qui traitent dans le

p360

cabinet les affaires d'état, comme ils traiteroient en Sorbonne des cas de conscience ; et le malheur est que ce ne sera pas leur bonne ou mauvaise conduite, ni leur bonne ou mauvaise intention, qui leur donneront ou qui les défendront de ces titres ; ce sera la fortune, ou même la propre conduite de leurs ennemis. Cette observation ne m'empêchera pas de parler à son altesse royale, en cette occasion, avec la même liberté que

je me sentirois, si je n' y mettois rien du mien, dans une conjoncture où je suis assuré que l' on ne peut rien dire qui ne soit mal, par la même raison qui fait que l' on n' y peut rien faire qui soit bien.

Monsieur n' a, ce me semble, que deux partis à prendre, comme je viens de dire, supposé que la cour soit dans les dispositions où je la crois, qui sont ou de plier à tout ce qu' elle voudra, et de consentir qu' elle se rétablisse dans Paris par elle-même, sans lui en avoir aucune obligation et sans avoir donné aucune sûreté au public, ou de s' y opposer avec vigueur et avec fermeté,

p361

et de l' obliger, par une et grande et forte résistance, à entrer en traité et à pacifier l' état par les mêmes moyens que l' on a toujours cherchés à la fin des guerres civiles. Si le respect que je dois à son altesse royale me permettoit de me compter seulement pour un zéro, dans une aussi grande affaire que celle-ci, je prendrais la liberté de lui dire que le premier parti me seroit bon, parce qu' il me conduiroit au travers, à la vérité, de quelques murmures qu' il élèveroit contre moi dans les commencements, au poste que je suis persuadé ne m' être pas mauvais. Les frondeurs diroient d' abord que mes conseils auroient été foibles ; les pacifiques, dont le nombre est toujours le plus grand dans la fin des troubles, diroient qu' ils sont sages et d' un homme de bien. Je serois, sur le tout, cardinal et archevêque de Paris, relégué, si vous voulez, à Rome, mais relégué pour un temps, et, pour ce temps-là même, dans les plus grands emplois. Les politiques se joindroient, par l' événement, aux pacifiques ; le feu contre le Mazarin seroit ou éteint ou assoupi par son rétablissement ; les murmures qui se seroient élevés contre moi seroient

p362

oubliés, ou l' on ne s' en ressouviendroit que pour faire dire encore davantage que je serois un habile et galant homme, qui me serois tiré fort adroitement d' un très-méchant pas.

Voilà comme se traite dans les esprits des hommes la réputation des particuliers. Il n' en va pas ainsi de celle des grands princes, parce que leur naissance et leur élévation étant toujours plus que suffisantes pour tirer leur personne et leur fortune du naufrage, ils

n' en peuvent jamais sauver leur réputation par les mêmes excuses qui en préservent les subalternes. Quand monsieur aura laissé transférer le parlement, interdire l' hôtel de ville, enlever les chaînes de Paris, exiler la moitié des compagnies souveraines, l' on ne dira pas : " qu' eût-il fait pour l' empêcher ? Il se fût peut-être perdu lui-même ; " l' on dira : " il n' a tenu qu' à lui de l' empêcher ; ce n' étoit pas une affaire, il n' avoit qu' à le vouloir. " l' on m' objectera que, par la même raison,

p363

quand il aura fait la paix, quand il sera retiré à Blois, quand le Cardinal Mazarin sera rétabli, l' on m' objectera, dis-je, que l' on fera ces mêmes discours ; mais je soutiens que la différence y sera très-grande et toute entière en ce que monsieur peut ne pas prévoir, au moins à l' égard des peuples, ce rétablissement du Mazarin, et ne peut pas ne point voir, comme présent, dès à cette heure, cette punition de Paris, qui, si il ne s' y oppose, arrivera peut-être dès demain. J' appréhende pour le gros de l' état le rétablissement de M Le Cardinal Mazarin ; il ne me feroit pas de peine, au moins pour le présent, pour Paris. Ce n' est ni son humeur ni son intérêt de le châtier ; et, si il étoit à la cour à l' heure qu' il est, je craindrois moins pour la ville que je ne crains. Ce qui me fait trembler pour elle est l' aigreur naturelle de la reine, la violence de Servien, la dureté du Tellier, l' emportement d' un Abbé Foucquet, la folie d' un Ondedei. Tout ce que ces gens-là conseilleront dans les premiers mouvements d' une réduction, tout ce qu' ils exécuteront sera sur le compte de monsieur, et de monsieur qui sera encore ou dans Paris ou à la porte de

p364

Paris ; au lieu que tout ce qui arriveroit, après qu' il auroit fait un traité raisonnable, qu' il auroit pris toutes les sûretés convenables à une affaire de cette nature, de concert même avec le parlement et avec tous les autres corps de la ville, et après qu' ensuite il se seroit retiré à Blois, au lieu, dis-je, que tout ce qui arriveroit après cela, je dis tout, sans excepter même le retour du cardinal, seroit purement sur le compte de la cour, à la décharge et à l' honneur même de monsieur. Voilà mes pensées touchant

le premier parti ; voici mes réflexions sur le second, qui est celui de continuer, ou plutôt de renouveler la guerre.

Monsieur ne le peut plus faire, à mon sens, qu' en retenant auprès de lui Monsieur Le Prince. La cour a gagné beaucoup de terrain, dans les provinces particulièrement, où l' ardeur des parlements est beaucoup attiédie. Paris même n' est pas, à beaucoup près, comme il étoit ; et, quoiqu' il s' en faille beaucoup qu' il ne soit aussi comme l' on le veut persuader à la cour, il est constant qu' il est nécessaire de le soutenir, et que les moments même commencent à y devenir précieux. La personne de Monsieur Le Prince n' y est pas aimée ; sa valeur, sa naissance, ses troupes y sont toujours d' un très-grand poids. Enfin je suis persuadé que, si monsieur prend le second parti, le premier pas qu' il doit faire est de s' assurer de monsieur son cousin ; le second, à mon avis,

p365

est de s' expliquer publiquement, sans délai, et dans le parlement et dans l' hôtel de ville, de ses intentions et des raisons qu' il a de les avoir ; d' y faire mention des avances qu' il a faites, par moi, à la cour et du dessein formé qu' elle a de rentrer dans Paris sans donner aucune sûreté, ni aux compagnies souveraines, ni à la ville ; et de la résolution que lui monsieur a prise de s' y opposer de toute sa force, et de traiter comme ennemis tous ceux qui, directement ou indirectement, auront le moindre commerce avec elle. Le troisième pas, à mon opinion, est d' exécuter avec vigueur ces déclarations et de faire la guerre comme si l' on ne devoit jamais penser à faire la paix. Le pouvoir que son altesse royale a dans le peuple me fait croire, même sans en douter, que tout ce que je viens de proposer est possible ; mais j' ajoute qu' il ne le sera plus dès qu' elle n' y emploiera pas toute son autorité, parce que les démarches contraires qu' elle a laissé faire vers la cour ont rendu plus difficiles celles qui lui sont présentement nécessaires. C' est à elle à considérer ce qu' elle peut attendre de Monsieur Le Prince, ce qu' elle en doit craindre, jusques où elle veut aller avec les étrangers, où elle s' en veut tenir avec le parlement, ce qu' elle veut résoudre sur l' hôtel de ville ; car, à moins que de se fixer sur tous ces points, d' y prendre des résolutions certaines, de ne s' en départir point et de se

p366

résoudre à ne plus garder ces tempéraments qui prétendent l' impossible, en prétendant de concilier les contradictoires, monsieur retombera dans tous les inconvénients où il s' est vu, et qui seront sans comparaison plus dangereux que par le passé, en ce que l' état où sont les choses fait qu' ils seront décisifs. Il ne m' appartient pas de décider sur une matière de cette conséquence ; c' est à monsieur à se résoudre : (...).

Voilà ce que j' écrivis à la hâte, et presque d' un trait de plume, sur la table du cabinet des livres de Luxembourg. Monsieur le lut avec application. Il le porta à madame. L' on raisonna sur ce fond tout le soir ; l' on ne conclut rien, monsieur balançant toujours et ne choisissant point.

Je trouvai M De Caumartin chez M Le Président De Bellièvre, qui s' étoit fait porter, à cause d' une fluxion qu' il avoit sur l' oeil, dans une maison du faubourg Saint-Michel où il y avoit plus d' air que chez lui, au retour

p367

de cette conférence. Je lui rapportai le précis du raisonnement que vous venez de voir. Il m' en gronda, en me disant ces propres paroles : " je ne sais à quoi vous pensez ; car vous vous exposez à la haine de tous les deux partis en disant trop la vérité de tous les deux ; " et je lui répondis ces propres mots : " je sais bien que je manque à la politique, mais je satisfais à la morale ; et j' estime plus l' une que l' autre. " le Président De Bellièvre prit la parole et dit : " je ne suis pas de votre sentiment, même selon la politique. Monsieur le cardinal joue le droit du jeu, en l' état où sont les affaires. Elles sont si incertaines, et particulièrement avec monsieur, qu' un homme sage n' en peut prendre sur soi la décision. " monsieur m' envoya querir, deux heures après, chez Mme De Pommereu, et je trouvai à la porte de Luxembourg un page qui me dit, de sa part, que je l' allasse attendre dans la chambre de madame. Il n' avoit pas voulu que je l' allasse interrompre dans le cabinet des livres, parce qu' il y étoit enfermé avec Goulas, qu' il

p368

questionnoit sur le sujet que vous allez voir. Il vint,

quelque temps après, chez madame, et il me dit d'abord :
" vous m' avez tantôt dit que le premier pas qu' il
falloit que je fisse, en cas que je me résolusse à la
continuation de la guerre, seroit de m' assurer de
Monsieur Le Prince : comment diable le puis-je
faire ? -vous savez, monsieur, lui répondis-je, que
je ne suis pas avec lui en état de vous répondre sur
cela ; c' est à votre altesse royale à savoir ce qu' elle
y peut et ce qu' elle n' y peut pas. -comment
voulez-vous que je le sache ? Reprit-il, Chavigni a un
traité presque conclu avec l' Abbé Foucquet. Vous
souvient-il de l' avis que Mme De Choisi me donna
dernièrement assez en général ? J' en viens d' apprendre
tout le détail. Monsieur Le Prince jure qu' il n' est
point de tout cela et que Chavigni est un traître ;
mais qui le sait ? "
ce détail étoit que Chavigni traitoit avec l' Abbé
Foucquet, et qu' il promettoit à la cour de faire tous
ses efforts pour obliger Monsieur Le Prince à
s' accommoder, à des conditions raisonnables, avec
M Le Cardinal Mazarin. Une lettre de l' Abbé
Foucquet à M Le Tellier, qui fut prise par un
parti allemand et qui fut apportée à Tavannes,

p369

justifia pleinement Monsieur Le Prince de cette
négociation ; car elle portoit, en termes formels,
qu' en cas que Monsieur Le Prince ne se voulût pas
mettre à la raison, lui, Chavigni, s' engageoit à la
reine à ne rien oublier pour le brouiller avec monsieur.
Monsieur Le Prince, qui eut en main l' original de
cette lettre, s' emporta contre lui au dernier point :
il le traita de perfide en parlant à lui-même. M De
Chavigni, outré de ce traitement, se mit au lit et il
n' en releva pas. M De Bagnols, qui étoit de ses
amis et des miens aussi, me vint prier de l' aller voir.
Je le trouvai sans connoissance, et je rendis à sa
famille tout ce que j' avois souhaité de rendre à sa
personne. Je me souviens que Mme Du
Plessis-Guénégaud étoit dans sa chambre, où il
expira deux ou trois jours après.

p370

M De Guise revint, presque au même temps, de sa
prison d' Espagne, et il me fit l' honneur de me venir
voir dès le lendemain qu' il fut arrivé. Je le suppliai
de se modérer, à ma considération, dans les plaintes

très-aigres qu' il faisoit contre M De Fontenai, qu' il prétendoit avoir mal vécu avec lui à l' égard des révolutions de Naples, dans le temps de son ambassade de Rome ; et il déféra à mon instance, avec une honnêteté digne d' un si grand nom.

J' avois toujours aussi réservé à traiter, en ce lieu, de l' affaire de Brisach, que j' ai touchée dans le second volume de cette histoire, parce que ce fut à peu près le temps où M Le Comte D' Harcourt quitta l' armée et le service du roi, pour se jeter dans cette importante place. Mais, comme je n' ai pu retrouver le mémoire très-beau et très-fidèle que j' en avois, écrit de la main d' un officier de la garnison, qui avoit du sens et de la candeur, j' aime mieux en passer le détail sous silence et me contenter de vous dire que le bon génie de la France

p371

défendit et sauva les fleurs de lis, dans ce poste fameux et important, en dépit de toutes les imprudences du cardinal et de toutes les infidélités de Mme De Guébriant, par la bonne intention de Charlevoix et par les incertitudes du Comte D' Harcourt. Je reprends le fil de mon discours.

L' irrésolution de monsieur étoit d' une espèce toute particulière. Elle l' empêchoit souvent d' agir, quand même il étoit le plus nécessaire d' agir ; elle le faisoit quelquefois agir, quand même il étoit le plus nécessaire

p372

de ne point agir. J' attribue l' un et l' autre à son irrésolution, parce que l' un et l' autre venoit, à ce que j' en ai observé, des vues différentes et opposées qu' il avoit, et qui lui faisoient croire qu' il pourroit se servir utilement, quoique différemment, de ce qu' il faisoit ou de ce qu' il ne faisoit pas, selon les différents partis qu' il prendroit. Il me semble que je m' explique mal et que vous m' entendrez mieux par l' exposition des fautes que je prétends avoir été les effets de cette irrésolution.

Je proposai à monsieur, le premier ou le second jour de septembre, de travailler de bonne foi à la paix ; mais je lui représentai que rien n' étoit plus important que de se tenir couvert, au dernier point, de ce dessein vers la cour même, pour les raisons que vous avez vues ci-devant. Il en convint. Il y eut, le 5,

une assemblée de l' hôtel de ville, que Monsieur Le Prince lui-même procura, pour faire croire au peuple qu' il n' étoit pas contraire au retour du roi ; et le Président De Nesmond, au moins à ce que l' on m' a dit depuis, fut celui qui lui persuada que cette démonstration lui étoit nécessaire. Je ne me suis jamais ressouvenu de lui en

p373

parler. Cette assemblée résolut de faire une députation solennelle au roi pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris. Elle n' étoit nullement du compte de monsieur, qui, ayant résolu de se donner l' honneur et le mérite de celle de l' église, ne devoit pas souffrir qu' elle fût précédée par celle de la ville, des suites de laquelle d' ailleurs il ne pouvoit pas s' assurer. Il s' y engagea pourtant, sans balancer, et non pas seulement à la souffrir, mais à y assister lui-même. Je ne le sus que le soir, et je lui en parlai, avec liberté, comme d' une glissade. Il me répondit : " cette députation n' est qu' une chanson. Qui ne sait que l' hôtel de ville ne peut rien ? Monsieur Le Prince me l' a demandé ; il croit que cela lui est bon pour adoucir les esprits aigris par le feu de l' hôtel de ville. Mais de plus (voici le mot qui est à remarquer), qui sait si nous exécuterons la résolution que nous avons faite pour la députation de

p374

l' église ? Il faut aller au jour la journée en ces diables de temps, et ne pas tant songer à la cadence. " cette réponse vous explique, ce me semble, mon galimatias.

En voici un autre exemple. Le roi ayant refusé, comme vous l' allez voir, cette députation de l' hôtel de ville, le bonhomme Broussel, qui eut scrupule de souffrir que son nom fût allégué comme un obstacle à la paix, alla déclarer, le 24, à l' hôtel de ville, qu' il se déportoit de sa magistrature. Comme j' en fus averti d' assez bonne heure pour l' empêcher de faire cette démarche, je l' allai dire à monsieur, qui pensa un peu, et puis il me dit : " cela nous seroit bon si la cour avoit bien répondu à nos bonnes intentions ; mais je conviens que cela ne nous vaut rien pour le présent. Mais il faut aussi que vous conveniez que, si elle revient à elle, comme il n' est pas possible qu' elle demeure toujours dans son aveuglement, nous ne serions

pas fâchés que ce bonhomme fût hors de là. " vous voyez, en ce discours, l' image et l' effet de l' incertitude.

p375

Je ne vous rapporte ces deux exemples que comme des échantillons d' un long tissu de procédés de cette nature, desquels monsieur, qui avoit assurément beaucoup de lumière, ne se pouvoit toutefois corriger.

Il faut aussi avouer que la cour ne lui donnoit pas lieu, par le profit qu' elle sut faire de ses fautes, d' y faire beaucoup de réflexion. La fortune toute seule les tourna à son avantage, et, si monsieur et Monsieur Le Prince se fussent servis, comme ils eussent pu, du refus qu' elle fit de recevoir la députation de l' hôtel de ville, elle eût couru grande risque de n' en avoir de longtems. Elle répondit à Piétre, procureur du roi de la ville, qui étoit allé demander audience pour les échevins et quarteniers, qu' elle ne la leur pouvoit accorder tant qu' elle reconnoîtroit M De Beaufort pour gouverneur et M De Broussel pour provôt des marchands. Le président Viole me dit, aussitôt qu' il eut appris cette nouvelle :

p376

" je n' approuvois pas cette députation, parce que je croyois qu' il y pouvoit avoir plus de mal que de bien pour monsieur et pour Monsieur Le Prince. Tout y est bon pour eux présentement, par l' imprudence de la cour. " l' abdication volontaire du bonhomme Broussel consacra, pour ainsi parler, cette imprudence. Ce qui est vrai est qu' il y avoit des tempéraments à prendre, même en conservant la dignité du roi, qui n' eussent pas aigri les esprits au point que ce refus les aigrit. Si l' on en eût fait l' usage que l' on en pouvoit faire, les ministres s' en fussent repentis pour longtems. Ils poussèrent cette affaire et toutes les autres de ce temps-là avec une hauteur et avec une étourderie qui les devoit perdre. Elle les a sauvés par un miracle ; mais la flatterie et la servitude des cours font qu' elles ne croient jamais devoir aux miracles rien de ce qui tourne à leurs avantages.

p377

Ce qui est admirable est que la cour se conduisoit comme je viens de vous l' expliquer, justement dans le moment que le parti de messieurs les princes se fortifioit, et même très-considérablement. M De Lorraine, qui crut qu' il avoit satisfait, en sortant du royaume, au traité qu' il avoit fait avec M De Turenne à Villeneuve-Saint-George, fit tirer deux coups de canon aussitôt qu' il fut arrivé à Vaneau-Les-Dames, qui est dans le Barrois. Il rentra en Champagne, avec toutes ses troupes et un renfort de trois mille chevaux allemands, commandés par le Prince Ulric De Virtemberg. M Le Chevalier De Guise servoit sous lui de lieutenant général, et le Comte De Pas, duquel j' ai déjà parlé en quelque lieu, y avoit joint, ce me semble, quelque cavalerie. M De

p378

Lorraine remarqua vers Paris, à petites journées, enrichissant son armée du pillage ; et il se vint camper auprès de Villeneuve-Saint-George, où les troupes de monsieur, commandées par M De Beaufort, celles de Monsieur Le Prince, car il étoit malade à Paris, commandées par M Le Prince De Tarente et De Tavannes, et celles d' Espagne commandées par Clinchamp, sous le nom de M De Nemours, le vinrent joindre. Ils résolurent tous ensemble de s' approcher de M De Turenne, qui tenant Corbeil et Melun et tout le dessus de la rivière, ne manquoit de rien, au lieu que les confédérés, qui étoient obligés de chercher à vivre aux environs de Paris, pilloient les villages et renchérissoient, par conséquent, les denrées dans la ville. Cette considération, jointe à la supériorité du nombre qu' ils avoient sur M De Turenne, les obligea à chercher les occasions de le combattre. Il s' en défendit avec cette capacité qui est connue et respectée de tout l' univers, et le tout se passa en rencontres de partis et en petits combats de cavalerie, qui ne décidèrent rien.

p379

L' imprudence, ou plutôt l' ignorance et du cardinal et des sous-ministres, fut sur le point de précipiter leur parti, par une faute qui leur devoit être plus préjudiciable sans comparaison que la défaite même de M De Turenne. Provost, chanoine de Notre-Dame et

conseiller au parlement, autant fou qu' un homme le peut être, au moins de tous ceux à qui l' on laisse la clef de leur chambre, se mit dans l' esprit de faire une assemblée, au palais-royal, des véritables serviteurs du roi : c' étoit le titre. Elle fut composée de quatre cents ou cinq cents bourgeois, dont il n' y en avoit pas soixante qui

p380

eussent des manteaux noirs. M Provost dit qu' il avoit reçu une lettre de cachet du roi, qui lui commandoit de faire main basse sur tous ceux qui auroient de la paille au chapeau et qui n' y mettroient pas du papier. Il l' eut effectivement, cette lettre. Voilà le commencement de la plus ridicule levée de bouclier qui se soit faite depuis la procession de la ligue. Le progrès fut que toute cette compagnie fut huée comme l' on hue les masques, en sortant du palais-royal, le 24 de septembre, et que, le 26, M Le Maréchal D' Estampes, qui y fut envoyé par monsieur, les dissipa par deux ou trois paroles. La fin de l' expédition fut qu' ils ne s' assemblèrent plus, de peur d' être pendus, comme ils en furent

p381

menacés, le même jour, par un arrêt du parlement, qui porta défenses, sur peine de la vie, et de s' assembler et de prendre aucune marque. Si monsieur et Monsieur Le Prince se fussent servis de cette occasion, comme ils le pouvoient, le parti du roi étoit exterminé ce jour-là de Paris pour très-longtemps. Le maire, le parfumeur, qui étoit un des conjurés, courut chez moi, pâle comme un mort et tremblant comme la feuille, et je me souviens que je ne le pouvois rassurer et qu' il se vouloit cacher dans la cave. Je pouvois moi-même avoir peur ; car, comme l' on savoit que je n' étois pas dans les intérêts de Monsieur Le Prince, le soupçon pouvoit assez facilement tomber sur moi. Monsieur n' étoit pas, comme vous avez vu, dans les dispositions de se servir de ces conjonctures, et Monsieur Le Prince étoit si las de tout ce qui s' appeloit peuple, qu' il n' y faisoit plus seulement de réflexion. Croissi m' a dit depuis qu' il ne tint

p382

pas à lui de le réveiller à ce moment, et de lui faire connoître qu' il ne le falloit pas perdre. Je ne me suis jamais ressouvenu de lui en parler.

Voici une autre faute, qui n' est pas, à mon opinion, moindre que la première. M De Lorraine, qui aimoit beaucoup la négociation, y entra d' abord qu' il fut arrivé, et il me dit, en présence de madame, qu' elle le suivoit partout ; qu' il étoit sorti de Flandre, de lassitude de traiter avec le Comte De Fuensaldagne, et qu' il la retrouvoit à Paris malgré lui : " car que faire autre chose ici, dit-il, où il n' y a pas jusques au baron

p383

du jour qui ne prétende faire son traité à part ? " ce baron du jour étoit une manière d' homme assez extraordinaire de la cour de monsieur ; et M De Lorraine ne pouvoit pas mieux exprimer qu' il y avoit un grand cours de négociation, qu' en marquant qu' elle étoit descendue jusques à lui ; et ce qui lui faisoit encore croire qu' elle étoit montée jusques à monsieur étoit qu' il avoit remarqué que, depuis quelque temps, il ne l' avoit pas pressé de s' avancer, comme il avoit fait auparavant. Son observation étoit vraie et il est constant que monsieur, qui vouloit la paix de bonne foi, craignoit, et avec raison, que Monsieur Le Prince, se voyant renforcé d' un secours aussi considérable, n' y mît des obstacles invincibles. Il fut très-aise, par cette considération, de voir que M De Lorraine fût dans la disposition de négocier aussi lui-même, et d' envoyer à la cour M De Joyeuse-Saint-Lambert, " lequel, me dit monsieur, n' aura que le caractère de M De Lorraine, et ne laissera pas

p384

de pénétrer si il n' y a rien à faire pour moi. " je lui répondis ces propres paroles : " il sera, monsieur, peut-être plus heureux que moi ; je le souhaite, mais je ne le crois pas. " je fus prophète ; car ce M De Joyeuse fut douze jours à la cour sans avoir aucune réponse. Il en fit une, je pense, de sa tête, qui fut un galimatias auquel personne ne put rien entendre, que la cour, qui le désavoua. M Le Maréchal D' Estampes, que monsieur y avoit encore envoyé, sous l' espérance que M Le Tellier avoit fait donner à

madame qu' il y seroit écouté comme particulier, sur tout ce qu' il y pourroit dire de la part de monsieur, en revint, pour le moins, aussi mal satisfait que M De Saint-Lambert ; et le 30 de septembre, M Talon acheva d' éclaircir monsieur et le public des intentions de la reine, en envoyant au parlement par M Doujat, à cause de son indisposition, les lettres qu' il avoit reçues de monsieur le chancelier et de monsieur le premier président, en réponse de celles qu' il leur avoit écrites ensuite de la délibération du 26. Ces lettres portoient que le roi, ayant transféré son parlement à Pontoise et interdit toutes fonctions à ses officiers dans Paris, il n' en pouvoit recevoir aucune députation, jusques à ce qu' ils eussent obéi. Je ne vous puis exprimer la consternation de

p385

la compagnie : elle fut au point que monsieur eut peur qu' elle ne l' abandonnât, et que cette appréhension lui fit faire un très-méchant pas, car elle l' obligea à tirer une lettre de sa poche, par laquelle la reine lui écrivoit presque des douceurs ; et cette lettre lui étoit venue par le Maréchal D' Estampes, qui, quoique très-bien intentionné pour la cour, ne l' avoit pas prise pour bonne, non plus que monsieur, qui me l' avoit montrée la veille, en me disant : " il faut que la reine me croie bien sot de m' écrire de ce style, dans le temps qu' elle agit comme elle fait. " vous voyez donc qu' il n' étoit pas la dupe de cette lettre, ou plutôt qu' il ne l' avoit pas été jusque-là, car il en devint effectivement la dupe, quand il la voulut faire valoir au parlement, parce que le parlement s' en persuada que monsieur traitoit son accommodement en particulier avec la cour ; et ainsi il jeta de la défiance de sa conduite dans la compagnie, au lieu de s' y donner de considération. Il ne se put jamais défaire de cet air de mystère sur ce chef, quoi que madame lui pût dire ; il le crut toujours nécessaire

p386

à sa sûreté, pour empêcher, ce disoit-il, les gens de courre sans lui à l' accommodement, et cet air de négociation, joint aux apparences que le parti de Monsieur Le Prince en donnoit à tous les instants, fut ce qui, à mon avis, fit la paix, beaucoup plus tôt que les négociations les plus réelles et les plus

effectives ne l' eussent pu faire. Les grandes affaires consistent encore plus dans l' imagination que les petites ; celle des peuples fait quelquefois toute seule la guerre civile. Elle fit en ce rencontre la paix ; l' on ne la doit pas attribuer à leur lassitude, parce qu' il s' en falloit bien qu' elle fût au point de les obliger, je ne dis pas à rappeler, je dis même à recevoir le Mazarin. Il est constant qu' ils ne souffrirent son retour, que quand ils se persuadèrent qu' ils ne le pouvoient plus empêcher ; mais quand le corps du public en fut persuadé, les particuliers y coururent ;

p387

et ce qui en persuada et les particuliers et le public fut la conduite des chefs.

La manière mystérieuse dont monsieur parla, dans ces dernières assemblées, pour faire paroître qu' il avoit encore de la considération à la cour, acheva ce qui étoit déjà bien commencé. Tout le monde crut la paix faite, tout le monde la voulut faire pour soi.

Aussitôt que l' on sut la négociation de M De Joyeuse, qui retourna, le 3 d' octobre, de Saint-Germain, où le roi étoit revenu, le parlement mollit et se laissa entendre publiquement que, pourvu que le roi donnât une amnistie pleine et entière, et qui fût vérifiée dans le parlement de Paris, il ne chercheroit point d' autres sûretés. Il ne s' expliqua pas de ce détail par un arrêt ; mais il fit presque le même effet, en suppliant M Le Duc D' Orléans de s' en satisfaire lui-même, et de l' écrire au roi.

p388

Le 10, M Servin ayant représenté qu' il seroit à propos de prier M Le Duc De Beaufort de se déporter du gouvernement de Paris, à cause du refus que le roi avoit fait de recevoir les députés de l' hôtel de ville tant qu' il en retiendroit le titre ;

M Servin, dis-je, qui auroit été étouffé dans un autre temps par les clameurs publiques, ne fut ni rebuté, ni sifflé ; et il fut dit même, la même matinée, que les conseillers du parlement, qui étoient officiers dans les colonelles, iroient, si il leur plaisoit, à Saint-Germain, dans les députations de l' hôtel de ville, qui ne faisoient toutefois, dans les instances qu' ils faisoient au roi pour revenir en sa bonne ville de Paris, aucune mention de la vérification

de l' amnistie au parlement de Paris. Quel galimatias !
Le 11, monsieur promit à la compagnie de tirer la
démission du gouvernement de Paris de M De
Beaufort ; et Mm Doujat et Servin y firent la
relation des plaintes

p389

qu' ils avoient faites, la veille, à M Le Duc
D' Orléans, des désordres des troupes, et de la
parole qu' il leur avoit donnée de les faire retirer.
M De Lorraine, que je trouvai, ce jour-là, dans la
rue Saint-Honoré, et qui avoit failli à être tué par
les bourgeois de la garde de la porte Saint-Martin,
parce qu' il vouloit sortir de la ville, releva de
toutes ses couleurs l' uniformité de cette conduite.
Il me dit qu' il travailloit à un livre qui porteroit
ce titre, et qu' il le dédieroit à monsieur : " ma
pauvre petite soeur en pleurera, ajouta-t-il, mais
qu' importe ? Elle s' en consolera avec Mlle Claude. "
le 12, monsieur fit beaucoup d' excuses au parlement
de ce que les troupes ne s' éloignoient pas avec autant
de

p390

promptitude qu' elles auroient fait sans les mauvais
temps. Vous êtes sans doute fort étonnée de ce que je
parle, en cette façon, de ces mêmes troupes, qui, huit
ou dix jours auparavant, étoient publiquement, avec
leurs écharpes rouges et jaunes, sur le pavé, en état
de combattre même avec avantage celles du roi. Un
historien qui décrirait des temps qui seroient plus
éloignés de son siècle chercheroit des liaisons à des
incidents aussi peu vraisemblables et aussi
contradictoires, si l' on peut parler ainsi, que sont
ceux-là. Il n' y eut pas plus d' intervalle que celui que
je vous ai marqué entre les uns et les autres ; il n' y
eut pas plus de mystère. Tout ce que les politiques du
vulgaire se sont voulu figurer, pour concilier ces
événements, n' est que fiction, n' est que chimère. J' en
reviens toujours à mon principe, qui est que les
fautes capitales font, par des conséquences presque
inévitables, que ce qui paroît et est en effet le plus
étrange et le plus extravagant est possible.

p391

Le 13, les colonels reçurent ordre du roi d' aller par députés à Saint-Germain ; M De Sève, le plus ancien, y porta la parole. Le roi leur donna à dîner et il leur fit même l' honneur d' entrer dans la salle, cependant le repas. Ce même jour, Monsieur Le Prince partit de Paris avec une joie qui passoit tout ce que vous vous pouvez figurer : il y avoit très-longtemps qu' il en avoit le dessein. Beaucoup de gens ont cru que l' amour de Mme De Châtillon l' y avoit retenu ; beaucoup d' autres sont persuadés qu' il avoit espéré jusques à la fin de s' accommoder avec la cour. Je ne me puis remettre ce qu' il m' a dit sur ce point ; car il n' est pas possible que, dans les grandes conversations que j' ai eues avec lui sur le passé, je ne lui en aie parlé.

p392

Le 14, M De Beaufort fit un compliment court et mauvais au parlement, sur ce qu' il avoit remis le gouvernement de Paris.

Le 16, monsieur déclara nettement au parlement que le roi avoit désavoué, en tout et partout, M De Joyeuse ; mais il ajouta, selon son style ordinaire, qu' il attendoit quelque meilleure nouvelle d' heure en heure. Comme il vit que je m' étonnois de la continuation de cette conduite, il me dit ces propres paroles : " voudriez-vous répondre de Paris, d' un quart d' heure à l' autre ? Que sais-je si, dans un moment, le peuple ne me livreroit pas au roi, si il croyoit que je n' eusse aucune mesure avec lui ? Que sais-je si, dans un instant, il ne me livrera pas à Monsieur Le Prince, si il lui prenoit fantaisie de revenir sur ses pas et de le soulever ? " je crois que vous êtes moins surprise de la conduite de monsieur en voyant ses principes. L' on dit que l' on ne doit jamais combattre contre les principes ; ceux de la peur se peuvent encore moins attaquer que tous les autres : ils sont inabordables.

p393

Le 19, monsieur dit au parlement qu' il avoit reçu une lettre du roi qui lui mandoit qu' il viendrait le lundi, qui étoit le 21, à Paris : à quoi il ajouta qu' il étoit fort surpris de ce que sa majesté n' envoyoit pas au préalable une amnistie, qui fût vérifiée dans le parlement de Paris. La consternation fut extrême.

L' on opina, et l' on arrêta de supplier le roi d' accorder cette grâce et au parlement et à ses peuples.

Cette lettre du roi à monsieur lui fut apportée le 18 au soir ; il m' envoya querir aussitôt, et il me dit que la conduite de la cour étoit incompréhensible ; qu' elle jouoit à perdre l' état, et qu' il ne tenoit à rien qu' il ne fermât les portes au roi. Je lui répondis que, pour ce qui étoit de la conduite de la cour, je la concevois fort bien ; qu' elle n' hasardoit rien, connoissant comme elle faisoit ses bonnes et pacifiques intentions ; qu' il me paroissoit qu' elle agissoit, au moins dans ses fins, avec beaucoup de prudence, qu' elle avoit tâté le pavé bien plus qu' elle ne l' avoit fait dans les commencements ;

p394

que je ne voyois pas quelle difficulté elle pouvoit faire de revenir à Paris, après que monsieur avoit permis, dès le 14 de ce mois, le rétablissement du provôt des marchands et des échevins, ordonné et exécuté sans aucun concert avec lui. Monsieur jura cinq ou six fois de suite, et, après avoir un peu rêvé, il me dit : " allez ; je veux demeurer deux heures tout seul ; revenez à ce soir sur les huit heures. "

je le trouvai dans le cabinet de madame, qui le catéchisoit, ou plutôt qui l' exhortoit ; car il étoit dans un emportement inconcevable, et l' on eût dit, de la manière dont il parloit, qu' il étoit à cheval, armé de toutes pièces et prêt à couvrir de sang et de carnage les campagnes de Saint-Denis et de Grenelle. Madame étoit épouvantée ; et je vous avoue que, quoique je connusse assez monsieur pour ne me pas donner avec précipitation des idées si cruelles de ses discours, je ne laissai pas de croire qu' il étoit, en effet, plus ému qu' à son ordinaire ; car il me dit d' abord : " eh bien ! Qu' en dites-vous ? Y a-t-il sûreté à traiter avec la cour ? -nulle, monsieur, lui répondis-je, à moins que de s' aider soi-même par de bonnes précautions ; et madame sait que je n' ai jamais parlé autrement à votre altesse royale. -non, assurément, reprit madame. -mais ne m' aviez-vous

p395

pas dit, continua monsieur, que le roi ne viendrait pas à Paris sans prendre des mesures avec moi ? -je

vous avois dit, monsieur, lui repartis-je, que la reine me l'avoit dit, mais que les circonstances avec lesquelles elle me l'avoit dit m'obligeoient à avertir votre altesse royale qu'elle n'y devoit faire aucun fondement. " madame prit la parole : " il ne vous l'a que trop dit, mais vous ne l'avez pas cru. " monsieur reprit : " il est vrai, je ne me plains pas de lui, mais je me plains de cette maudite espagnole. -il n'est pas temps de se plaindre, repartit madame ; il est temps d'agir d'une façon ou de l'autre. Vous vouliez la paix quand il ne tenoit qu'à vous de faire la guerre ; vous voulez la guerre, quand vous ne pouvez plus faire ni la paix ni la guerre. -je ferai demain la guerre, reprit monsieur d'un ton guerrier, et plus facilement que jamais. Demandez-le à M Le Cardinal De Rais. " il croyoit que j'allois lui disputer cette thèse. Je m'aperçus qu'il le vouloit pour pouvoir dire après qu'il auroit fait des merveilles si l'on ne l'avoit retenu. Je ne lui en donnai pas lieu ; car je lui répondis froidement et sans m'échauffer : " sans doute, monsieur. -le peuple n'est-il pas toujours à moi ? Reprit monsieur. -oui, monsieur, lui repartis-je. - Monsieur Le Prince ne reviendra-t-il pas si je le mande ? Ajouta-t-il. -je le crois, monsieur, lui dis-je. -l'armée d'Espagne ne

p396

s'avancera-t-elle pas si je le veux ? Continua-t-il. - toutes les apparences y sont, monsieur, " lui répliquai-je. Vous attendez, après cela, ou une grande résolution, ou du moins une grande délibération : rien moins ; et je ne vous saurois mieux expliquer l'issue de cette conférence, qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de ce que vous avez vu quelquefois à la comédie italienne. La comparaison est beaucoup irrespectueuse, et je ne prendrois pas la liberté de la faire si elle étoit de mon invention ; ce fut madame elle-même à qui elle vint dans l'esprit, aussitôt que monsieur fut sorti du cabinet, et elle la fit moitié en riant, moitié en pleurant. " il me semble, me dit-elle, que je vois Trivelin qui dit à Scaramouche : " que je t'aurois dit de belles choses, si tu n'avois pas eu assez d'esprit pour ne me pas contredire ! " voilà comme finit la conversation, monsieur concluant que, bien qu'il fût très-fâché que le roi vînt à Paris sans concert avec lui et sans une amnistie vérifiée au parlement, il n'étoit toutefois pas de son devoir ni de sa réputation de s'y opposer, parce que personne ne pouvoit ignorer qu'il ne le pût, si il le vouloit, et qu'ainsi

tout le monde lui feroit justice, en reconnoissant qu' il n' y avoit que la considération et le repos de l' état qui l' obligeât à prendre une conduite qui, pour son particulier, lui devoit faire de la peine. Madame, qui pourtant, dans le fond, étoit de son avis, au moins pour l' opération, par les raisons que vous avez vues ci-devant, ne lui put laisser passer pour bonne cette expression, et elle lui dit avec fermeté et même avec colère : " ce raisonnement, monsieur, seroit bon à M Le Cardinal De Rais, et non pas à un fils de France ; mais il ne s' agit plus de cela, et il ne faut songer qu' à aller de bonne grâce au-devant du roi. " il se récria à ce mot, comme si elle lui eût proposé de s' aller jeter dans la rivière.

" allez-vous-en donc, monsieur, tout à cette heure, reprit-elle. -et où diable irai-je ? " répondit-il.

Il se tourna à ce mot, et rentra chez lui, où il me commanda de le suivre. Ce fut pour me demander si la palatine ne m' avoit rien fait savoir du retour du roi.

Je lui dis que non, comme il étoit vrai ; mais il ne fut pas vrai longtemps ; car, une heure après, j' en reçus un billet, qui portoit que la reine lui avoit commandé

de m' en faire part, et de m' écrire que sa majesté ne doutoit point que je n' achevasse, en cette occasion, ce que j' avois si bien et si heureusement commencé à Compiègne. Madame La Palatine me faisoit beaucoup d' excuse, dans un billet séparé et écrit en chiffre, de ce qu' elle m' en avoit donné l' avis si tôt. " vous connoissez le terrain, ajoutoit-elle ; l' on est à Saint-Germain comme l' on étoit à Compiègne. " c' étoit assez dire pour moi. Tout ce que je vous viens de dire se passa le 20 d' octobre.

Le 21, le roi, qui avoit couché à Ruel, revint à Paris, et il envoya, de Ruel même, Nogent et M Danville à monsieur, pour prier monsieur de venir au-devant de lui : il ne s' y put jamais résoudre, quoiqu' ils l' en pressassent

extrêmement. Ils avoient raison, et je suis encore persuadé que monsieur n'avoit pas tort. Ce n'est pas qu'il y eût aucun dessein contre sa personne, au moins à ce que j'ai ouï dire depuis à M Le Maréchal De Villeroi ; mais je crois que si il eût été au-devant du roi, et que le roi s'en fût voulu assurer, il y eût pu réussir, vu la disposition où étoit le peuple. Ce n'est pas qu'elle ne fût, dans le fond, très-bonne pour monsieur et, sans comparaison, meilleure que pour la cour ; mais il y avoit une agitation et un égarement dans les esprits qui se pouvoit, à mon sens, tourner à tout ; et je ne sais si l'éclat de la majesté royale, tombant tout d'un coup sur cette agitation et sur cet égarement, ne l'eût pas emportée. Je dis que je ne le sais pas, parce qu'il est constant que, dans la constitution où étoient les

p400

esprits, la pente du menu peuple et même celle du moyen étoit encore toute entière pour monsieur ; mais enfin il y avoit, à mon sens, raison et fondement suffisant pour l'empêcher de se hasarder, particulièrement hors des murailles. Je m'étonnois bien plus que les ministres exposassent la personne du roi au mécontentement, à la défiance et à la frayeur de monsieur, aux craintes d'un parlement qui avoit sujet de croire que l'on le venoit étrangler, et au caprice d'un peuple qui avoit toujours de l'attachement pour des gens desquels le cardinal étoit bien loin d'être assuré. L'événement a tellement justifié la conduite que la cour tint en cette occasion, qu'il est presque ridicule de la blâmer. J'estime qu'elle fut imprudente, aveugle et téméraire au delà de ce que l'on en peut exprimer. Je ne dirai pas sur ce chef, comme sur l'autre, que je ne sais pas : je dirai que je sais, et de science certaine, que, si monsieur eût voulu, la reine et les sous-ministres eussent été ce jour-là séparés du roi.

p401

Les courtisans se laissent toujours amuser aux acclamations du peuple, sans considérer qu'elles se font presque également pour tous ceux pour qui elles se font. J'entendois ce soir-là, dans le Louvre, des gens qui flattoient la reine sur ces acclamations ; et M De Turenne, qui étoit au cercle derrière moi, me disoit à l'oreille : " ils en firent presque autant

dernièrement pour M De Lorraine. " je l' eusse bien étonné, si je lui eusse répondu : " il y a bien des gens qui, au milieu de ces acclamations, ont proposé à monsieur de supplier le roi d' aller loger à l' hôtel de ville. " il étoit vrai : M De Beaufort même l' en avoit pressé avec douze ou quinze conseillers du parlement. Il y en a de certains qui vivent encore, et desquels, si je les nommois, l' on

p402

seroit bien étonné. Monsieur n' y voulut point entendre ; et je m' y opposai de toute ma force, quand monsieur me dit que l' on lui avoit fait cette proposition. Elle étoit, à mon opinion, possible quant au succès présent, restant certain qu' il n' y avoit pas un officier dans les colonelles qui n' eût été massacré par ses soldats, si il eût seulement fait mine de branler contre le nom de monsieur ; mais respect, conscience, et tout ce que vous vous pouvez imaginer sur cela à part, la proposition étoit écervelée, vu les circonstances et les suites. Vous voyez, d' un coup d' oeil, les unes et les autres dans ce que je vous ai dit ci-dessus. Ce ne fut assurément que par le principe de mon devoir que je n' y donnai pas ; car je me croyois beaucoup plus en péril que je ne m' y suis cru de ma vie.

J' allai attendre le roi au Louvre, où je demeurai, deux ou trois heures devant qu' il arrivât, avec Mme De Lesdiguières et M De Turenne. Il me demanda bonnement et avec inquiétude si je me croyois en sûreté. Je lui serrai la main, parce que je m' aperçus que Froulé,

p403

qui étoit un grand mazarin, l' avoit entendu, et je lui répondis : " oui, monsieur, et en tout sens. Mme De Lesdiguières sait bien que j' ai raison. " je ne l' avois pourtant pas ; car je suis persuadé que, si l' on m' eût arrêté ce jour-là, il n' en fût rien arrivé. Ce que je vous dis de ces possibilités de l' un et de l' autre côté vous paroît sans doute contradictoire, et j' avoue qu' il ne se peut concevoir que par ceux qui ont vu les choses, et encore qui les ont vues par le dedans. La reine me reçut admirablement ; elle dit au roi de m' embrasser comme celui à qui il devoit particulièrement son retour à Paris. Cette parole, qui fut entendue de beaucoup de gens, me donna une véritable joie, parce que je crus que la reine ne l' auroit pas dite

publiquement, si elle avoit eu dessein de me faire arrêter. Je demurai au cercle jusques à ce que l' on allât au conseil. Comme je sortois, je trouvai dans l' antichambre Jouy, qui me dit que monsieur me l' avoit envoyé pour savoir si il étoit vrai que l' on m' eût fait prendre place au conseil, et pour m' ordonner d' aller chez lui. Je rencontrai, comme j' y entrois, M D' Aligre,

p404

qui en sortoit, et qui venoit de lui commander, de la part du roi, de sortir de Paris, dès le lendemain, et de se retirer à Limours. Cette faute a encore été consacrée par l' événement ; mais elle est, à mon sens, une des plus grandes et des plus signalées qui ait jamais été commise dans la politique. Vous me direz que la cour connoissoit monsieur ; et je vous répondrai qu' elle le connoissoit si peu en cette occasion, qu' il ne s' en fallut rien qu' il ne prît, ou plutôt qu' il n' exécutât la résolution, qu' il prit en effet, de s' aller poster dans les halles, d' y faire les barricades, de les pousser jusques au Louvre et d' en chasser le roi. Je suis convaincu qu' il y eût réussi, même avec facilité, si il l' eût entrepris, et que le peuple n' eût balancé en rien, voyant monsieur en personne, et monsieur ne prenant les armes que pour s' empêcher d' être exilé. L' on m' a accusé d' avoir beaucoup échauffé monsieur dans ce rencontre : voici la vérité.

Lorsque j' entrai à Luxembourg, il me parut consterné, parce qu' il s' étoit mis dans l' esprit que le commandement que M D' Aligre venoit de lui porter, de la part du roi, n' étoit que pour l' amuser, et pour lui faire croire que l' on ne pensoit pas à l' arrêter. Il étoit dans une agitation inconcevable ; il s' imaginoit que toutes les

p405

mousquetades que l' on tiroit (et l' on en tire toujours beaucoup, de ces jours de réjouissance) étoient celles du régiment des gardes qui marchoit pour l' investir. Tous ceux qu' il envoyoit lui rapportoient que tout étoit paisible, et que rien ne branloit ; mais il ne croyoit personne, et il mettoit, à tous moments, la tête à la fenêtre, pour mieux entendre si le tambour ne battoit pas. Enfin il prit un peu de courage, ou au moins il en prit assez pour me demander si j' étois à

lui : à quoi je ne lui répondis que par ce demi-vers
du Cid :
tout autre que mon père...
ce mot le fit rire, ce qui lui étoit fort rare, quand
il avoit peur. " donnez-m' en une preuve, continua-t-il,
raccommodez-vous avec M De Beaufort. -
très-volontiers, monsieur, " lui répondis-je. Il
m' embrassa, et alla ouvrir la porte de la galerie, qui
répond à la porte de la chambre où il couchoit, et où
il étoit pour lors. J' en vis sortir M De Beaufort,
qui se jeta à mon cou, et qui me dit : " demandez à son
altesse royale ce que je lui viens de dire sur votre
sujet. Je connois les gens de

p406

bien. Allons, monsieur, chassons les mazarins à tous
les diables pour une bonne fois. " la conversation
commença ainsi ; monsieur la soutint par un discours
amphibologique, qui, dans la bouche de Gaston De
Foix, m' eût marqué un grand exploit, mais qui, dans
celle de Gaston De France, ne me présagea qu' un
grand rien. M De Beaufort appuya, de toute sa force,
la nécessité et la possibilité de la proposition qu' il
faisoit, qui étoit que monsieur marchât, à la petite
pointe du jour, droit aux halles, et qu' il y fit les
barricades, qu' il pousseroit après où il lui
conviendrait. Monsieur se tourna vers moi en me disant,
comme l' on fait au parlement : " votre avis, monsieur
le doyen. " voici, en propres termes, ce que je lui
répondis. Je l' ai transcrit sur l' original que je
dictai à Montrésor, chez moi, au retour de chez
monsieur, et que j' ai encore de sa main.
Je crois, monsieur, que je devois en effet parler, en
cette occasion, comme monsieur le doyen, mais comme
monsieur le doyen quand il opina à faire des prières
de quarante heures. Je ne sache guère d' occasion où
l' on en ait eu plus de besoin. Elles me seroient,
monsieur,

p407

encore bien plus nécessaires qu' à un autre, parce que
je ne puis être d' aucun avis qui n' ait des apparences
cruelles et même des inconvénients terribles. Si mon
sentiment est que vous souffriez le traitement
injurieux que l' on vous fait, le public, qui va toujours
au mal, n' aura-t-il pas ou sujet ou prétexte de dire
que je trahis vos intérêts, et que mon avis ne sera

que la suite de tous les obstacles que j' ai mis aux desseins de Monsieur Le Prince ? Si j' opine à ce que votre altesse royale désobéisse et suive les vues de M De Beaufort, pourrai-je m' empêcher de passer pour un homme qui souffle de la même bouche le chaud et le froid, qui veut la paix quand il espère d' en tirer ses avantages en la traitant, qui veut la guerre quand l' on n' a pas voulu qu' il la traitât, qui conseille de mettre Paris à feu et à sang et d' attacher ce feu à la porte du Louvre, en entreprenant sur la personne du roi ? Voilà, monsieur, ce que l' on dira, et ce que vous-même pourrez croire peut-être en de certains moments. J' aurois lieu, après avoir prédit à votre altesse royale, peut-être plus de mille fois, qu' elle tomberoit par ses incertitudes en l' état où elle se voit, j' aurois lieu, dis-je, de la supplier, avec tout le respect que je lui dois, de me dispenser de lui parler sur une

p408

matière qui est moins en son entier à mon égard, que d' homme qui vive. Je ne me servirai toutefois que de la moitié de ce droit, c' est-à-dire, quoique je ne fasse pas état de me déterminer moi-même sur le sentiment que votre altesse royale doit préférer, je ne laisserai pas de lui exposer les inconvénients de tous les deux, avec la même liberté que si je croyois me pouvoir fixer moi-même à l' un ou à l' autre. Si elle obéit, elle est responsable à tout le public de tout ce qu' il souffrira dans la suite. Je ne juge point du détail de ce qu' il souffrira, car qui peut juger d' un futur qui dépend des *mezzi termini* du cardinal, de l' impétuosité d' Ondedei, de l' impertinence de l' Abbé Foucquet, de la violence de Servien ? Mais enfin vous répondrez de tout ce qu' ils feront au public, parce qu' il sera persuadé qu' il n' aura tenu qu' à vous de l' empêcher. Si vous n' obéissez pas, vous courez fortune de bouleverser l' état. Monsieur m' interrompit à ce mot, et il me dit même avec précipitation : " ce n' est pas de quoi il s' agit ; il s' agit de savoir si je suis en état, c' est-à-dire en pouvoir de ne pas obéir. -je le crois, monsieur, lui répondis-je ;

p409

car je ne vois pas comme la cour se pourra prendre à

vous faire obéir. Il faudra que le roi marche en personne à Luxembourg, et ce sera une grosse affaire. " M De Beaufort exagéra l' impossibilité qu' il y trouveroit, et au point que je m' aperçus que monsieur commençoit à s' en persuader ; et il étoit tout propre, supposé cette persuasion, à prendre le parti de demeurer chez lui les bras croisés, parce que, de sa pente, il alloit toujours à ne point agir. Je crus que j' étois obligé, par toutes sortes de raisons, à lui éclaircir cette thèse : ce que je fis en lui représentant qu' elle méritoit d' être considérée et traitée avec distinction ; que je convenois que le peuple ne souffriroit pas apparemment que l' on allât prendre monsieur dans Luxembourg, à moins que le roi n' eût mis à cette entreprise de certains préalables que le temps pourroit amener ; que si il accoutumoit les peuples à reconnoître l' autorité, que je ne doutois point qu' il n' y pût réussir, et même bientôt, parce que je ne doutois pas qu' il ne les y accoutumât bientôt par sa présence ; que tous les instants l' augmenteroient ; qu' il en avoit déjà plus à dix heures du soir, qui venoient de sonner à la montre de monsieur, qu' il n' en avoit à cinq,

p410

et que la preuve en étoit palpable en ce qu' il s' étoit saisi de la porte de la conférence, qu' il faisoit garder paisiblement et sans que personne en murmurât, seulement par le régiment des gardes, qui n' en auroit pas seulement approché, si il avoit plu à monsieur de la faire fermer seulement un quart d' heure entre trois et quatre ; que si son altesse royale laissoit prendre tous les postes de Paris comme celui-là et matrasser le parlement, comme l' on le matrasseroit peut-être le lendemain au matin, je ne croyois pas qu' il y eût grande sûreté pour lui, peut-être dès l' après-dînée. Ce mot remit la frayeur dans le coeur de monsieur, et il s' écria : " c' est-à-dire que je ne puis rien pour la défensive. -non, monsieur, lui répondis-je ; vous y pouvez tout aujourd' hui et demain au matin. Je n' en voudrois pas répondre demain au soir. "

M De Beaufort, qui crut que mon discours alloit à proposer et à appuyer l' offensive, vint à la charge comme pour me soutenir ; mais je l' arrêtai tout court en lui disant : " je vois bien, monsieur, que vous ne prenez pas ma pensée ; je ne parle à son altesse royale comme je

p411

fais, que parce que j' ai vu qu' il croyoit qu' il pouvoit demeurer à Luxembourg, en toute sûreté, malgré le roi. Je ne serai jamais d' aucun avis en l' état où les affaires sont réduites. ç' a toujours été à monsieur à décider. C' est même à lui à proposer, et à nous à exécuter. Il ne sera jamais dit que je lui aie conseillé ni de souffrir le traitement qu' il reçoit, ni de faire demain au matin les barricades. Je lui ai tantôt dit les raisons que j' ai pour cela. Il m' a commandé de lui expliquer les inconvénients que je crois aux deux partis ; je m' en suis acquitté. " monsieur me laissa parler tant que je voulus, et, après qu' il eut fait trois ou quatre tours de chambre, il revint à moi et il me dit : " si je me résous à disputer le pavé, vous déclarerez-vous pour moi ? " je lui répondis : " oui, monsieur, et sans balancer ; je le dois, je suis attaché à votre service, je n' y manquerai pas certainement, et vous n' avez qu' à commander ; mais j' en serai au désespoir, parce qu' en l' état où sont les choses, un homme de bien ne peut pas n' y pas être, quoi que vous fassiez. " monsieur, qui n' avoit qu' une bonté de facilité, mais qui n' étoit pas tendre, ne laissa pas d' être ému de

p412

ce que je lui disois. Les larmes lui vinrent aux yeux ; il m' embrassa, et puis tout d' un coup il me demanda si je croyois qu' il pût se rendre maître de la personne du roi. Je lui répondis qu' il n' y avoit rien au monde de plus impossible, la porte de la conférence étant gardée comme elle étoit. M De Beaufort lui en proposa des moyens qui étoient impraticables en tout sens. Il offroit de s' aller poster à l' entrée du cours, avec la maison de monsieur. Enfin il dit mainte folie, à ce qu' il me paroissoit. Je persistai dans ma manière de parler et d' agir, et je connus, devant que de sortir de Luxembourg, et, pour vous dire le vrai, avec plaisir, que monsieur prendroit le parti d' obéir, car je lui vis une joie sensible de ce que je m' étois défendu d' appuyer l' offensive. Il ne laissa pas de nous en entretenir tout le reste du soir, et de nous commander même de faire tenir nos amis tous prêts et de nous trouver, dès la pointe du jour, à Luxembourg. M De Beaufort s' aperçut, comme moi, que monsieur avoit pris sa résolution, et il me dit en descendant l' escalier : " cet homme n' est pas capable d' une action de cette nature. -il est encore bien moins capable de la soutenir, lui répondis-je ; et je crois que vous êtes enragé de la lui proposer, en l' état où sont les affaires. -vous ne le connoissez pas encore, me

repart-il, si je ne la lui avois proposée, il me le reprocheroit d' ici à dix ans. "

p413

je trouvai, en arrivant chez moi, Montrésor qui m' y attendoit, et qui se moqua fort de mes scrupules ; car il appela ainsi tous les égards qu' il remarqua dans l' écrit que vous venez de voir et que je lui dictai. Il m' assura fort que monsieur avoit plus d' envie d' être à Limours que la reine n' en avoit de l' y envoyer ; et, sur le tout, il convint que la cour avoit fait une faute terrible de l' y pousser, parce que la peur de n' y pas être en sûreté lui pouvoit aisément faire entreprendre ce à quoi il n' eût jamais pensé, si l' on l' eût le moins du monde ménagé. L' événement a encore justifié cette imprudence, qui étoit d' autant plus grande, que la cour, qui avoit sujet de me croire outré et en défiance, ne me faisoit pas, à mon sens, la justice de croire que j' eusse pour l' état d' aussi bons sentiments que je les avois en effet. Je suis convaincu que, vu l' humeur de monsieur, incorrigible de tout point, la division du parti, irrémédiable par une infinité de circonstances, et le deshingandement (si

p414

l' on se peut servir de ce mot) passé, présent et à venir de toutes ses parties, l' on n' eût pu soutenir ce que l' on eût entrepris, et que, par cette raison, toutes les autres même à part, il n' y en eût point eu à conseiller à monsieur d' entreprendre. Mais je ne suis pas moins persuadé que, si il eût entrepris, il eût réussi pour le moment, et qu' il eût poussé le roi hors de Paris. Ce que je dis paroîtra à beaucoup de gens pour un paradoxe ; mais toutes les grandes choses qui ne sont pas exécutées paroissent toujours impraticables à ceux qui ne sont pas capables des grandes choses ; et je suis assuré que tel ne s' est point étonné des barricades de M De Guise, qui s' en fût moqué comme d' une chimère, si l' on les lui eût proposées un quart d' heure auparavant qu' elles fussent élevées. Je ne sais si je n' ai point déjà dit, en quelque endroit de cet ouvrage, que ce qui a le plus distingué les hommes est que ceux qui ont fait les grandes

actions ont vu devant les autres le point de leur possibilité.

Je reviens à monsieur. Il partit pour Limours, un peu devant la pointe du jour, et il affecta même de sortir une heure plus tôt qu' il ne nous l' avois dit, à M De Beaufort et à moi. Il nous fit dire par Jouï, qui nous attendoit à la porte de Luxembourg, qu' il avoit eu ses raisons pour cette conduite, que nous les saurions un jour, et que nous nous accommodassions avec la cour, si il nous étoit possible. Je n' en fus pas surpris en mon particulier ; M De Beaufort en pesta beaucoup.

Le 22, le roi tint son lit de justice au Louvre. Il y fit lire quatre déclarations. La première fut celle de l' amnistie, et la seconde celle du rétablissement du parlement à Paris ; la troisième portoit un ordre de sortir de Paris à Mm De Beaufort, De Rohan, Viole, Thou,

Broussel, Portail, Bitaut, Croissi, Machaut Fleuri, Martineau et Perraut ; par la même déclaration, il étoit défendu au parlement de se mêler dorénavant d' aucune affaire d' état ; la quatrième établissoit une chambre des vacations. L' on avoit arrêté, le matin, devant que le roi fût entré, que l' on feroit instance auprès de sa majesté pour le rétablissement des exilés. Ils obéirent tous le même jour.

J' allai, l' après-dînée, chez la reine, qui, après avoir été quelque temps au cercle, me commanda d' entrer avec elle dans son petit cabinet. Elle me traita parfaitement bien ; elle me dit qu' elle savoit que j' avois adouci, autant qu' il m' avoit été possible, et les affaires et les esprits ; qu' elle croyoit que je l' aurois fait encore et plus promptement et plus publiquement, si je n' avois été obligé d' observer beaucoup d' égards avec mes amis, qui n' étoient pas tous de même opinion ; qu' elle me plaignoit ; qu' elle vouloit m' aider à sortir de l' embarras où je me trouvois. Voilà, comme vous voyez, bien de l' honnêteté et même bien de la bonté, en apparence. Voici le fond. Elle étoit plus animée contre moi que jamais, parce que Beloi, qui étoit domestique de monsieur, mais qui

étoit toujours en secret à quelque autre, et qui avoit repris des mesures à la cour depuis que les affaires de Monsieur Le Prince avoient décliné, l'avoit fait avertir, le matin, dès qu'elle fut éveillée, que j'avois offert à monsieur de faire ce qu'il me commanderoit. Il ne savoit rien du détail de ce qui s'étoit passé, le soir, entre monsieur, M De Beaufort et moi ; mais, comme il entra dans sa chambre, aussitôt que nous en fûmes sortis, avec Joui, monsieur, qui étoit dans l'agitation et dans le trouble, leur dit : " si je voulois, je ferois bien danser l'espagnole. " Beloi, ou par curiosité, ou malicieusement, lui répondit : " mais, monsieur, votre altesse royale est-elle bien assurée de M Le Cardinal De Rais ? -le Cardinal De Rais est homme de bien, dit monsieur ; il ne me manquera pas. " Joui, qui l'avoit entendu, me le rapporta fidèlement le matin, et je ne doutai pas que Beloi ne l'eût aussi rapporté à la reine, qui d'ailleurs ne pouvoit pas savoir qu'au même moment que j'avois fait à monsieur l'offre à laquelle mon honneur m'obligeoit, je n'avois rien oublié de tout ce que ce même honneur me permettoit pour empêcher le bouleversement de l'état. Je fis, à l'instant même que Joui me donna cet avis, une grande réflexion sur les scrupules dont Montrésor m'avoit tant fait la guerre la veille. Il est vrai qu'ils ne réussissent pas dans les cours,

p418

au moins pour l'ordinaire ; mais il y a des gens qui préfèrent au succès la satisfaction qu'ils trouvent dans eux-mêmes.

Vous vous seriez étonnée de la manière dont je répondis à la reine, si je ne vous avois, au préalable, rendu compte de ce petit détail, qui comprend la raison que j'eus de lui parler comme je fis ; je dis : que j'eus de plus, car vous avez vu que, devant même, je lui parlois presque toujours avec la même sincérité. Je lui dis donc que j'avois une joie sensible d'avoir enfin rencontré le moment, que j'avois souhaité si passionnément depuis longtemps, de la pouvoir servir sans restriction ; que, tant que monsieur avoit été engagé dans le mouvement, je n'avois pu suivre mon inclination, par la raison de mes engagements avec lui, sur lesquels elle savoit que je ne l'avois jamais trompée ; que, si j'avois eu l'honneur de la voir en particulier, la veille du jour où je lui parlois, j'en aurois usé à mon ordinaire, parce que je n'en aurois pas pu user autrement avec honneur ; que monsieur, étant sorti de Paris, en pensée et en résolution de

ne plus entrer dans aucune affaire publique, m'avoit rendu ma liberté, c'est-à-dire qu'il m'avoit proprement remis dans mon naturel, dont j'avois une joie que je ne pouvois assez exprimer à sa majesté. Elle me

p419

répondit le plus honnêtement du monde ; mais je m'aperçus qu'elle me vouloit faire parler sur les dispositions de monsieur. Elle eut contentement ; car je l'assurai, et avec beaucoup de vérité, qu'il étoit fort résolu à demeurer en repos dans sa solitude. " il ne l'y faut pas laisser, reprit-elle ; il peut être utile au roi et à l'état. Il faut que vous l'alliez querir, et que vous nous le rameniez. "

je faillis à tomber de mon haut, car je vous avoue que je ne m'attendois pas à ce discours. Je le compris pourtant bientôt, non pas qu'elle me l'expliquât clairement ; mais elle me fit entendre que, la dignité du roi étant satisfaite par l'obéissance que monsieur lui avoit rendue, il ne tiendrait qu'à lui de se rétablir plus que jamais dans ses bonnes grâces, en couronnant la bonne conduite qu'il venoit de prendre par des complaisances justes, raisonnables, et dans lesquelles même il pourroit trouver son compte. Vous voyez que ces expressions n'étoient pas extrêmement obscures. Quand la reine vit que je n'y répondois que par des termes généraux, elle se referma, non pas seulement sur la matière, mais encore sur la manière dont elle m'avoit traité auparavant. Elle rougit, et elle me parla pourtant plus froidement, ce qui étoit toujours en elle un signe de colère. Elle se remit pourtant un peu après, et elle me demanda si j'avois toujours confiance en Mme De Chevreuse :

p420

à quoi je lui répondis que j'étois toujours beaucoup son serviteur. Elle reprit brusquement cette parole, et il me parut même qu'elle la reprit avec joie, en me disant : " j'entends bien, vous en avez davantage en la palatine, et vous avez raison. -j'en ai beaucoup, madame, lui répondis-je, en Madame La Palatine ; mais je supplie votre majesté de me permettre que je n'en aie plus qu'à elle-même. -je le veux bien, me dit-elle assez bonnement. Adieu : toute la France est là dedans qui m'attend. "

je vous supplie de trouver bon que je vous rende compte, en cet endroit, d'un détail qui y est

nécessaire, et qui vous fera connoître que ceux qui sont à la tête des grandes affaires ne trouvent pas moins d'embarras dans leur propre parti, que dans celui de leurs ennemis. Les miens, quoique tout-puissants dans l'état, l'un par sa naissance, par son mérite et par sa faction, l'autre par sa faveur, n'avoient pu, avec tous leurs efforts, m'obliger à quitter mon poste ; et je puis dire, sans vanité, que je l'aurois conservé, et même avec dignité, en lâchant seulement un peu la voile, si les différents intérêts,

p421

ou plutôt si les différentes visions de mes amis ne m'eussent forcé à prendre une conduite qui me fit périr, par la pensée qu'elle donna que je voulois tenir contre le vent. Pour vous faire entendre ce détail, qui est assez curieux, il est, à mon avis, nécessaire que je vous fasse celui qui concerne un certain nombre de gens que l'on appeloit mes amis ; je dis : que l'on appeloit, parce que tous ceux qui passaient pour cela dans le monde ne l'étoient pas. Par exemple, je n'avois pas rompu avec Mme De Chevreuse, ni avec Laigue. Noirmoutier n'avoit rien oublié de toutes les avances qu'il m'avoit pu faire pour se raccommoier avec moi ; et les instances de tous mes amis m'avoient obligé de les recevoir et de vivre civilement avec lui. Montrésor, qui, à toutes fins, m'avoit déclaré cent fois en sa vie qu'il n'étoit dans mes intérêts qu'avec subordination à ceux de la maison de Guise, ne laissoit pas de prétendre droit à pouvoir entrer dans mes affaires, parce qu'enfin il avoit été du secret de quelques-unes. Ce droit, qui est proprement celui de s'intriguer pour négocier, lui étoit commun avec ces autres que je vous viens de nommer immédiatement devant lui. Il ne s'en servit pas en cette dernière

p422

occasion tant que les autres, quoiqu'il en parlât autant et plus qu'eux. Il se contenta de prôner chez moi, les soirs, sur un ton fâcheux ; mais il ne fit point de mauvais pas du côté de la cour, comme fit M De Noirmoutier, qui, pour se faire valoir à M Le Cardinal Mazarin, qu'il alla voir sur la frontière, lui montra une lettre de moi, avec une fausse date, par laquelle je l'avois chargé autrefois d'une commission qu'il rapportoit au temps présent.

Monsieur le cardinal se douta de la fourbe, sur je ne sais quelle circonstance, dont je ne me ressouviens pas présentement, et il ne lui a jamais pardonné. Mme De Chevreuse n' en usa pas ainsi ; mais comme elle n' avoit pas trouvé à la cour ni la considération, ni la confiance qu' elle en avoit espérées, elle cherchoit fortune, et elle eût bien voulu se mêler, au retour du roi dans Paris, d' une affaire qui paroissoit grosse, parce que l' on la regardoit comme un préalable nécessaire à celui de monsieur le cardinal à la cour. Laigue, qui m' avoit traité assez familièrement devant son départ, recommença à me voir soigneusement et presque sur l' ancien pied ; et Mlle De Chevreuse même, par l' ordre de madame sa mère, si je ne suis fort trompé, me fit des avances pour se raccommo-der avec moi. Elle avoit les plus beaux yeux du monde, et un air à les tourner qui

p423

étoit admirable, et qui lui étoit particulier. Je m' en aperçus le soir qu' elle arriva à Paris ; mais je dis simplement que je m' en aperçus. J' en usai honnêtement avec la mère, avec la fille et avec Laigue, et rien de plus. L' on pourroit croire qu' il n' y auroit, en ces rencontres, qu' à en user ainsi pour se tirer d' affaire ; mais il n' est pas vrai, parce que les avances que ceux qui s' adoucissent font aux puissances tournent toujours infailliblement au désavantage de celui qui les désavoue en ne les suivant pas ; et, de plus, il est bien difficile que ceux qui sont désavoués n' en conservent toujours quelque ressentiment, et ne donnent au moins dans la chaleur quelque coup de dent. Je sais que Laigue m' en donna, même grossièrement, et à droit et à gauche. Je n' ai rien su sur cela de Mme De Chevreuse, qui d' ailleurs a de la bonté, ou plutôt de la facilité naturelle. Mlle De Chevreuse ne me pardonna pas ma résistance à ses beaux yeux ; et l' Abbé Foucquet, qui servoit en ce temps-là

p424

son quartier auprès d' elle, a dit, depuis sa mort, à un homme de qualité, de qui je le sais, qu' elle me haïssoit autant qu' elle m' avoit aimé. Je puis jurer, avec toute sorte de vérité, que je ne lui en avois jamais donné le moindre sujet. La pauvre fille mourut d' une fièvre maligne, qui l' emporta en vingt-quatre heures, devant que les médecins se fussent seulement

doutés qu' il pût y avoir le moindre péril à sa maladie. Je la vis un moment, avec madame sa mère, qui étoit au chevet de son lit, et qui ne s' attendoit à rien moins qu' à la perte qu' elle en fit le lendemain matin à la pointe du jour.

J' avois une seconde espèce d' amis, c' est-à-dire de gens qui s' étoient fourrés dans le parti de la fronde, et qui, dans les subdivisions du parti, s' étoient joints particulièrement à moi ; et de ceux-là, les volées étoient différentes. Elles s' accordoient toutes en un point, qui étoit qu' ils espéroient beaucoup pour leur intérêt particulier de mon accommodement, ce qui étoit la disposition toute prochaine à croire que j' aurois pu faire tout

p425

ce que je n' aurois pas fait pour eux. Ces sortes de gens sont très-fâcheux, parce que, dans les grands partis, ils font une multitude d' hommes à laquelle, pour mille différents respects, l' on ne se peut ouvrir de ce que l' on peut ou de ce que l' on ne peut pas, et auprès de laquelle, par conséquent, l' on ne se peut jamais justifier. Ce mal est sans remède, et il est de ceux-là où il ne faut chercher que la satisfaction de sa conscience. Je l' ai eue, toute ma vie, plus tendre sur cet article, qu' il ne convient à un homme qui s' est mêlé d' aussi grandes affaires que moi. Il n' y a guère de matière où le scrupule soit plus inutile, et tout ensemble plus incommode. Je n' en souffris pas en effet par l' événement, dans l' occasion dont il s' agit ; mais j' en avois déjà assez souffert par la prévoyance. La troisième espèce d' amis que j' avois, en ce temps-là, étoit un nombre choisi de gens de qualité qui étoient unis avec moi et d' intérêt et d' amitié, qui étoient de mon secret, et avec lesquels je concertois de bonne foi ce que j' avois à faire. Ceux-là étoient Mm De Brissac, De Bellière, De Caumartin, parmi lesquels

p426

M De Montrésor, comme je vous l' ai déjà dit, se mêloit, par la rencontre de beaucoup d' affaires précédentes auxquelles il avoit eu part. Il n' y en avoit pas un dans ce petit nombre qui ne fût en droit de prétendre. La qualité de M De Brissac et l' attachement qu' il avoit pour moi, dans les affaires les plus épineuses, m' obligeoient à préférer ses

intérêts aux miens propres, et d' autant plus qu' il n' avoit pas profité de ce que j' avois stipulé pour lui, quand messieurs les princes furent arrêtés, touchant le gouvernement d' Anjou. Ce ne fut, à la vérité, ni la faute de la cour, ni la mienne, le traité qu' il en avoit commencé n' ayant manqué que par le défaut d' argent qu' il ne put fournir ; mais enfin il n' avoit rien, et il étoit juste, au moins à mon égard, qu' il fût pourvu. M Le Président De Bellièvre avoit, dès ce temps-là, des vues pour la première présidence ; mais, comme il étoit homme de bon sens, il n' y pensa plus, dès qu' il vit que la cour prenoit le dessus ; et dès le jour que monsieur et Monsieur Le Prince envoyèrent à Saint-Germain Mm De Rohan, De Chavigni et Goulas, il me dit ces propres paroles : " je vas me remettre

p427

dans ma coquille, il n' y a plus rien à faire ; je ne veux plus être nommé à rien. " il me tint parole ; et une grande et dangereuse fluxion, qu' il eut effectivement sur un oeil, lui en donna même le prétexte et lui en facilita le moyen. M De Caumartin s' étoit allé marier en Poitou un mois ou cinq semaines devant que le roi revînt, et il étoit encore chez lui quand la cour arriva à Paris. Il avoit eu certainement plus de part que personne dans le secret des affaires ; il y avoit agi avec plus de foi et plus de capacité, et il n' y avoit eu même d' intérêt particulier que celui que son honneur l' obligea d' y prendre, dans une occasion où il savoit, mieux qu' homme qui fût au monde, qu' il n' en pouvoit avoir aucun qui fût effectif. L' injustice que l' on lui a faite sur ce sujet m' oblige à en expliquer le détail.

Vous avez vu, dans le second volume de cette histoire, que monsieur fut entraîné par Monsieur Le Prince à demander à la reine l' éloignement des sous-ministres, et qu' il ne tint pas à moi que monsieur ne fît pas ce pas qui, dans la vérité, n' étoit en aucune manière bon à rien, et à lui moins qu' à personne.

p428

Laigue, qui les crut perdus, et qui étoit l' homme du monde qui s' incapricioit le plus de ces nouveaux amis, se mit dans l' esprit de procurer la charge de secrétaire de la guerre, qui est celle de M Le

Tellier, à Nouveau. Mme De Chevreuse s'ouvrit de cette vision devant le petit Abbé De Bernai, qui le dit à M De Caumartin. Il ne le trouva pas bon, et il eut raison. Il vint chez moi ; il me demanda si ce dessein étoit venu jusques à moi ; je me mis à sourire et à lui dire que je croyois qu'il me croyoit fou ; qu'il savoit bien que je savois mieux que personne que nous n'étions pas en état de faire des secrétaires d'état ; et que, de plus, si nous étions en cet état, ce ne seroit pas pour M De Nouveau

p429

que nous travaillerions. Il s'emporta contre Mme De Chevreuse et contre Laigue, et il n'avoit pas tort : " car, quoique je sache bien, dit-il, que leur proposition est impertinente, elle marque toujours que je ne dois pas prendre grande confiance en leur amitié. -il est vrai, lui répondis-je, et je leur en dirai dès demain au matin mon sentiment, d'une manière qui leur fera voir que j'en suis encore plus mécontent que vous. -ce qui est admirable, ajoutai-je, est qu'à l'instant que je fais tous mes efforts auprès de monsieur pour l'empêcher de pousser M Le Tellier, ces gens-là font, par leur conduite, qu'il croira que c'est moi qui le veut précipiter. "

je fis, dès le lendemain, de grands reproches à Mme De Chevreuse et à Laigue. Ils nièrent le fait. Cet éclaircissement fit du bruit ; ce bruit alla à M Le Tellier, qui crut que l'on disutoit déjà de sa charge. Il m'a paru qu'il ne l'a jamais pardonné ni à M De Caumartin ni à moi. La plupart des inimitiés qui sont dans les cours ne sont pas mieux fondées ; et j'ai observé que celles qui ne sont pas bien fondées sont les plus opiniâtres. La raison en est claire. Comme les offenses de cette espèce ne sont que dans l'imagination, elles ne manquent jamais

p430

de croître et de grossir dans un fond qui n'est toujours que trop fécond en mauvaises humeurs qui les nourrissent. Pardonnez-moi, je vous supplie, cette petite digression, qui même n'est pas inutile au sujet que je traite, puisqu'elle vous marque l'obligation que j'avois, encore plus grande, à tirer d'affaire M De Caumartin, en m'accommodant. Ce ne fut pourtant pas lui qui embarrassa mon accommodement : il connoissoit fort bien qu'il n'y avoit plus assez

d' étoffe pour en faire un trafic considérable. Il m' avoit dit plusieurs fois, devant qu' il partît pour aller en Poitou, qu' il étoit rude, mais qu' il étoit nécessaire que nous pâtissions, même de la mauvaise conduite de nos ennemis ; qu' il n' y avoit plus d' avantage à tirer pour les particuliers ; qu' il ne falloit songer qu' à sauver le vaisseau, dans lequel ils se pourroient remettre à la voile selon les occasions ; et que ce vaisseau, qui étoit moi, ne se pouvoit sauver, en l' état où les affaires étoient tombées par l' irrésolution de monsieur, qu' en prenant le large, et en se jetant à la mer du côté du levant, c' est-à-dire de Rome. Je me souviens

p431

qu' il ajouta, le propre jour qu' il me dit adieu, ces propres paroles : " vous ne vous soutenez plus que sur la pointe d' une aiguille, et, si la cour connoissoit ses forces à votre égard, elle vous pousseroit comme elle va pousser les autres. Votre courage vous fait tenir une contenance qui la trompe et qui l' amuse ; servez-vous de cet instant pour en tirer tout ce qui vous est bon pour votre emploi de Rome : elle fera sur cela tout ce que vous voudrez. "

voilà, comme vous voyez, des dispositions assez bonnes et sages pour ne pas embarrasser une négociation. Il ne restoit donc que M De Montrésor, qui disoit, du matin au soir, qu' il ne prétendoit rien, et qui avoit même tourné en ridicule une lettre par laquelle Chandénier lui avoit écrit, de la province, qu' il ne doutoit pas que je ne le rétablisse dans sa charge et que je ne le fisse duc et pair en cette occasion. Ce fut toutefois ce M De Montrésor même qui troubla toute la fête, et qui la troubla sans aucun intérêt, et par un pur travers d' esprit.

Un soir que nous étions tous ensemble chez moi auprès du feu, et que nous discussions ce qu' il seroit à propos de répondre à M Servien, qui avoit fait à M De Brissac

p432

les propositions pour moi que vous verrez dans la suite, Joli, qui y étoit présent, dit, à propos de je ne sais quoi qui se rencontra dans le cours de la conversation, qu' il avoit reçu une lettre de Caumartin ; il la lut, et cette lettre portoit, même avec force, ce que je viens de vous dire de ses

sentiments. Je remarquai que Montrésor, qui ne l'aimoit pas d'inclination, fit une mine de mystère, mêlé de chagrin ; et, comme je connoissois extrêmement ses manières et son humeur, je jetai quelques paroles pour l'obliger à s'expliquer. Il n'y eut pas peine, car il s'écria tout d'un coup, même en jurant : " nous ne sommes pas gens à manger des pois au veau. Schelme qui dira que son éminence se doive et puisse accommoder avec honneur, sans y faire trouver à ses amis leurs avantages : qui le dira les y voudra trouver pour lui seul. " ces paroles, jointes à un chagrin que je lui avois vu depuis quelques jours contre la palatine, me firent voir qu'il croyoit que Caumartin, qui étoit son ami particulier, eût ménagé quelque chose avec elle pour son

p433

profit et au desçu des autres. Je fis tout mon possible pour l'en détromper, je n'y réussis pas ; il réussit mieux à tromper les autres, car il jeta le même soupçon dans l'esprit de M De Brissac, qui étoit un homme de cire, et plus susceptible qu'aucun que j'aie jamais connu des premières impressions. M De Brissac réveilla là-dessus Mme De Lesdiguières, qui l'aimoit de tout son coeur, en ce temps-là. L'on ne manque jamais, quand l'on est dans ces sortes d'indispositions, à les fortifier de toutes les idées qui peuvent faire croire que les partis qui sont contraires à celui que l'on craint que l'on ne prenne sont non-seulement possibles, mais aisés. Cette imagination se glisse dans

p434

tous les esprits, elle coule jusques aux subalternes ; l'on s'en parle à l'oreille ; ce secret ne produit au commencement qu'un petit murmure ; ce murmure devient un bruit qui fait trois ou quatre effets pernicieux, et à l'égard de son propre parti et à l'égard de celui même auquel l'on a affaire. Voilà justement ce qui m'arriva, et je fus étonné et que tous mes amis se partagèrent sur ce que je ferois ou ne ferois pas, sur ce que je pouvois ou ne pouvois pas, et que la cour me regarda comme un homme qui prétendoit ou partager le ministère, ou en faire acheter bien chèrement l'abdication. Je connus, je sentis le péril et l'inconvénient de ce poste ; je me résolus de les boire, et je m'y résolus par ce même

principe qui m' a fait toute ma vie prendre trop sur moi. Il n' y a rien de plus mauvais, selon les maximes de la politique. Le monde ne nous en a le plus souvent aucune obligation. Les bonnes intentions se doivent moins outrer que quoi que ce soit. Je me suis très-mal trouvé de n' avoir pas observé cette règle, et dans les grandes affaires et dans les domestiques ; mais il faut avouer que nous ne

p435

nous corrigeons guère de ce qui flatte notre morale et notre inclination ensemble ; je n' ai jamais pu me repentir de cette conduite, quoiqu' elle m' ait coûté ma prison et toutes les suites de ma prison, qui n' ont pas été médiocres. Si j' eusse suivi la contraire, si j' eusse accepté les offres de M Servien, si je me fusse tiré d' embarras, j' aurois évité tous les malheurs qui m' ont presque accablé ; je n' aurois pu me défendre d' abord de celui qui est inévitable à tous ceux qui sont à la tête des grandes affaires, et qui en sortent sans faire trouver des avantages à ceux qui y sont engagés avec eux. Le temps auroit assoupi ces plaintes, que la fortune même auroit pu tourner, par de bons événements, en ma faveur ; je conçois fort bien ces vérités, mais je ne les regrette pas ; je me suis satisfait moi-même en me conduisant autrement ; et comme, à la réserve de la religion et de la bonne foi, tout doit être, au moins à mon opinion, égal aux hommes, je crois que je puis raisonnablement être content de ce que j' ai fait. Je refusai donc les propositions de M Servien, qui étoient que le roi me donneroit la surintendance de ses

p436

affaires en Italie, avec cinquante mille écus de pension, que l' on paieroit jusques à la somme de cent mille écus de mes dettes ; que l' on me délivreroit comptant celle de cinquante mille pour mon ameublement ; et que je demeurerois trois ans à Rome, après lesquels il me seroit loisible de revenir faire à Paris mes fonctions. Je ne rebutai pourtant pas M Servien de but en blanc ; j' en usai toujours honnêtement avec lui. Il me vit chez moi, je lui rendis sa visite, nous négociâmes ; mais il jugea bien que je ne voulois pas conclure, parce qu' il n' entroit en rien de ce qui concernoit les intérêts de mes amis,

quoique je l' eusse tâté sur ce chef, auquel, dans le fond, il étoit contraire au dernier point, à ce que j' ai su depuis. Madame La Palatine, à laquelle j' avois beaucoup plus de confiance qu' à lui, n' étoit pas, au commencement, tout à fait persuadée que l' on ne pût rien faire pour eux. Elle s' aperçut dans peu qu' elle s' étoit trompée en cela elle-même ; elle s' aperçut même de pis, et que les mauvais offices et de Servien et de l' Abbé Foucquet alloient à plus qu' à rompre mes négociations.

p437

Elle m' en avertit ; elle me déclara même qu' elle ne se vouloit plus trouver chez Joli, où elle avoit accoutumé de me venir trouver, en chaise, par une porte de derrière, entre dix et onze du soir ; elle me fit connoître qu' il y avoit du péril pour moi en ces conférences secrètes, et elle me dit nettement ou que je devois conclure, ou que je devois traiter directement avec le cardinal même, parce que tous les subalternes, l' un par un principe, l' autre par un autre, m' étoient fort contraires.

Je vous ai dit ci-devant les raisons pour lesquelles je ne me pouvois résoudre à conclure pour moi seul, et ces raisons étoient tous les jours réglément fortifiées par de nouveaux avis que Mme De Lesdiguières me donnoit, que je n' avois qu' à faire bonne mine, qu' à demeurer chez moi ; que le cardinal, qui s' amusoit sur la frontière à vétiller proprement dans l' armée de M De Turenne, où vous pouvez vous imaginer qu' il n' étoit

p438

pas fort nécessaire ; que le cardinal, dis-je, qui mouroit d' impatience de revenir à Paris, et qui n' osoit y rentrer tant que j' y serois, me feroit un pont d' or pour en sortir, et qu' il m' accorderoit tout ce que je lui demanderois. M De Brissac, qui croyoit que ces avis venoient de M Le Maréchal De Villeroi, comme il étoit vrai, étoit de plus ravi de le croire pour son propre intérêt. Monsieur le premier fit à Mme De Lesdiguières un discours de la même nature, en lui disant qu' il savoit de science certaine que l' on brûloit d' envie de s' accommoder avec moi ; et je me souviens que Joli, qui se trouva présent quand l' on me rapporta cette parole, s' approcha de moi et me dit à l' oreille : " encore une contusion ! " c' en étoit

effectivement ; car, quoique tous ces bruits ne me persuadassent pas, ils me retenoient, ils m'empêchoient de conclure, et ils m'obligèrent à la fin à me résoudre à croire Madame La Palatine, et à traiter directement avec monsieur le cardinal. J'écrivis à Monsieur

p439

De Châlon que je le priois de l'aller trouver, de lui expliquer franchement et nettement mes pensées, et d'en tirer pour M De Brissac la permission de récompenser le gouvernement d'Anjou, et quelques misères proprement pour Mm De Montmorenci, D'Argenteuil, De Châteaubriand, et caetera. Il n'y eût pas eu ombre de difficulté à l'égard de ces derniers ; je suis persuadé qu'il n'y en eût guère eu davantage pour M De Brissac, le cardinal ayant une passion très-grande de se défaire de moi par l'emploi de Rome. Langlade, qui passa en ce

p440

temps-là à Châlon, retarda, sans y penser, le voyage de Monsieur De Châlon, en lui disant que monsieur le cardinal devoit être en un tel lieu, à un tel jour. Ce délai causa ma prison, parce que Servien et l'Abbé Foucquet la précipitèrent, en faisant voir à la reine qu'il y avoit trop de péril à demeurer en l'état où l'on est et en lui grossissant tout ce qui, dans la vérité, n'avoit

p441

pas même la réalité la plus légère. Ils lui disoient sans cesse que je continuois à ménager et à échauffer les rentiers, à cabaler dans les colonelles, et caetera.

Il arriva un incident qui contribua infiniment à aigrir la cour contre moi. Le roi tint, le 13 de novembre, son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer une déclaration par laquelle il déclaroit Monsieur Le Prince criminel de lèse-majesté, et il m'envoya, la veille, Saintot, lieutenant des cérémonies, pour me commander de sa part de m'y trouver. Je répondis à Saintot que je suppliois très-humblement sa majesté de me permettre

p442

de lui représenter que je croyois qu' il ne seroit ni de la justice ni de la bienséance, qu' en l' état où j' étois avec Monsieur Le Prince, je donnasse ma voix dans une délibération dans laquelle il s' agissoit de le condamner. Saintot me repartit que quelqu' un ayant prévu, en présence de la reine, que je m' en excuserois par cette raison, elle avoit répondu qu' elle ne valoit rien, et que M De Guise, qui devoit sa liberté aux instances de Monsieur Le Prince, s' y trouvoit bien : sur quoi je dis à Saintot que, si j' étois de la profession de M De Guise, j' aurois une extrême joie de le pouvoir imiter dans les belles actions qu' il venoit de faire à Naples. Vous ne sauriez vous imaginer à quel point la reine s' emporta contre mon excuse ; l' on la lui expliqua comme un indice convaincant des ménagements que j' avois pour Monsieur Le Prince ; et ce que je ne faisois, dans le vrai, que par un pur principe d' honnêteté, à laquelle je suis encore persuadé que j' étois obligé, passa, dans son esprit, pour une conviction des mesures, ou que j' avois prises avec lui, ou que j' allois y prendre ; rien n' étoit plus faux, mais

p443

rien n' étoit plus cru, et il le fut au point que la reine se résolut de jouer à quitte et à double et de me faire périr.

Touteville, capitaine aux gardes, et l' un des satellites de l' Abbé Foucquet, loua une maison assez proche de celle de Mme De Pommereux, dans laquelle il pût poster des gens pour m' attaquer. Le Fei, officier dans l' artillerie et l' un de ces ridicules conjurés du palais-royal, fit des tentatives à Péan, qui étoit à cette heure-là mon contrôleur, et que vous avez vu depuis mon maître d' hôtel, pour l' obliger à lui donner avis des heures nocturnes dans lesquelles l' on croyoit que je sortois. Pradelle

p444

eut un ordre signé de la main du roi de m' attaquer dans les rues, et de me prendre mort ou vif. Celui qui fut donné au Maréchal De Vitri, lorsqu' il tua le Maréchal D' Ancre, n' étoit pas plus précis. Je n' ai su celui de Pradelle que depuis mon retour en France

des pays étrangers, par le moyen de monsieur l' archevêque de Reims, qui dit, il y a deux ou trois ans, à Mm De Châlon et De Caumartin, qu' il l' avoit vu en original. J' eus quelque vent, dans le temps même, du dessein de Touteville ; et je ne le considérai que comme une vision d' un écervelé qui se plaignoit de moi, parce que j' avois servi contre lui un de mes amis pour la recherche

p445

d' une certaine Mme Darmet. Je devois faire au moins plus de réflexion sur les offres que le Fei avoit faites à mon contrôleur ; mais je ne les regardai que comme des inquiétudes de subalternes, qui faisoient espionner mes actions.

M De Brissac me dit un jour qu' il seroit bon que je prisse garde à moi avec plus de précaution, que l' on lui donnoit des avis de tous les côtés, et qu' il venoit même de recevoir un billet par lequel celui qui l' écrivoit, sans se nommer, le conjuroit de faire en sorte que je n' allasse pas ce jour-là à Rambouillet, où l' on avoit pris fantaisie de se promener, quoique l' on fût bien avant dans le mois de novembre. Je ne doutai point que ce billet ne vînt de quelque homme de la cour, qui avoit eu la curiosité de sonder et mon coeur et mes forces. J' y allai avec deux cents gentilshommes ; j' y trouvai un fort grand nombre d' officiers des gardes, et, entre autres, Rubentel, affidé confident de l' Abbé Foucquet. Je ne sais si ils avoient dessein de m' attaquer, mais je savois

p446

bien que je n' étois pas en état d' être attaqué. Ils me saluèrent avec de profondes révérences ; j' entrai en conversation avec quelques-uns d' eux que je connoissois, et je revins chez moi, tout aussi satisfait de ma personne, que si je n' eusse pas fait une sottise. C' en étoit une effectivement, qui n' étoit bonne qu' à aigrir la cour de plus en plus contre moi. L' on se pique, l' on s' emporte, et, dans la passion, il est très-difficile de conserver une conduite qui ne déborde point. Voici encore en quoi la mienne ne fut pas juste.

Je faisois état de prêcher l' avent, au moins les dimanches et les fêtes de l' avent, dans les plus grandes églises de Paris ; et je commençai le jour de la toussaints à Saint-Germain, paroisse du roi.

Leurs majestés me firent l' honneur d' assister au sermon, et je les en allai remercier le lendemain. Comme, depuis ce temps-là, les

p447

avis que l' on me donnoit de toutes parts multiplièrent, je n' allai plus au Louvre : en quoi je fis, à mon opinion, une faute ; car je crois que cette circonstance détermina plus la reine à me faire arrêter que toutes les autres. Je dis seulement que je le crois, parce que, pour le bien savoir, il seroit nécessaire de savoir au préalable si M Le Cardinal Mazarin avoit ordonné que l' on m' arrêât, ou si simplement il l' approuva quand il vit que l' on y avoit réussi. Je ne le sais pas précisément, les gens de la cour même m' en ayant depuis parlé fort différemment. Lionne m' a toujours assuré le second. Quelqu' un, dont je ne me souviens pas, m' a dit qu' il avoit ouï le

p448

contraire de M Le Tellier. Ce qui est constant est que, sans une circonstance que vous allez voir, je n' eusse plus été au Louvre ; que je me fusse tenu sur mes gardes, et que, nonobstant les ordres de M De Pradelle, j' eusse apparemment embarrassé le théâtre au moins assez longtemps pour attendre des nouvelles de M Le Cardinal Mazarin. Tout le monde me le conseilloit, et je me souviens que M D' Haqueville me dit un soir avec colère : " vous avez bien gardé votre maison trois semaines pour Monsieur Le Prince ; est-il possible que vous ne la puissiez garder trois jours pour le roi ? "

voici ce qui m' en empêcha. Mme De Lesdiguières, que j' avois sujet de croire être très-bien avertie, et qui l' étoit en effet très-bien d' ordinaire, me pressa extrêmement d' aller au Louvre, en me disant que, si j' y pouvois aller en sûreté, il falloit que je convinsse que ce seroit beaucoup le meilleur pour moi, par la raison de la bienséance, et caetera. Je convins de la proposition, mais je

p449

ne convins pas de la sûreté. " n' y a-t-il que cette considération qui vous en empêche ? Reprit-elle. -non,

lui répondis-je. -allez-y donc demain, me dit-elle ; car nous savons le dessous des cartes. " ce dessous des cartes étoit qu' il s' étoit tenu un conseil secret, dans lequel, après de grandes contestations, il avoit été résolu que l' on s' accommoderoit avec moi et que l' on me donneroit même satisfaction pour mes amis. Je suis très-assuré que Mme De Lesdiguières ne me trompoit point ; je ne le suis pas moins que M Le Maréchal De Villeroi ne trompoit point Mme De Lesdiguières. Il fut trompé lui-même, et, par cette raison, je ne lui en ai jamais voulu parler. J' allai ainsi au Louvre le 19 de décembre, et j' y

p450

fus arrêté, dans l' antichambre de la reine, par M De Villequier, qui étoit capitaine des gardes en quartier. Il s' en fallut très-peu que M D' Haqueville ne me sauvât. Comme j' entrai dans le Louvre, il se promenoit dans la cour ; il me joignit à la descente de mon carrosse, et il vint avec moi chez Mme La Maréchale De Villeroi, où j' allai attendre qu' il fût jour chez le roi. Il m' y quitta, pour aller en haut, où il trouva Montmège, qui lui dit que tout le monde disoit que j' allois être arrêté. Il descendit en diligence pour m' en avertir et pour me faire sortir par la cour des cuisines, qui répondoit justement à l' appartement de Mme De Villeroi. Il ne m' y trouva plus ;

p451

mais il ne m' y manqua que d' un moment, et ce moment m' eût infailliblement donné la liberté. J' en ai la même obligation à M D' Haqueville ; mais je suis assuré que, de l' humeur et de la cordialité dont il est, il n' en eut pas la même joie. M De Villequier me mena dans son appartement, où les officiers de la bouche m' apportèrent à dîner. L' on trouva très-mauvais à la cour que j' eusse bien mangé, tant l' iniquité et la lâcheté des courtisans est extrême. Je ne trouvai pas bon que l' on m' eût fait retourner mes poches, comme l' on fait aux coupeurs des bourses : M De Villequier eut ordre de faire cette cérémonie, qui n' étoit pas ordinaire. L' on n' y trouva qu' une lettre du roi d' Angleterre, qui me chargeoit de tenter du côté de Rome si l' on ne lui pourroit point donner quelque assistance d' argent. Ce nom de

p452

lettre d' Angleterre se répandit dans la basse-cour ; il fut relevé par un homme de qualité, au nom duquel je me crois obligé de faire grâce, à la considération de l' un de ses frères qui est de mes amis. Il crut faire sa cour de le gloser, d' une manière qui fut odieuse. Il sema le bruit que cette lettre étoit du protecteur. Quelle bassesse !

L' on me fit passer, sur les trois heures, toute la grande galerie du Louvre, et l' on me fit descendre par le pavillon de mademoiselle. Je trouvai un carrosse du roi, dans lequel M De Villequier monta avec moi et cinq ou six officiers des gardes du corps. Le carrosse fit douze ou quinze pas du côté de la ville, mais il tourna tout d' un coup à la porte de la conférence. Il étoit escorté par M Le Maréchal D' Albret, à la tête des gendarmes ; par M De La Vauguion, à la tête des chevaux-légers ;

p453

et par M De Vennes, lieutenant-colonel du régiment des gardes, qui y commandoit huit compagnies. Comme l' on vouloit gagner la porte Saint-Antoine, il y en avoit deux ou trois autres devant lesquelles il falloit passer ; il y avoit à chacune un bataillon des suisses, qui avoient les piques baissées vers la ville. Voilà bien des précautions, et des précautions bien inutiles. Rien ne branla dans la ville. La douleur et la consternation y parurent ; mais elles n' allèrent pas jusques au mouvement, soit que l' abatement du peuple fût en effet trop grand, soit que ceux qui étoient bien intentionnés pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. L' on m' en a parlé depuis diversement. Le Houx, boucher, mais homme de crédit dans le peuple et de bon sens, m' a dit que toute la boucherie de la place aux veaux fut sur le point de prendre les armes, et que, si M De Brissac ne lui eût dit que l' on me feroit tuer si l' on les prenoit, il eût fait les barricades, dans tout ce

p454

quartier-là, avec toute sorte de facilité. L' Espinai m' a confirmé la même chose de la rue Montmartre. Il me semble que M Le Marquis De

Château-Regnaut, qui se donna bien du mouvement, ce jour-là, pour émouvoir le peuple, m' a dit qu' il n' y avoit pas trouvé jour ; et je sais bien que Malcler, qui courut pour le même dessein les ponts de Notre-Dame et de Saint-Michel, qui étoient fort à moi, y trouva les femmes dans les larmes, mais les hommes dans l' inaction et dans la frayeur. Personne du monde ne peut juger de ce qui fût arrivé, si il y eût eu une épée tirée. Quand il n' y en a point de tirée dans ces rencontres, tout le monde juge qu' il n' y pouvoit rien avoir ; et si il n' y eût point eu de barricades à la prise de M Broussel, l' on se seroit moqué de ceux qui auroient cru qu' elles eussent été seulement possibles.

J' arrivai à Vincennes entre huit et neuf heures du soir, et, M Le Maréchal D' Albret m' ayant demandé, à la descente du carrosse, si je n' avois rien à faire savoir au roi, je lui répondis que je croirois manquer au respect que je lui devois si je prenois cette liberté. L' on me mena dans une grande chambre, où il n' y avoit ni tapisserie, ni lit ; celui que l' on y apporta, sur les onze heures, étoit de taffetas de la Chine, étoffe peu propre pour un ameublement d' hiver. J' y dormis très-bien, ce que l' on

p455

ne doit pas attribuer à fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi. J' ai éprouvé, en plus d' une occasion, qu' il m' éveille le jour et qu' il m' assoupit la nuit. Ce n' est pas force, et je l' ai connu après que je me suis bien examiné moi-même, parce que j' ai senti que ce sommeil ne vient que de l' abattement où je suis, dans les moments où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine n' est pas divertie par les efforts que je fais pour m' en garantir. Je trouve une satisfaction sensible à me développer, pour ainsi parler, moi-même, et à vous rendre compte des mouvements les plus cachés et les plus intérieurs de mon âme.

Je fus obligé de me lever, le lendemain, sans feu, parce qu' il n' y avoit point de bois pour en faire, et les trois exempts que l' on avoit mis auprès de moi eurent la bonté de m' assurer que je n' en manqueroit pas le lendemain. Celui qui demeura seul à ma garde le prit pour lui, et je fus quinze jours, à Noël, dans une chambre grande comme une église, sans me chauffer. Cet exempt s' appelloit Croisat ; il étoit gascon, et il avoit été, au moins à ce que l' on disoit, valet de chambre de M Servien. Je ne crois pas que l' on eût pu trouver encore sous

le ciel un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers ; et j' étois obligé de demeurer quelquefois dans le lit huit ou dix jours, faute d' avoir de quoi m' habiller. Je ne crus pas que l' on me pût faire un traitement pareil sans un ordre supérieur et sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin. Je m' armai contre ce dessein et je me résolus à ne pas mourir, au moins de cette sorte de mort. Je me divertis, au commencement, à faire la vie de mon exempt, qui, sans exagération, étoit aussi fripon que Lazarille De Tormes et que le Buscon. Je l' accoutumai à ne me plus tourmenter, à force de lui faire connoître que je ne me tourmentoie de rien. Je ne lui témoignai jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, et je ne lui laissai pas seulement voir que je m' aperçusse de ce qu' il disoit pour me fâcher, quoiqu' il ne proférât pas un mot qui ne fût à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises, qui étoit dans la cour du donjon ; et comme je lui demandai ce qu' il en prétendoit faire, il me répondit que son dessein étoit d' y planter des asperges : vous remarquerez qu' elles ne viennent qu' au bout de trois ans. Voilà l' une de ses plus

grandes douceurs ; il y en avoit tous les jours une vingtaine de cette force. Je les buvois toutes avec douceur, et cette douceur l' effarouchoit, parce qu' il disoit que je me moquois de lui. Les instances du chapitre et des curés de Paris, qui firent pour moi tout ce qui étoit en leur pouvoir, quoique mon oncle, qui étoit le plus foible des hommes et, de plus, jaloux jusques au ridicule de moi, ne les appuyât que très-mollement, leurs instances, dis-je, obligèrent la cour à s' expliquer des causes de ma prison, par la bouche de monsieur le chancelier, qui, en la présence du roi et de la reine, dit à tous ces corps que sa majesté ne m' avoit fait arrêter que pour mon propre bien, et pour m' empêcher d' exécuter ce que l' on avoit sujet de croire que j' avois dans l' esprit. Monsieur le chancelier m' a dit, depuis mon retour en France, que ce fut lui qui fit trouver bon à la reine qu' il donnât ce tour à son discours, sous prétexte d' éluder plus spécieusement la demande, que faisoit l' église de Paris en corps, ou que

p458

l' on me fit mon procès, ou que l' on me rendît la liberté ; et il ajoutoit que son véritable dessein avoit été de me servir, en faisant que la cour avouoit ainsi mon innocence, au moins pour les faits passés. Il est vrai que mes amis prirent un grand avantage de cette réponse, qui fut relevée de toutes ses couleurs, en deux ou trois libelles très-spirituels. M De Caumartin fit, dans cette occasion et dans les suivantes, tout ce que l' amitié la plus véritable et tout ce que l' honneur le plus épuré peuvent produire. M D' Haqueville y redoubla ses soins et son zèle pour moi. Le chapitre de Notre-Dame fit chanter tous les jours une antienne publique et expresse pour ma liberté. Aucun des curés ne me manqua, à la réserve de celui de Saint-Barthélemy. La Sorbonne se signala ; il y eut même beaucoup de religieux qui se déclarèrent. Monsieur De Châlon échauffoit les coeurs et les esprits, et par sa réputation et par son exemple. Ce soulèvement obligea la cour à me traiter un peu mieux que dans les commencements. L' on me donna des livres, mais par compte, et sans papier ni encre ; et l' on m' accorda un valet de chambre, et un médecin, à

p459

propos duquel je suis bien aise de ne pas omettre une circonstance qui est remarquable. Ce médecin, qui étoit homme de mérite et de réputation dans sa profession, et qui s' appeloit Vacherot, me dit, le jour qu' il entra à Vincennes, que M De Caumartin l' avoit chargé de me dire que Goisel, cet avocat qui avoit prédit la liberté de M De Beaufort, l' avoit assuré que j' aurois la mienne dans le mois de mars, mais qu' elle seroit imparfaite, et que je ne l' aurois entière et pleine qu' au mois d' août. Vous verrez par les suites que le présage fut juste.

p460

Je m' occupai fort à l' étude dans tout le cours de ma prison de Vincennes, qui dura quinze mois, et au point que les jours ne me suffisoient pas et que j' y employois même les nuits. Je fis un étude particulier de la langue latine, qui me fit connoître que l' on ne s' y peut jamais trop appliquer, parce que c' est un étude qui comprend toutes les autres. Je travaillai

sur la grecque, que j' avois fort aimée autrefois, et à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût. Je composai, à l' imitation de Boëce, une *consolation de théologie* , par laquelle je prouvois que tout homme qui est prisonnier doit essayer d' être le *vincetus in christo* , dont parle Saint Paul. Je ramassai, dans une manière de *silva* , beaucoup de matières différentes, et entre autres une application, à l' usage de

p461

l' église de Paris, de ce qui étoit contenu dans le livre des actes de celle de Milan, dressé par les cardinaux Borromées, et j' intitulai cet ouvrage : *partus vincennarum* . Mon exempt n' oubloit rien pour troubler la tranquillité de mes études et pour tenter de me donner du chagrin. Il me dit un jour que le roi lui avoit commandé de me faire prendre l' air et de me mener sur le haut du donjon. Comme il crut que j' y avois pris du divertissement, il m' annonça, avec une joie qui paroissoit dans ses yeux, qu' il avoit reçu un contre-ordre ; je lui répondis qu' il étoit venu tout à propos, parce que l' air, qui étoit trop vif au-dessus du donjon, m' avoit fait mal à la tête. Quatre jours après, il me proposa de descendre au jeu de paume, pour y voir jouer mes gardes ; je le priai de m' en excuser, parce qu' il me sembloit que l' air y devoit être trop humide. Il m' y força en me disant que le roi, qui avoit plus de soin de ma santé que je ne le

p462

croyois, lui avoit commandé de me faire faire exercice. Il me pria de l' excuser à son tour de ce qu' il ne m' y faisoit plus descendre, pour " quelque considération, ajouta-t-il, que je ne vous puis dire. " je m' étois mis, pour vous dire le vrai, assez au-dessus de toutes ces petites chicaneries, qui ne me touchoient point dans le fond et pour lesquelles je n' avois que du mépris ; mais je vous confesse que je n' avois pas la même supériorité d' âme pour la substance (si l' on se peut servir de ce terme) de la prison ; et la vue de me trouver tous les matins, en me réveillant, entre les mains de mes ennemis, me faisoit assez sentir que je n' étois rien moins que stoïque. âme qui vive ne s' aperçut de mon chagrin ; mais il fut extrême par cette unique raison ou déraison, car c' est en effet de l' orgueil humain ; et je me souviens que je me disois,

vingt fois le jour, à moi-même que la prison d' état étoit le plus sensible de tous les malheurs sans exception. Je ne connoissois pas encore assez celui des dettes.

p463

Vous avez déjà vu que je divertissois mon ennui par mon étude. J' y joignois quelquefois du relâchement. J' avois des lapins sur le haut du donjon, j' avois des tourterelles dans une des tourelles, j' avois des pigeons dans l' autre. Les continuelles instances de l' église de Paris faisoient que l' on m' accordoit, de temps en temps, ces petits divertissements ; mais l' on les trouboit toujours par mille et mille chicanes. Ils ne laissoient pas de m' amuser, et d' autant plus agréablement, que je les avois aussi prévus mille et mille fois, en faisant réflexion à quoi je me pourrois occuper, si il m' arrivoit jamais d' être arrêté. Il n' est pas concevable combien l' on se trouve soulagé quand l' on rencontre, dans les malheurs où l' on tombe, les consolations, quoique petites, que l' on s' y est imaginées par avance.

Je ne m' occupois pas si fort à ces diversions, que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver ; et le commerce que j' eus toujours au dehors, et sans discontinuation, me donnoit lieu d' y pouvoir penser, et avec espérance et avec fruit.

Le neuvième jour de ma prison, un garde, appelé Carpentier, s' approcha de moi comme son camarade dormoit

p464

(il y en avoit toujours deux qui me gardoient à vue, et même la nuit), et il me mit un billet dans la main, que je reconnus d' abord pour être de celle de Mme De Pommereux. Il n' y avoit dans le billet que ces paroles : " faites-moi réponse ; fiez-vous au porteur. " ce porteur me donna un crayon et un petit morceau de papier, dans lequel j' accusai la réception du billet. Mme De Pommereux avoit trouvé habitude à la femme de ce garde, et elle lui avoit donné cinq cents écus pour ce premier billet. Le mari étoit accoutumé à cette manière de trafic, et il n' avoit pas été inutile à la liberté de M De Beaufort. Il est mort, lui et toute sa famille ; j' en parle, par cette considération, plus librement. Comme tout ce qui est écrit peut être vu, par des accidents imprévus, permettez-moi, je vous

supplie, de ne point entrer dans le détail de tous les autres commerces

p465

que j' eus après celui-là, et dans lesquels il faudroit nommer des gens qui vivent encore. Il suffit que je vous dise que, nonobstant le changement de trois exempts et de vingt-quatre gardes du corps, qui se succédèrent dans le cours de ces quinze mois les uns aux autres, mon commerce ne fut jamais interrompu et qu' il fut toujours aussi réglé que l' est celui de Paris à Lion.

Mme De Pommereux et Mm De Caumartin et D' Haqueville m' écrivoient réglément deux fois la semaine, et je leur faisais réglément réponse deux fois la semaine. Voici les différentes matières de ce commerce. Elles tendoient toutes à ma liberté. La voie la plus courte étoit celle de se sauver de prison. Je fis pour cela deux entreprises, dont l' une me fut suggérée par mon médecin, qui étoit homme de mathématique. Il prit la pensée de limer la grille d' une petite fenêtre qui étoit dans la chapelle où j' entendois la messe, et d' y attacher une espèce de machine avec laquelle je fusse, à la vérité, descendu, même assez aisément, du troisième étage du donjon ; mais, comme ce n' eût été que la moitié du chemin de fait et qu' il eût fallu remonter l' enceinte,

p466

de laquelle d' ailleurs l' on n' eût pu redescendre, il quitta cette pensée, laquelle étoit effectivement impraticable, et nous nous réduisîmes à une autre, qui ne manqua que parce qu' il ne plut pas à la providence de la faire réussir. J' avois remarqué, dans le temps que l' on me menoit sur la tour, qu' il y avoit tout au haut un creux dont je n' ai jamais pu deviner l' usage. Il étoit plein à demi de pierrailles, mais l' on pouvoit y descendre et s' y cacher. Je pris sur cela la pensée de choisir le temps que mes gardes seroient allés dîner et que Carpentier seroit de jour, d' enivrer son camarade, qui étoit un vieillard appelé Toneille, qui tomboit comme mort dès qu' il avoit bu deux verres de vin, ce que Carpentier avoit éprouvé plus d' une fois, et de me servir de ce moment pour monter au haut de la tour sans que l' on s' en aperçût, et pour me cacher dans le trou dont je vous viens de parler, avec quelques pains et quelques bouteilles

d' eau et de vin. Carpentier convenoit de la possibilité et même de la facilité de ce premier pas, qui étoit d' autant plus aisé, que les deux gardes qui le devoient relever, lui et son camarade, avoient toujours eu l' honnêteté de ne point entrer dans ma chambre et de demeurer à la porte jusques à ce qu' ils pussent juger que je fusse éveillé ; car je m' étois accoutumé à dormir l' après-dînée, ou plutôt à faire semblant de dormir. Ce n' est pas qu' il ne leur fût ordonné de ne m' y laisser jamais seul ; mais il y a toujours des gens qui sont plus honnêtes les uns que les autres. Carpentier devoit attacher des cordes à la fenêtre de la galerie par laquelle M De Beaufort s' étoit sauvé, et jeter dans le fossé une machine de tissu que M Vacherot avoit travaillée la nuit dans sa chambre, par le moyen de laquelle l' on eût pu croire que je me fusse élevé au-dessus de la petite muraille que l' on y avoit faite depuis la sortie de M De Beaufort. Il devoit en même temps donner l' alarme comme si il m' avoit vu passer dans la galerie, et montrer son épée teinte de sang, comme si même il m' eût blessé en me poursuivant. Toute la garde fût accourue au bruit ; l' on eût trouvé les cordes à la fenêtre ; l' on eût vu la machine et du sang dans le fossé ; huit ou dix cavaliers eussent paru le pistolet à la main dans le bois, comme pour me recevoir ; il y en eût eu un qui fût sorti des portes avec une calotte rouge sur la tête ; ils se seroient séparés, et celui

qui auroit eu la calotte rouge auroit tiré du côté de Mézières ; l' on eût tiré le canon à Mézières, trois ou quatre jours après, comme si j' y fusse effectivement arrivé. Qui eût pu s' imaginer que j' eusse été dans le trou ? L' on n' eût pas manqué de lever la garde du bois de Vincennes et de n' y laisser que des mortes-payes ordinaires, qui eussent fait voir, pour deux sols, à tout Paris et la fenêtre et les cordes, comme ils firent celles de M De Beaufort. Mes amis y fussent venus par curiosité comme tous les autres ; ils m' eussent habillé en femme, en moine, comme il vous plaira, et j' en fusse sorti sans qu' il y eût seulement ombre de soupçon ni de difficulté.

Je ne crois pas qu' il y eût eu rien au monde de si ridicule pour la cour, si elle eût été attrapée en cette manière. Elle est si extraordinaire, qu' elle en paroît impossible. Elle étoit même facile ; et je suis convaincu qu' elle auroit infailliblement réussi, si

un garde appelé l' Escarmouceré ne l' eût rompue par un incident que la pure fortune y jeta. L' on l' envoya à la place d' un autre qui tomba malade ; et, comme c' étoit un homme dur,

p469

vieux et exact, il dit à l' exempt qu' il ne concevoit pas comme il ne faisoit pas mettre une porte à l' entrée du petit escalier qui monte à la tour. Elle y fut posée le lendemain au matin, et ainsi mon entreprise fut rompue. Ce même garde m' assura le soir, en bonne amitié, qu' il m' étrangleroit si il plaisoit à sa majesté de le lui commander.

Je n' étois pas si attaché aux moyens de me tirer de moi-même de la tour de Vincennes, que je ne pensasse aussi à ceux qui pouvoient obliger mes ennemis à m' en tirer. L' Abbé Charrier, qui partit pour Rome, dès le lendemain que je fus arrêté, y trouva le Pape Innocent irrité jusques à la fureur, et sur le point de lancer les foudres sur les auteurs d' une action sur laquelle les exemples des cardinaux de Guise, Martinusius et Clese!

p470

marquoient ses devoirs. Il s' en expliqua, avec un très-grand ressentiment, à l' ambassadeur de France. Il envoya M Marini, archevêque d' Avignon, en qualité de nonce extraordinaire, pour ma liberté. Le roi prit, de son côté, l' affaire avec hauteur ; il défendit à Monsignor

p471

Marini de ne point passer Lion. Le pape craignit d' exposer son autorité et celle de l' église à la fureur d' un insensé ; il usa de ce mot en parlant à l' Abbé Charrier et en lui ajoutant : " donnez-moi une armée, et je vous donnerai un légat. " il étoit difficile de lui donner cette armée ; mais il n' eût pas été impossible, si ceux qui étoient obligés d' être mes amis en cette occasion, ne m' eussent point manqué. Vous avez vu dans le deuxième volume de cet ouvrage, que Mézières étoit dans mes intérêts, par l' amitié que Bussi-Lamet avoit pour moi, et que Charleville et le Mont-Olimpe y devoient être, parce que M De

Noirmoutier tenoit ces deux places de moi. Vous y avez vu aussi que ce dernier m'avoit manqué, lorsque M Le Cardinal Mazarin rentra en France. Il crut se justifier en disant à tout le monde qu' il me serviroit envers tous et contre tous, en ce qui me seroit personnel ; et, comme il y a peu de chose qui le soit davantage que la prison, il se joignit publiquement avec Bussi-Lamet, aussitôt que je fus arrêté, et ils écrivirent ensemble une lettre au cardinal, par laquelle ils lui déclarèrent qu' ils ne se

p472

pourroient pas empêcher de se porter à toutes sortes d' extrémités, si l' on me retenoit plus longtemps en prison. Ces trois places, qui sont inattaquables quand elles sont d' un même parti, étoient d' une extrême importance dans un temps où Monsieur Le Prince, qui, dès la première nouvelle qu' il eut de ma détention, déclara qu' il feroit sans exception tout ce que mes amis souhaiteroient pour ma liberté, où Monsieur Le Prince, dis-je, offrit à ces deux gouverneurs de faire marcher toutes les forces d' Espagne à leur secours ; où Belle-Isle, dont M De Rais étoit le maire, n' étoit pas à mépriser, à cause de l' Angleterre, dont la France n' étoit nullement assurée dans ce moment-là, et où Bordeaux et Brouage tenoient encore pour Monsieur Le Prince. Beaucoup de gens sont persuadés qu' il y avoit de quoi former une affaire considérable, c' est-à-dire qu' il y avoit assez d' étoffe, et en ce que vous venez d' en voir et en beaucoup d' autres choses de

p473

cette nature, par exemple en la disposition du Vicomte D' Hostel, qui étoit dans Béthune, et qui eût assurément branlé pour moi, si il eût vu la partie bien faite. Le malheur fut qu' il n' y eut personne qui sût bien tailler cette étoffe. M Le Duc De Rais avoit bonne intention, mais il n' étoit pas capable d' un grand dessein, et, de plus, sa femme et son beau-père le retenoient. M De Brissac, qui avoit eu commandement de se retirer chez lui, ne savoit primer en rien. M Le Duc De Noirmoutier eût été le plus entreprenant, mais il fut gagné d' abord par Mme De Chevreuse et par Laigue, auxquels le cardinal dit, en termes exprès, qu' ils lui répondroient des actions de leur ami, et que, si il tiroit un coup de pistolet, ils verroient

l' un et l' autre ce qui leur en arriveroit. M De Noirmoutier, qui n' avoit pas d' ailleurs, comme vous avez

p474

vu, trop d' amitié pour moi, se rendit aux instances de ses amis et à celles de sa femme, qui n' est pas une des merveilles de son sexe, et il donna parole à la cour qu' il ne me donneroit que des apparences, et qu' il ne feroit rien en effet : il tint sa parole. M Le Maréchal De Villeroy donna avis de cet engagement de M De Noirmoutier avec la cour à Mme De Lesdiguières, le quatorzième jour de ma prison. Il ne traversa en rien le siège de Stenai, que le roi fit en ce temps-là ; il éluda toutes les propositions de Monsieur Le Prince, et il se contenta de parler et d' écrire toujours en ma faveur et de tirer force coups de canon quand l' on buvoit à ma santé. Il eût eu pourtant peine à soutenir longtemps ce personnage, si Bussi-Lamet, qui avoit de l' esprit et de la décision, eût vécu ; et il dit à Malcler, qui y avoit été envoyé de la part de mes amis, ces propres mots : " Noirmoutier veut amuser le tapis, mais je le ferai parler françois, ou je lui surprendrai sa place. " le pauvre

p475

homme mourut d' apoplexie la nuit même. Le chevalier De Lamet, qui étoit major dans la place, y étant demeuré le maître par cette mort, le vicomte, son frère aîné, s' y jeta, et il y demeura très-fidèlement dans mes intérêts. L' Abbé De Lamet, leur cousin et le mien, et qui étoit mon maître de chambre, n' en bougea, et il m' y servit aussi avec tout le zèle possible ; mais enfin, une place ne pouvant rien sans l' autre, l' on n' agit point, et Mézières, Charleville et le Mont-Olimpe furent pour moi, et ne firent rien pour moi. Il ne laissa pas de m' en coûter une bonne somme de deniers, que M De Rais prêta pour la subsistance de la garnison. J' en ai payé depuis et le capital et les intérêts, qui montent à beaucoup : je ne me ressouviens pas de la quantité. Vous pouvez juger que tout ce détail, dont j' étois ponctuellement informé, n' étoit pas la moindre de mes occupations dans ma prison ; mais l' une de mes principales applications y étoit de cacher que j' en fusse informé ; et je me souviens que M De Pradelle,

qui commandoit les compagnies des gardes suisses et françoises qui étoient dans le château, et qui avoit permission de

p476

me voir aussi bien que M De Maupeou De Noisi, qui étoit aussi capitaine aux gardes, je me souviens, dis-je, que M De Pradelle me dit, un jour, qu' il étoit au désespoir d' être obligé de m' apprendre une nouvelle qui m' affligeroit, qui étoit la mort de M De Bussi-Lamet, et que, bien que je la susse aussi bien que lui, j' en fis le surpris, et qu' après avoir fait semblant d' y rêver un peu, je lui répondis : " j' en suis très-affligé, et je n' y trouve qu' une consolation, qui est qu' il n' a au moins rien fait, devant que de mourir, contre le service du roi. J' appréhendois toujours qu' il ne s' emportât à cause de l' amitié qu' il avoit pour moi. " je lui vis de la joie dans les yeux à ces paroles, parce qu' il en inféra que je n' avois aucune nouvelle dans ma prison ; et l' un de mes gardes me dit qu' il l' avoit ouï parler à Noisi avec exultation sur ce fondement, et qu' il lui avoit dit : " au moins, la cour ne se plaindra pas de nous, et ne dira pas que celui-ci écrit comme Saint Thomas. " c' est ce que M Le Cardinal Mazarin avoit dit, en se plaignant

p477

que Bar n' avoit pas gardé assez exactement Monsieur Le Prince. Ce M De Pradelle eut la bonté de me consoler, dans la même conversation, de l' appréhension que j' avois que l' on ne fît quelque chose à Mézières contre le service du roi, et il m' assura que la place étoit entre les mains du commandant que sa majesté y avoit envoyé. Vous observerez, s' il vous plaît, que j' avois reçu un billet, la veille, du Vicomte De Lamet, qui me marquoit qu' il en étoit le maître, et qu' il m' en rendroit bon compte. Je reçus toutefois pour bon ce qu' il plut à Pradelle de me dire sur cela, et sur la plupart des discours de cette nature que l' on fait sans cesse aux prisonniers d' état. Je dis la plupart, parce qu' il y en eut quelques-uns à l' égard desquels je ne pus agir ainsi. Par exemple, Pradelle, qui ne me parloit pour l' ordinaire que du beau temps et des choses qui étoient arrivées devant que j' eusse été arrêté, s' avisa un jour de m' annoncer l' heureux retour de M Le Cardinal Mazarin à Paris ; il

embellit son récit de tous les ornements qu' il crut qui me pouvoient déplaire, et il exagéra, même avec emphase, la réception magnifique qui lui avoit été faite à l' hôtel de ville. Je la savois

p478

déjà, et que M Vedeau l' avoit harangué avec une bassesse incroyable. Je répondis froidement à M De Pradelle que je n' en étois point surpris. Il reprit : " et vous n' en serez pas même fâché, monsieur, quand vous saurez l' honnêteté que monsieur le cardinal a pour vous ; il m' a commandé de vous venir assurer de ses très-humbles services, et de vous supplier de croire qu' il n' oubliera rien pour vous servir. " je ne fis pas semblant d' avoir pris garde à ce compliment, et je lui fis je ne sais quelle question sur un sujet qui n' avoit aucun rapport à celui-là. Il y rentra, et, comme il me pressa de lui répondre, je lui dis que, dès la première parole, je lui aurois témoigné ma reconnoissance, si je n' étois persuadé que le respect qu' un prisonnier doit au roi ne lui permet pas de s' expliquer de quoi que ce soit qui regarde sa liberté, que lorsqu' il a plu à sa majesté de la lui rendre. Il m' entendit ; il m' exhorta à répondre à monsieur le cardinal plus obligeamment, et il ne me persuada pas.

Voici une occasion plus considérable, dans laquelle je n' eus pas plus de facilité. Les avis que M Le Cardinal Mazarin avoit de Rome, et l' émotion des esprits, qui paroissoit et qui croissoit même à Paris, touchant ma prison, l' obligèrent à donner au moins quelques démonstrations touchant ma liberté ; et il se servit pour

p479

cet effet de la crédulité de Monsignor Bagni, nonce en France, homme de bien et d' une naissance très-relevée, mais facile et tout propre à être trompé. Il me l' envoya, accompagné de Mm De Brienne et Le Tellier, pour me proposer et ma liberté et de grands avantages, en cas que je voulusse donner ma démission de la coadjutorerie de Paris. Comme j' avois été averti par mes amis de cette démarche, je la reçus avec un discours très-étudié et très-ecclésiastique, qui fit même honte au pauvre Monsignor Bagni, et qui lui attira ensuite une fort rude réprimande de Rome. Ce discours, qui m' avoit été envoyé par M De Caumartin, et qui étoit fort beau et fort juste, fut

imprimé dès le lendemain. La cour en fut touchée au vif. Elle changea et mon exempt et mes gardes ; mais, comme je vous l' ai dit ci-dessus, la providence de Dieu ne m' abandonna pas, et elle fit que ces changements n' altérèrent point du tout mon commerce. Comme je fus revenu de mon exil, la reine, mère du

p480

roi, me pressa un jour extrêmement, à Fontainebleau, de lui en compter le détail, sur la parole qu' elle me donnoit, avec serment, de ne jamais nommer aucun de ceux qui y avoient eu part ; et je m' en défendis, en la suppliant de ne me pas commander de m' expliquer sur une chose dont la révélation pourroit nuire à tous ceux qui, dans les siècles à venir, pourroient être prisonniers. Cette raison la satisfit.

Voilà bien des minuties qui ne sont pas dignes de votre attention ; mais, comme elles composent un petit détail qui donne l' idée du manège de ces prisons d' état, dont peu de gens se sont avisés de traiter, je n' ai pas cru qu' il fût mal à propos de les toucher. En voici encore deux.

Les instances du chapitre de Notre-Dame obligèrent la cour à permettre à un de son corps d' être auprès de moi, et l' on choisit pour cet emploi un chanoine de la famille de Mm De Bragelonne, qui avoit été nourri au collège auprès de moi, et auquel même j' avois donné ma prébende. Il ne trouva pas le secret de se savoir ennuyer, ou plutôt il s' ennuya trop dans la prison, quoiqu' il s' y fût enfermé avec joie pour l' amour de moi. Il y tomba dans une profonde mélancolie. Je m' en aperçus, et je fis ce qui étoit en moi pour l' en faire

p481

sortir ; mais il ne voulut jamais m' écouter sur cela. La fièvre double-tierce le saisit, et il se coupa la gorge avec un rasoir au quatrième accès. L' unique honnêteté que l' on eut eue pour moi, dans tout le cours de ma prison, fut que l' on ne me dit le genre de sa mort dans tout le temps que je fus à Vincennes, et je ne l' appris que par M Le Premier Président De Bellièvre, le jour que l' on me tira du donjon de Vincennes pour me transférer à Nantes. Mais le tragique de cette mort fut commenté par mes amis, et ne diminua pas la compassion du peuple à mon égard. Cette compassion ne diminuoit pas non plus les frayeurs de monsieur le cardinal ; elles le portèrent

jusques à prendre la pensée de me transférer à Amiens, à Brest, au Havre De Grâce. J' en fus avertis, je fis le malade. L' on envoya Vesou pour voir si effectivement je l' étois. L' on m' a parlé différemment de son rapport. Ce qui empêcha ma translation fut la mort de monsieur l' archevêque, qui émut à un point tous les esprits, que la cour pensa plus à les adoucir qu' à les effaroucher. La manière dont je fus servi en ce rencontre a du prodige.

p482

Mon oncle mourut à quatre heures du matin ; à cinq l' on prit possession de l' archevêché en mon nom, avec une procuration de moi en très-bonne forme ; et M Le Tellier, qui vint à cinq et un quart dans l' église, pour s' y opposer de la part du roi, y eut la satisfaction d' entendre que l' on fulminoit mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l' étoit au dernier point, n' y ayant rien de plus extraordinaire que l' assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette espèce, dans un temps où l' on ne croyoit pas qu' il fût possible d' en observer une seule. Les curés s' échauffèrent encore plus qu' à leur ordinaire ; mes amis souffloient le feu ; les peuples ne voyoient plus leur archevêque ; le nonce, qui croyoit avoir été doublement joué par la cour, parloit

p483

fort haut et menaçoit de censures. Un petit livre fut mis au jour, qui prouvoit qu' il falloit fermer les églises. Monsieur le cardinal eut peur, et comme ses peurs alloient toujours à négocier, il négocia : il n' ignoroit pas l' avantage que l' on trouve à négocier avec des gens qui ne sont point informés ; il croyoit, la moitié des temps, que j' étois de ce nombre ; il le crut en celui-là, et il me fit jeter cent et cent vues de permutations, d' établissements, de gros clochers, de gouvernements, de retour dans les bonnes grâces du roi, de liaison solide avec le ministre. Pradelle et mon exempt ne parloient du soir au matin que sur ce ton. L' on me donnoit bien plus de liberté qu' à l' ordinaire ; l' on ne pouvoit plus souffrir que je demeurasse dans ma chambre, pour peu qu' il fût beau sur le donjon. Je ne faisais pas semblant de faire seulement réflexion sur ces changements, parce que je savois par mes amis le dessous des cartes. Ils

me

p484

mandoient que je me tinsse couvert, et que je ne m'ouvrisse en façon du monde, parce qu' ils étoient informés, à n' en pouvoir douter, que quand l' on viendrait à fondre la cloche, l' on ne trouveroit rien de solide, et que la cour ne songeoit qu' à me faire expliquer sur la possibilité de ma démission, afin de refroidir et le clergé et le peuple. Je suivis ponctuellement l' instruction de mes amis, et au point que M De Noailles, capitaine des gardes en quartier, m' étant venu trouver de la part du roi et m' ayant fait un discours très-éloigné de ses manières et de son inclination honnête et douce (car le Mazarin l' oglea de me parler en aga des janissaires beaucoup plus qu' en officier d' un roi chrétien), je le priai de trouver bon que je lui fisse ma réponse par écrit. Je ne me ressouviens pas des paroles, mais je sais bien qu' elle marquoit un souverain mépris pour les menaces et pour les promesses, et une résolution inviolable de ne point quitter l' archevêché de Paris.

p485

Je reçus, dès le lendemain, une lettre de mes amis, qui me marquoient l' effet admirable que ma réponse, qu' ils firent imprimer toute la nuit, avoit fait dans les esprits, et qui me donnoient avis que M Le Premier Président De Bellièvre devoit, le jour suivant, faire une seconde tentative. Il y vint effectivement, et il m' offrit, de la part du roi, les abbayes de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Mars de Soissons, de Saint-Germain d' Auxerre, de Barbeau, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-Aubin d' Angers, et d' Orkan, " pourvu, ajouta-t-il, que vous renonciez à l' archevêché de Paris et que... " (il s' arrêta à ce mot, en me regardant et en me disant : " jusques ici je vous ai parlé comme ambassadeur de

p486

bonne foi, je vas commencer à me moquer du sicilien, qui est assez sot pour m' employer à une proposition de cette sorte ; ") " et pourvu donc, continua-t-il, que

vous donniez douze de vos amis pour cautions que vous ratifierez votre démission dès le premier moment que vous serez en liberté. Ce n' est pas tout, ajouta-t-il, il faut que je sois de ces douze, qui seront Mm De Rais, De Brissac, De Montrésor, De Caumartin, D' Haqueville, et caetera. " écoutez-moi, reprit-il tout d' un coup, et ne me répondez point, je vous supplie, que je ne vous aie parlé tant qu' il m' aura plu. La plupart de vos amis sont persuadés que vous n' avez qu' à tenir ferme, et que la cour vous donnera votre liberté, en se contentant de se défaire de vous et de vous envoyer à Rome. Abus ! Elle veut, *in ogni modo*, votre démission. Quand je dis la cour, j' entends le Mazarin ; car la reine est au désespoir que l' on pense seulement à vous tirer de prison. Le Tellier dit qu' il faut que monsieur le cardinal ait perdu le sens. L' Abbé Foucquet est enragé, et Servien n' y consent que parce que les autres sont d' un avis contraire. Il faut donc supposer pour incontestable qu' il n' y a que le Mazarin qui veuille votre liberté, et qu' il ne la veut que parce qu' il croit qu' il se venge suffisamment en vous

p487

faisant perdre l' archevêché de Paris. C' est au moins l' excuse qu' il prend ; car, dans le fond, ce n' est pas ce qui le détermine, ce n' est que la peur qu' il a, dans ce moment, du nonce, du chapitre, des curés, du peuple ; je dis dans ce moment de la mort de monsieur l' archevêque, qui, tout au plus, peut produire un soulèvement qui, n' étant point appuyé, tombera à rien. Je soutiens, de plus, qu' il n' en produira point ; que le nonce menacera et ne fera rien ; que le chapitre fera des remontrances et qu' elles seront inutiles ; que les curés prôneront et qu' ils en demeureront là ; que le peuple criera et qu' il ne prendra pas les armes. Je vois tout cela de près, et que ce qui en arrivera sera d' être transféré ou au Havre ou à Brest, et de demeurer entre les mains et à la disposition de vos ennemis, qui en useront dans les suites comme il leur plaira. Je sais bien que le Mazarin n' est pas sanguinaire, mais je tremble quand je pense que Noailles vous a dit que l' on étoit résolu d' aller vite et de prendre les voies dont les autres états avoient donné tant d' exemples ; et ce qui me fait trembler est la résolution que l' on a eue de parler ainsi. Les grandes âmes disent quelquefois, pour leurs fins, de ces sortes de choses sans les faire ; les basses ont plus de peine à les dire qu' à les faire.

" vous croyez que la conclusion que je vas tirer de tout ce que je viens de vous dire sera qu' il faut que vous donniez votre démission. Nullement. Je suis venu ici pour vous dire que vous êtes déshonoré si vous donnez votre démission ; et que c' est en cette occasion où vous êtes obligé de remplir, au péril de votre vie, et de votre liberté, que vous estimez assurément plus que votre vie, la grande attente où tout le monde est sur votre sujet. Voici l' instant où vous devez, plus que jamais, mettre en pratique les apophthegmes dont nous vous avons tant fait la guerre : je ne compte le fer et le poison pour rien ; rien ne me touche que ce qui est dans moi ; l' on meurt également partout. Voilà justement comme il faut répondre à tous ceux qui vous parleront de votre démission. Vous vous en êtes acquitté dignement jusques ici, et l' on auroit tort de s' en plaindre ; je n' en aurois pas moins, si je prétendois de vous obliger à changer de sentiment. Ce n' est pas ce que je vous demande : ce que je souhaite est que vous me disiez bonnement si, en cas que vous puissiez avoir votre liberté pour une feuille de chêne, vous consentirez à l' accepter. "

je souris à cette parole. Attendez, me dit-il ; je vas vous faire avouer qu' il n' est pas impossible. Une démission

de l' archevêché de Paris, datée du bois de Vincennes, est-elle bonne ? -non, lui répondis-je ; mais vous voyez aussi que l' on ne s' en contente pas et que l' on veut des cautions pour la ratification. -et si je vois jour, reprit le premier président, à ce que l' on ne vous demande plus de cautions, qu' en direz-vous ? -je donnerai demain ma démission, lui répondis-je. Il m' expliqua en cet endroit tout ce qu' il avoit fait ; il me dit qu' il ne s' étoit jamais voulu charger d' aucune proposition jusques à ce qu' il eût connu clairement, et que l' intention véritable du cardinal étoit de me donner ma liberté, et que sa disposition étoit pareillement de se relâcher des conditions qu' il avoit demandées pour la sûreté de ma démission ; qu' il n' y en avoit aucune qui ne lui fût venue dans l' esprit ; que sa première pensée avoit été d' exiger une promesse par écrit du chapitre, des curés de la Sorbonne, qui s' engageassent à ne me plus reconnoître, en cas que je refusasse de la ratifier lorsque je serois en liberté ; que la seconde avoit été de me faire mener au Louvre, d' y assembler tous les corps ecclésiastiques de la

ville, de m' obliger à donner ma parole au roi en leur présence. Enfin il n' y a sorte

p490

d' impertinence, ajouta le premier président de laquelle il ne se soit avisé pour satisfaire sa défiance.

" vous le voyez, par ce que je viens de vous en dire, qui ne fait pourtant pas la moitié de ce que j' en ai vu. Comme je le connois, je ne l' ai contredit sur rien. Toutes ces ridicules visions se sont évanouies d' elles-mêmes. Celle des douze cautions, qui est à la vérité plus praticable que les autres, subsiste encore ; mais elle se dissipera comme les autres, pourvu que vous demeuriez ferme à ne la pas accepter. Je la discuterai avec opiniâtreté contre vous, vous la refuserez avec fermeté, comme croyant qu' elle vous est honteuse, et nous ferons venir le sicilien à un autre expédient, qu' il prendra, parce qu' il le croira très-propre à vous tomber. Cet expédient est de vous confier ou à M D' Hocquincourt ou à M Le Maréchal De La Meilleraie, jusques à ce que le pape ait reçu votre démission. Le cardinal croira qu' elle est sûre, si le pape l' accepte ; et il est

p491

si ignorant de nos moeurs qu' il me le disoit encore hier. "

je pris la parole en cet endroit, et je dis à monsieur le premier président : que l' expédient ne valoit rien, parce que le pape ne l' accepteroit pas : " qu' importe ? Me reparti-il, c' est le pis qui nous puisse arriver ; et, pour remédier à ce pis, il faut, quand l' on vous fera cette proposition, que vous stipuliez que, quoi qui arrive, vous ne pourrez jamais être remis entre les mains du roi que sur mon billet ; et j' en prendrai un bien signé de celui qui se chargera de votre garde. Vous devez vous fier en moi. Mettez-vous en l' état que je vous marque : j' ai un pressentiment que Dieu pourvoira au reste. "

nous discutâmes à fond la matière ; nous examinâmes tout ce qui se pouvoit imaginer sur le choix qui se devoit faire de M D' Hocquincourt ou de M De La Meilleraie ; nous convînmes de tous nos faits, et il sortit de Vincennes les larmes aux yeux, en disant à M De Pradelle : " je trouve une opiniâtreté invincible : je suis au désespoir. Ce n' est pas

l' archevêché qui le tient. Il ne s' en soucie plus ;
mais il croit que son honneur est blessé par les
propositions que l' on lui fait de cautions, de garantie.
Il ne se rendra jamais ; je ne veux plus me mêler de
tout ceci ; il n' y a rien à faire. "

Pradelle, qui étoit bien plus à l' Abbé Foucquet
qu' au

p492

cardinal, et qui savoit que l' Abbé Foucquet ne
vouloit en aucune manière ma liberté, lui porta en
diligence ces bonnes nouvelles, et il en reçut aussi,
en même temps, la commission de me faire entrevoir, sans
affectation, dans les conversations qu' il avoit avec
moi, l' archevêché de Reims et des récompenses
immenses, afin que, lorsque l' on m' en proposeroit de
moindres, je me tinsse plus ferme et que ma fermeté
aigrît encore davantage le Mazarin. Je m' aperçus de
ce jeu avec assez de facilité, en joignant ce que je
savois de sûr par M De Bellièvre et par mes amis et
ce que j' apprenois de différent par Pradelle et par
d' Avanton, qui étoit mon exempt. Celui-ci, qui étoit
uniquement dépendant de M De Noailles, son
capitaine, qui n' y entendoit aucune finesse et qui
n' alloit qu' au service du roi, ne me grossissoit rien.
L' autre, dont le but étoit de m' empêcher d' accepter le
parti que l' on me feroit, par l' espérance qu' il me
feroit concevoir d' en obtenir de plus considérables,
continuoit à me jeter des lueurs éclatantes. Je me
résolus de répondre par l' art à l' artifice : je dis à
d' Avanton

p493

que je ne concevois pas la manière d' agir de la cour ;
que, quoique je fusse dans les fers, je ne les
trouvois pas assez pesants pour souhaiter de les
rompre par toutes voies ; qu' enfin il falloit agir
avec sincérité avec tout le monde, et avec les
prisonniers comme avec les autres ; que l' on me faisoit,
en même temps, des propositions toutes opposées ; que
monsieur le premier président m' offroit sept abbayes ;
que M De Pradelle me montrait des archevêchés.
D' Avanton, qui, dans le vrai, ne vouloit que le bien
de l' affaire, ne manqua pas de rendre compte à son
capitaine de mes plaintes. M Le Cardinal Mazarin,
qui avoit pris une frayeur mortelle des curés et des
confesseurs de Paris, et qui, par cette considération,

brûloit d' impatience de finir, en fut outré contre Pradelle ; il l' en gourmanda au dernier point ; il soupçonna le vrai, qui étoit qu' il agissoit par les ordres de l' Abbé Foucquet ; et le chagrin qu' il eut de voir qu' il trouvoit, dans les siens même, des obstacles à ses volontés, contribua beaucoup, à ce que M De Bellièvre me dit dès le lendemain, à le faire conclure à ce que je donnasse ma démission, datée du donjon de Vincennes ; que le roi me pourvût des sept abbayes que je vous ai nommées ; que je fusse remis entre les mains de M Le Maréchal De La Meilleraie, pour être gardé par lui dans le château de Nantes, et pour être remis en liberté aussitôt qu' il auroit plu à sa sainteté d' accepter ma démission ; que, quoi qu' il pût arriver de

p494

cette démission, je ne pourrois jamais être remis entre les mains de sa majesté, qu' après que M Le Premier Président De Bellièvre auroit écrit de sa main à M Le Maréchal De La Meilleraie qu' il l' agréoit ; et que, pour plus grande sûreté de cette dernière clause, le roi signeroit de sa main un papier par lequel il permettroit à M Le Maréchal De La Meilleraie de donner cette promesse par écrit à M Le Premier Président De Bellièvre. Tout cela fut exécuté, et, le lundi saint, l' un et l' autre me vinrent prendre à Vincennes et ils me menèrent ensemble, dans un carrosse du roi, jusques au Port-à-L' Anglois. Comme le maréchal étoit tout estropié de la goutte, il ne put monter jusques à ma chambre, ce qui donna le temps à M De Bellièvre, qui m' y vint prendre, de me dire, en descendant les degrés, que je me gardasse bien de donner une parole que l' on m' alloit demander. Le maréchal, que je trouvai au bas de l' escalier, me la demanda effectivement, de ne me point sauver. Je lui répondis que les prisonniers de guerre donnoient des paroles, mais que je n' avois jamais ouï dire que l' on en exigeât des prisonniers d' état. Le maréchal se mit en colère et il me dit nettement qu' il ne se chargeroit donc pas de ma personne. M De Bellièvre, qui n' avoit pas pu, devant mon exempt, devant Pradelle et devant mes

p495

gardes, s' expliquer avec moi du détail, prit la parole, et il dit : " vous ne vous entendez pas ;

monsieur le cardinal ne refuse pas de vous donner sa parole, si vous voulez vous y fier absolument et ne lui donner auprès de lui aucune garde ; mais, si vous le gardez, monsieur, à quoi vous serviroit cette parole ? Car tout homme que l' on garde en est quitte. " le premier président jouoit à jeu sûr, car il savoit que la reine avoit fait promettre au maréchal qu' il me feroit toujours garder à vue. Il regarda M De Bellièvre, et il lui dit : " vous savez si je puis faire ce que vous me proposez ; allons, continua-t-il en se tournant vers moi, il faut donc que je vous garde, mais ce sera d' une manière de laquelle vous ne vous plaindrez jamais. "

nous sortîmes ainsi, escortés des gendarmes, des chevaux-légers et des mousquetaires du roi ; et les gardes de M Le Cardinal Mazarin, qui, à mon opinion, n' eussent pas dû être de ce cortège, y parurent même avec éclat.

p496

Nous quittâmes le premier président au Port-à-L' Anglois, et nous continuâmes notre route jusques à Beaugenci, où nous nous embarquâmes après avoir changé d' escorte. La cavalerie retourna à Paris ; et Pradelle, qui avoit pour enseigne Morel, qui est présentement, ce me semble, à madame, se mit dans notre bateau, avec une compagnie du régiment des gardes, qui suivoit dans un autre. L' exempt, les gardes du corps, la compagnie du régiment me quittèrent le lendemain que je fus arrivé à Nantes, et je demeurai purement à la garde de M Le Maréchal De La Meilleraie, qui me tint parole, car l' on ne pouvoit rien ajouter à la civilité avec laquelle il me garda. Tout le monde me voyoit ; l' on me cherchoit même tous les divertissemens possibles ; j' avois presque tous les soirs la comédie. Toutes les dames de la ville s' y trouvoient ; elles y soupoient souvent.

p497

Mme De La Vergne, qui avoit épousé en secondes noces M Le Chevalier De Sévigné, et qui demeuroit en Anjou, avec son mari, m' y vint voir et y amena Mlle De La Vergne, sa fille, qui est présentement Mme De La Fayette. Elle étoit fort jolie et fort aimable, et elle avoit, de plus, beaucoup d' air de Mme De Lesdiguières. Elle me plut beaucoup ; la vérité est que je ne lui plus guère, soit qu' elle

n' eût pas d' inclination pour moi, soit que la défiance que sa mère et son beau-père lui avoient donnée, dès Paris, même avec application, de mes inconstances et de mes différentes amours, la missent en garde contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m' étoit assez naturelle ; et la

p498

liberté que M Le Maréchal De La Meilleraie me laissoit avec les dames de la ville, qui étoit à la vérité très-entière, m' étoit d' un fort grand soulagement. Ce n' est pas que l' exactitude de la garde ne fût égale à l' honnêteté. L' on ne me perdoit jamais de vue que quand j' étois retiré dans ma chambre ; et l' unique porte qui étoit à cette chambre étoit gardée par six gardes, jour et nuit. Il n' y avoit qu' une fenêtre très-haute, qui répondoit de plus dans la cour, dans laquelle il y avoit toujours un grand corps de garde, et celui qui m' accompagnoit toutes les fois que je sortois, composé de ces six hommes dont j' ai parlé ci-dessus, se postoit sur la terrasse d' une tour dont il me voyoit quand je me promenois dans un petit jardin, qui est sur une manière de bastion ou de ravelin qui répond sur l' eau. M De Brissac, qui se trouva dans le château de Nantes, à la descente du carrosse, et Mm De Caumartin, Haqueville, Abbés De Pontcarré et Amelot, qui y vinrent bientôt

p499

après, furent plus étonnés de l' exactitude de la garde, qu' ils ne furent satisfaits de la civilité, quoiqu' elle fût très-grande. Je vous confesse que j' en fus moi-même fort embarrassé, particulièrement quand j' appris, par un courrier de l' Abbé Charrier, que le pape ne vouloit point agréer ma démission : ce qui me fâcha beaucoup, parce que l' agrément du pape ne l' eût pas validée, et m' eût toutefois donné ma liberté. Je dépêchai en diligence à Rome Malcler, qui a l' honneur d' être connu de vous, et je le chargeai d' une lettre par laquelle j' expliquois au pape mes véritables intérêts ; je donnai de plus une instruction très-ample à Malcler, par laquelle je lui marquois tous les expédients de concilier la dignité du Saint-Siège avec l' acceptation de cette démission. Rien ne put persuader sa sainteté, elle demeura inflexible. Elle crut qu' il y alloit trop de

sa réputation de consentir, même pour un instant, à une violence

p500

aussi injurieuse à toute l' église, et elle dit ces propres paroles à l' Abbé Charrier et à Malcier, qui la pressoient les larmes aux yeux : " je sais bien que mon agrément ne valideroit pas une démission qui a été extorquée par la force ; mais je sais bien aussi qu' il me déshonoreroit, quand l' on diroit que je l' ai donné à une démission qui est datée d' une prison. " vous croyez aisément que cette disposition du pape m' obligeoit à de sérieuses réflexions, qui furent même, dans la suite, encore plus éveillées par celles du Maréchal De La Meilleraie. Il étoit de tous les hommes le plus bas à la cour, et la nourriture qu' il avoit prise à celle de M Le Cardinal De Richelieu avoit fait de si fortes impressions dans son esprit, que, bien qu' il eût beaucoup d' aversion pour la personne de M Le Cardinal Mazarin, il trembloit dès qu' il entendoit nommer son nom.

p501

Je ne fus pas deux jours entre ses mains, que je ne m' aperçusse de cet esprit de servitude, et qu' il ne s' aperçût lui-même qu' il s' étoit engagé dans une affaire qui se pourroit rendre difficile dans l' événement. Ses frayeurs redoublèrent à la première nouvelle qu' il eut que l' on incidentoit à Rome. Il m' en parut ému au delà de ce que la bienséance même l' eût pu permettre. Quand le cardinal lui eut mandé qu' il savoit de science certaine que la difficulté que faisoit le pape venoit de moi, il ne se put plus contenir ; il m' en fit des reproches, et, au lieu de recevoir mes raisons, qui étoient fondées sur la pure et simple vérité, il affecta de croire, ou plutôt de vouloir croire, que je la lui déguisois. Je me le tins pour dit, et je ne doutai plus qu' il ne se préparât des prétextes pour me rendre à la cour, quand il lui conviendrait de le faire. Cette conduite est ordinaire à tous ceux

p502

qui ont plus d' artifice que de jugement ; mais elle

n' est pas sûre à ceux qui ont plus d' impétuosité que de bonne foi. J' en fis faire l' expérience au maréchal, car je le fis expliquer ses intentions en l' échauffant insensiblement : il se trahit soi-même, en me les découvrant avec beaucoup d' imprudence, en présence de tout ce qui étoit avec nous dans la cour du château. Il me lut une lettre, par laquelle l' on lui écrivoit que l' on avoit donné avis à la cour que je promettois à monsieur, qui étoit à Blois, de lui ménager M Le Maréchal De La Meilleraie, et au point que je ne désespérois pas qu' il ne lui donnât retraite au Port-Louis. Je lui dis qu' il auroit tous les jours de ces tire-laises, et que la cour, qui n' avoit songé qu' à apaiser Paris en m' en éloignant, ne songeoit plus qu' à me tirer de ses mains par ses artifices. Il se tourna de mon côté comme un possédé, et il me dit

p503

d' une voix haute et animée : " en un mot, monsieur, je veux bien que vous sachiez que je ne ferai pas la guerre au roi pour vous. Je tiendrai fidèlement ma parole ; mais aussi faudra-t-il que monsieur le premier président tienne celle qu' il a donnée au roi. " je joignis à ces sentences un petit voyage de quinze jours qu' il fit, deux jours après, au Port-Louis, et l' affectation qu' il eut d' envoyer à la Meilleraie madame sa femme, qui n' étoit revenue de Paris que huit ou dix jours auparavant, et je me résolus de penser tout de bon à me sauver. Monsieur le premier président, à qui la cour avoit déjà fait une manière de tentative, m' en pressoit, et Montrésor me fit donner un petit billet, par le moyen d' une dame de Nantes : " vous devez être conduit à Brest, dans la fin du mois, si vous ne vous sauvez. " la chose étoit très-difficile. Le préalable fut d' amuser le maréchal en lui faisant croire, aussitôt qu' il fut revenu

p504

du Port-Louis, que Rome commençoit à s' adoucir ; et Joli lui faisoit voir des déchiffrements qui paroisoient fort naturels. Je connus encore en cette occasion que les gens les plus défiants sont souvent les plus dupes. Je m' ouvris ensuite à M De Brissac, qui faisoit de temps en temps des voyages à Nantes, et qui me promit de me servir. Comme il avoit un fort grand équipage, il marchoit toujours avec beaucoup de

mulets, et l' on lui faisoit la guerre qu' il en avoit presque autant pour sa garde-robe que le roi. Cette quantité de coffres me donna la pensée qu' il ne seroit pas impossible que je me fourrasse dans l' un de ces bahuts. L' on le fit faire exprès un peu plus grand qu' à l' ordinaire. L' on fit un trou par le dessous, afin que je pusse respirer. Je l' essayai même, et il me parut que ce moyen étoit praticable, et d' autant plus aisé qu' il étoit simple et qu' il n' étoit pas même nécessaire de le communiquer à beaucoup de gens. M De Brissac l' avoit extrêmement approuvé ; il fit un voyage de trois ou quatre jours à Machecoul, qui le changea absolument.

p505

Il s' ouvrit de ce projet à Mme De Rais et à monsieur son beau-père ; ils l' en dissuadèrent : celle-là, à mon avis, par la haine qu' elle avoit pour moi, et celui-ci par son tour d' esprit naturel, qui, nonobstant beaucoup de parties qu' il avoit d' un très-grand seigneur, alloit toujours au mal. M De Brissac revint donc à Nantes convaincu, à ce qu' il disoit, que j' étoufferois dans ce bahut, et touché, à la vérité, du scrupule que l' on lui avoit donné que, si il faisoit une action de cette nature, il violeroit trop ouvertement le droit d' hospitalité. Je n' oubliai rien pour lui persuader qu' il violeroit aussi beaucoup celui de l' amitié, si il me laissoit transférer à Brest, m' en pouvant empêcher. Il en convint, et il me donna parole et qu' il n' iroit plus à Machecoul et qu' il me serviroit pour ma liberté en tout ce qui ne regarderoit pas le dedans du château. Nous prîmes toutes nos mesures sur un plan que je me fis à moi-même, aussitôt que le premier m' eut manqué. Je vous ai déjà dit que je m' allois quelquefois promener sur une manière de ravelin, qui répond sur la rivière de Loire ; et j' avois observé que, comme nous

p506

étions au mois d' août, la rivière ne battoit pas contre la muraille et laissoit un petit espace de terre entre elle et le bastion. J' avois aussi remarqué qu' entre le jardin qui étoit sur ce bastion et la terrasse sur laquelle mes gardes demeuroient quand je me promenois, il y avoit une porte que Chalucet y avoit fait mettre pour empêcher les soldats d' y aller manger son verjus. Je formai sur ces observations mon

dessein, qui fut de tirer, sans faire semblant de rien, cette porte après moi, qui, étant à jour par des treillis, n' empêcheroit pas les gardes de me voir, mais qui les empêcheroit au moins de pouvoir venir à moi ; de me faire descendre par une corde que mon médecin et l' Abbé Rousseau, frère de mon intendant, me tiendroient, et de faire trouver des chevaux

p507

au bas du ravelin et pour moi et pour quatre gentilshommes que je faisois état de mener avec moi. Ce projet étoit d' une exécution très-difficile. Il ne se pouvoit exécuter qu' en plein jour, entre deux sentinelles qui n' étoient qu' à trente pas l' une de l' autre, à la portée du demi-pistolet de mes six gardes, qui me pouvoient tirer à travers des barreaux de la porte. Il falloit que les quatre gentilshommes qui devoient venir avec moi et favoriser mon évasion fussent bien justes à se trouver au bas du ravelin, parce que leur apparition pouvoit aisément donner de l' ombrage. Je ne me pouvois pas passer d' un moindre nombre, parce que j' étois obligé de passer par une place qui est toute proche et qui étoit le promenoir ordinaire des gardes du maréchal. Si mon dessein n' eût été que de sortir de prison, il eût suffi d' avoir les égards nécessaires à tout ce que je viens de vous marquer ; mais, comme il s' étendoit plus loin, et que j' avois formé celui d' aller droit à Paris et d' y paroître publiquement, j' avois encore d' autres précautions à observer, qui étoient, sans comparaison, plus difficiles. Il falloit que je passasse, en diligence, de Nantes à Paris, si je ne voulois être arrêté par les chemins, où les courriers du Maréchal De La Meilleraie ne manqueroient pas de donner l' alarme ; il falloit que je prisse mes mesures à Paris même, où il m' étoit aussi

p508

important que mes amis fussent avertis de ma marche, qu' il me l' étoit que les autres n' en fussent point informés. Voilà bien des cordes, dont la moindre qui eût manqué eût déconcerté la machine. Je vous rendrai compte de leur effet après que j' aurai fait une réflexion qui me paroît nécessaire en cet endroit. Il me semble que je vous ai déjà dit ailleurs que tout ce qui est fort extraordinaire ne paroît possible, à ceux qui ne sont capables que de l' ordinaire, qu' après

qu' il est arrivé. Je l' ai observé cent et cent fois ;
et je suis trompé si Longinus, ce fameux chancelier
de la Reine Zénobie, ne l' a remarqué devant moi. J' ai
une réminiscence obscure que je l' ai lu dans son
divin ouvrage : *de sublimi genere* . Il n' y eût rien
eu de plus extraordinaire, dans notre siècle, que le
succès d' une évasion comme la mienne, si il se fût
terminé à me rendre maître de

p509

la capitale du royaume en brisant mes fers. Je ne me
dus pas cette pensée : ce fut Caumartin qui me la
donna. Je l' embrassai avec ardeur ; et ce qui me fait
croire qu' elle n' étoit ni extravagante ni impraticable
fut et que M Le Premier Président De Bellièvre,
qui avoit un intérêt considérable qu' elle ne
s' entreprît pas sans qu' il y eût espérance d' y réussir,
l' approuva, et qu' aussitôt que monsieur le chancelier
et Servien, qui étoient à Paris, surent que j' y
marchois, ils ne pensèrent tous deux qu' à me quitter
la place et à s' enfuir. Ce fut le premier mot que
Servien, qui n' étoit pas timide, proféra, quand il
reçut la lettre de M Le Maréchal De La
Meilleraie. Joignez à cela le *te deum* qui fut
chanté dans Notre-Dame pour ma liberté, et les feux
de joie qui furent faits en beaucoup de quartiers de
la ville, quoique l' on ne me vît pas, et jugez de
l' effet que j' avois lieu d' espérer de ma présence.
En voilà assez pour répondre à ceux qui m' ont blâmé
de mon entreprise, et je les supplie seulement de
s' examiner bien eux-mêmes et de se demander, dans leur
intérieur, si ils eussent cru que la déclaration que
je fis en plein parlement contre M Le Cardinal
Mazarin, le lendemain de la bataille de Rethel, eût
réussi comme

p510

elle fit, si l' on la leur eût proposée un quart d' heure
devant qu' elle réussit. Je suis persuadé que presque
tout ce qui s' est entrepris de grand est de cette
espèce ; je le suis, de plus, qu' il est souvent
nécessaire de le hasarder ; mais je le suis encore
qu' il étoit judicieux, dans l' occasion dont il s' agit,
parce que le pis du pis étoit de faire une action de
grand éclat, que j' eusse poussée, si j' y eusse trouvé
lieu, et à laquelle j' eusse donné un air de modération
et de sagesse, si le terrain ne m' eût pas paru aussi

ferme que je me l' étois imaginé ; car mon projet étoit de n' entrer à Paris qu' avec toutes les apparences d' un esprit de paix, de déclarer, et au parlement et à l' hôtel de ville, que je n' y allois que pour prendre possession de mon archevêché ; de prendre effectivement cette possession dans mon église ; de voir ce que ces spectacles produiroient dans l' esprit d' un peuple échauffé par l' état des choses ; car Arras étoit assiégé par Monsieur Le Prince. Le roi, qui m' eût vu dans Paris, n' eût pas apparemment fait attaquer les lignes comme il fit ; les serviteurs de Monsieur Le Prince, qui étoient en bon nombre dans la ville, se seroient certainement joints à mes amis ; la fuite de monsieur

p511

le chancelier et de M Servien auroit fait perdre coeur aux mazarins ; la collusion de M Le Premier Président De Bellièvre m' auroit été d' un avantage signalé. M Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, a dit depuis que, comme il n' y avoit pas eu contre moi une seule ombre de formalité observée, sa compagnie n' auroit pas hésité un moment à faire à l' égard de ma possession tout ce qui dépendoit d' elle. J' aurois connu, en faisant ces premières démarches, jusques où j' aurois dû et pu porter les secondes. Si, comme je l' ai dit ci-dessus, j' eusse rencontré le chemin plus embarrassé que je ne l' aurois cru, je n' avois qu' à faire un pas en arrière, à traiter l' affaire purement en ecclésiastique et me retirer après ma prise de possession, à Mézières, où deux cents chevaux m' eussent passé avec toute sorte de facilité, toutes les troupes du roi étant éloignées. Le Vicomte De Lamet étoit dedans, et Noirmoutier

p512

même, quoique accommodé sous main à la cour, comme vous avez vu ci-devant, eût été obligé de garder de grandes mesures avec moi, et pour ne se pas déshonorer tout à fait dans le monde, et pour la considération même de son intérêt particulier, parce que Charleville et le Mont-Olimpe ne sont que comme un rien sans Mézières. Il avoit, de plus, en quelque façon, renoué avec moi, depuis que j' étois sorti de Vincennes ; et, comme il croyoit que j' aurois au premier jour ma liberté, il avoit pris cet instant pour se raccommoder avec moi et pour m' envoyer Branchecour, capitaine

d' infanterie dans la garnison de Mézières. Il m' apporta une lettre signée de lui et du Vicomte De Lamet ; et ils m' écrivoient tous deux comme étant et ayant toujours été dans mes intérêts, et y voulant vivre et mourir. Un billet séparé du vicomte me marquoit que M Le Duc De Noirmoutier affectoit de faire le zélé pour moi plus que jamais, pour couvrir le passé par un éclat qui, en l' état où étoient les choses, ne le pouvoit plus, au moins selon son opinion, commettre avec la cour. Comme Mézières n' est pas considérable sans Charleville et sans

p513

le Mont-Olimpe, je n' y eusse pu rien faire de grand, dans la défiance où j' étois de Noirmoutier ; mais j' y eusse toujours trouvé de quoi me retirer ; et c' étoit justement ce dont j' avois le plus de besoin, dans l' occasion de laquelle je vous parle. Tout ce plan fut renversé en un moment, quoique aucune des machines sur lesquelles il étoit bâti n' eût manqué.

Je me sauvai un samedi 8 d' août, à cinq heures du soir ; la porte du petit jardin se referma après moi presque naturellement ; je descendis, un bâton entre les jambes, très-heureusement, du bastion, qui avoit quarante pieds de haut. Un valet de chambre, qui est encore à moi, qui s' appelle Fromentin, amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s' amusoient eux-mêmes à regarder un jacobin qui se baignoit et qui, de plus, se noyoit. La sentinelle, qui étoit à vingt pas de moi, mais en lieu d' où elle ne pouvoit pourtant me joindre, n' osa me tirer, parce que, lorsque je lui vis compasser sa mèche, je lui criai que je le ferois pendre si il tiroit, et il avoua, à la question, qu' il crut, sur cette menace, que le maréchal étoit de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignoient, et qui, me voyant suspendu à

p514

la corde, crièrent que je me sauvais, ne furent pas écoutés, parce que tout le monde s' imagina qu' ils appelloient les gens au secours du jacobin qui se baignoit. Mes quatre gentilshommes se trouvent à point nommé au bas du ravelin, où ils avoient fait semblant de faire abreuver leurs chevaux, comme si ils eussent voulu aller à la chasse. Je fus à cheval moi-même devant qu' il y eût eu seulement la moindre alarme, et,

comme j' avois quarante-deux relais posés entre Nantes et Paris, j' y serois arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal et le décisif du reste de ma vie. Je vous en rendrai compte après que je vous aurai parlé d' une circonstance qui est importante, en ce qu' elle marque le peu de confiance que l' on doit prendre aux chiffres.

p517

J' en avois un avec Madame La Palatine, que nous appelions *l' indéchiffable* , parce qu' il nous avoit toujours paru que l' on ne le pouvoit pénétrer qu' en sachant le mot dont l' on seroit convenu. Nous y avions une confiance si abandonnée, que nous n' avons jamais douté d' écrire familièrement, par les courriers ordinaires, nos secrets les plus importants et les plus cachés. Ce fut par ce chiffre que j' écrivis à monsieur le premier président que je me sauverois le 8 d' août ; ce fut par ce chiffre que monsieur le premier président me manda que je me sauvasse à toute risque ; ce fut par ce chiffre que je donnai les ordres nécessaires pour régler et pour placer mes relais ; ce fut par ce chiffre que nous convînmes, Anneri, Laillevaux et moi, du lieu où la noblesse du Vexin me devoit joindre pour entrer avec moi dans Paris. Monsieur Le Prince, qui avoit un des meilleurs déchiffreurs du monde, qui s' appeloit, ce me semble, Martin, me tint ce chiffre six semaines à Bruxelles, et il me le rendit, en m' avouant que ce Martin lui avoit confessé qu' il étoit indéchiffable. Voilà de grandes preuves pour la qualité d' un chiffre. Il fut dégradé, quelque temps après, par Joli, qui, quoique non déchiffreur de profession, en trouva la clef en rêvant, et me l' apporta

p518

à Utrecht, où j' étois pour lors. Pardonnez-moi, je vous supplie, cette petite digression, qui peut ne pas être inutile. Je reprends le fil de ma narration. Aussitôt que je fus à cheval, je pris la route de Mauve, qui est, si je ne me trompe, à cinq lieues de Nantes, sur la rivière, et où nous étions convenus que M De Brissac et M Le Chevalier De Sévigné m' attendroient avec un bateau pour la passer. La

Ralde, écuyer de M Le Duc De Brissac, qui marchoit devant moi, me dit qu' il falloit galoper d' abord pour ne pas donner le temps aux gardes du maréchal de fermer la porte d' une petite rue du faubourg où étoit leur quartier, et par laquelle il falloit nécessairement passer. J' avois un des meilleurs chevaux du monde, et qui avoit coûté mille écus à M De Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois

p519

la main, parce que le pavé étoit très-mauvais et très-glissant ; mais un gentilhomme à moi, qui s' appelloit Boisguérin, m' ayant crié de mettre le pistolet à la main, parce qu' il voyoit deux gardes du maréchal, qui ne songeoient pourtant pas à nous, je l' y mis effectivement ; et en le présentant à la tête de celui de ces gardes qui étoit le plus près de moi, pour l' empêcher de se saisir de la bride de mon cheval, le soleil, qui étoit encore haut, donna dans la platine ; la réverbération fit peur à mon cheval, qui étoit vif et vigoureux ; il fit un grand soubresaut, et il retomba des quatre pieds. J' en fus quitte pour l' épaule gauche qui se rompit contre la borne d' une porte. Un gentilhomme à moi, appelé Beauchesne, me releva ; il me remit à cheval ; et, quoique je souffrisse des douleurs effroyables et que je fusse obligé de me tirer les cheveux, de temps en temps, pour m' empêcher de m' évanouir, j' achevai ma course de cinq lieues devant que monsieur le grand

p520

maître, qui me suivoit à toute bride avec tous les cocus de Nantes, au moins si l' on en veut croire la chanson de Marigni, m' eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné M De Brissac et M Le Chevalier De Sévigné, avec le bateau. Je m' évanouis en y entrant. L' on me fit revenir en me jetant un verre d' eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière ; mais les forces me manquèrent, et M De Brissac fut obligé de me faire mettre dans une fort grosse meule de foin, où il me laissa avec un gentilhomme à moi, appelé Montet, qui me tenoit entre ses bras. Il emmena avec lui Joli, qui, seul avec Montet, m' avoit pu suivre, les chevaux des trois autres ayant manqué ; et il tira droit à Beaupréau, en dessein d' y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin.

Cependant qu' elle se mettra en état de cela, je me sens obligé de vous raconter deux ou trois actions particulières

p521

de mes pauvres domestiques, qui ne méritent pas d' être oubliées. Paris, docteur de Navarre, qui avoit donné le signal, avec son chapeau, aux quatre gentilshommes qui me servirent en cette occasion, fut trouvé sur le bord de l' eau par Coulon, écuyer du maréchal, qui le prit, en lui donnant même quelques gourmades. Le docteur ne perdit point le jugement, et il dit à Coulon, d' un ton niais et normand : " je le dirai à monsieur le maréchal que vous vous amusez à battre un pauvre prêtre, parce que vous n' osez vous prendre à monsieur le cardinal, qui a de bons pistolets à l' arçon de sa selle. " Coulon prit cela pour bon, et il lui demanda où j' étois. " ne le voyez-vous pas, répondit le docteur, qui entre dans ce village ? " vous remarquerez, s' il vous plaît, qu' il m' avoit vu passer l' eau. Il se sauva ainsi, et il faut avouer que cette présence d' esprit n' est pas commune. En voici une de coeur qui n' est pas moindre. Celui pour qui le docteur me voulut faire passer, quand il dit à Coulon que j' entrois dans un village qu' il lui montrait étoit ce Beauchesne dont je vous ai parlé ci-dessus, dont le cheval étoit outré, et qui n' avoit pu me suivre. Coulon, le prenant pour moi, courut à lui, et, comme il se voyoit soutenu par beaucoup de cavaliers qui étoient près de le joindre, il l' aborda le pistolet à la main. Beauchesne

p522

l' arrêta sur cul en la même posture, et il eut la fermeté de s' apercevoir, dans cet instant, qu' il y avoit un bateau à dix ou douze pas de lui. Il se jeta dedans, et cependant qu' il arrêtoit Coulon, en lui montrant un de ses pistolets, il mit l' autre à la tête du batelier et le força de passer la rivière. Sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même, parce que le grand maître, ne trouvant plus ce bateau, fut obligé d' aller passer l' eau beaucoup plus bas. Voici une autre action, qui n' est pas de même espèce, mais qui sert encore davantage à ma liberté. Je vous ai déjà dit qu' aussitôt que l' Abbé Charrier m' eut mandé que le pape refusoit d' admettre ma démission, je

dépêchai Malcler pour en solliciter l' agrément. La cour lui joignit Gaumon, qui portoit l' original de cette démission à M Le Cardinal D' Est, avec ordre de la solliciter, parce qu' il n' y avoit plus d' ambassadeur de France

p523

à Rome. Gaumont s' étant trouvé fatigué à Lion et y ayant pris la résolution de s' aller embarquer à Marseille, Malcler continua dans celle de prendre la route des montagnes ; et, comme elle est la plus courte, Gaumont jugea à propos de lui remettre le paquet adressé à M Le Cardinal D' Est. Sa simplicité fut grande, comme vous voyez, et il n' avoit pas étudié, de plus, la maxime que j' ai toujours pratiquée, et que j' ai toujours enseignée à mes gens : de ne jamais compter, dans les grandes affaires, la fatigue, le péril et la dépense pour quelque chose. Il s' en trouva mal en ce rencontre. L' original de la démission ne se trouva plus dans le paquet, qui se retrouva toutefois très-bien fermé. Quand Gaumont s' en plaignit, Malcler, qui étoit d' ailleurs plus brave que lui, se plaignit de lui-même de son méchant artifice. Ce contre-temps donna lieu au pape de laisser en doute le Cardinal D' Est, si l' inaction de Rome procédoit ou de la mauvaise volonté de sa sainteté envers la cour, ou du défaut de l' original de la démission. Malcler avoit ordre de supplier le pape, en mon nom, en cas qu' il ne la voulût pas admettre, d' amuser le tapis afin de me donner le temps de me sauver. Il lui en donna de plus, comme vous voyez, un beau prétexte. Le Cardinal D' Est, qui fut amusé lui-même, amusa aussi lui-même le Mazarin. Les instances de celui-ci vers le maréchal, pour me remettre entre les mains du roi,

p524

en furent moins fréquentes et moins vives, et j' eus la satisfaction de devoir au zèle et à l' esprit de deux de mes gens (car l' Abbé Charrier eut aussi part à cette intrigue) le temps, que j' eus, par ce moyen, tout entier, de songer et de pourvoir à ma liberté. Je reviens à ma meule de foin. J' y demurai caché plus de sept heures, avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J' avois l' épaule rompue et démise ; j' y avois une contusion terrible ; la fièvre me prit sur les neuf heures du soir ; l' altération qu' elle me donnoit étoit encore

cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de la rivière, je n'osois boire, parce que, si nous fussions sortis de la meule, Montet et moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eût paru remué et qui eût donné lieu, par conséquent, à ceux qui couroient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passaient à droit et à gauche. Nous reconnûmes même Coulon à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvé. M De La Poise-Saint-Offanges, homme de qualité du pays, que M De Brissac avoit averti en passant chez lui, vint, sur les deux heures après minuit, me prendre dans cette meule de

p525

foin, après qu'il eut remarqué qu'il n'y avoit plus de cavalerie aux environs. Il me mit sur une civière à fumier, et il me fit porter par deux paysans dans la grange d'une maison qui étoit à lui, à une lieue de là. Il m'y ensevelit encore dans le foin ; mais, comme j'y avois de quoi boire, je m'y trouvois même délicieusement. M et Mme De Brissac m'y vinrent prendre au bout de sept ou huit heures, avec quinze ou vingt chevaux, et ils me menèrent à Beaupréau, où je trouvai l'Abbé De Bélesbat qui les y étoit venu voir, et où je ne demurai qu'une nuit, et jusques à ce que la noblesse fût assemblée. M De Brissac étoit fort aimé dans tout le pays ; il mit ensemble, dans ce peu de temps, plus

p526

de deux cents gentilshommes. M De Rais qui l'étoit encore plus dans son quartier, le joignit, à quatre lieues de là, avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement, jusque dans la barrière, et nous arrivâmes à Machecoul, qui est dans le pays de Rais, avec toute sorte de sûreté. Je ne manquai pas, dans ce bonheur, de chagrins domestiques. Mme De Brissac, qui s'étoit portée en héroïne dans tout le cours de cette action, me dit, en me quittant et en me donnant une bouteille d'eau impériale : " il n'y a que votre malheur qui m'ait empêchée

d' y mettre du poison. " elle se prenoit à moi de la perfidie que M De Noirmoutier m' avoit faite sur son sujet, et de laquelle je vous ai parlé dans le second volume. Mais il est impossible que vous conceviez combien je fus touché de cette parole, et je sentis, au delà de tout ce que je vous en puis exprimer, qu' un coeur bien tourné est sensible, jusques à l' excès de la foiblesse, aux plaintes d' une personne à laquelle il croit être obligé.

Je ne le fus pas, à beaucoup près tant, à la dureté de Mme De Rais et de monsieur son père. Ils ne purent s' empêcher de me témoigner leur mauvaise volonté, dès que je fus arrivé. Celle-là se plaignit de ce que je ne lui avois pas confié mon secret, quoiqu' elle ne fût partie de Nantes que la veille que je me sauvai. Celui-ci pesta assez ouvertement contre l' opiniâtreté que j' avois à ne me pas soumettre aux volontés du roi, et il n' oublia rien pour persuader à M De Brissac de me porter à envoyer à la cour la ratification de ma démission. La vérité est que l' un et l' autre mouroient de peur du Maréchal De La Meilleraie, qui, enragé qu' il étoit et de mon évasion et encore plus de ce qu' il avoit été abandonné de toute la noblesse, menaçoit de mettre tout le pays de Rais à feu et à sang. Leur frayeur alla jusques au

point que de s' imaginer ou de vouloir faire croire que mon mal n' étoit que délicatesse, qu' il n' y avoit rien de démis, et que j' en serois quitte pour une contusion. Le chirurgien affidé de M De Rais le disoit à qui le vouloit entendre, et qu' il étoit bien rude que j' exposasse, pour une délicatesse, toute ma maison, qui alloit être investie au premier jour dans Machecoul. J' étois cependant dans mon lit, où je sentois des douleurs incroyables et où je ne pouvois pas seulement me tourner. Tous ces discours m' impatientèrent au point que je pris la résolution de quitter ces gens-là et de me jeter dans Belle-Isle, où je pouvois au moins me faire transporter par mer. Le trajet étoit fort délicat, parce que M Le Maréchal De La Meilleraie avoit fait prendre les armes à toute la côte. Je ne laissai pas de le hasarder.

Je m' embarquai au port de la Roche, qui n' est qu' à une petite demi-lieue de Machecoul, sur une chaloupe que la Gisclaiie, capitaine de vaisseau et bon homme de mer, voulut piloter lui-même. Le temps nous obligea

de mouiller au Croisic, où nous courûmes fortune
d' être

p529

découverts par une chaloupe qui nous vint reconnoître
la nuit. La Gisclaië, qui savoit la langue et les
pays, s' en démêla fort bien. Nous nous remîmes à la
voile le lendemain à la pointe du jour, et nous
découvrîmes, quelque temps après, une barque longue de
biscaïens, qui nous donnèrent chasse. Nous la prîmes,
à la considération de M De Brissac, qui n' eût pas
pris plaisir d' être mené en Espagne, parce qu' il ne
se savoit pas de prison comme moi, et que l' on eût
pu, par conséquent, lui tourner à crime ce voyage.
Comme la barque longue faisoit force de vent sur nous
et que même elle nous le gagnoit, nous crûmes que nous
ne ferions que mieux de nous jeter à terre dans l' île
de Rais. La barque fit quelque mine de nous y
suivre ; elle bordeya

p530

assez longtemps à notre vue, après quoi elle reprit la
mer. Nous nous y remîmes la nuit, et nous arrivâmes à
Belle-Isle à la petite pointe du jour.
Je souffris tout ce que l' on peut souffrir dans ce
trajet, et j' eus besoin de toute la force de ma
constitution, pour défendre et pour sauver de la
gangrène une contusion aussi grande que la mienne, et
à laquelle je n' appliquai jamais d' autre remède que du
sel et du vinaigre.
Je ne trouvai pas à Belle-Isle les mêmes dégoûts
qu' à Machecoul ; je n' y trouvai pas, dans le fond,
beaucoup plus de fermeté. L' on s' imagina, au pays de
Rais, que le commandeur de Neufchaise, qui étoit à
la Rochelle, auroit ordre, au premier jour, de
m' investir dans Belle-Isle. L' on y apprit que le
maréchal faisoit appareiller deux barques longues à
Nantes. Ces avis étoient bons et véritables ; mais il
s' en falloit bien qu' ils fussent si pressants que l' on
les croyoit. Il falloit du temps pour les rendre tels,
et plus qu' il ne m' en eût fallu pour me remettre. La
frayeur qui étoit à Machecoul inspira de
l' indisposition à Belle-Isle, et je commençai à m' en
apercevoir, en ce que l' on commença à croire que je
n' avois pas en effet l' épaule démise, et que la douleur

p531

que je recevois de ma contusion faisoit que je m'imaginois que mon mal étoit plus grand qu'il ne l'étoit en effet. L'on ne se peut imaginer le chagrin que l'on a de ces sortes de murmures, quand l'on sent qu'ils sont injustes. Ce qui est vrai est que ce chagrin change bientôt de nature, parce que l'on n'est pas longtemps sans s'apercevoir qu'ils ne sont que les effets ou de la frayeur ou de la lassitude. Il entroit de l'une et de l'autre dans ceux dont je vous parle en ce lieu.

Le Chevalier De Sévigné, homme de coeur, mais intéressé, craignoit que l'on ne lui rasât sa maison, et M De Brissac, qui croyoit avoir suffisamment réparé la paresse, plutôt que la foiblesse, qu'il avoit témoignée dans le cours de ma prison, étoit bien aise de finir, et de ne pas exposer son repos à une agitation à laquelle l'on ne voyoit plus de fin. Je n'avois pas moins d'impatience qu'eux de les voir hors d'une affaire à laquelle ils n'étoient plus engagés que pour l'amour de moi. La différence est que je ne croyois pas le péril si pressant, ni pour eux ni pour moi, que je ne pusse au moins, à mon opinion, prendre le temps et de me faire traiter et de me pourvoir d'un bâtiment raisonnable pour naviguer.

p532

Ils me voulurent persuader de passer en Hollande, sur un vaisseau de Hambourg qui étoit à la rade, et je ne crus pas que je dusse confier ma personne à un inconnu qui me connoissoit, et qui me pouvoit mener à Nantes comme en Hollande. Je leur proposai de me faire venir une frégate de corsaires de Biscaie, qui étoit mouillée à notre vue, à la pointe de l'île, et ils appréhendèrent de se criminaliser par ce commerce avec les espagnols. Tant fut procédé, que je m'impatientai de toutes les alarmes que l'on prenoit, ou que l'on vouloit prendre à tous les moments, et que je m'embarquai sur une barque de pêcheur, où il n'y avoit que cinq mariniers de Belle-Isle, Joli, deux gentilshommes à moi, dont l'un s'appeloit Boisguérin et l'autre Sales, et un valet de chambre que mon frère m'avoit prêté. La barque

p533

étoit chargée de sardines, ce qui nous vint assez à propos, parce que nous n' avions que fort peu d' argent. Mon frère m' en avoit envoyé ; mais l' homme qui le portoit avoit été arrêté par les garde-côtes. Monsieur son beau-père n' avoit pas eu l' honnêteté de m' en offrir. M De Brissac me prêta quatre-vingts pistoles, et celui qui commandoit dans Belle-Isle, quatre. Nous quittâmes nos habits ; nous prîmes de méchants haillons de quelques soldats de la garnison, et nous nous mîmes à la mer à l' entrée de la nuit, en dessein de prendre la route de Saint-Sébastien, qui est dans le Guipuscoa. Ce n' est pas qu' elle ne fût assez longue pour un bâtiment de cette nature ; car il y a de Belle-Isle à Saint-Sébastien quatre-vingts fort grandes lieues ; mais c' étoit le lieu le plus proche de tous ceux où je pouvois aborder avec sûreté. Nous eûmes un fort gros temps toute la nuit. Il calma à la pointe du jour, mais ce calme ne nous donna

p534

pas beaucoup de joie, parce que notre boussole, qui étoit unique, tomba, par je ne sais quel accident, dans la mer.

Nos mariniers, qui se trouvèrent fort étonnés et qui d' ailleurs étoient assez ignorants, ne savoient où ils étoient, et ne prirent de route que celle qu' un vaisseau qui nous donna la chasse nous força de courir. Ils reconnurent à son garbe qu' il étoit turc et de Salé. Comme il brouilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu' il craignoit la terre, et que, par conséquent, nous n' en pouvions être loin. Les petits oiseaux, qui se venoient

p535

percher sur notre mât, nous le marquoient d' ailleurs assez. La question étoit quelle terre ce pouvoit être, car nous craignions autant celle de France que les turcs. Nous bordeyâmes toute la nuit dans cette incertitude ; nous y demeurâmes tout le lendemain, et un vaisseau dont nous voulûmes nous approcher pour nous en éclaircir nous tira, pour toute réponse, trois volées de canon. Nous avons fort peu d' eau et nous appréhendons d' être chargés en cet état par un gros temps, auquel il y avoit déjà quelque apparence. La nuit fut assez douce et nous aperçûmes, à la pointe du jour, une chaloupe à la mer. Nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine, parce qu' elle appréhendoit que

nous ne fussions corsaires. Nous parlâmes espagnol et françois à trois hommes qui étoient dedans ; ils n' entendoient ni l' une ni l' autre langue. L' un d' eux se mit à crier : San-Sébastien, pour nous donner à connoître qu' il en étoit ; nous lui montrâmes de l' argent, et nous lui répondîmes : San-Sébastien, pour lui faire entendre que c' étoit où nous voulions aller. Il se mit dans notre barque, et il nous y conduisit, ce qui lui fut aisé parce que nous n' en étions pas fort éloignés.

p536

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés que l' on nous demanda notre charte-partie, qui est si nécessaire à la mer, que tout homme qui y navigue sans l' avoir est pendable, et sans autre forme de procès. Le patron de notre barque n' avoit pas fait cette réflexion, croyant que je n' en avois pas de besoin. Le défaut de ce papier, joint aux méchants habits que nous avons, obligea les gardes du port à nous dire que nous avons la mine d' être pendus le lendemain au matin. Nous leur répondîmes que nous étions connus de M Le Baron De Vateville, qui

p537

commandoit pour le roi d' Espagne dans le Guipuscoa. Ce mot fit que l' on nous mit dans une hôtellerie et que l' on nous donna un homme qui mena Joli à M De Vateville, qui étoit au passage, et qui d' abord jugea par ses habits tous déchirés qu' il étoit un imposteur. Il ne le lui témoigna pourtant pas, à tout hasard, et il vint me voir, dès le lendemain au matin, dans mon hôtellerie. Il me fit un fort grand compliment, mais embarrassé, et d' un homme qui avoit accoutumé, au poste où il étoit, de voir souvent des trompeurs. Ce qui commença à l' assurer fut l' arrivée de Beauchesne, que j' avois dépêché à Paris de Beaupréau, et que mes amis me renvoyèrent en diligence, aussitôt qu' ils eurent appris que je m' étois embarqué pour Saint-Sébastien. Il le trouva si bien informé des nouvelles, qu' il eut lieu de croire que ce n' étoit pas un courrier supposé, et il l' en trouva même beaucoup mieux instruit qu' il n' eût voulu, car ce fut lui qui lui apprit que l' armée de France avoit forcé celle d' Espagne dans les lignes d' Arras, et cet avis, que M De Vateville fit passer en diligence à Madrid,

fut le premier que l' on y eut de cette défaite. Beauchesne me l' apporta avec une diligence incroyable, sur une frégate de corsaire biscaïen, qu' il trouva à la pointe de Belle-Isle et qui fut ravi de se charger de sa personne et de son passage, sachant qu' il me venoit chercher à Saint-Sébastien. Mes amis me l' envoioient pour m' exhorter à prendre le chemin de Rome, plutôt que celui de Mézières, où ils appréhendoient que je ne voulusse me jeter. Cet avis étoit certainement le plus sage ; il n' a pas été le plus heureux par l' événement. Je le suivis sans hésiter, quoique ce ne fût pas sans peine. Je connoissois assez la cour de Rome pour savoir que le poste d' un réfugié et d' un suppliant n' y est pas agréable ; et mon coeur, qui étoit piqué au jeu contre M Le Cardinal Mazarin, étoit plein de mouvements qui m' eussent porté, avec plus de gaieté, dans les lieux où j' eusse pu donner un champ plus libre à mes ressentiments. Je n' ignorois pas que je ne pouvois pas espérer de M Le Duc De Noirmoutier tout ce qui me conviendrait peut-être dans les suites ; mais je n' ignorois pas non plus qu' étant le maître dans Mézières, comme je l' y étois, et m' y rendant en personne, il n' étoit pas impossible que je n' engageasse M De Noirmoutier,

qui enfin gardoit les apparences avec moi, et qui même, aussitôt qu' il eut appris ma liberté, m' avoit dépêché un gentilhomme, en commun avec le Vicomte De Lamet, pour m' offrir retraite dans leurs places. Mes amis ne doutoient pas que je ne la trouvasse, et même très-sûre, dans Mézières. Ils craignoient qu' elle ne fût pas de la même nature à Charleville, et, comme la situation de ces places fait que l' une sans l' autre n' est pas fort considérable, ils crurent que, vu la disposition de M De Noirmoutier, je ferois mieux de ne faire aucun fondement pour ma retraite. Je répète encore ici ce que je vous ai déjà dit, que je ne sais si il n' y eut pas lieu de mieux espérer, non pas de la bonne intention de Noirmoutier, mais de l' état où il se fût trouvé lui-même. Le conseil de mes amis l' emporta sur mes vues. Ils me représentèrent que l' asile naturel d' un cardinal et d' un évêque persécuté étoit le Vatican ; mais il y a des temps dans lesquels

il n' est pas malaisé de prévoir que ce qui devrait servir d' asile peut facilement devenir un lieu d' exil. Je le prévis et je le choisis. Quelque événement que ce choix ait eu, je ne m' en suis jamais repenti, parce qu' il eut pour principe la déférence que je rendis aux conseils de ceux à qui

p540

j' avois obligation. Je l' estimerois davantage si il avoit été l' effet de ma modération, et du desir de n' employer à mon rétablissement que les voies ecclésiastiques.

Il ne tint pas aux espagnols que je ne prisse un autre parti. Aussitôt que M De Vateville m' eut reconnu pour le Cardinal De Rais, ce qu' il fit en huit ou dix heures, et par les circonstances que je vous ai marquées et par un secrétaire bordelais qu' il avoit, qui m' avoit vu à Paris plusieurs fois, il me mena chez lui, dans un appartement qui étoit au plus haut étage, et il m' y tint si couvert que, quoique M Le Maréchal De Gramont, qui n' étoit qu' à trois lieues de Saint-Sébastien, eût donné avis à la cour, par un courrier exprès, que j' y étois arrivé, il fut trompé lui-même le jour suivant, au point d' en avoir dépêché un autre pour s' en dédire. Je fus trois semaines

p541

dans un lit sans me pouvoir remuer, et le chirurgien du Baron De Vateville, qui étoit fort capable, ne voulut point entreprendre de me traiter, parce qu' il étoit trop tard. J' avois l' épaule absolument démise, et il me condamna à être estropié pour tout le reste de ma vie. J' envoyai Boisguérin au roi d' Espagne, auquel j' écrivis, pour le supplier de me permettre de passer par ses états pour aller à Rome. Ce gentilhomme fut reçu et de sa majesté catholique et de Dom Louis De Haro au delà de tout ce que je vous en puis exprimer. L' on le dépêcha dès le lendemain ; l' on lui donna une chaîne de huit cents écus ; l' on m' envoya une litière du corps, et l' on m' envoya en diligence Dom Cristoval De Crassembac, allemand, mais espagnolisé et secrétaire des langues, très-confident de Dom Louis. Il n' y a point d' efforts que ce secrétaire ne fit pour m' obliger d' aller à Madrid. Je m' en défendis par l' inutilité dont ce voyage seroit au service du roi catholique,

et par l' avantage que mes ennemis en prendroient contre moi. L' on ne comprenoit point ces raisons, qui étoient pourtant, comme vous voyez, assez bonnes, et, comme je m' en étonnois, Vateville, qui, en présence du secrétaire, avoit été de son avis, même avec véhémence, me dit : " ce

p542

voyage coûteroit cinquante mille écus au roi, peut-être l' archevêché de Paris à vous : il ne seroit bon à rien ; et cependant il faut que je parle comme l' autre, ou je serois brouillé à la cour. Nous agissons sur le pied de Philippe li, qui avoit pour maxime d' engager toujours les étrangers par des démonstrations publiques. Vous voyez comme nous l' appliquons : ainsi du reste. " cette parole est considérable, et je l' ai moi-même appliquée depuis, plus d' une fois, en faisant réflexion sur la conduite du conseil d' Espagne. Il m' a paru, en plus d' une occasion, qu' il pêche autant par l' attachement trop opiniâtre qu' il a à ses maximes générales, que l' on pêche en France par le mépris que l' on fait et des générales et des particulières.

Quand Dom Cristoval vit qu' il ne me pouvoit pas persuader d' aller à Madrid, il n' oublia rien pour m' obliger à m' embarquer sur une frégate de Dunkerque, qui étoit à Saint-Sébastien, et il me fit des offres immenses, en cas que je voulusse aller en Flandres traiter avec Monsieur Le Prince, me déclarer avec Mézières, Charleville et le Mont-Olimpe. Il avoit raison de me proposer ce parti, qui étoit en effet du service du roi son maître. Vous avez vu celles que j' eus de ne le pas accepter. Ce qui fut très-honnête est que tous mes refus

p543

n' empêchèrent pas qu' il ne me fît apporter un petit coffre de velours vert, dans lequel il y avoit quarante mille écus en pièces de quatre. Je ne crus pas les devoir recevoir, ne faisant rien pour le service du roi catholique ; je m' en excusai, sur ce titre, avec tout le respect que je devois ; et, comme je n' avois, ni pour moi ni pour les miens, ni linge, ni habit, et que les quatre cents écus que je tirai de la vente de mes sardines furent presque consommés en ce que je donnai aux gens de M De Vateville, je le priai de me prêter quatre cents pistoles, dont je lui fis ma promesse, et que je lui ai rendues depuis.

Après que je me fus un peu rétabli, je partis de Saint-Sébastien et je pris la route de Valence pour m'embarquer à Vinaros, où Dom Cristoval me promit que Dom Juan D' Autriche, qui étoit à Barcelone, m'envoieroit et une frégate et une galère. Je passai, dans une litière du corps, du roi d' Espagne, toute la Navarre, sous

p544

le nom de Marquis De Saint-Florent, sous la conduite d' un maître d' hôtel de Vateville, qui disoit que j' étois un gentilhomme de Bourgogne, qui allois servir le roi dans le Milanois. Comme j' arrivai à Tudelle, ville assez considérable, qui est au delà de Pampelune, je trouvai le peuple assez ému. L' on y faisoit, la nuit, des feux et des corps de garde. Les laboureurs des environs s' étoient soulevés, parce que l' on leur avoit défendu la chasse. Ils étoient entrés dans la ville, ils y avoient fait beaucoup de violence, et ils y avoient même pillé quelques maisons. Un corps de gardes, qui fut posé, à dix heures du soir, devant l' hôtellerie dans

p545

laquelle je logeois, commença à me donner quelque soupçon que l' on n' en eût pris de moi ; mais une litière du roi, avec les muletiers de sa livrée, me rassuroit. Je vis entrer, à minuit, un certain Dom Martin, dans ma chambre, avec une épée fort longue et une grande rondache à la main. Il me dit qu' il étoit le fils du logis, et qu' il me venoit avertir que le peuple étoit fort ému ; qu' il croyoit que je fusse un françois qui fût venu pour fomenter la révolte des laboureurs ; que l' alcade ne savoit lui-même ce qui en étoit ; qu' il étoit à craindre que la canaille ne prît ce prétexte pour me piller et pour m' égorger ; et que le corps de garde même qui étoit devant le logis commençoit à murmurer et à s' échauffer. Je priai Dom Martin de leur faire voir, sans affectation, la litière du roi, de leur faire parler les muletiers, de les mettre en conversation avec Dom Pedro, maître d' hôtel de M De Vateville. Il entra justement dans ma chambre à ce moment, pour me dire que c' étoient des *endemniados* , qui n' entendoient ni rime ni raison, et qu' ils l' avoient menacé lui-même de le massacrer. Nous passâmes ainsi toute la nuit, ayant pour sérénades une multitude de voix confuses

qui chantoient, ou qui plutôt

p546

hurloient des chansons contre les françois. Je crus, le lendemain au matin, qu' il étoit à propos de faire voir à ces gens-là, par notre assurance, que nous ne nous tenions pas pour françois ; et je voulus sortir pour aller à la messe. Je trouvai sur le pas de la porte une sentinelle qui me fit rentrer assez promptement, en me mettant le bout de son mousquet dans la tête, et en me disant qu' il avoit ordre de l' alcade de me commander, de la part du roi, de me tenir dans mon logis. J' envoyai Dom Martin à l' alcade pour lui dire que j' étois, et Dom Pedro y alla avec lui. Il me vint trouver en même temps ; il quitta sa baguette à la porte de ma chambre ; il mit un genou en terre en m' abordant, il baisa le bas de mon justaucorps ; mais il me déclara qu' il ne pouvoit me laisser sortir, qu' il n' en eût ordre du Comte De San-Estevan, vice-roi de Navarre, qui étoit à Pampelune. Dom Pedro y alla avec un officier de la ville, et il en revint avec beaucoup d' excuses. L' on me

p547

donna cinquante mousquetaires d' escorte, montés sur des ânes, qui m' accompagnèrent jusques à Cortes. Je continuai mon chemin par l' Aragon, et j' arrivai à Saragosse, qui est la capitale de ce royaume, grande et belle ville. Je fus surpris, au dernier point, d' y trouver que tout le monde parloit françois dans les rues. Il y en a, en effet, une infinité, et particulièrement d' artisans, qui sont plus affectionnés à l' Espagne que les naturels du pays. Le Duc De Montéléon, néapolitain, de

p548

la maison de Pignatelli, vice-roi d' Aragon, m' envoya, à trois ou quatre lieues au-devant de moi, un gentilhomme, pour me dire qu' il y fût venu lui-même avec toute la noblesse, si le roi son maître ne lui eût mandé d' obéir à l' ordre contraire qu' il savoit que je lui en donnerois. Ce compliment, fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille et mille galanteries, et de tous les rafraîchissements

imaginables, que je trouvai à Saragosse.
Permettez-moi, s' il vous plaît, de m' y arrêter un peu,
pour vous rendre compte de quelques circonstances qui
m' y parurent assez curieuses. L' on trouve, devant que
d' entrer dans la ville de ce côté-là, l' Alcasar des
anciens rois maures, qui est présentement à
l' inquisition. Il y a auprès une allée d' arbres, dans
laquelle je vis un prêtre qui se promenoit. Le
gentilhomme du vice-roi me dit que ce prêtre étoit le
curé d' Osca, ville très-ancienne en Aragon, et que
ce curé

p549

faisoit la quarantaine pour avoir enterré, depuis
trois semaines, son dernier paroissien qui étoit
effectivement le dernier de douze mille personnes
mortes de la peste dans sa paroisse.
Ce même gentilhomme du vice-roi me fit voir tout ce
qu' il y avoit de remarquable à Saragosse, toujours
sous le nom de Marquis De Saint-Florent. Mais il
ne fit pas la réflexion que Nouestra Sennora Del
Pilar, qui est un des plus célèbres sanctuaires de
toute l' Espagne, ne se pouvoit pas voir sous ce
titre. L' on ne montre jamais à découvert cette image
miraculeuse qu' aux souverains et qu' aux cardinaux. Le
Marquis De Saint-Florent n' étoit ni l' un ni
l' autre, de sorte que, quand l' on me vit dans le
balustre avec mon justaucorps de velours

p550

noir et ma cravate, le peuple infini qui étoit accouru
de toute la ville au son de la cloche, qui ne sonne que
pour cette cérémonie, crut que j' étois le roi
d' Angleterre. Il y avoit, je crois, plus de deux
cents carrosses de dames, qui me firent cent et cent
galanteries, auxquelles je ne répondois que comme un
homme qui ne parloit pas trop bien espagnol. Cette
église est belle en elle-même, mais les ornements et
les richesses en sont immenses, et le trésor
magnifique. L' on m' y montra un homme qui servoit à
allumer les lampes, qui y sont en nombre prodigieux,
et l' on me dit que l' on l' avoit vu sept ans, à la
porte de cette église, avec une seule jambe. Je l' y
vis avec deux. Le doyen, avec tous les chanoines,
m' assurèrent que toute la ville l' avoit vu comme eux,
et que, si je voulois attendre encore deux jours, je
parleroie à plus de vingt mille hommes, même de

dehors, qui l'avoient vu comme ceux de la ville. Il avoit recouvert sa jambe, à ce qu'ils disoient, en se frottant de l'huile de ses lampes. L'on célèbre tous les ans la fête de ce miracle avec un concours incroyable, et il est vrai qu'encore à une journée de Saragosse je trouvai les grands

p551

chemins couverts et remplis de gens de toute qualité qui y couraient.

J'entrai de l'Aragon dans le royaume de Valence, qui se peut dire, non pas seulement le pays le plus fin, mais encore le plus beau jardin du monde. Les grenadiers, les orangers, les limoniers y font les palissades des grands chemins. Les plus belles et les plus claires eaux du monde leur servent de canaux. Toute la campagne, qui est émaillée d'un million de fleurs différentes qui flattent la vue, y exhale un million d'odeurs différentes qui charment l'odorat. J'arrivai ainsi à Vinaros, où Dom Fernand Carillo Quatralve, des galères de Naples, me joignit, le lendemain, avec la patronne

p552

de cette escouade, belle et excellente galère, et renforcée de la meilleure partie de la chiorme et de la soldatesque de la capitane, que l'on avoit presque désarmée pour cet effet. Dom Fernand me rendit une lettre de Dom Juan D'Autriche, aussi belle et aussi galante que j'en aie jamais vu. Il me donnoit le choix de cette galère ou d'une frégate de Dunkerque, qui étoit à la même plage, et qui étoit montée de trente-six pièces de canon. Celle-ci étoit plus sûre pour passer le golfe de Léon, dans une saison aussi avancée, car nous étions dans le mois d'octobre. Je choisis la galère et vous verrez que je n'en fis pas mieux.

Dom Cristoval De Cardonne, chevalier de Saint-Jacques, arriva à Vinaros un quart d'heure après Dom Fernand Carillo, et il me dit que M Le Duc De Montalte, vice-roi de Valence, l'avoit envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendoit de lui ; qu'il savoit que j'avois refusé ce que le roi catholique m'avoit offert à Saint-Sébastien ; qu'il n'osoit, par cette raison, me presser

de recevoir ce que le *pagador* des galères avoit ordre de m' apporter ; mais que, comme il savoit que la précipitation de mon voyage ne m' avoit pas permis de me charger de beaucoup d' argent, que j' étois fort libéral et que je ne serois pas fâché de faire quelque régal à la chiorme, il espéroit que je ne refuserois pas quelque petit rafraîchissement pour elle. Ce rafraîchissement consistoit en six grandes caisses pleines de toutes sortes de confitures de Valence, de douze douzaines de paires de gants d' Espagne, exquis, et d' une bourse de senteur dans laquelle il y avoit deux mille pièces d' or, fabrique des Indes, qui revenoient à deux mille deux cents ou trois cents pistoles. Je reçus le présent sans en faire aucune difficulté, en lui répondant que, comme je ne me trouvois pas en état de servir sa majesté catholique, je croirois que je manquerois à mon devoir, en toute manière, si je recevois les grandes sommes qu' elle avoit eu la bonté de me faire apporter à Saint-Sébastien et offrir à Vinaros ; mais que je croirois aussi manquer au respect que je devois à un aussi grand monarque,

si je n' acceptois le dernier présent dont il lui plaisoit de m' honorer. Je le reçus donc, mais je donnai, devant que de m' embarquer, les confitures au capitaine de la galère, les gants à Dom Fernand, et l' or à Dom Pedro pour M Le Baron De Vateville, en lui écrivant que, comme il m' avoit dit plusieurs fois qu' il étoit assez embarrassé à cause de l' excessive dépense qui y étoit nécessaire à faire achever l' amiral des Indes d' occident, qu' il faisoit construire à Saint-Sébastien, je lui envoyois un petit grain d' or pour soulager son mal de tête : c' est ainsi qu' il appeloit le chagrin que la fabrique de ce vaisseau lui donnoit. Ma manière d' agir en ce rencontre fut un peu outrée. J' eus raison de donner les rafraîchissements de victuailles au capitaine ; il étoit indifférent de retenir les gants d' Espagne ou de les donner à Dom Fernand ; il eût été de la bonne conduite de retenir les deux mille et tant de pistoles. Les espagnols ne me l' ont jamais pardonné, et ils ont toujours attribué à

mon aversion pour leur nation ce qui n' étoit en moi, dans la vérité, qu' une suite de la profession que j' avois toujours faite de ne prendre de l' argent de personne.

Je m' embarquai, à la seconde garde de la nuit, avec un gros temps, mais qui ne nous incommodoit pas beaucoup, parce que nous avions vent en poupe. Nous faisons quinze milles par heure et nous arrivâmes, le lendemain, devant le jour, à Maiorque. Comme il y avoit de la peste en Aragon, tout ce qui venoit de la côte d' Espagne étoit bandi à Maiorque. Il y eut beaucoup d' allées et de venues pour nous faire donner pratique, à laquelle le magistrat de la ville s' opposoit avec vigueur. Le vice-roi, qui n' est pas à beaucoup près si absolu en cette île que dans les autres royaumes d' Espagne, et qui avoit eu ordre du roi son maître de me faire toutes les honnêtetés possibles, fit tant, par ses

p556

instances, que l' on me permit, à moi et aux miens, d' entrer dans la ville, à condition de n' y point coucher. Cela vous paroît sans doute assez extravagant, parce que l' on porte le mauvais air dans une ville quoique l' on n' y couche pas. Je le dis, l' après-dînée, à un cavalier maiorquain, qui me répondit ces propres paroles, que je remarquai, parce qu' elles se peuvent appliquer à mille rencontres que l' on fait dans la vie : " nous ne craignons pas que vous nous apportiez du mauvais air, parce que nous savons bien que vous n' êtes pas passé à Osca ; mais, comme vous en avez approché, nous sommes bien aises de faire, en votre personne, un exemple qui ne vous incommode point et qui nous accomode pour les suites. " cela, en espagnol, est plus substantiel et même plus galant qu' en françois.

Le vice-roi, qui étoit un comte aragonois dont j' ai oublié le nom, me vint prendre sur le môle avec cent ou six-vingts carrosses pleins de noblesse, et la mieux faite qui soit en Espagne. Il me mena à la messe au seo

p557

(l' on appelle de ce nom les cathédrales en ce pays-là), où je vis trente ou quarante femmes de qualité, plus belles l' une que l' autre, et ce qui est de merveilleux

est qu' il n' y en a point de laides dans toute l' île ; au moins elles y sont très-rares. Ce sont pour la plupart des beautés fort délicates et des teints de lis et de roses. Les femmes du bas peuple, que l' on voit dans les rues, sont de cette espèce ; elles ont une coiffure particulière, qui est fort jolie. Le vice-roi me donna un magnifique dîner dans une superbe tente de brocard d' or, qu' il avoit fait élever sur le bord de la mer. Il me mena après entendre une musique dans un couvent de filles, qui ne cédoient point en beauté aux dames de la ville. Elles chantèrent à la grille, à l' honneur de leur saint, des airs et des paroles plus galantes et plus passionnées que ne sont les chansons de Lambert. Nous

p558

allâmes nous promener, sur le soir, aux environs de la ville, qui sont les plus beaux du monde et tout pareils aux campagnes du royaume de Valence. Nous revînmes chez la vice-reine, qui étoit plus laide qu' un démon, et qui, étant assise sous un grand dais et toute brillante de pierreries, donnoit un merveilleux lustre à soixante dames qui étoient auprès d' elle, et qui avoient été choisies entre les plus belles de la ville. L' on me ramena, avec cinquante flambeaux de cire blanche, dans la galère, au son de toute l' artillerie des bastions, et d' une infinité de hautbois et de trompettes. J' employai à ces divertissements les trois jours que le mauvais temps m' obligea de passer à Majorque. J' en partis le 4, avec un vent frais et en poupe ; je fis cinquante grandes lieues en douze heures et j' entrai fort heureusement, devant la nuit, au port Mahon, qui

p559

est le plus beau de la Méditerranée. Son embouchure est fort étroite, et je ne crois pas que deux galères à la fois y pussent passer en voguant. Il s' élargit tout d' un coup et fait un bassin oblong, qui a une grande demi-lieue de large et une bonne lieue de long. Une grande montagne, qui l' environne de tous les côtés, fait un théâtre qui, par la multitude et par la hauteur des arbres dont elle est couverte, et par les ruisseaux qu' elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille et mille scènes qui sont sans exagération plus surprenantes que celles de l' opéra. Cette même montagne, ces arbres,

p560

ces rochers couvrent le port de tous les vents, et, dans les plus grandes tempêtes, il est toujours aussi calme qu' un bassin de fontaine et aussi uni qu' une glace. Il est partout d' une égale profondeur, et les galions des Indes y donnent fond à quatre pas de terre. Véritablement, pour comble de toute perfection, ce port est dans l' île de Minorque, qui donne encore plus de chairs et de toute sorte de victuailles nécessaires à la navigation que celle de Majorque ne produit de grenades, d' oranges et de limons. Le temps grossit extrêmement après que nous fûmes entrés dans ce port, et au point que nous fûmes obligés d' y demeurer quatre jours. Nous en fîmes pourtant quatre partances ; mais le vent nous refusa toujours. Dom Fernand Carillo, qui étoit homme de qualité, jeune de vingt-quatre ans, fort honnête et fort civil, chercha à me donner tous les divertissements que l' on pouvoit trouver en ce beau lieu. La chasse y étoit la plus belle du monde en toute sorte de gibier, et la pêche en profusion. En voici une manière qui est particulière, ce me semble, à ce port. Il prit cent turcs de la chiorne, il les mit de rang, il leur fit tenir à tous un

p561

câble d' une prodigieuse grosseur ; il fit plonger quatre de ces esclaves, qui attachèrent ce câble à une fort grosse pierre, et la tirèrent après, à force de bras, avec leurs compagnons, au bord de l' eau. Ils n' y réussirent qu' après des efforts incroyables ; ils n' eurent guère moins de peine à casser cette pierre à coups de marteau. Ils trouvèrent dedans sept ou huit écailles, moindres que des huîtres en grandeur, mais d' un goût sans comparaison plus relevé. L' on les fit cuire dans leur eau, et le manger en est délicieux. Le temps s' étant adouci, nous fîmes voile pour passer le golfe de Léon, qui commence en cet endroit. Il a cent lieues de long et quarante de large, et il est extrêmement dangereux, tant à cause des montagnes de sable que l' on prétend qu' il élève et qu' il roule quelquefois, que parce qu' il n' y a point de port sous vent. La côte de Barbarie, qui le borne d' un côté, n' est

p562

pas abordable ; celle de Languedoc, qui le joint de l' autre, est très-mauvaise ; enfin le trajet n' en est pas agréable pour des galères, pour peu que la saison soit avancée, et elle l' étoit beaucoup, car nous étions fort proches de la toussaints, qui fait toujours à la mer de grands coups de vent. Dom Fernand De Carillo, qui étoit un des hommes d' Espagne le plus aventurier, m' avoua qu' une médiocre frégate eût été meilleure, en ce rencontre, que la plus forte galère. Il se trouva, par l' événement, que la moindre felouque eût été aussi bonne que la meilleure frégate. Nous passâmes le golfe en trente-six heures, avec le plus beau temps du monde et avec un vent qui, ne laissant pas de nous servir, ne nous obligeoit presque pas à mettre sur les bougies de la chambre de poupe ces lanternes de verre dont on les couvre. Nous entrâmes ainsi dans le canal qui est entre la Corse et la Sardaigne. Dom Fernand Carillo, qui vit quelques nuages qui lui faisoient appréhender changement de temps, me proposa de donner fond à Porto-Condé, qui est un port déshabité dans la Sardaigne :

p563

ce que j' agréai. Son appréhension s' étant évanouie avec les nuages, il changea d' avis pour ne pas perdre le beau temps, et ce fut un grand bonheur pour moi ; car M De Guise, qui alloit à Naples sur l' armée navale de France, étoit mouillé à Porto-Condé avec six galères. Dom Fernand Carillo, qui le sut deux jours après, me dit qu' il se fût moqué de ces six galères, parce que la sienne, qui avoit quatre cent cinquante hommes de chiorne, se fût aisément tirée d' affaire ; mais c' eût été toujours une affaire dont un homme qui se sauve de prison se passe encore plus facilement qu' un autre. La forteresse de Saint-Boniface, qui est en Corse et aux génois, tira quatre coups de canon en nous voyant, et, comme nous en passions trop loin pour en être salués, nous jugeâmes qu' elle nous faisoit quelque signal, et il étoit vrai, car

p564

elle nous avertissoit qu' il y avoit des ennemis à Porto-Condé.

Nous ne le primes pas ainsi, et nous crûmes qu' elle nous vouloit faire connoître qu' une petite frégate que nous voyions devant nous, au sortir du canal, étoit turquesque, comme elle en avoit le garbe. Dom Fernand prit fantaisie de l' attaquer, et il me dit qu' il me donneroit, si je lui permettois, le plaisir d' un combat, qui ne dureroit qu' un quart d' heure. Il commanda que l' on donnât chasse à la frégate, qui paroissoit effectivement faire force de voile pour s' enfuir. Le pilote, qui n' avoit d' attention qu' à cette frégate, en manqua pour un banc de sable, qui ne paroît pas véritablement au-dessus de l' eau, mais qui étoit si connu qu' il est même marqué dans les cartes marines. La galère toucha. Comme il n' y a rien à la mer de si dangereux, tout le monde s' écria : *misericordia !* toute la chiorme se leva pour essayer de se déferer et de se jeter à la nage. Dom Fernand Carillo, qui jouoit au piquet avec Joli, dans la chambre de poupe, me jeta la première épée qu' il trouva devant lui, en me criant que je la tirasse ; il tira la sienne, et il sortit sur la coursie, chargeant à coups

p565

d' estremaçon tout ce qu' il trouvoit devant lui. Tous les officiers et toute la soldatesque firent la même chose, parce qu' ils appréhendoient que la chiorme, où il y avoit beaucoup de turcs, ne relevassent la galère, c' est-à-dire ne s' en rendissent les maîtres, comme il est arrivé quelquefois en de semblables occasions. Quand tout le monde se fut remis en sa place, il me dit, de l' air du monde le plus froid et le plus assuré : " j' ai ordre, monsieur, de vous mettre en sûreté, voilà mon premier soin. Il y faut pourvoir. Je verrai, après cela, si la galère est blessée. " en proférant cette dernière parole, il me fit prendre à fois de corps par quatre esclaves, et il me fit porter dans la felouque. Il y mit avec moi trente mousquetaires espagnols, auxquels il commanda de me mener sur un petit écueil qui paroissoit à cinquante pas de là, et où il n' y avoit place que pour quatre ou cinq personnes. Les mousquetaires étoient dans l' eau jusques à la

p566

ceinture : ils me firent pitié ; et, quand je vis que la galère n' étoit pas blessée, je les y voulus

renvoyer ; mais ils me dirent que si les corses qui étoient sur le rivage me voyoient sans une bonne escorte, ils ne manqueroient pas de me venir piller et égorger. Ces barbares s' imaginent que tout ce qui fait naufrage est à eux.

La galère ne se trouva pas blessée, ce qui fut une manière de prodige. L' on ne laissa pas d' être plus de deux heures à la relever. La felouque me vint reprendre, et je remontai sur la galère. Comme nous sortions du canal, nous aperçûmes encore la frégate, qui, voyant que la galère ne la suivoit plus, avoit repris sa route. Nous lui donnâmes chasse, elle la prit. Nous la joignîmes en moins de deux heures, et nous trouvâmes, en effet, qu' elle étoit turquesque, mais entre les mains des génois, qui l' avoient prise sur le turc et qui l' avoient armée. Je fus, pour vous dire le vrai, très-aise que l' aventure se fût terminée ainsi. Cette guerre ne me plaisoit pas ; elle n' étoit pas grande, mais une égratignure qui me fût arrivée l' eût pu rendre ridicule. Dom Fernand Carillo, qui étoit un jeune homme fort brave, me la proposa, et je n' eus pas la force de l' en refuser, quoique je visse bien que c' étoit une imprudence. Le temps se chargeant un peu, l' on crut qu' il étoit à propos d' entrer

p567

dans Porto-Vecchio, qui est un port déshabité de la Corsègue. Un trompette du gouverneur génois d' un fort qui en est assez proche vint nous avertir, de la part de son capitaine, que M De Guise étoit, avec six galères de France, à Porto-Condé ; qu' apparemment il nous avoit vus passer et qu' il pourroit nous venir la même nuit surprendre sur le fer.

Nous résolûmes de nous remettre à la mer, quoique le temps commençât à être fort gros et qu' il y eût même quelque péril à sortir la nuit de Porto-Vecchio, parce qu' il a, à sa bouche, un écueil de rocher qui jette un courant assez fâcheux. La bourrasque augmenta avec la lune, et nous eûmes une des plus grandes tempêtes qui se soient peut-être jamais vues à la mer. Le pilote royal des galères de Naples, qui étoit sur notre galère et qui naviguoit depuis cinquante ans, disoit qu' il n' avoit jamais rien vu de pareil. Tout le monde étoit en prières, tout le monde se confessoit, et il n' y eut que Dom Fernand Carillo, qui se communioit tous les jours, quand il étoit

p568

à terre, et qui étoit d' une piété angélique, il n' y eut, dis-je, que lui, qui ne se jetât aux pieds des prêtres avec empressement. Il laissoit faire les autres ; mais il ne fit rien en son particulier, et il me dit à l' oreille : " je crains bien que toutes ces confessions, que la seule peur produit, ne vailent rien. " il demeura toujours sur le tabernacle, donnant les ordres avec une froideur admirable ; et en donnant du courage, mais doucement et honnêtement, à ces vieux soldats du terce de Naples, qui faisoient paroître un peu d' étonnement, je me souviens toujours qu' il les appela *sennores soldados de Carlos Quinto* .

Le capitaine particulier de la galère, qui s' appeloit

p569

Villanueva, se fit apporter, au plus fort du danger, ses manches en broderie et son écharpe rouge, en disant qu' un véritable espagnol devoit mourir avec la marque de son roi. Il se mit dans un grand fauteuil, et il donna un coup de pied dans les mâchoires à un pauvre néapolitain qui, ne pouvant se tenir sur le coursier, marchoit à quatre pattes en criant : *sennor Dom Fernando, por l' amor de dios, confession*. le capitain, en le frappant, lui dit : *enemigo de dios, pides confession ?* et, comme je lui représentois que la preuve n' étoit pas bonne, il me répondit que *este veillaco* scandalisoit toute la galère. Vous ne vous pouvez imaginer l' horreur d' une grande tempête ; vous vous en pouvez

p570

imaginer aussi peu le ridicule. Un observantin sicilien prêchoit, au pied de l' arbre, que Saint François lui avoit apparu et l' avoit assuré que nous ne péririons pas. Ce ne seroit jamais fait, si j' entreprenois de vous décrire les frayeurs et les impertinences que l' on voit en ces rencontres.

Le grand péril ne dura que sept heures ; nous nous mîmes ensuite un peu à couvert sous la Pianouse. Le temps s' adoucit, et nous gagnâmes Porto-Longoné. Nous y passâmes la toussaints et la fête des morts, parce que le vent nous étoit contraire pour sortir du port. Le gouverneur espagnol m' y fit toutes les civilités imaginables, et, comme il vit que le mauvais temps continuoit, il me conseilla d' aller voir

Porto-Ferrare, qui est dans l' île d' Elbe aussi bien que Porto-Longoné.

p571

Il n' y a que cinq milles de l' une à l' autre par terre, et j' y allai à cheval.

Je vous ai tantôt dit qu' il n' y a rien de si agréable, dans le théâtre rustique de l' opéra, que la scène du Port-Mahon ; et je vous puis dire présentement, avec autant de vérité, qu' il n' y a rien de si pompeux, dans les représentations les plus magnifiques que vous en ayez vues, que tout ce qui paroît de cette place.

Il faudroit être homme de guerre pour vous la décrire, et je me contenterai de vous dire que sa force passe sa magnificence ; elle est l' unique imprenable qui soit au monde, et le maréchal De La Meilleraie en convenoit. Il l' alla visiter après qu' il eut pris Porto-Longoné, dans le temps de la régence, et, comme il étoit impétueux, il dit au commandeur Grifoni, qui y commandoit pour le grand-duc, que la fortification étoit bonne, mais que, si le roi son maître lui commandoit de l' attaquer, il lui en rendroit bon compte en six semaines. Le commandeur Grifoni lui répondit que son excellence prenoit un trop long terme, et que le grand-duc étoit si fort serviteur du roi, qu' il ne faudroit qu' un moment. Le maréchal eut honte de son emportement, ou plutôt de sa brutalité,

p572

et il la répara en disant : " vous êtes un galant homme, monsieur le commandeur, et je suis un sot. Je confesse que votre place est imprenable. " le maréchal me fit ce conte à Nantes, et le commandeur me le confirma à Porto-Ferrare, où il commandoit encore quand j' y passai.

Le vent nous ayant permis de sortir de Porto-Longoné, nous prîmes terre à Piombin, qui est dans la côte de Toscane. Je quittai, en ce lieu, la galère, après avoir donné aux officiers, aux soldats et à la chiorme tout ce qui me restoit d' argent, sans excepter la chaîne d' or que le roi d' Espagne avoit donnée à Boisguérin. Je la lui achetai, et je la revendis au facteur du Prince Ludovisio, qui est prince de Piombin. Je ne me réservai que neuf pistoles, que je crus me pouvoir mener jusques à Florence.

Je suis obligé de dire, pour la vérité, que jamais gens ne méritèrent mieux des gratifications que ceux qui

étoient sur cette galère. Leur discrétion à mon égard n' a peut-être jamais eu d' exemple. Ils étoient plus de six cents hommes, dont il n' y en avoit pas un qui ne me connût ; il n' y en eut jamais un seul qui en donnât seulement, ni à moi, ni à aucun autre, la moindre démonstration. Leur reconnoissance fut égale à leur discrétion. Celle que je leur avois témoignée de leur honnêteté les toucha tellement, qu' ils pleuroient tous quand je les quittai pour prendre terre à Piombin. C' est où je termine le troisième volume et la seconde partie de mon histoire, parce que ce fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, laquelle, jusque-là, avoit été traversée par beaucoup d' aventures. Je vas travailler au reste du compte que je vous dois de ma vie, et qui en contiendra la troisième et dernière partie.

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)